Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 13120 — 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 4 AVRIL 1987

Humiliante défaite pour M. Reagan

Les ravages de l'« Irangate » semblent décidément irréparables. La journée du jeudi 2 avril a été à cet égard significative : du temps où son prestige n'était pas entamé, M. Reagan parvenait, sur un simple coup de téléphone, à retourner en sa faveur bon nombre d'élus démocrates. Jeudi, il s'est rendu en personne au Sénat pour tenter d'obtenir, parmi ses propres amis républicains, l'unique suffrage qui lui aurait évité une humiliante défaite, et rien n'y a fait : il a échoué.

L'objet de l'épreuve de force était un projet de loi sur les transports et la circulation autoroutière auquel le président avait opposé son veto après qu'il eut été adopté par les deux Chambres du Congrès. Fameux parce qu'il prévoit en zone rurale le relèvement de la vitesse maximum autorisée de 90 à 105 kilomètres/heure, ce texte était combattu par M. Reagan en raison de l'ampleur des crédits — 88 milliards de dollars — qu'il prévoit pour l'amélioration des autoroutes et des transports publics.

Au moment où l'unanimité est totale aux Etats-Unis sur la priorité à donner à la réduction du déficit budgétaire, M. Reagan a estimé que ces dépenses étaient beaucoup trop élevées et relevaient souvent de simples intérêts électoraux. Il ne manquait pas pour cela d'exemples à citer, mais les démocrates faisaient valoir de leur côté que ces crédits étaient indispensables à l'économie de certaines régions et à la stabilisation du chômage.

Second handicap pour M. Reagan : plusieurs de ses amis élus de l'Ouest étaient favorables, au nom de la liberté individuelle et du réalisme, à l'assouplissement de la limitation de vitesse. Le terrain était donc mauvais pour la Maison Blanche, d'autant plus que les démocrates n'entendaient pas se laisser démontrer que M. Reagan pouvait encore imposer sa volonté.

Pour qu'il soit passé outre à un veto présidentiel, il faut qu'une majorité des deux tiers se prononce en ce sens dans chacune des deux Chambres, toutes deux dominées, depuis novembre dernier, par les démocrates. Dès mardi, trois cent cinquante représentants contre soixante-treize avaient voté en faveur du maintien de la loi. Ce résultat était attendu, mais M. Reagan avait ses chances au Sénat, où les démocrates ne disposent que de quatre voix de majorité.

Mercredi soir, un premier scrutin y donnait effectivement la victoire à la Maison Blanche, puisqu'il manquait une voix pour rejeter le veto, celle d'un démocrate de Caroline-du-Nord, M. Sanford, devenu une célébrité nationale en une soirée. Aussitôt travaillé au corps par ses amis politiques, M. Sanford annonçait dans l'heure son désir de retourner sa veste, et un nouveau vote était programmé pour jeudi.

Avec la crédibilité d'un président dans la balance, l'épisode prenait une dimension majeure : piqué au vif ou aveugle, M. Reagan, repoussant les mises en garde de ses conseillers, prenait la décision d'aller en personne à la pêche aux voix. Il espérait, par cette démarche, ébranler un des treize républicains qui s'étaient prononcés contre son veto. Mais les treize n'ont rien voulu entendre, et le veto a été repoussé par soixante-sept voix contre trente-trois, soit exactement la marge requise.

C'est la seconde fois depuis l'« Irangate » et les élections de novembre qu'il est ainsi passé outre à un veto, et la campagne lancée par la Maison Blanche sur la nécessité d'éviter à l'institution présidentielle une humiliation susceptible de la paralyser donne à cet échec toute sa dimension.

L'expulsion de trois diplomates soviétiques

Moscou fait planer une menace sur la visite de M. Chirac

Après l'expulsion de trois diplomates soviétiques de France annoncée le jeudi 2 avril, l'ambassade d'URSS a réagi par un communiqué attribuant au gouvernement français « toute la responsabilité des conséquences que cette action aurait pour les relations soviéto-françaises, y compris pour les contacts bilatéraux futurs ». Cette allusion semble viser le voyage que M. Chirac envisage de faire en URSS les 16 et 17 mai prochain (dates officieuses).

C'est sans faire aucune allusion à l'affaire Ariane que le Quai d'Orsay a annoncé, jeudi soir 2 avril, qu'il déclarait « *personae non gratae* » — et demandait leur rappel sous huitaine — trois Soviétiques accusés d'avoir exercé des activités « *sans rapport avec leur mission et leur statut* ». Aucun nom n'est donné, mais l'on confirme de source autorisée que l'un des expulsés est le commandant Valeri Konorev, attaché de l'air adjoint, dont la DST avait tenté depuis longtemps d'empêcher l'accréditation (*le Monde* du 3 avril). Les mesures d'expulsion ont été signifiées à M. Iakov Riabov, ambassadeur d'URSS.

La dernière affaire de ce genre remonte à février 1986, lorsque quatre diplomates soviétiques avaient été expulsés après l'arrestation de Bernard Sourisseau, un ancien sous-officier accusé de livrer des informations sur des installations militaires françaises. L'URSS avait riposté en expulsant quatre diplomates français.

Selon une réponse faite à la fin de février par le ministre des affaires étrangères à des sénateurs, l'ambassade d'URSS en France comptait alors soixante-huit personnes à statut diplomatique. La représentation commerciale comptait soixante personnes (dont quatre diplomates) et le consulat général de Marseille dix-neuf membres. Il convient d'ajouter vingt-sept personnes travaillant à l'UNESCO.

(Lire page 3 l'article de DOMINIQUE DHOMBRES.)

Les succès du Front national

L'offensive de M. Le Pen inquiète la majorité

Près de dix mille personnes ont assisté, le jeudi 2 avril, à la soirée du Front national au Zénith à Paris, marquant la fin de la campagne contre le retrait du texte sur le code de nationalité. Ce retour de M. Le Pen inquiète la majorité RPR-UDF, soucieuse du rôle que pourrait jouer le Front national au second tour de l'élection présidentielle. Ce trouble s'est traduit à l'Assemblée nationale par un vote en faveur de M. Arrighi, député du FN.

(Lire nos informations page 8.)

Nouveau succès de la DST
Un Libanais et un Français ont été déférés au parquet après la découverte d'une cache d'armes.
PAGE 10

Jean-Paul II à Santiago
Un manifestant aurait été tué.
PAGE 3

Crise au Portugal
L'opposition regroupée contre le gouvernement de M. Cavaco Silva.
PAGE 4

La compétition pour TF 1
Les arguments de Bouygues et d'Hachette.
PAGE 14

Le sommaire complet se trouve page 32

Le congrès du PS à Lille

Le berceau du socialisme face à la crise

En se réunissant à Lille, le congrès du PS renoue avec les origines ouvrières du mouvement socialiste français. Le Nord-Pas-de-Calais, profondément marqué par l'industrialisation du dix-neuvième siècle, a été le berceau et le bastion de ce socialisme ouvrier. Aujourd'hui, les socialistes de ces deux départements sont touchés de plein fouet par la crise. « *Dans cette région*, remarque M. Bernard Roman, premier secrétaire de la fédération du Nord, *les socialistes ont marqué l'histoire. Notre travail, c'est de marquer l'avenir.* »

LIÉVIN
de notre envoyée spéciale

Le congrès de Lille devrait s'en émouvoir : les socialistes du Pas-de-Calais forment, à l'intérieur même de leur parti, une espèce en voie de disparition. Laconiques quand il le faut, peu bavards le reste du temps, militants mais aussi assistantes sociales, colombophiles ou cyclotouristes, présents sur le terrain de foot et sur celui du PC, ils sont uniques : des socialistes presque trop croyants pour faire de la politique.

Avec 1 500 adhérents, la section de Liévin est la plus importante de la fédération (14 000 à 15 000 adhérents). Aux élections municipales de 1983, la liste socialiste a obtenu 58,37 % des suffrages et celle du PC 23,09 %, soit, au total, plus de 80 % des suffrages. Tout, dans cette ville de 35 000 habitants, il est vrai, penche à gauche. Du beffroi de la mairie, qui s'est hissé le plus haut possible pour faire contrepoids à l'administration des Houillères, au clocher de l'église et aux clubs du troisième âge : Liévin reste attachée à sa tradition ouvrière comme à une religion.

La mine a pourtant fermé depuis douze ans. Un hypermarché s'est niché entre les pattes du puits désaffecté resté planté en pleine ville. Du gazon a été lancé à la conquête d'un terril. Le passé se retire, mais lentement. Sur le marché, des vendeurs ambulants proposent encore des martinets — l'ancêtre de la pédagogie ne vaut que 6,50 F — et des charbonnières pour transporter ces boulets avec lesquels on continue à se chauffer.

Les socialistes, ici, refusent obstinément d'être déçus. C'est pourtant à moins de 10 kilomètres, à Lens, que François Mitterrand est venu en avril 1983 annoncer que l'Etat ne pourrait à la fois « *couvrir le déficit de l'extraction charbonnière* » et financer la reconversion du bassin minier, autrement dit qu'il faudrait choisir, alors qu'en 1981 l'atmosphère était plutôt à la relance de la production.

C'est aussi dans ce département du Pas-de-Calais que la proportionnelle s'est montrée la plus meurtrière, lors des législatives de mars 1986. De onze en 1981, le nombre de députés socialistes a été ramené à six, « *sans une protestation ni un communiqué de presse* ». Procédure unique : les militants ont participé au choix de leurs candidats. Daniel Percheron, sénateur et premier secrétaire (mauroyiste) de la fédération PS, rappelle que le socialisme s'inspire ici de la discipline guesdiste et concilie « *l'héritage de la SFIO et le message d'Epinay* ». Bref, il est à gauche mais à part. Et se dit « *prophétique* ».

Socialistes et communistes se livrent dans ce département un « affrontement historique » depuis plus de soixante ans. Les grévistes CGT n'ont jamais pardonné l'envoi de la troupe en 1948 par le socialiste Jules Moch ; les fils d'immigrés polonais, eux, n'ont jamais pu donner leurs voix au PC. Même au club de boules, communistes et « réformistes » ne se mélangeaient pas. Avec le désengagement des Houillères, le PC a perdu de son influence et depuis une dizaine d'années les socialistes du Pas-de-Calais ont réussi à reconquérir leur part du bassin minier, contrairement aux camarades du Nord. « *Nous avons relevé le défi du PC*, ajoute M. Percheron, *notre problème est que nous devons maintenant assurer seuls la tradition militante.* »

A Liévin, donc, on n'échappe pas au PS. Enfin, « *difficilement* », nuance M. Percheron. De la colonie de vacances aux foyers des anciens, du comité des fêtes au mouvement des « buveurs guéris », les socialistes sont de toutes les initiatives.

CORINE LESNES.

(Lire la suite page 7.)

Affrontement syndical chez les enseignants

« La FEN s'est discréditée »

nous déclare le secrétaire général du SNES

La bataille syndicale s'intensifie au sein de la Fédération de l'éducation nationale, comme l'ont montré les attaques très vives contre cette organisation prononcées au cours du congrès du Syndicat national des enseignements de second degré à Versailles. L'enjeu de cet affrontement est à la fois politique et corporatiste, le SNI (à direction socialiste) et le SNES (où dominent les communistes) se disputant la syndicalisation des enseignants du second degré. Mme Monique Vuaillat, secrétaire général du SNES, explique les positions de son syndicat.

« De la gauche à la droite, on s'accorde sur l'objectif qui consiste à mener 80 % des jeunes au niveau du baccalauréat (contre 37 % actuellement). Est-ce réaliste ?

— On n'y parviendra certainement pas si la dégradation des conditions de travail continue et si on ne cherche pas à remédier à l'échec scolaire. Mais c'est une nécessité sociale impérieuse. Dès la rentrée, il faut obtenir la baisse des effectifs par classe, la stabilisation des professeurs sur leur emploi et la multiplication des cours par petits groupes et des études dirigées. Nous organisons au troisième trimestre trois journées nationales d'action pour attirer l'attention de l'opinion sur ces thèmes.

» A plus long terme, nous sommes pour une évolution progressive. Toute nouveauté devra être expérimentée et évaluée avant d'être généralisée. Il faut absolument en finir avec les réformes d'ensemble « clés en main ». Les cursus et les contenus d'enseignement doivent être diversifiés dès la quatrième, avec l'ouverture d'une option technologique.

» En seconde, il faudrait faire coexister le système actuel des classes indifférenciées avec des secondes organisées autour de dominantes légères (scientifiques, littéraires, technologiques) dont le choix ne serait pas irréversible. Quant à l'enseignement technique, il peut déboucher sur des études supérieures, mais doit aussi continuer d'avoir une finalité professionnelle immédiate.

Propos recueillis par
PHILIPPE BERNARD

(Lire la suite page 12.)

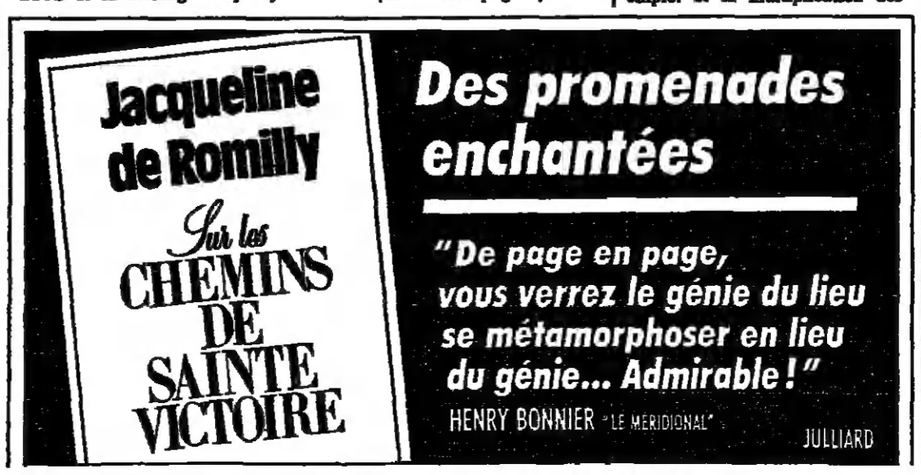

Le Monde SANS VISA

■ Entrée libre à Amsterdam. ■ Provinces en vitrine à Paris. ■ Aéroports, le style français. ■ A Dharmsala, chez le dalaï-lama. ■ Gastronomie : bistrots dernier cru.

Pages 19 à 25

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 215 F CFA ; Danemark, 8 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 65 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

VALEURS DU SOCIALISME

Le Parti socialiste tient congrès les 3, 4 et 5 avril à Lille. A cette occasion, Yves Lebas révèle un certain nombre de dangers qui pourraient naître de la synthèse des « courants ». De son côté, Jean-Luc Mathieu voit comme ciment d'une nouvelle alliance la redécouverte de la fraternité.

Le sens de l'unité

Au congrès de Lille, on évitera de s'interroger sur « là où ça fait mal »... Ce qui ne supprime pas la douleur.

par YVES LEBAS (*)

LE Parti socialiste aborde son prochain congrès de Lille uni. Il a, comme le dit sa langue de bois, fait synthèse. Ses divers courants ont considéré que *« ce qui les rassemblait était plus fort que ce qui les séparait »*, pour justifier que leurs différences n'aient pas à être tranchées par l'ensemble des militants à travers un vote.

On pourrait en rester là, se féliciter de l'absence de conflits. Il est permis cependant de s'interroger sur le sens de cette unité. Non qu'elle soit factice : aborder les prochaines échéances présidentielles divisés – ou d'une manière qui ferait croire à ses divisions – est un risque que peu de socialistes veulent prendre. Mais elle révèle un certain nombre de dangers quant à l'évolution du Parti socialiste.

Le premier, vécu comme tel par bien des militants, est celui de l'ennui. A partir du moment où il y a motion unique, quel est le pouvoir accordé aux membres de ce parti ? Choisir une orientation politique ? C'est fait. Choisir une direction politique ? On coopte.

Une question simple

Mais quand on dépossède durablement les militants de leur pouvoir de choisir, ils n'échappent pas longtemps à une question simple : à quoi servons-nous ? La réponse *« à rien »* n'est pas loin de leurs lèvres. Il en est pourtant une autre, plus probable : servir d'appareil électoral, réseaux d'élus et braves colleurs d'affiches, distributeurs de tracts ou propagandistes de décisions auxquelles il ne leur est demandé que d'adhérer. Y a-t-il beaucoup de candidats déclarés, potentiels ou *in petto*, que ce schéma navre beaucoup ?

Le deuxième danger est celui d'un parti soumis à la prééminence du fait présidentiel. Un présidentiable ne doit-il pas démontrer d'abord sa capacité à rassembler les siens ? Puis, par un positionnement externe, au-delà ? D'où la multiplication, en dehors du parti, d'équipes personnelles – bien sûr compétentes, – de clubs – aux appellations plus imagées qu'engagées, – de réseaux – discrets mais efficaces. Il lui faut être rassembleur mais libre.

L'appartenance à un parti, passage obligé pour gravir les premiers échelons d'une carrière politique, permet un positionnement général sur l'échiquier politique. Encore faut-il que ce parti ne soit pas trop « encombrant ». N'est-il pas le lieu privilégié de la « langue de bois », le berceau du « sectarisme », l'organisateur de la « bureaucratie verticale » et, pis que tout, producteur d'« idéologie » ?

Les idéologies politiques seraient, nous dit-on, mortes. Fort bien. Celles que véhiculent les slogans publicitaires sont, elles, bien vivantes : est-ce un progrès ? Allons plus loin. Si par idéologie on entend l'existence de solutions toutes faites, clés en main, aux problèmes qui nous assaillent, peut-être – il faut l'espérer – est-il bon qu'elles soient mortes. Mais si l'on croit que les sociétés produisent des représentations du monde, il vaudrait mieux, surtout si l'on se veut démocrate et qu'on reconnaît le principe de diversité sociale, œuvrer à leur permanente production. Leur disparition serait synonyme de totalitarisme. Et qu'il soit scientifique, médiatique, politique ou autre ne change rien à l'affaire.

Le refus du débat pourrait signifier, et c'est le troisième danger, une incapacité à rendre compte de l'état de notre société dans sa complexité et sa diversité. Je ne doute pas qu'un thuriféraire zélé me démontre combien la motion de Lille est riche sur ce plan. Pour avoir, autrefois, contribué à répondre à ces *« humeurs masochistes »* dont je fais ici étalage, je lui accorde, *a priori*, qu'il a raison.

Sur le terrain de la revendication

Seulement, dans le PS, non débattues, les meilleures analyses ne prennent pas corps et ne fondent pas une action. D'autant plus que la marginalisation du PC rend la gauche bancale. Les fondements idéologiques du PC sont trop contradictoires avec une conception de la démocratie pluraliste pour que ses difficultés provoquent une peine excessive. Mais si la gauche française a été longtemps bicéphale – contrairement à celle de la plupart des pays industrialisés d'Europe, – n'est-ce pas aussi parce qu'aucun de ces deux partis n'a su, à lui seul, remplir la double fonction d'organisation sociale et de proposition ? La progression électorale du PS au détriment du PC ne s'accompagne pas d'une égale capacité à le remplacer sur le terrain de la revendication sociale.

Sans doute celle-ci change-t-elle et ne s'exprime-t-elle pas de la même manière qu'il y a quinze ans. Mais peut-on laisser sans organisation, sans expression politique, les laissés-pour-compte de la crise, les chômeurs ? Ne plus croire dans le PC ne signifie pas automatiquement se reconnaître dans le PS.

Concilier débat et organisation

Si le PS veut durablement s'établir comme le parti du rassemblement de la gauche, il lui faut, et vite, créer les conditions de cette possible reconnaissance. La volonté prêtée au premier secrétaire, Lionel Jospin, de mettre en place une direction plus représentative et plus efficace, les initiatives liées au conseil de la gauche ou vis-à-vis des « rénovateurs » du PC montrent que la conscience de cette exigence existe. Mais pourquoi alors ôter aux militants la possibilité effective de se prononcer sur ces choix qui engagent l'avenir de leur parti ?

Il ne sera pas simple de concilier débat et organisation. L'un fait souvent obstacle à l'efficacité immédiate. L'autre fait perdre de vue l'utilité de l'imagination et de la capacité de proposition. Raison de plus pour ne pas occulter les enjeux.

En risquant une analogie psychanalytique, on dira qu'il y a dans le congrès de Lille une stratégie de l'évitement. On parle d'autre chose pour éviter de s'interroger sur « là où ça fait mal ». Mais à poursuivre dans cette voie, on ne supprime pas la douleur. On la laisse simplement développer ses effets. Les questions non résolues finissent toujours par resurgir. A Lille ? Peut-être. Plus tard ? Il n'y a pas à désespérer des militants socialistes. Ils sauront bien trouver la voie pour se faire entendre.

(*) Membre sortant du comité directeur du PS.

Le parti de la solidarité

La France a les moyens de créer une société conviviale.

par JEAN-LUC MATHIEU (*)

C'EST en faisant naître, à la base, le front commun d'une majorité de Français sur des fondements clairs que le PS, premier parti de France, indispensable levain, s'il sait être fédérateur mais non hégémonique, peut espérer participer à nouveau, bientôt, à la direction des affaires du pays.

Le ciment dynamique d'une nouvelle alliance pourrait résider dans la redécouverte de la *fraternité*. Cette fraternité – qu'on pourrait aussi appeler la solidarité – pourrait bien constituer une synthèse de la liberté (sans les excès du libéralisme qui livre la liberté au bon vouloir des puissants) et de l'égalité (sans les excès de l'égalitarisme qui sapent les bases de l'effort).

La fraternité est une dangereuse utopie, diront les blasés de tous bords :

– les tenants d'un libéralisme au nom duquel ils édifient ou acceptent des structures dures pour les plus faibles (chômeurs, drogués, jeunes sous-qualifiés, etc.) ;

– les tenants d'une idéologie « scientifique », pour lesquels seules des réformes des structures de production peuvent engendrer une société meilleure (les nationalisations comme panacée !), mais auxquels cette confortable certitude permet de refuser, sans sourciller, de s'engager dans des actions effectives de solidarité.

Et pourtant, la réalisation tangible d'un monde plus fraternel, n'est-ce pas ce à quoi aspirent de très nombreux Français, qui en témoignent souvent par leur engagement dans des associations caritatives, dans des clubs de pensée, dans des associations paroissiales et des cercles religieux, dans des partis politiques, dans des syndicats, et par leur action dans leur travail, dans leur famille, dans leur environnement ?

Si, dans nos sociétés, les grandes idéologies trop globales, trop totales, portées par certaines Eglises, par certains partis, ne font plus suffisamment recette, on note pourtant une forte aspiration, surtout chez les jeunes, à se dépasser, à refuser de vivre dans l'égoïsme et dans la médiocrité. Les signes abondent de domaines où la solidarité peut s'exercer : soutien actif à tout ce que représente le mouvement Solidarnosc, symbolisé par Lech Walesa ; enthousiasme déclenché par le slogan « Touche pas à mon pote » symbolisé par Harlem Désir et SOS-Racisme ; soutien actif aux « restos du cœur », symbolisés par Coluche ; sondage récent de la SOFRES, selon lequel 50 % des Français sont prêts à gagner moins pour résorber le chômage !

Un autre projet de société

Alors, qui osera lancer un vrai défi et proposer comme programme de gouvernement les profondes réformes qui permettraient à un autre projet de société de prendre corps ?

Il faut proposer une réduction du temps de travail, afin de faire place à de nombreux sans-emploi, accompagnée de certaines réductions de revenu (selon des modalités à définir), car la compétitivité de la production nationale ne doit à aucun prix en pâtir, sauf à réduire encore le nombre des emplois.

Il faut proposer de créer de nouveaux emplois, souvent à temps partiel, productifs de biens matériels mais aussi de services qui rendent plus agréable la vie en société. Il y a place pour de multiples emplois qui produisent les « aménités » dont notre société a grand besoin : maîtres, professeurs et animateurs socioculturels dont toute une partie de l'enfance et de l'adolescence a besoin, aides multiples à un nombre croissant de vieillards, formateurs pour la réinsertion de chômeurs de longue durée, etc.

Il faut instaurer un « revenu minimum social garanti » pour chacun, assez élevé pour que nul ne cède au désespoir de l'abandon et du rejet et ne succombe à leurs dramatiques conséquences (délinquance, dépression, drogue, etc.), mais assez modéré pour ne pas décourager la recherche d'emploi, au moins complémentaire.

La France a les moyens de créer une société conviviale et de chasser les différentes formes de désespoir social de son hexagone et de son outre-mer, sans attendre que l'Europe, dont elle est une région, ait progressé dans son unité.

Mais tout cela implique de courageux efforts pour renoncer à des idées que l'idéologie dominante a réussi à faire passer pour saines, en particulier celle de la souhaitable baisse de la pression fiscale, qui n'est qu'une façon de théoriser les injustices et de masquer la défense des intérêts des mieux nantis. C'est avec des ressources publiques que l'on pourra créer de multiples emplois, sources d'aménité, et instaurer un « revenu minimum garanti » sans alourdir les charges du secteur productif, principal créateur d'emplois. Mais cet ambitieux programme engendrera de nombreuses économies (en indemnités de chômage, en dépenses de sécurité sociale), qui en allégeront le coût apparent.

L'élaboration d'un tel programme, simple dans ses principes mais très complexe dans ses modalités, pourrait mobiliser des citoyens de gauche et du centre, à travers de nombreuses organisations. Ainsi pourrait-on essayer de reconstituer une majorité de progrès sur un projet concret de société, et non sur de fallacieux et improbables accords d'appareils.

C'est au PS, seul moteur et pivot possible de cette opération, qu'il revient de proposer au pays, à sa jeunesse, à ses grandes forces sociales, à ses grandes forces morales et religieuses, les modalités d'un travail en commun pour s'associer à lui et faire ainsi renaître l'espoir autour d'un grand parti de la solidarité.

(*) Haut fonctionnaire.

COURRIER DES LECTEURS

L'expérience suédoise

La culture de gouvernement paraît immobiliser le PS et créer un obstacle au développement des idées. Extérieurs au PS, nous pensons au contraire qu'elle lui permet de perdre ses illusions mais qu'il doit se garder d'abdiquer du même coup ses idéaux, comme la pratique gouvernementale des dernières années a pu le conduire à le faire.

Nous souhaitons que le PS soit porteur d'une ambition collective qui témoigne d'une certaine exigence morale et réaffirme, en les actualisant, les valeurs traditionnelles de la gauche : une conception profondément optimiste de l'homme, une vision globale de la liberté, une démarche systématique d'ouverture à toutes les cultures et toutes les contestations.

L'expérience politique menée par Olof Palme a montré que l'on pouvait entreprendre une action pragmatique, proche des aspirations de la société civile, sans pour autant renier ses engagements. Cette expérience peut constituer une référence utile, à l'heure où le PS se cherche un programme.

PHILIPPE BARRETTO
et BRUNO TERTRAIS,
membres du Club Olof-Palme (16, rue des Poissonniers, 92200 Neuilly).

Le drapeau européen

A propos des origines de l'emblème européen (*le Monde* du 27 mars), permettez-moi de préserver la mémoire de mon père, Léon Marchal, secrétaire général du Conseil de l'Europe de 1953 à 1956. C'est en effet en cette qualité qu'il proposa lui-même et fit adopter par le Conseil de l'Europe ce qui est devenu le drapeau européen. Son initiative fut en fait inspirée par une image de l'Apocalypse représentant dans l'azur la Vierge couronnée de douze étoiles. Par ce choix, il voulait donner toute sa valeur à l'union du cercle et du nombre 12, symbole d'unité, de plénitude et de perfection, et se faire l'interprète des plus hautes aspirations européennes.

HENRI MARCHAL
(Paris).

« Soupe universitaire ? »

Le débat sur les grandes écoles dans *le Monde* du 12 mars suscite de ma part la remarque suivante : le directeur de l'ENA dénonce la *« soupe universitaire »*, les *« Rastignac de province »* et ces universités incapables de prendre leur sort en main. Il laisse ainsi vos lecteurs croire à l'existence d'une autonomie universitaire qui rendrait seules responsables de leur destin les universités et il cite en exemple deux d'entre elles. Il convient de rappeler ici, ce n'est que justice pour toutes les autres universités, que Compiègne bénéficie d'un statut dérogatoire et que Dauphine sélectionne en se plaçant en dehors de la loi. Comment parler d'une concurrence possible dans ces conditions ?

MAURICE FLORY,
professeur à la faculté de droit d'Aix-Marseille.

Dans la France de
Louis XIII et de Richelieu,
l'héroïque résistance
du bastion huguenot.

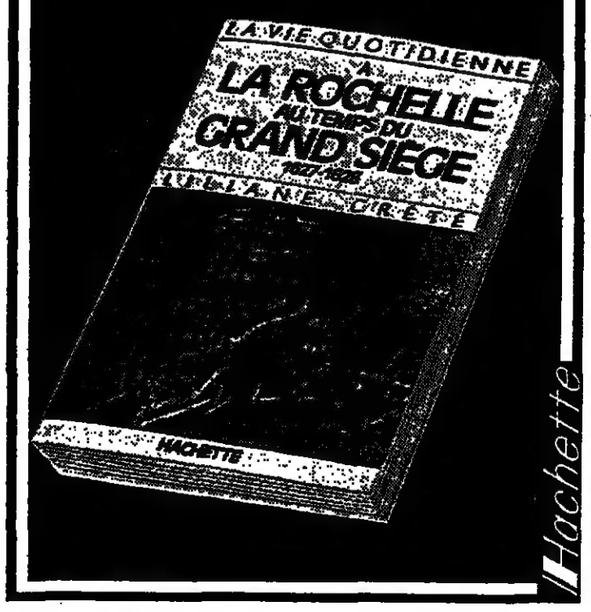

Hachette

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 300 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1986

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 46-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 46-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Etranger

La visite de Jean-Paul II au Chili

Entretiens politiques, rassemblements populaires, manifestations de rue...

Un jeune homme aurait été tué par les forces de l'ordre

La visite de Jean-Paul II à Santiago continue de provoquer un certain nombre de manifestations hostiles au régime. Selon la police chilienne, quarante-deux policiers au total ont été blessés lors de heurts entre forces de l'ordre et manifestants. L'AFP a pour sa part annoncé la mort d'un jeune homme, tué par les policiers alors qu'il participait à l'occupation d'un terrain dans le nord de Santiago. Cette mort n'a cependant pas été confirmée par d'autres sources.

Au stade national de Santiago, un autre affrontement a eu lieu, et la police a eu recours aux canons à eau et aux grenades lacrymogènes pour disperser les manifestants.

SANTIAGO-DU-CHILI
de nos envoyés spéciaux

Deux temps forts étaient attendus vendredi 3 avril à Santiago-du-Chili pour la troisième journée de la visite du pape Jean-Paul II au Chili. D'abord le discours devant le corps diplomatique et les délégués de la Commission économique pour l'Amérique latine des Nations unies (CEPAL), où le problème de la dette devait être abordé. Puis, dans la soirée, le grand rassemblement populaire au parc O'Higgins de la capitale, où Jean-Paul II devait annoncer la béatification de Sœur Thérèse des Andes, première sainte du Chili.

Un million de personnes étaient attendues au parc O'Higgins, et de nouveaux incidents, analogues à ceux qui ont marqué l'arrivée du pape à Santiago, ainsi que la plupart des manifestations publiques depuis trois jours, n'étaient naturellement pas exclus. Un jeune homme aurait déjà été tué, jeudi, par les forces de l'ordre alors qu'il participait à l'occupation d'un terrain.

Malgré tous les efforts des chefs de l'Eglise pour donner un caractère aussi pastoral que possible à la visite de Jean-Paul II, la politique, les inquiétudes sociales et culturelles de nombreux secteurs de la société chilienne, et d'abord de la jeunesse, ne cessent d'apparaître, sous forme de manifestations de rue ou simplement de suppliques émouvantes adressées respectueusement au souverain pontife de la part des porte-parole de la jeunesse ouvrière ou universitaire, comme cela a été le cas jeudi soir au Stade national.

Un entretien de quarante minutes

La journée de jeudi avait commencé pour Jean-Paul II aux accents d'une marche militaire exécutée à la prussienne par la fanfare des cadets, alignés devant la façade coloniale de la Moneda, siège de la présidence de la République. Le général Pinochet attendait le pape pour un entretien privé qui devait, selon le protocole, durer une vingtaine de minutes. Il s'est prolongé pendant plus de quarante minutes. Ce qui a irrité les dirigeants de l'opposition démocratique, qui prépare, de son côté, une rencontre avec Jean-Paul II, en principe vendredi soir. Le Vatican souhaite que les personnalités représentatives des courants d'opposition prennent l'engagement par écrit de condamner toute forme de violence.

Un porte-parole du Vatican a admis ignorer la teneur de l'entretien en tête à tête entre le chef de l'Etat chilien et le pape. « *Ils étaient seuls*, a-t-il dit, *mais, si je pose la question au pape, je sais qu'il me répondra qu'il est prêtre et respecte donc le secret de la confession.* » Il a ajouté : « *Je peux seulement dire que l'entretien a été cordial et surtout familial.* » Le général Pinochet a en effet longuement présenté sa nombreuse famille au Saint-Père, qui l'a bénie. La visite de la Moneda s'est terminée par une prière dans la chapelle du palais et une apparition à un balcon du chef de l'Etat et de Jean-Paul II, à la grande satisfaction des quelques milliers de personnes massées sur la place de la Constitution. On estime à Santiago que le général Pinochet a plutôt marqué là un point important jeudi, alors que le premier contact, mercredi à l'aéroport, avait été particulièrement froid.

Jeudi soir, dans le Stade national de la capitale, la rencontre du pape avec les jeunes a tourné au meeting politique. Le pape n'a pas manifesté d'impatience. « *Ecoutez le Christ*, a-t-il dit, *suivez sa voie et vous ferez un Chili plus juste et plus fraternel.* » Jean-Paul II a répété à plusieurs reprises, avec insistance : « *Jeunes, ne vous laissez pas séduire par la violence. Rejetez l'idole de la richesse, de l'argent facile et du pouvoir conçu comme domination sur les autres.* » C'est un vrai dialogue, heurté mais vivant, qui s'est finalement instauré jeudi soir entre Jean-Paul II et des jeunes particulièrement motivés venus pour dire le fond de leur pensée.

GILLES BAUDIN
et MARCEL NIEDERGANG.

Rencontre ambiguë dans les « poblaciones »

SANTIAGO
de notre envoyé spécial

« *Nous n'aimons pas la violence, mais nous vivons sous une dictature...* » La petite voix aiguë, fragile, vient de tout là-haut, de la tribune officielle, où l'on aperçoit la silhouette immobile de Jean-Paul II. Un rugissement de plaisir monte de la foule énorme, interrompt la déléguée de la poblacion Violeta-Parra, un faubourg populaire qui porte le nom de l'ancienne chanteuse, idole de la gauche chilienne. Des milliers de mouchoirs blancs, des poings levés au-dessus des visages bruns, des groupes de jeunes qui sautent en cadence, des pancartes qui s'agitent : « Assassinats et tortures, voilà la dictature », la rencontre du pape avec les pauvres, avec les habitants des immenses faubourgs qui ceinturent la capitale, les *poblaciones*, prend un tour nettement politique.

Le silence revient. La petite voix faible égrène la litanie des *pobladores* : « *Nous n'y arrivons pas. La vie est trop difficile. Le chômage, les bas salaires. Ils nous coupent l'eau et la lumière. Les enfants sont sous-alimentés. Il n'y a pas d'école, des milliers de professeurs viennent d'être licenciés...* » Nouvelles acclamations en rafales. Un moment d'émotion passe sur la réunion trop préparée, trop minutée, avec un pape qui semble si loin, au-delà des grillages et des cordes qui contiennent les premiers rangs, au-delà du double cordon de carabiniers livides, face aux manifestants, feignant de ne pas voir les banderoles qui les narguent : « *Plus de crimes contre le peuple.* » Les forces de l'ordre ont reçu de strictes consignes de modération, et la foule le sait, le sent. Un officier, dents serrées, grogne : « *C'était prévu, ça devait arriver.* »

Ils sont bien trois cent mille entassés sur la vaste esplanade de l'avenue Amerigo-Vespucci, en bordure de la poblacion de la Bandera, au sud de Santiago. Ils sont venus à pied, marchant depuis des heures, de tout le secteur sud mais aussi de l'ouest, de Pudahuel, de Lo Hermida et aussi de la Victoria. En toile de fond, la cordillère enneigée, superbe, pure dans un ciel bleu sans le moindre nuage. Peu d'enfants, car on redoute des incidents violents. Une foule gaie pourtant, heureuse de voir le pape, d'entendre son message, de voir ses délégués à la tribune, conscients que cette fête est exceptionnelle et sera brève. Une foule sans vraies illusions, pacifique, tranquille, mais traversée de courants, de remous, de bruit et de fureur.

Des échauffourées éclatent soudainement, et c'est la fuite de tout un pan de cette mer humaine, des matraques dans la poussière, des carabiniers qui accourent en renfort. Une voiture de police passe, toutes ses vitres brisées. On emporte les blessés sur des civières.

Juste un moment de colère qui passe comme une onde, presque banale dans ce contexte de violence à la fois exprimée et contenue. Celle qui témoigne pour Violeta Parra, mais aussi pour toutes les autres *poblaciones*, parle des cuisines communautaires, de l'aide de l'Eglise, des curés que « *l'on aime bien* ». Elle réclame carrément, à 2 mètres de Jean-Paul II, « *le retour du Père Dubois, expulsé en France* ».

« Liberté, liberté ! »

Ceux de la Victoria, regroupés dans un coin, exultent. Ils brandissent très haut un portrait d'André Jarlan, le prêtre français compagnon de Pierre Dubois, tué à la Victoria par la police en septembre 1984. Après l'expulsion du Père Dubois, en septembre 1986, la police est entrée dans sa modeste demeure en bois, a déchiré en morceaux la photo d'André Jarlan, tué d'une balle dans la tête à sa table de travail. Les habitants du quartier sont revenus, ont reconstitué la photo, restaure ce qu'ils considèrent comme un sanctuaire, quelqu'un a écrit d'une grosse écriture malhabile, sur le lit d'André : « *Ne touchez à rien.* » Et, dans la pièce principale, des vœux naïfs sur des bouts de carton : « *André, tu es notre lumière* », et aussi « *Père Dubois, la Victoria t'attend.* »

Sous le nez des carabiniers, un portrait d'Allende. Et une bannière du Front Lautaro, marquée d'une étoile rouge, emblème de ce groupuscule armé d'extrême gauche. Des jeunes gens, visages recouverts d'un passe-montagne, insultent les policiers : « *Fils de putes.* » Et, en rafales, le cri qui revient : « *Liberté, liberté.* »

Etrange ambiance. D'un côté, les cris, les pancartes, les militants regroupés par affinités politiques plus que par quartiers, communistes, socialistes, ministes. De l'autre, la fête sage, la liturgie, les jeunes de la garde papale au pied de la tribune. Recueillis, les évêques assis sur des chaises, tournant le dos aux vagues et aux rumeurs politiques, les chants religieux montant plus fort, couvrant les cris. Et puis, soudain, le silence complet, intégral, qui fige militants de gauche et chrétiens sans couleur politique définie dans un même respect... Jean-Paul II parle. « *Je veux, dit-il, m'écarter un peu de mon discours et vous dire que j'ai écouté avec attention, que j'ai été très bouleversé. J'ai vu la douleur et la pauvreté en face du luxe et de l'opulence des autres. Je veux vous dire que l'homme vaut pour ce qu'il est, et non pas pour ce qu'il a...* » Et le pape reprend le texte de son discours écrit et préparé pour affirmer que « *l'Eglise accompagne les efforts des pauvres et leurs légitimes aspirations, car il y a des liens puissants entre évangélisation et promotion humaine, ainsi que le signalait mon vénéré prédécesseur, Paul VI* ». Et il demande aussi aux communautés ecclésiales de base « *d'éviter la tentation de s'identifier avec des partis ou des positions politiques* ».

Jean-Paul II reçoit l'offrande du thé et du pain des habitants de la Bandera. La rencontre avec les pauvres se termine dans la poussière et le soleil. Rencontre ambiguë où chacun espère que l'autre l'aura compris. Les porteurs de pancartes, assurés d'une impunité relative, ont replié une large banderole réclamant « *la liberté pour Almeyda* », le socialiste, ancien ministre d'Allende, relégué dans le Sud après être rentré clandestinement la semaine dernière. Puis ils se sont dispersés. Les carabiniers ont emmené leurs blessés. Plus tard, dans les ruelles de terre de la Bandera, au coins des bicoques en bois, policiers et derniers manifestants se sont encore affrontés, loin de la fête et de l'estrade papale. Bilan : quinze blessés.

M. N.

Devant la conférence épiscopale

« Assurer le respect des droits de l'homme »

C'est un véritable discours-programme que le pape a prononcé, le jeudi 2 avril, devant la conférence épiscopale du Chili (quarante-trois évêques), réunie au séminaire pontifical de Santiago.

Jean-Paul II a estimé qu'il était nécessaire que, « *dans chaque pays, existent des possibilités effectives de prendre une part libre et active à la fixation des fondements juridiques de la communauté politique... Il est également nécessaire que de toutes parts soit assuré le respect des droits de l'homme.* »

A propos du retour à la démocratie, que l'épiscopat chilien appelle de ses vœux, Jean-Paul II a déclaré qu'il fallait « *encourager au Chili la rapide mise en œuvre des mesures qui, correctement réalisées, rendront possible, dans un futur non lointain, la participation pleine et responsable des citoyens aux grandes décisions relatives à la vie de la nation.* »

Il a cependant mis en garde le clergé chilien contre la tentation de la violence et l'a invité « *à ne se confondre en aucune manière avec la communauté politique ni à se lier à un quelconque parti politique* ». Ajoutant toutefois : « *Cela ne veut pas dire que le message de salut confié à l'Eglise ne s'adresse pas à la communauté politique, pour l'illuminer du côté de l'Evangile.* » Il s'agit alors non pas d'une « *ingérence* » de l'Eglise, mais d'« *un service prêté par amour pour le Christ et pour toute la communauté* ».

L'affaire de l'espionnage d'Ariane

L'expulsion de trois diplomates soviétiques aura des conséquences « sur les contacts bilatéraux futurs », *avertit Moscou*

MOSCOU
de notre correspondant

Tass a diffusé, le jeudi 2 avril, tard dans la soirée, la dépêche suivante : « *Le 2 avril, la partie française a annoncé à l'ambassade d'URSS en France sa décision d'expulser trois fonctionnaires soviétiques qui se seraient livrés à des activités incompatibles avec leur statut. (...) L'ambassade a énergiquement protesté. (...) La partie française n'a pas présenté la moindre preuve. (...)* [Elle] *est entièrement responsable des conséquences que cette action peut avoir sur les relations soviéto-françaises, notamment sur les contacts bilatéraux futurs.* »

L'agence a une longue pratique des communiqués destinés à annoncer des expulsions de diplomates soviétiques en poste dans les pays occidentaux. Tous les mots comptent donc. On remarquera, cette fois, qu'il y a un ajout significatif par rapport aux formules habituelles. Il s'agit de la menace qui pèse *sur les « contacts bilatéraux futurs »*, en clair la visite que M. Jacques Chirac devrait effectuer en mai ou juin prochains à Moscou.

Ce voyage, prévu à l'origine pour décembre dernier, a été retardé à plusieurs reprises à la demande du premier ministre français, pris par des impératifs de politique intérieure.

La tradition ici, quand un pays occidental expulse, est de réagir sur le même plan. Moscou annonce alors à son tour des expulsions, qui sont souvent présentées comme des représailles de pure forme dues à un souci de symétrie. Parfois, d'ailleurs, il ne se passe rien. Ce fut le cas en 1983 après que quarante-sept diplomates soviétiques en poste à Paris eurent dû plier bagages. Mais c'est la première fois, à notre connaissance, que la riposte consiste à jeter publiquement un doute sur la visite prochaine d'un chef de gouvernement.

Cela n'exclut pas une réplique « du tac au tac » au même niveau dans les heures ou les jours qui viennent. M. Gorbatchev, on le sait, apprécie cette méthode qu'il a systématiquement appliquée depuis son arrivée au pouvoir il y a deux ans. La partie de poker qu'il avait jouée avec Mme Thatcher en septembre 1985 fut la plus spectaculaire. La « dame de fer » avait expulsé vingt-cinq ressortissants soviétiques après les révélations d'un transfuge de haut niveau. Moscou avait répliqué « du tac au tac », et Londres avait surenchéri en exigeant le départ de six Soviétiques supplémentaires. Cette « valse des expulsions » s'était soldée par un match nul : trente et un partout.

Les deux méthodes ne s'excluent pas. Les Soviétiques peuvent très bien expulser à leur tour trois membres du personnel de l'ambassade de France à Moscou tout en maintenant la pression sur la visite de M. Chirac. Dans ce cas, il est vraisemblable qu'ils choisiront la symétrie : Paris ayant apparemment décidé d'expulser l'attaché de l'air adjoint, le commandant Valeri Konorev, et deux autres « fonctionnaires » non identifiés, la riposte devrait, dans cette hypothèse, se situer au même niveau relativement bas.

Le commandant Konorev « surpris et indigné »

Tass avait opportunément pris les devants en ce qui concerne le commandant Konorev en publiant, dès le 1er avril, une interview de l'intéressé. Celui-ci se déclarait « *surpris et indigné* » par ce qu'il a appelé « *une campagne de calomnie* » déclenchée contre lui dans les médias français. Il niait s'être livré à une activité d'espionnage en France.

Les *Izvestia*, sous la plume de leur correspondant à Paris, ont choisi, jeudi, le ton de l'ironie. Les trois expulsions n'étaient pas encore connues, mais le quotidien les envisageait visiblement. Les médias français utilisent « *les recettes classiques des romans d'espionnage, dans lesquelles les rouges jouent le rôle de méchant* », écrit le quotidien du soir, qui prend à témoin le grand public soviétique de l'absurdité des accusations portées contre les « *espions russes* ».

L'argument a été inlassablement présenté ici à propos de l'affaire Ariane : quel intérêt les services de renseignements soviétiques auraient-ils à percer les secrets du moteur d'une fusée qui n'arrive pas à décoller ? M. Guerassimov, porte-parole du ministère des affaires étrangères, a repris la même idée jeudi au cours d'un briefing de routine. Ces démentis amusés prennent souvent depuis quelques jours un ton désobligeant à l'égard de la technologie française.

Aucun quotidien soviétique n'avait encore, ce vendredi matin, faute de temps, annoncé l'expulsion des trois fonctionnaires de l'ambassade d'Union soviétique à Paris. La visite de M. Chirac à Washington était, en revanche, commentée de manière acerbe, en particulier dans les *Izvestia*. « *Paris se met actuellement à la tête des forces qui, en Europe occidentale, cherchent à lier la question de la liquidation des fusées à moyenne portée à toutes sortes de conditions et de revendications* », estime le quotidien.

Les dirigeants français en général et M. Chirac en particulier sont plus que jamais sur la sellette. L'affaire d'espionnage de Rouen n'est sans doute qu'une péripétie. La position française sur la question des euromissiles est autrement plus lourde de conséquences. On sait parfaitement à Moscou que Paris et Londres sont les principaux obstacles sur la voie de cette « *dénucléarisation* » de l'Europe qui est désormais l'objectif du Kremlin pour les années qui viennent.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Europe

SUISSE : le référendum du 5 avril

Le projet de révision du droit d'asile oppose la gauche à la droite

BERNE
de notre correspondant

De loin la plus passionnelle, la question du droit d'asile figure au centre du référendum du dimanche 5 avril en Suisse, reléguant un peu à l'arrière-plan un autre projet, également controversé, visant à permettre à la population de se prononcer sur les dépenses militaires.

Dans les deux cas, les socialistes et la gauche se retrouvent opposés aux partis bourgeois et à la droite en général. D'abord réticent devant la difficulté de l'entreprise, le PS s'est finalement laissé entraîner par son aile gauche et les organisations humanitaires pour tenter de remettre en cause la révision de la loi sur l'asile, approuvée en juin dernier par le Parlement.

Elaborée sous la pression des milieux xénophobes, cette nouvelle réglementation consacre, en quelque sorte, le durcissement, observé depuis un certains temps déjà, de la politique d'asile du gouvernement fédéral. La multiplication des entraves à l'octroi de l'asile est allée de pair avec la montée en flèche du nombre des requérants, surtout en provenance du tiers-monde.

Alors que pendant la précédente décennie, l'arrivée de réfugiés s'était stabilisée à environ mille deux cents en moyenne par an, la tendance s'est subitement emballée, passant à trois mille vingt en 1980, pour atteindre le chiffre record de neuf mille sept cent trois en 1985. Conséquence d'une interprétation plus restrictive de la loi : le taux des demandes agréées a chuté de 80 % à 10 % en l'espace de huit ans.

Actuellement, la Suisse compte quelque trente mille réfugiés au bénéfice du droit d'asile et vingt et un mille requérants dont le sort reste en suspens, soit au total 0,8 % de la population. Sur huit mille cinq cent quarante étrangers ayant sollicité l'asile en 1986, près de la moitié venaient de Turquie, dont de nombreux Kurdes ; les principaux pays d'origine des autres demandeurs sont l'Iran, Sri-Lanka pour les Tamouls, le Pakistan, le Zaïre, l'Angola, l'Ethiopie, la Yougoslavie et le Chili. Souvent soupçonnés d'être des réfugiés économiques, les nouveaux arrivants sont l'objet d'une suspicion croissante.

Mais le débat actuel a aussi donné lieu à diverses manifestations de solidarité avec les réfugiés.

De vives protestations ses sont élevées contre certains renvois forcés ; des églises ont accueilli des étrangers qui s'étaient vu intimer l'ordre de quitter immédiatement la Suisse ; des particuliers n'ont pas hésité à en cacher pour les soustraire à l'autorité et des élus socialistes à les parrainer ouvertement afin de les protéger.

Tout en se réclamant de la tradition humanitaire de la Suisse, le gouvernement fédéral entend se donner les moyens de mieux contrôler un éventuel afflux de réfugiés. Dans son optique, la nouvelle loi devrait permettre de simplifier et d'accélérer la procédure régissant le droit d'asile, afin d'accueillir *« les personnes réellement menacées et de prévenir les abus »*. Les autorités helvétiques estiment que *« les Etats industrialisés doivent rechercher des solutions durables non pas tant dans l'immigration et l'accueil des réfugiés que dans une intensification de la coopération au développement »*. En un mot, comme le résume un slogan des partisans de la révision : *« Oui à une Suisse terre d'asile, mais que cela se fasse dans l'ordre. »*

Les adversaires du projet gouvernemental voient dans la modification de la loi *« un coup de grâce au droit d'asile »* et dénoncent *« la mise en œuvre d'une impitoyable machine à refouler »*.

Ce raidissement leur rappelle une sombre période de l'histoire helvétique, lorsque les juifs fuyant l'Allemagne nazie étaient refoulés au-delà des frontières pendant la dernière guerre.

Quatre points sont particulièrement contestés : les pouvoirs exceptionnels donnés au Conseil fédéral, même en temps de paix, pour limiter l'octroi du droit d'asile en cas d'afflux extraordinaire de réfugiés ; l'obligation faite aux requérants de passer par des postes frontières déterminés ; la possibilité accordée aux autorités fédérales de statuer uniquement sur la base du dossier établi par les services cantonaux, sans procéder à une seconde audition des requérants ; l'introduction d'une détention préventive jusqu'au refoulement des personnes dont la demande d'asile a été rejetée.

Une fois de plus, la campagne aura fait apparaître un net clivage entre les tenants d'une Suisse un peu plus ouverte et les partisans du traditionnel réflexe conservateur et du repli sur soi.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

RFA : élections régionales en Hesse

Une première épreuve pour le nouveau gouvernement de Bonn

BONN
de notre correspondant

Ouvert en fanfare par les élections législatives du 25 février dernier, le calendrier électoral ouest-allemand est particulièrement chargé cette année, puisque avant la fin 1987 cinq élections doivent avoir lieu dans les Länder. L'enjeu est important pour le gouvernement de M. Kohl. S'il perdait la majorité au Bundesrat, la Chambre basse, constituée par les représentants des gouvernements des Länder, il verrait sa capacité de manœuvre grandement diminuée. Mais le principal intérêt de ces élections réside dans le comportement d'un électorat qui devra, par son vote, indiquer s'il désire voir les sociaux-démocrates continuer à gouverner avec les Verts.

La première de ces consultations a lieu le dimanche 5 avril en Hesse, où l'électorat aura, pour la première fois en RFA, à se prononcer sur la reconduction d'une coalition gouvernementale entre les sociaux-démocrates et les Verts, qui, si elle n'a jamais été aisée, a du moins eu le mérite d'exister et de fonctionner pendant douze mois. Les Verts locaux ont peu à peu évolué en direction d'une politique de compromis, qui les a conduits à accepter en décembre 1985 de prendre part au gouvernement avec un ministre de l'environnement, M. Joshka Fischer, et deux secrétaires d'Etat, à l'environnement et à la condition féminine.

La rupture de la coalition en février dernier, en raison d'un désaccord sur la politique à suivre en matière d'énergie nucléaire, a confirmé, si besoin en était, que rien n'est jamais joué d'avance pour le SPD avec ses turbulents partenaires. Pourtant M. Fischer a su faire preuve dans son domaine d'un bon sens qui a parfois étonné, et qui l'a plus d'une fois amené à être confronté à de graves contestations au sein de son propre parti. Ainsi, dans ses rapports avec l'industrie chimique, notamment le groupe Hoechst, tout-puissant dans la région de Francfort et qui avait menacé avant sa prise de fonction d'aller investir ailleurs si celle-ci devait être confirmée.

Ces menaces ne sont plus guère de mise, sinon du côté des chrétiens-démocrates, auxquels la rupture de la coalition a fourni un argument solide pour dénoncer l'incertitude que représenterait pour le Land la poursuite d'un tel gouvernement. Nommé ministre fédéral de l'environnement en juin 1986 après la catastrophe de Tchernobyl, l'ancien maire de Francfort, M. Walter Wallmann, met en jeu sa carrière personnelle. Un échec compromettrait en effet une ascension commencée l'an passé avec sa nomination au ministère de l'environnement des conditions apparemment favorables, ni les chrétiens-démocrates ni leurs alliés libéraux n'ont pourtant réussi à faire la différence, et les sondages publiés à la fin de la campagne laissaient entrevoir un léger avantage pour leurs adversaires.

L'ombre d'Holger Börner

Il est vrai que la Hesse est depuis quarante ans un bastion du Parti social-démocrate, qui jusqu'en 1982, avait toujours pu y défendre, avant l'irruption des Verts sur la scène politique parlementaire, sa majorité absolue. Mais les chrétiens-démocrates se heurtent surout à l'ombre du ministre-président sortant, M. Holger Börner, qui a su donner à l'expérience d'une coalition « rouge-verte », au cours de ces quatre années écoulées, une crédibilité à laquelle personne ne s'attendait au départ.

Personne ne pouvait soupçonner ce représentant de l'aile traditionnelle de la social-démocratie ouest-allemande, lui-même issu d'un milieu ouvrier anti-fasciste, de sympathie innée pour les nouveaux venus. N'ayant pas d'autre solution, il s'est lancé dans l'aventure avec une patience à toute épreuve, que ni le scepticisme de ses plus proches amis ni surtout, dans les premières années, la susceptibilité à fleur de peau des Verts n'a jamais réussi à décourager.

Vaincu en définitive par son état de santé, qui l'a conduit à saisir la dernière crise pour passer le relais, M. Börner lègue à son successeur, M. Krollmann, un parti qui, s'il reste profondément divisé sur l'ampleur des concessions à faire aux Verts, notamment en matière d'énergie nucléaire, n'en a pas moins pris son parti des choses, comme s'il n'y avait pas eu rupture de la coalition.

La Hesse, il est vrai, n'a pas à se plaindre de son sort. L'économie marche bien. Avec, en son centre, Francfort, qui attire les investisseurs étrangers, elle se place dans le peloton de tête des Länder en ce qui concerne la croissance, l'emploi, la modernisation de son industrie. Cela émousse quelque peu les arguments de M. Wallmann, qui doit compter pour sa part avec le mécontentement des agriculteurs à l'égard de la politique de Bruxelles et de Bonn, ainsi que sur l'impopularité à gauche de la diminution des taux d'imposition maximum prévue par le projet de réforme fiscale de la coalition.

HENRI DE BRESSON.

Retour d'Union soviétique

Mme Thatcher a été ovationnée aux Communes par les députés conservateurs

LONDRES
de notre correspondant

Rentrée d'Union soviétique la nuit précédente, Mme Thatcher est venue jeudi 2 avril rendre compte de son voyage devant la Chambre des communes où elle a reçu une véritable ovation de la part des députés conservateurs. Les Tories sont ravis, car l'importance donnée à cette visite par les Soviétiques comble leurs espoirs. Ils sont convaincus que la stature internationale de Mme Thatcher – un très appréciable atout électoral en Grande-Bretagne – est sortie grandie de ce voyage.

Unanimes, ils ont chaleureusement applaudi M. Francis Pym, chef de file de la tendance minoritaire des conservateurs modérés, d'ordinaire l'un des plus sévères censeurs de l'action du premier ministre, et qui n'a pas hésité à affirmer que Mme Thatcher venait de rendre *« un grand service à la cause de la paix »*.

« Ne sous-estimez pas les divergences »

La presse britannique qui, pourtant, dans son ensemble, est *a priori* favorable au gouvernement, est moins enthousiaste. Même le *Times*, de plus en plus pro-Thatcher actuellement, fait observer que *« les résultats concrets sont modestes »*. On note encore que Mme Thahcher, dont l'antisoviétisme n'avait pas grand-chose à envier à celui du président Reagan, a parlé de la *« sincérité »* de M. Gorbatchev, et a admis que des changements réels et encourageants se produisaient en Union soviétique.

En remarquant que *« M. Gorbatchev n'accorde pas neuf heures d'entretiens à n'importe quel visiteur »*, le *Guardian* écrit que le dirigeant du Kremlin et le premier ministre britannique ont *« certainement mieux employé leur temps »* qu'ils n'auraient pu le faire avec le président Reagan... parce que ce dernier *« ne comprend ni les subtilités du régime soviétique ni celles du débat sur les armes nucléaires telles qu'elles sont conçues du côté soviétique »*. Or, pour le *Guardian*, il est important que *« quelqu'un à l'Ouest s'y emploie »*. L'*« Indépendent »* ajoute qu'il sera *« utile »* que la Maison Blanche entende les réflexions de Mme Thatcher, d'autant que celle-ci jouit du *« respect »* de M. Reagan. A ce sujet le premier ministre a déclaré jeudi qu'elle avait *« déjà »* transmis à Washington un premier rapport sur ses entretiens à Moscou : selon le Foreign office d'autres messages ont été adressés à M. Mitterrand et au chancelier Kohl.

A la Chambre des communes, Mme Thatcher a redit qu'elle avait *« l'espoir que l'on pourrait parvenir à un accord satisfaisant sur les forces nucléaires intermédiaires avant la fin de l'année »*. Mais, juste avant, elle avait déclaré : *« Ne sous-estimez pas les divergences qui demeurent dans ce domaine »*.

FRANCIS CORNU.

URSS : selon le « New York Times »

Une vidéo-cassette visant à nuire à Mme Gorbatchev circulerait à Moscou

Sur le petit écran, les images montrent Mme Raïssa Gorbatchev faisant des emplettes et payant avec une carte de l'American Express. Les plans s'attardent sur les bijoux et les toilettes de la première dame soviétique. Il ne pourrait s'agir que d'un portrait banal de l'épouse d'un chef d'Etat comme les télévisions en diffusent partout. Mais celui-ci tracasse les proches de M. Gorbatchev.

Car il ne s'agit pas d'une commande de la télévision soviétique, mais d'une vidéo-cassete qui circulerait à Moscou sous le manteau depuis quelques semaines déjà. La journaliste du *New York Times* n'a pas pu voir lui-même la cassette.

Selon ceux qui l'ont visionnée, certains plans auraient été pris par une caméra cachée ; ils suggèrent même que cette compilation pourrait être le fait de services secrets étrangers, mais n'écartent pas l'hypothèse d'un montage du KGB. Un coup monté pour affaiblir l'autorité du leader soviétique ? Cet épisode rappelle, en effet, l'affaire de corruption du Cirque de Moscou, qui avait éclaboussé, en 1980, Leonid Brejnev et qui, selon l'idée la plus répandue en Union soviétique même, aurait été exploitée par le KGB.

Les adversaires de M. Gorbatchev auraient voulu s'attaquer indirectement au numéro un soviétique qu'ils n'auraient pas mieux fait : s'en prendre au maillon le plus faible et surtout le plus contesté du nouveau « look » du Kremlin, Raïssa.

Mme Gorbatchev est sortie de l'ombre plus que le veut la tradition en URSS. Son style jugé trop occidental, sa garde-robe, le rôle qu'elle entend jouer dans certains domaines (notamment les arts, la mode, la littérature), dérangent et cadrent mal avec l'image que les Moscovites se font de la femme soviétique en général et de l'épouse d'un homme politique en particulier.

Le *New York Times* rapporte ainsi les propos d'un proche de M. Gorbatchev : *« Indubitablement, elle est devenue un problème, mais revenir en arrière serait une erreur. »*

Le Kremlin n'a rien promis aux organisations juives ni à Israël

Moscou. – Une *« modeste délégation »* d'experts consulaires soviétiques projette de se rendre en Israël, mais un échange de délégations entre l'Union soviétique et l'Etat hébreu est exclu, a annoncé le jeudi 2 avril un porte-parole soviétique.

« Il n'est pas prévu de recevoir de délégation israélienne » à Moscou, a déclaré au cours d'une conférence de presse le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, démentant ainsi des informations émanant de responsables israéliens.

Lors des contacts israélo-soviétiques de l'été dernier à Helsinki, a-t-il poursuivi, *« Israël avait souhaité une réciprocité »* de visites et *« posé d'autres conditions »*. L'Union soviétique n'avait pas accepté cette réciprocité car il n'y a pas de biens israéliens en URSS. *« Cette position n'a pas changé, et lors des contacts qui ont suivi, l'Union soviétique n'a pas changé de position. »*

La délégation soviétique qui doit inspecter les biens russes, essentiellement ecclésiastiques, en Israël *« n'a pas encore ses billets »*, a ajouté M. Guerassimov.

Par ailleurs, le porte-parole a affirmé que *« rien de concret »* n'avait été décidé en matière d'émigration juive lors de la visite à Moscou, la semaine dernière, de deux dirigeants juifs américains, MM. Morris Abram et Edgar Bronfman. Ceux-ci, a-t-il dit, ont été reçus par les ministres du commerce et de la culture, mais pas par le chef de la diplomatie soviétique, M. Edouard Chevardnadze. Les Soviétiques *« n'ont fait qu'écouter leurs requêtes »*, a ajouté M. Guerassimov. (Selon les émissaires des organisations juives, les Soviétiques auraient promis onze mille visas d'émigration pour cette année.)

Le porte-parole a également démenti qu'un message du ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, ait été transmis aux autorités soviétiques à cette occasion. – *(AFP.)*

GRÈCE

Hostile à la loi sur la gestion de ses biens

L'Eglise menace de demander son rattachement au patriarcat de Constantinople

ATHÈNES
de notre correspondant

Le Parlement grec a finalement adopté, jeudi soir 2 avril, le projet de loi sur le patrimoine de l'Eglise et la gestion des finances paroissiales et épiscopales *(le Monde* du 20 mars). Les députés conservateurs de la Nouvelle démocratie ont quitté l'Assemblée avant le vote. La hiérarchie orthodoxe déclare cependant qu'elle estime cette loi inacceptable et annonce son intention d'attaquer ses dispositions devant le Conseil d'Etat. Elle répète aussi qu'elle se refusera désormais à toute discussion avec le gouvernement aussi longtemps que le ministre de l'éducation nationale et des cultes occupera son poste.

Les quelques amendements mineurs que celui-ci a apportés aux dispositions initiales de son projet n'ont pas réussi à infléchir le synode, qui s'oppose surtout au principe de l'élection de laïcs au conseil ecclésiastique et métropolitain ainsi qu'à la participation de l'Etat à la gestion de l'organisme financier chargé du patrimoine de l'Eglise (ODFEP).

Les évêques considèrent que l'Etat viole ainsi le droit canon et l'indépendance de l'Eglise. C'est pour cette raison qu'ils brandissent la menace de demander le rattachement de l'Eglise de Grèce au patriarcat de Constantinople, ce qui pourrait créer une situation inextricable. En effet, l'autonomie administrative de l'Eglise de Grèce a été déclarée dès la création de l'Etat indépendant après la révolution contre l'empire ottoman et cela pour des raisons politiques évidentes. L'Eglise a cependant gardé son union spirituelle et doctrinale avec l'autorité suprême de l'orthodoxie.

Ces principes ont toujours été affirmés dans toutes les constitutions grecques, y compris celle actuellement en vigueur. Vouloir revenir au statut antérieur pose donc d'abord un problème constitutionnel grave. Cela ouvre aussi la perspective de sérieuses complications internationales, si l'on tient compte du simple fait que le patriarcat de Constantinople est toujours et obligatoirement de nationalité turque...

THÉODORE MARANGOS.

PORTUGAL : le vote de la motion de censure

L'opposition se regroupe contre le cabinet de M. Cavaco Silva

LISBONNE
de notre correspondant

Tout l'indiquait : sauf retournement de dernière heure, le gouvernement de M. Cavaco Silva devait être renversé vendredi 3 avril. A l'issue de la première journée de débats au Parlement, socialistes et communistes ont clairement manifesté, en effet, leur intention de voter la motion de censure déposée par le Parti rénovateur démocratique. Chargé d'expliquer la position du PRD, M. Martinho a donné trois raisons qui, à son avis, justifient la censure. Le gouvernement aurait tout au long de son existence méprisé le Parlement. Contrôlant les moyens d'information, il aurait, en outre, manipulé l'opinion publique. Enfin, il n'aurait pas su tirer entièrement profit de la bonne conjoncture économique internationale.

Formé par un groupe d'amis du général Eanes, le PRD s'est, pour la première fois, présenté à l'électorat lors des législatives d'octobre 1985. Bénéficiant du mécontentement qui régnait dans les secteurs de gauche du PS, très critiques à l'égard du gouvernement de coalition PS-PSD, il a obtenu alors 18 % des suffrages : un score qui a surpris ses fondateur même les plus optimistes. Avec quarante-cinq députés, le PRD s'est assuré un rôle d'arbitre au Parlement. Aussi a-t-il contribué de façon décisive à faire approuver le programme du gouvernement de M. Cavaco Silva, minoritaire à la Chambre, ainsi qu'une motion de confiance déposée par le premier ministre l'été dernier.

Cette bienveillance à l'égard d'un exécutif assez conservateur a provoqué à la base du PRD des remous considérables. Elle a permis d'autre part au PS de s'affirmer comme étant la seule force d'opposition non communiste. En septembre 1986, le général Eanes prenait officiellement la direction du parti. Malgré le prestige de l'ancien président de la République, le PRD a poursuivi pourtant sa courbe descendante. Selon des sondages récents, il ne dépasserait pas, en cas d'élections législatives, les 10 % des voix.

Réviser sa stratégie dans le but de reconquérir les électeurs déçus a été la préoccupation essentielle des dirigeants du PRD. Le dépôt de la motion de censure correspond à cet objectif.

Ce virage a pris les socialistes complètement au dépourvu : *« Il s'agit d'une attitude irresponsable et inopportune »*, a même déclaré le secrétaire général du PS, M. Vitor Constancio. Pour les socialistes en effet, le choix n'était pas facile. S'abstenir ou voter contre la motion représenterait un soutien au gouvernement, c'est-à-dire l'inversion de la stratégie suivie par le parti depuis un an et demi. Voter pour signifierait un alignement sur les positions du RPD et provoquerait inévitablement la chute du gouvernement.

L'irritation de M. Soarès

Or toutes les blessures ne sont pas encore cicatrisées au PS. L'actuel leader a du mal à s'imposer et à faire oublier le charisme de son prédécesseur, M. Mario Soarès. Aussi les dirigeants du parti réagissent-ils avec beaucoup de réserves face à une éventuelle prise du pouvoir qu'ils jugent prématurée. L'hypothèse d'élections anticipées ne leur plaît pas non plus. Certes, le parti progresserait, mais le risque existe que, grâce à la popularité indiscutée dont jouit M. Cavaco Silva, le PSD approche la majorité absolue. Sous la pression des représentants des fédérations, l'état-major du PS n'en a pas moins finalement décidé de voter pour la motion.

Pour le reste, les socialistes attendent le retour, dimanche prochain, du président de la République, actuellement en visite officielle au Brésil. Interrogé par les journalistes qui l'accompagnent, M. Soares n'a pas caché son irritation face à une crise qu'il ne souhaitait guère. Pour se faire élire l'année dernière, il avait regroupé autour de lui toute la gauche portugaise. Installé à Belem, il s'est déclaré *« le président de tous les Portugais »*. Ses relations avec le premier ministre, qui avait pourtant soutenu son principal adversaire aux présidentielles, ont toujours été excellentes. *« Une cohabitation parfaitement réussie »*, disait-on.

Communistes et rénovateurs ont, quant à eux, défini leurs positions. Par la voix de M. Alvaro Cunhal, le PCP s'est déclaré prêt à appuyer un gouvernement minoritaire PS ou un gouvernement de coalition PS-PRD. Cette dernière formule est également souhaitée par les rénovateurs eux-mêmes. Selon le général Eanes, le PRD pourrait également soutenir un cabinet exclusivement socialiste dirigé par M. Constancio. Il a pourtant ajouté que, en cas de refus du PS, le PRD serait prêt à avancer tout seul.

JOSÉ REBELO.

Proche-Orient

La Journée de la terre chez les arabes israéliens

La kermesse d'Umm-el-Fahm

UMM-EL-FAHM
de notre envoyé spécial

C'est une petite ville austère, accrochée à sa colline, en marge des grands chemins. Son nom, qui lui va bien, évoque l'âpre labeur ancestral : Umm-el-Fahm ou la « mère du charbon de bois ». Avec ses vingt-cinq mille habitants, ce vieux bourg, grandi trop vite, est aujourd'hui la deuxième localité arabe d'Israël, après Nazareth.

En cet après-midi radieux, il flotte, au pied des longs minarets, comme un air de kermesse. A Umm-el-Fahm, comme dans tous les villages arabes de la région du Triangle et de la Galilée voisine, on commémore la Journée de la terre, en souvenir des six manifestants tués par la police le 30 mars 1976, lors d'une campagne de protestation contre la réquisition de plusieurs centaines d'hectares au profit d'exploitations agricoles juives. Cet événement annuel permet au Parti communiste israélien, le Rakah, maître des lieux et des cérémonies, de montrer sa force.

Sous son patronage, quelque trois mille personnes, dont une bonne moitié de femmes et d'enfants, défileront, deux heures durant, dans les ruelles abruptes. Pour l'étranger, plus habitué aux violences de la rue — d'ailleurs vite réprimées — de Cisjordanie et de Gaza, c'est une rare occasion de côtoyer, dans ce pays, une foule arabe militante, avec son ardeur tranquille, ses mots d'ordre et son rituel. La marche s'achèvera sur les gradins d'un forum en plein air, face à la tribune où siègent les notables communistes autour de M. Tawfik Toubi, éternel député et vieux chef du séréil, toujours vaillant.

La plupart des slogans portent l'estampille du parti : *« Fraternité entre juifs et Arabes ! »*, *« Nous voulons l'égalité des droits ! »*, *« Contre le Likoud et les travailistes, même combat ! »*. D'autres sont d'appellation moins contrôlée : *« Pas de substitut à l'OLP ! »*, *« Palestine arabe ! »*. Le Rakah sait tenir ses troupes. En queue de cortège, pourtant, quelques dizaines de jeunes gens crient leur nationalisme avec une ferveur plus intense. Le visage masqué d'un keffieh, l'un d'eux met le feu à l'étoile de David tandis qu'un autre brandit un drapeau palestinien. L'incident sera vite clos. Mais l'hélicoptère de la police, qui tourne sans cesse au-dessus d'Umm-el-Fahm, semble soudain plus vigilant.

Le grand absent de la fête, c'est le rabbin Meir Kahane. *« Je viendrai voir si les couleurs de l'Etat juif flottent au fronton de la mairie »*, avait-il prévenu avec son arrogance coutumière. Dissuadé par la police, le député raciste a déclaré forfait. Meir Kahane a une prédilection pour Umm-el-Fahm. En 1984, il avait vainement tenté, avec ses fiers-à-bras, d'entrer dans la ville pour y inciter les habitants à choisir l'exil. Cette année, l'évocation du rabbin déclenche surtout quelques rires moqueurs.

Le lien avec la terre

Journée-symbole, le 30 mars célèbre d'abord la terre et le lien quasi mystique qui l'unit à son détenteur. Environ 750 000 Arabes vivent en Israël (y compris les résidents de Jérusalem-Est, en grande majorité non-citoyens), soit 18 % de la population. Mais les terres arabes, estime-t-on généralement, représentent une superficie cinq fois moindre qu'avant la création de l'Etat juif. Souvenir douloureux de l'expropriation des réfugiés de 1948, devenus des *« absents »* au regard de la loi. En août dernier, grâce à l'obstination de M. Ezer Weizman, ministre sans portefeuille, en charge du dossier, le gouvernement fit un petit geste envers les Arabes de Galilée. Il restitua à ses anciens propriétaires 1 200 hectares transformés en zone d'entraînement militaire... à l'époque du mandat britannique.

A Umm-el-Fahm, ville surpeuplée, le manque de lopins cultivables — et aussi de terrains à bâtir — se fait durement sentir. Ses habitants en possèdent sept fois moins qu'en 1948. Selon le maire, M. Hashem Mahamid, au moins cinq mille de ses administrés travaillent à l'extérieur, à Tel-Aviv, Haïfa ou plus loin encore. Certains ne reviennent qu'une fois la semaine. En fin d'après-midi, les bus qui desservent Umm-el-Fahm grimpent jusqu'à l'entrée du bourg, où ils laissent leurs passagers avant de replonger vers la plaine. Plus de deux cents jeunes fréquentent une université, dont la moitié en Europe de l'Est grâce aux bourses d'études obtenues par le Parti communiste. Obeid, un dentiste rencontré dans la foule, raconte qu'il a étudié sept ans à Sofia.

Umm-el-Fahm est un centre du radicalisme arabe en Israël. Quelques groupuscules échappent à l'emprise du Rakah, comme Les fils de la terre, proches de la gauche de l'OLP. La terre, toujours elle. Les islamistes affirment aussi leur présence. La Journée de la terre appartient désormais à la mémoire palestinienne, en Israël et ailleurs. A Sakhnin, gros village de Galilée, un monument de pierre honore les *« six martyrs »*. On célèbre l'événement dans les territoires occupés et en diaspora. Cette année, il n'y eut aucun incident grave. L'administration militaire avait, il est vrai, pris les devants en ordonnant la fermeture de plusieurs universités en Cisjordanie. Beaucoup d'Arabes israéliens, eux, ont une idée en tête : faire du 30 mars une *« fête nationale »*.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Face au durcissement de l'administration pénitentiaire

Les détenus palestiniens poursuivent leur grève de la faim

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Chaque matin, depuis quelques jours, une petite foule arabe occupe pacifiquement le jardin de l'immeuble où siège, à Jérusalem-Est, le Comité international de la Croix-Rouge. Ce *sit in* rassemble des familles venues de Cisjordanie témoigner leur solidarité aux « prisonniers de sécurité » palestiniens. La grève de la faim, que ceux-ci observent dans les prisons israéliennes, est entrée jeudi 2 avril dans sa deuxième semaine.

Quatre mille cent « prisonniers de sécurité » sont actuellement incarcérés en Israël et dans les territoires occupés. Le mouvement de grève concernerait entre mille cinq cents et deux mille détenus. Il ne touche pas Gaza et a été suspendu dans deux des cinq prisons où il avait pris naissance. Cette grève, pour partielle qu'elle soit, semble la plus dure depuis celle organisée en décembre 1985. Comme ce fut le cas à l'époque, les prisonniers réclament une amélioration générale de leurs conditions de détention. Ils souhaitent être traités comme les détenus de droit commun, dont le sort est plus enviable.

Selon leurs avocats, les grévistes demandent notamment la réduction du nombre de détenus par cellule, des visites familiales plus fréquentes, l'accès aux livres et aux journaux. De l'aveu des autorités, les prisons sont surpeuplées ou dépourvues des commodités de base. Exemple : la majorité des détenus en Cisjordanie sont obligés de prendre leurs repas sur le sol, faute de tables. Sur ce point précis, une amélioration est en cours.

Cette grève de la faim répond à un net durcissement de la politique pénitentiaire israélienne qui date de la nomination il y a quatre mois d'un nouveau commissaire aux prisons, M. David Maimon. Son prédécesseur, M. Rafi Suissa, avait « libéralisé » l'univers carcéral, interprétant la loi avec une ouverture d'esprit admise de tous. Général de réserve et ancien gouverneur militaire de Gaza, M. Maimon, qui passe pour un homme à poigne, a fait machine arrière. Il a retiré aux prisonniers journaux, radios et liberté de mouvement entre les cellules. Il refuse de rencontrer les représentants de grévistes, dont le mouvement, dit-il, est *« purement idéologique »*.

Reste à savoir quelle est la véritable politique pénitentiaire du gouvernement. M. Bar-Lev, ministre de la police, avait soutenu l'expérience libérale de M. Suissa. Mais il rejette aujourd'hui les doléances des grévistes. Privés de certains droits acquis, les détenus palestiniens ont le sentiment que la situation des prisons a reculé de vingt ans.

J.-P. L.

LIBAN

Nouvel appel des otages américains enlevés par le DILP

Beyrouth. — Le Djihad islamique pour la libération de la Palestine (DILP) a renforcé jeudi 2 avril sa pression pour procéder à un échange des quatre otages qu'il détient en affirmant, par la bouche de l'un deux, que le professeur américain Alann Steen n'a que quelques heures à vivre.

Dans une cassette-vidéo parvenue au quotidien indépendant *An Nahar*, dix jours après le communiqué des ravisseurs annonçant que M. Steen risquait de mourir à l'expiration de cette période, son camarade de captivité, l'enseignant américain Jesse Turner, a affirmé : *« Nous avons l'impression qu'il aura cessé de vivre dans quelques heures. Son état empire à mesure que le temps passe malgré le traitement et les soins qui lui sont prodigués par le DILP. »*

Dans l'enregistrement de mauvaise qualité, difficilement audible, M. Turner, barbu et portant ses lunettes, vêtu d'un polo lie-de-vin à col bleu marine, lit pendant trois minutes, sans lever les yeux une seule fois, un texte demandant *« à tous ceux qui sont concernés, en Amérique, en Israël et partout ailleurs, de faire pression, aussi rapidement que possible, sur l'administration américaine et le gouvernement israélien »*, afin qu'ils répondent aux demandes du DILP.

L'organisation clandestine avait proposé le 31 janvier, une semaine après leur rapt, d'échanger ses quatre otages — les Américains : Steen, Turner et Robert Polhill, et l'Indien Mithileshwar Singh — contre quatre cents détenus dans les prisons israéliennes. — *(AFP.)*

LA REVUE DU MINITEL
COMMENT PRÉPARER VOS VACANCES
CE MOIS-CI

● **La participation du FPLP au Conseil national palestinien toujours incertaine.** — Le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) n'a toujours pas décidé s'il allait participer à la réunion du Conseil national palestinien (CNP, Parlement en exil), qui se tiendra le 20 avril à Alger, a déclaré, jeudi 2 avril, dans la capitale algérienne le secrétaire de ce mouvement, M. George Habache. La participation du FPLP dépend de *« l'abrogation publique et officielle de l'accord* [jordano-palestinien] *d'Amman, et de la fermeture de toutes les portes* [aux accords de] *Camp David en rompant les relations avec le régime* [du président égyptien] *Hosni Moubarak »*, a souligné M. Habache. — *(AFP.)*

TBWA

POUR UN INDUSTRIEL, PARLER AVEC UN ARBRE PEUT VITE DEVENIR PRODUCTIF.

Dans l'arbre BULL, il y a de nombreuses branches. Il y a une branche industrie. Et elle pousse, elle pousse tout près de vous, pour dialoguer avec vous. Oui, le secret de la réussite de BULL, c'est le dialogue. Un dialogue privilégié pour vous aider à résoudre vos problèmes d'industriel : maîtrise des flux, des coûts, des délais, de la qualité... Avec vous, nous avons appris à bien connaître tout ce qui participe à votre compétitivité, et nous vous invitons à découvrir le fruit de nos travaux : gestion de production et gestion industrielle, gestion de la maintenance, ordonnancement, conception et fabrication assistées par ordinateur, supervision de processus... Les solutions industrielles de BULL, venez les voir au Sicob, grandeur nature et temps réel.

BULL ET SES CLIENTS, UNE ÉQUIPE POUR GAGNER.

Bull

Afrique

TCHAD

La France pourrait aider l'armée de N'Djamena au nord du 16e parallèle *affirme M. Giraud*

La France pourrait-elle intervenir au nord du 16e parallèle, « frontière artificielle » qu'elle s'était imposée avec le territoire où opérait l'armée libyenne avant ses revers militaires ? Interrogé à ce sujet sur RTL, le ministre des affaires étrangères, M. Raimond, a refusé de répondre clairement ce vendredi 3 avril. Il a toutefois déclaré que, *« si une situation nouvelle se développe, notre aide au Tchad, dans la mesure où le gouvernement tchadien nous demande notre aide, sera adaptée »*.

Le ministre de la défense, M. Giraud, a, pour sa part, indiqué jeudi que la Libye continue de bombarder la base militaire de Ouadi-Doum, dans le nord-est du Tchad. Cette place avait été prise dimanche dernier aux Libyens par les forces gouvernementales de N'Djamena. M. Giraud, qui s'exprimait sur RTL, a précisé que les bombardements *« se sont même intensifiés »*. Des Tupolev-22 ont de nouveau bombardé Ouadi-Doum mercredi en fin de matinée. *« Jusqu'ici, nous avions assuré la protection au sud du 16e parallèle*, a-t-il ajouté. Mais *la situation a changé. Nous ne nous sommes jamais interdit de mener des opérations pacifiques, éventuellement même au nord du 16e parallèle. »*

A propos du différend territorial entre le Tchad et la Libye sur la bande frontière d'Aozou, M. Aurillac, ministre de la coopération a, par ailleurs, développé jeudi devant l'Association de la presse diplomatique des positions sensiblement différentes des thèses tchadiennes, en préconisant un arbitrage de la Cour internationale de justice de La Haye pour résoudre le différend. Le ministre tchadien des affaires étrangères, M. Gouara Lassou a, en effet, annoncé il y a quelques jours que le prochain objectif des troupes tchadiennes, qui viennent de reconquérir la palmeraie de Faya-Largeau, serait la *« libération »* de la bande d'Aozou. *« Le fait d'être physiquement quelque part, et les Tchadiens y sont pratiquement*, a dit M. Aurillac, *n'implique pas forcément que l'on récuse un arbitrage international. »*

ZIMBABWE

Ancien premier ministre, M. Ian Smith est suspendu pour un an du Parlement

L'ancien premier ministre rhodésien Ian Smith a été suspendu du Parlement de Harare, jeudi 2 avril, pour un an, avec effet immédiat, à la suite de récentes déclarations hostiles aux sanctions contre l'Afrique du Sud.

M. Smith avait décrit comme *« stupides »* les sanctions internationales contre Pretoria, lors d'une conférence donnée en Afrique du Sud en février. Ses déclarations ont provoqué de très violentes réactions au Zimbabwe, à un moment où le premier ministre, M. Mugabe, se fait l'avocat des sanctions dans les forums internationaux. La suspension de M. Smith a été votée au Parlement par trente-huit voix contre dix, à la suite d'une motion déposée par le ministre de l'information, M. Shamuyarira.

Agé de soixante-sept ans, l'ancien premier ministre siégeait au Parlement depuis trente-neuf ans, ayant été député sous le régime colonial britannique, sous le régime d'indépendance unilatéral décidé par les Blancs en 1965 et sous le Zimbabwe indépendant depuis 1980.

Il est le président de l'Alliance conservatrice du Zimbabwe (CAZ), qui détient quatorze des vingt sièges de députés réservés aux Blancs. Le Zimbabwe, qui appelle à des sanctions contre l'Afrique du Sud, n'en a pour l'instant appliqué aucune. – *(AFP.)*

● **TANZANIE : expulsion de Burundais.** – Un premier contingent de Burundais en situation irrégulière en Tanzanie et expulsés par les autorités de Dar-es-Salaam est arrivé, mercredi 1er avril, à la frontière entre les deux pays. Interrogées à ce sujet, les autorités burundaises déclarent être *« en accord avec le principe du refoulement des irréguliers et encourager également le retour volontaire des Burundais établis en dehors de nos frontières »*. – *(AFP.)*

(Publicité)

Profitez d'une chance exceptionnelle ; d'août 87 à juillet 88.

ANNÉE UNIVERSITAIRE AUTOUR DU MONDE

Groupes limités à 20 étudiants de 18 à 30 ans. Bac minimum.
Premier semestre dans grande université de Floride (Anglais ou cours).
Second semestre dans grande université de Chine (cours de chinois).
Voyages-découvertes U.S.A. (4 semaines) Japon-Corée (2) Chine (2) Inde (3).
Places limitées. Test préalable - Doc. contre 3 timbres.

CEPES 57, rue Charles-Laffitte, 92200 Neuilly 47.45.09.19 ou 47.22.94.94.

Asie

CHINE : la session de l'Assemblée nationale populaire

Des élus dénoncent le manque de démocratie

PÉKIN
de notre correspondant

La session actuelle du Parlement chinois est marquée par d'intenses débats, dont certains sont reproduits dans la presse officielle. Pour la première fois, des projets de loi (deux cent soixante-deux au total) ont été directement présentés par des députés. Certains élus ne craignent plus de critiquer tel ou tel aspect de la politique gouvernementale. Mais ce sont les représentants de Hongkong, de Macao ou de Taiwan (ces derniers étant pris parmi les Taiwanais ayant *« choisi la liberté »* sur le continent) qui font preuve de la plus grande audace.

« Je vous mets au défi de participer avec moi à un débat télévisé sur la lutte contre le libéralisme bourgeois », a ainsi déclaré M. Xu Simin, directeur de la revue de Hongkong *Miroir*, favorable à Pékin, en s'adressant, en commission, aux deux idéologues les plus conservateurs du Parti communiste, MM. Hu Qiaomu, membre du bureau politique, et Deng Liqun, membre du secrétariat. Et M. Xu d'ajouter que, selon lui, ce n'était pas d'excès mais de manque de démocratie dont souffrait la Chine et qu'elle était plus menacée par le *« féodalisme »* (c'est-à-dire l'autoritarisme des cadres) que par le capitalisme.

Au cours d'un débat sur Taiwan, M. Chang Chun-nan, ancien député au Parlement nationaliste, a déclaré que la politique *« un pays, deux systèmes »* par laquelle Pékin promet qu'il n'y aurait aucun changement à Taiwan pendant cinquante ans, après un hypothétique rattachement au continent, n'était guère attrayante pour des Taiwanais opposés au Kuomintang, et qu'il fallait tenir compte de l'émergence d'une opposition locale à Taiwan. Un universitaire de Xiamen, M. Xu Zhucheng, a critiqué le refus de Pékin d'abandonner l'option militaire pour la réunification du pays, mettant ainsi en doute la sincérité du slogan *« un pays, deux systèmes »*.

Bien entendu, de telles critiques n'ont été reproduites que dans la presse de Hongkong les journalistes étrangers ne sont pas admis aux sessions, elle seule est admise. Le débat demeure certes autorisé, mais pas sa diffusion quand elle est contraire à la ligne officielle...

Cela n'a pas empêché certains élus de faire l'éloge de M. Hu Yaobang, le secrétaire général déchu du PCC, ou d'exprimer leur désaccord sur l'analyse officielle de la crise étudiante, attribuée au *« libéralisme bourgeois »*, aujourd'hui responsable de tous les maux.

D'autres parlementaires, cités cette fois par la presse de Pékin, s'en sont pris au rapport du premier ministre, M. Zhao Ziyang. C'est bien beau de dire que la priorité doit être accordée à l'agriculture, a déclaré un député de Shanghai, mais le gouvernement a réduit ses investissements dans cette branche de 11 % en 1978 à 3 % ou 4 %. Des élus du Nord-Est se sont plaints que l'on parle toujours de réduire les charges des paysans sans que rien de concret soit fait. Deux députés ont regretté que l'argent destiné à l'agriculture ou aux pauvres soit gaspillé en voitures de luxe pour les cadres.

La réforme du système des prix, provisoirement mise en sommeil, a aussi été l'objet de débats animés. C'est parce qu'elle n'est pas menée à bien correctement que Pékin a manqué de papier hygiénique, s'est plaint son maire, M. Chen Xitong...

Critiques de droite, critiques de gauche, les autorités se plaisent à souligner que le débat n'a jamais été aussi démocratique.

PATRICE DE BEER.

PEUGEOT 309, 19 VERSIONS 3 ET 5 PORTES, LA GTI EN TÊTE

AFGHANISTAN

Trois cents moudjahidins auraient été tués lors d'une opération de représailles

Moscou. – Trois cents résistants afghans ont été tués et six cents autres blessés par les forces soviéto-afghanes dans la province afghane de Koundouz, en représailles à l'attaque à la roquette du 8 mars contre le territoire soviétique qui avait fait un mort et deux blessés, révèle *l'Etoile rouge*, organe de l'armée soviétique, vendredi 3 avril. La *Pravda* avait confirmé jeudi l'attaque lancée par les moudjahidins afghans contre le village soviétique de Piandj, en République du Tadjikistan. Le quotidien du PC soviétique ajoutait que des opérations soviéto-afghanes de représailles s'étaient également soldées par *« des centaines de redditions »*. Le quotidien de l'armée ajoute que le *« nettoyage »* du nord de la province de Koundouz est terminé. Il ne précise pas la durée de l'opération, au cours de laquelle, selon lui, cent trente-six rebelles ont également été faits prisonniers.

Par ailleurs, l'Union soviétique a vivement critiqué, jeudi 2 avril, le Pakistan, qu'elle rend responsable, à l'unisson de Kaboul, de la destruction d'un avion des lignes intérieures afghanes, lundi, sur la frontière pakistano-afghane (*le Monde* du 3 avril). Se faisant l'écho de la version des autorités pro-soviétiques de Kaboul, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, a déclaré qu'il s'agissait d'un *« acte criminel »* perpétré par la chasse pakistanaise à l'intérieur de l'espace aérien afghan, et d'une *« grave provocation destinée à saper un règlement politique »* du conflit afghan.

Le département d'Etat américain avait auparavant accusé les autorités de Kaboul de faire de la *« désinformation caractérisée »* au sujet de cet incident.

Le Pakistan avait, pour sa part, rejeté, dès mercredi, les accusations afghanes, réitérant sa version initiale selon laquelle l'avion présenté par Kaboul et Moscou comme un Antonov 26, de fabrication soviétique, était en fait un appareil militaire. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Belgique

Dégradation de la situation des réfugiés

Huit mille six cents dossiers en instance, des grèves de la faim, plusieurs tentatives de suicide, des contrôles aux frontières apparemment peu légaux, des centaines d'hommes et de femmes parqués dans une caserne désaffectée : la situation des réfugiés politiques en Belgique s'est considérablement détériorée ces dernières années.

Jusque-là, en effet, le royaume jouissait d'un statut très particulier en Europe, puisqu'il était le seul ayant accordé une délégation au Haut Commissariat des Nations unies pour décider qui pouvait jouir ou non du statut de réfugié politique. Cette délégation va bientôt prendre fin puisqu'une loi, qui a déjà été adoptée par la Chambre des députés et est examinée en ce moment par le Sénat, va désormais donner toute compétence en la matière à une commission spéciale dont les membres seront nommés par le ministre de la justice.

La perspective de cette nouvelle loi – qui a « ralenti » les travaux du haut comité – et l'afflux des candidats, notamment d'Iran, du Ghana ou de Turquie, se sont combinés pour rendre la situation des réfugiés de plus en plus précaire.

Parquée dans une caserne désaffectée aménagée à la hâte pour les accueillir, les réfugiés, disent leurs associations, sont victimes de mauvaises conditions d'hébergement : maladies, épidémies. La caserne étant maintenant saturée, le secrétaire d'Etat chargé des affaires sociales a donné l'instruction de ne plus y admettre personne.

De nombreuses communes refusent d'accueillir ces réfugiés, nombre d'entre eux errent à travers Bruxelles, abandonnés à leur sort, sans aucun appui. Et c'est à Bruxelles que se tiennent, les 3, 4 et 5 avril, les deuxièmes assises européennes sur le droit d'asile... – *(Corresp.)*

Espagne

Voiture piégée à Barcelone : un mort

Barcelone. – Un attentat à la voiture piégée a fait un mort et au moins six blessés, jeudi 2 avril à Barcelone. L'explosion visait apparemment un car de la garde civile. Il s'agit du deuxième attentat à la voiture piégée, cette semaine, à Barcelone (*le Monde* daté 29-30 mars).

La police a identifié la victime comme étant José Fructuoso Gomez, vingt-neuf ans, serveur dans un café avoisinant, qui a été touché de plein fouet par l'explosion alors qu'il quittait son travail.

Le car de la garde-civile visé a été criblé d'éclats. L'un de ses occupants a dû subir une intervention chirurgicale d'urgence. Quatre civils, dont un couple pris sous un déluge d'éclats de verre, ont également dû être hospitalisés.

« C'est certainement l'œuvre de l'ETA », a déclaré à la presse le gouverneur civil de Barcelone, M. Ferran Cardenal.

Au début de la semaine, dans un communiqué à la presse basque, l'ETA avait déclaré qu'elle poursuivrait ses attentats contre les forces de l'ordre jusqu'à ce que le gouvernement de Madrid consente à négocier l'autodétermination basque. – *(Reuter.)*

PENSONS D'ABORD FINANCE

LE MERCREDI 25 MARS 1987

PLUS DE 85 MILLIARDS DE FRANCS* ONT ÉTÉ TRAITÉS SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE AVEC NOTRE PROGICIEL CONCEPT SALLE DE MARCHÉS FRANCS.

(*) A L'EXCLUSION DES OPÉRATIONS HORS BILAN.

Présentation le 9 avril 1987, à 14 h 30
Maison de la Chimie
28 bis, rue St-Dominique,
75007 Paris
Jeanne DUPOUY-BERNARD
Tél. : (1) 46.09.95.15

concept

L'ESPRIT DE FINANCE

Le congrès du PS à Lille

Une direction plus resserrée pour « parler d'une seule voix »

Le congrès national du Parti socialiste a vécu, vendredi 3 avril, une première matinée en demi-teinte et sans grand enthousiasme dans l'immense salle de la Foire internationale de Lille. *« Ce congrès commence bien gentiment »*, a dit en aparté le maire de Lille, constatant que de nombreuses délégations n'étaient pas encore arrivées, alors que le congrès était déclaré ouvert avec près d'une heure de retard.

Sous une banderole proclamant « le chemin du cœur et de la *raison* », avaient, notamment, pris place à la tribune MM. Lionel Jospin, Jean Poperen, Marcel Debarge, Louis Le Pensec, Louis Mermaz et André Laignel.

Après le discours d'ouverture de M. Bernard Roman, premier secrétaire de la fédération du Nord, M. Pierre Mauroy, avec sa verve habituelle, a tenté de réchauffer l'atmosphère par un discours soulignant les liens historiques du Nord et du socialisme. D'emblée, il a adressé un hommage au président de la République. *« C'est vers François Mitterrand que se tournent nos pensées affectueuses »*, a-t-il lancé, évoquant le premier meeting qu'il avait tenu en 1965 avec l'actuel chef de l'Etat dans cette même enceinte. *« Ce n'était qu'une étape de notre longue marche »*, a-t-il ajouté.

M. Jean Poperen lui a succédé à la tribune pour présenter le traditionnel rapport d'activité du parti depuis le précédent congrès de Toulouse, en octobre 1985. Il a, notamment, affirmé que *« si la gauche fut battue aux élections législatives de mars 1986, elle n'a pas été écrasée, comme l'espérait la droite »*. *« Depuis l'automne dernier,* a-t-il poursuivi, *la société française s'est cabrée et a contraint le gouvernement au recul. »*

LILLE
de notre envoyé spécial

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, n'avait pas entièrement résolu, à la veille de l'ouverture du congrès socialiste, la *« quadrature du cercle »* que représente, de son propre aveu, la composition de la direction nationale du PS qu'il soumettra au nouveau comité directeur du parti le lundi 6 avril. Les dirigeants du PS devaient, pendant le congrès, *mettre la touche finale* à cette direction sur laquelle M. Jospin, comme à l'accoutumée, a travaillé en solitaire et sans grandes confidences.

Il semble néanmoins que le nouveau secrétariat national du PS ne comportera pas plus d'une dizaine de membres, pour la plupart des anciens ministres. Ces secrétaires nationaux nouvelle formule pourraient être flanqués de délégués dans leurs divers secteurs.

Il est en effet probable que les anciens ministres membres de la direction du PS ne rempliront pas exactement le même rôle que les anciens secrétaires nationaux : ils seront plus politiques et moins « techniques ». D'autre part, la création de tels délégués permettra de « récupérer » des secrétaires nationaux qui n'ont pas démérité mais qui n'ont plus leur place dans la nouvelle instance, et de faire « monter » quelques jeunes.

Les deux anciens premiers ministres, MM. Pierre Mauroy et Laurent Fabius, participeront à cette direction. M. Mauroy, qui coiffera notamment les questions de société, deviendra en outre président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR). Parmi les ministres dont la participation paraît acquise, MM. Pierre Bérégovoy (chargé de la coordination, c'est-à-dire véritable numéro deux), Henri Emmanuelli, Mme Edith Cresson et M. Louis Mermaz sera un des seuls non anciens ministres à participer à cette direction restreinte. Il devrait s'occuper du secteur élections.

Le sort de M. Jean Poperen reste en suspens et constitue l'un des rares facteurs de tension qui peuvent peser sur ce congrès. M. Jospin aurait fait une proposition précise à celui qui est encore son numéro deux pour quelques jours, mais celui-ci affirmait récemment qu'il n'accepterait pas de perdre la responsabilité du secteur des élections.

Ce remaniement profond correspond au souhait exprimé à plusieurs reprises par M. Jospin de disposer d'une direction *« soudée, cohérente, fraternelle »*. Il devrait permettre, dans la mesure où la direction du PS parlerait *« d'une seule voix »*, d'accroître l'impact de l'expression extérieure du parti. Ce resserrement vise aussi à renforcer l'efficacité d'une direction qui mènera la campagne de 1988 et à disposer au plus tôt d'un parti en *« ordre de bataille »*.

Si cette nouvelle direction est performante, l'autorité de M. Jospin sera renforcée. Mais, à l'intérieur de cette direction nationale, entouré de tous les « poids lourds » du parti, M. Jospin aura un voisinage stimulant mais pas forcément de tout repos.

J.-L. A.

M. Bérégovoy, numéro deux

En confiant le poste de numéro deux du parti à M. Pierre Bérégovoy, ancien secrétaire général de l'Elysée et ancien ministre des finances, M. Lionel Jospin (bien qu'il récuse cette codification) a certainement fait le bon choix.

A un moment où, plus que jamais, il lui faut *« tenir la maison »* en prévision d'une période qui, quel que soit le candidat socialiste, sera difficile, M. Jospin met ses pas dans ceux de M. Mitterrand : c'est à Pierre Bérégovoy que le nouvel élu du 10 mai avait confié son *« antenne présidentielle »*, puis la charge de secrétaire général de l'Elysée, jusqu'au moment, où il fallut relever les comptes de la Sécurité sociale.

A ce poste de ministre des affaires sociales et de la solidarité, l'ancien ouvrier titulaire d'un brevet élémentaire, comme devait le rappeler Christine Clerc, du *Figaro Magazine* (lors de l'émission « l'Heure de vérité », du 1er avril) s'est taillé une réputation de gestionnaire pragmatique et efficace. Mais cet homme qui aspirait, et aspire toujours, à diriger un jour le gouvernement, devait obtenir son bâton de maréchal dans la fonction de ministre des finances, où il devint « Monsieur bons indices ».

Ancien cheminot, en effet, autodidacte opiniâtre devenu cadre à EGF (Electricité-Gaz de France) Pierre Bérégovoy est un homme intelligent et travailleur, qui doit son salut — *mérité* — à ses choix politiques : mendésiste de la première heure, puis proche collaborateur de M. Mitterrand, dont il est aujourd'hui l'un des principaux porte-parole, sur une ligne très consensuelle puisqu'il assigne aux socialistes la tâche de *« rassembler trois Français sur cinq »*.

Le berceau du socialisme face à la crise

(Suite de la première page.)

Au QG de ce « réseau », c'est-à-dire à la mairie, le maire, également député, Jean-Pierre Kucheida (mitterrandiste), ne veut pas entendre parler d'encadrement. *« Rien d'ostentatoire, en tout cas. »* Nul ne sait plus, en fait, qui, du parti ou de sa base, a rejoint l'autre. La question paraît incongrue : de toute façon, tout le monde est de gauche.

« Parfois, des membres du club de boules viennent au PS. Mais sans contrainte, je le jure », dit un militant, rescapé de la catastrophe de 1974 (43 morts). Certes, la municipalité met d'importants moyens techniques à la disposition des associations, ce qui les incite à travailler en coopération avec les élus ; certes, 50 % des animateurs sont socialistes, ou 60 % des employés communaux « au plus », mais la mairie n'exerce aucune *« pression »*. *« Nous avons même rendu service à des communistes »*, témoigne M. Kucheida. En matière de clientélisme, Liévin et son maire, c'est entendu, ne possèdent pas *« le dixième des défauts de Gaston Defferre »* !

La ville paraît, malgré tout, découpée par le PS selon la géographie héritée des Houillères. L'amicale laïque, l'une des plus importantes, regroupe treize « filiales » qui, dans les différents quartiers, proposent des activités allant du basket à la belote. Elle est dirigée par un socialiste, M. Georges Deconinck. Les retraités — plusieurs milliers d'anciens mineurs — ont à leur disposition dix clubs, regroupés en un comité de coordination des personnes âgées. Ce comité, supervisé par Mme Danielle Darras, conseiller général, a créé un service « transport-dépannage », publie un *Echo des anciens* bimestriel...

La section du PS a son vestiaire de vêtements usagés, Solidarité ouvrière sociale ; le service d'aide sociale de la municipalité gère le Restaurant du cœur avec un organisme catholique ; la mairie ouvre une permanence « déclaration d'impôts », une fois par an... Comme dit Mme Darras, *« on ne peut pas empêcher les socialistes de faire du social »*.

La géographie des Houillères

Mais les socialistes sont aussi des sportifs ! Le président du club d'athlétisme est *« carté »*, reconnaît-on, mais cela n'a été découvert *« qu'après »*. Pour le responsable du club de foot, rien n'est sûr, mais le président de l'union sportive, qui coiffe les sections, lui, est au parti. Sans se lancer dans une comptabilité exhaustive, on peut encore ajouter au nombre des compagnons de route le Cercle des artistes, les Mordus de la boule, les parents d'élèves, le centre de formation Léo-Lagrange, des philatélistes, des écologistes et des lanceurs de javelot.

Les socialistes ont occupé en douceur le vide laissé par les Houillères, et les Liévinois ne s'en plaignent pas. *« Les gens attendent de la municipalité ce qu'ils attendaient de la mine »*, dit un commerçant. Une présence constante : photocopie gratuite pour un chômeur, intervention du maire pour un emploi, et les loisirs — une activité importante dans une ville où un habitant sur trois seulement occupe un emploi.

Classe de neige en Savoie, défilé des écoles derrière l'Harmonie de Liévin, récréations trimestrielles des retraités : tout Liévinois un tant soi peu sociable a forcément croisé un bénévole socialiste. *« Les gens ne sont pas ingrats. Même un enfant n'ignore pas le bien-être qui lui est donné. Voilà pourquoi le Pas-de-Calais est le berceau du socialisme »*, affirme le président de l'Amicale laïque.

Là où ne poussait que du charbon, la municipalité a fait construire, avec l'appui de la région, dirigée par le socialiste Noël Josèphe, un stade à la piste ultra-rapide qui a accueilli les championnats d'Europe d'athlétisme en février. Le député et maire a réussi à attirer le Tour de France l'an dernier. Un centre commerçant anime ce qui demeure cependant un alignement de cités, même pas une ville, où l'on habite toujours au « 3 » ou au « 16 » par référence au carreau de la mine. Il n'y a tout de même pas de miracle : 2 000 créations d'emplois en trois ans mais toujours 16 % de chômeurs.

Ce fonctionnement « social » n'encourage pas le débat dit « national ». Toujours prêts quand il s'agit d'envoyer 200 000 cartes postales personnalisées pour promouvoir un programme régional de formation, les socialistes du Pas-de-Calais se précipitent rarement pour amender les résolutions de congrès. Adhérer au PS signifie le plus souvent un engagement pragmatique, très local et peu soucieux des courants. On remplit un bulletin d'adhésion le jour où on a trouvé le temps. De tels militants n'éprouvent pas le besoin de se faire entendre. Ils sont très bien dans leur sanctuaire.

CORINE LESNES.

(Lire page 2 « Les valeurs du socialisme ».)

TBWA

POUR UN BANQUIER, PARLER AVEC UN ARBRE NE MANQUE PAS D'INTERET.

Dans l'arbre BULL, il y a de nombreuses branches. Il y a une branche banque. Et elle pousse... elle pousse jusqu'à vous. Tout près de vous, pour être à l'écoute des banquiers. Pour BULL, le dialogue c'est l'analyse avec vous des problèmes concrets qui se posent dans votre banque : équipement complet des agences, sécurisation des échanges banques/entreprises, communication entre le siège et les agences, gestion de banques internationales, système de monétique BULL CP 8, libre-service bancaire, systèmes experts d'aide commerciale... Tout ce qui contribue à un meilleur service clients. Avec vous, nous avons appris à connaître vos problèmes et à les maîtriser. Ses nouvelles solutions bancaires, BULL vous invite à les découvrir et à les voir au Sicob, grandeur nature et temps réel.

BULL ET SES CLIENTS, UNE ÉQUIPE POUR GAGNER.

Bull

Politique

La rentrée parlementaire

Le bon résultat de M. Arrighi (FN) vaut avertissement à M. Chirac

Le Front national a triplé son impact chez les députés de la majorité ! La constatation est brutale, mais les mathématiques sont sans nuances. L'élection du bureau de l'Assemblée nationale, qui a occupé entièrement la séance de rentrée au palais Bourbon, le jeudi 2 avril, a montré que les élus du RPR et de l'UDF étaient de plus en plus nombreux à ne pas accepter la ligne officielle des états-majors de leurs partis vis-à-vis des amis de M. Jean-Marie Le Pen : l'intransigeance.

La première réunion de la session de printemps est, par tradition, exclusivement consacrée à des formalités, en général sans signification. Si la Constitution prévoit que le président de l'Assemblée est élu pour la durée de la législature, les autres places au bureau doivent être renouvelées tous les ans. La coutume veut que cela se fasse sans difficultés – au moins publiques – le règlement imposant que la composition du bureau s'efforce de reproduire la configuration politique de l'Assemblée. La bataille est donc privée et interne aux groupes.

Cette année, et conformément à sa tradition, le RPR a décidé de conserver une représentation identique. L'UDF a fait une entorse à la règle de rotation de ses délégués pour ne pas mettre à mal l'équilibre entre ses différentes composantes, toujours bien difficile à réaliser. Le PS a aussi écorné sa tradition afin de permettre à M. André Billardon de garder une vice-présidence qui lui fait oublier que M. Pierre Joxe, l'an dernier, lui avait repris la présidence du groupe.

Le consensus entre les groupes, comme en avril 1986, a eu pourtant quelque mal à émerger. Faire une place au Front national, tenir compte de la diminution des effectifs du PC; ce n'est pas là chose aisée, d'autant que si le PS obtenait, comme dans l'hémicycle, le tiers des places au bureau, la majorité ne pouvait être majoritaire dans celui-ci. Impensable! M. Pierre Joxe lui-même le reconnaît. La difficulté était d'autant plus grande cette fois que si, l'an dernier, les communistes avaient refusé de siéger au bureau, faute d'avoir obtenu une vice-présidence et pour ne pas voisiner avec l'extrême droite, ils étaient revenus sur cette position.

Leur faire un peu de place, c'est-à-dire leur donner deux postes de secrétaire, imposaient aux autres quelques sacrifices. Aucun accord ne put être trouvé au cours de la réunion réglementaire des présidents de groupe le jeudi matin. Il fallut de nombreuses tractations de couloirs, notamment autour de M. Pierre Messmer, pour trouver une solution.

Finalement l'UDF et le PS acceptèrent chacun de se priver d'une de ces fonctions, au demeurant plus honorifiques que réellement opérationnelles. M. Pierre Joxe expliqua, en séance d'après-midi, les raisons de ce sacrifice, qui prive ses alliés du MRG d'une place qui leur avait été accordée : permettre à la majorité d'être réellement majoritaire et à un groupe d'avoir la représentation légitime qui lui revient.

Leçon de morale

L'accord n'ayant pas été formel le matin, les socialistes craignirent un coup fourré de la majorité. Consigne fut donc – fermement – donnée aux députés socialistes de s'arrêter à Paris sur le chemin du congrès de Lille. La foule des grands jours était ainsi réunie pour cette séance de pure forme. Le plaisir des retrouvailles faisait ainsi bon ménage avec l'intérêt politique. M. Jacques Chirac, avec plusieurs membres de son gouvernement, était venu tenir compagnie à MM. Valéry Giscard d'Estaing, Pierre Mauroy et Laurent Fabius. M. Jacques Chaban-Delmas en profita pour faire un petit cours de morale à ses « collègues » : « *Je souhaite que cette session soit celle de la discussion, mais aussi celle de la tolérance et du respect mutuel.* » Le président fut applaudi sur tous les bancs.

L'heure des votes permit de passer aux choses sérieuses. Le premier tour de l'élection des vice-présidents fut déjà clair. 479 votants et autant de suffrages exprimés : M. Charles Millon obtint 276 voix, M. Claude Labbé 269, M. Philippe Mestre 264 ; les trois candidats socialistes n'en eurent que 163. M. Jacques Roux (PC, Hérault) 27, soit le nombre de présents de son groupe ; M. Pascal Arrighi, 80, alors que, si tous ses amis du FN étaient là, ils ne sont que 33.

Les dirigeants du RPR et de l'UDF firent comprendre à leur troupe que leurs candidats ayant été élus il était inutile de participer au second tour. Tout le monde ne les entendit pas. Au deuxième tour, il y eut 285 votants, 8 bulletins blancs ou nuls ; MM. André Billardon et Alain Richard obtinrent 155 voix, M. Jacques Fleury, 151, M. Roux 29 et M. Arrighi 100. Le 2 avril 1986, dans les mêmes circonstances, il avait obtenu au premier tour 54 voix et au second 45. Son « gain » le plus fort passait de 20 voix à 67...

L'évidence sautait aux yeux. Le vote est certes secret, les socialistes bénéficièrent bien d'un peu plus de voix que le nombre de présents de leur groupe ne le leur laissait espérer, mais le grand gagnant était bien M. Jean-Marie Le Pen, même si l'amabilité, l'ouverture d'esprit de son candidat, et son passé d'élu de l'UNR en 1958 lui attirent quelques amitiés personnelles au RPR et à l'UDF.

La démonstration était claire pour les socialistes. Elle l'était tout autant pour nombre d'élus de la majorité. Dans les couloirs, qu'ils aient personnellement ou non participé à ce vote, ils se félicitaient du signal adressé à M. Chirac : lors des prochaines échéances nous aurons besoin des voix de M. Le Pen.

THIERRY BRÉHIER.

Le nouveau bureau

Président : M. Jacques Chaban-Delmas (RPR, Gironde).

Vice-présidents : MM. Charles Millon (UDF, Ain) ; Claude Labbé (RPR, Hauts-de-Seine) ; Philippe Mestre (UDF, Vendée) ; André Billardon (PS, Saône-et-Loire) ; Alain Richard (PS, Val d'Oise) ; Jacques Fleury (PS, Somme).

Questeurs : MM. Roger Corrèze (RPR, Loir-et-Cher) ; Christian Laurissergues (PS, Lot-et-Garonne) ; Francis Geng (UDF, Orne).

Secrétaires : MM. François Bachelot (FN, Seine-Saint-Denis) ; Bruno Bourg-Broc (RPR, Marne) ; Bruno Gollnisch (FN, Rhône) ; Georges Hage (PC, Nord) ; Mme Marie-France Lecuir (PS, Val d'Oise) ; M. Pierre Mauger (RPR, Vendée) ; Mme Christiane Papon (RPR, Val-de-Marne) ; Monique Papon (UDF, Loire-Atlantique) ; MM. Gilles de Robien (UDF, Somme) ; Jacques Roux (PC, Hérault) ; Mme Odile Sicard (PS, Isère) ; M. Jean-Paul Virapoullé (UDF, la Réunion).

Soit : 6 RPR ; 6 UDF ; 6 PS ; 2 PC ; 2 FN.

Les faisans de M. Le Jaouen

Devenu, en tant qu'élu du Front national, l'un des fleurons du parti, qui voue un culte au « bon sang », M. Guy Le Jaouen, député de la Loire, pensait sans doute qu'en sa qualité de président du syndicat agricole de Sainte-Foy-Saint-Sulpice il avait une vocation naturelle à rallier, sans trahir pour autant son groupe parlementaire, le Centre national des indépendants paysans.

Voilà pourquoi cet agriculteur de cinquante-trois ans, venu tard à la politique, avait profité du passage à Saint-Etienne, mardi 31 mars, du nouveau secrétaire général du CNI, M. Yvon Briant – venu célébrer l'adhésion à sa formation de six conseillers municipaux transfuges du RPR – pour annoncer *urbi et orbi* sa décision de rejoindre les rangs du vieux parti cher à une autre gloire du département, M. Antoine Pinay.

C'est ainsi que, sans l'avoir mérité, M. Le Jaouen a soudain reçu le ciel sur la tête et est devenu, contre son gré, le héros de l'histoire la plus rocambolesque de la rentrée parlementaire.

Car, ce qu'il avait apparemment oublié, cet honorable député du terroir, c'est qu'à l'état-major du Front national on n'entend plus laisser les hommes de base badiner avec M. Briant, qui chasse désormais pour son propre compte sur les mêmes terres que M. Jean-Marie Le Pen.

Dès qu'il apprend la nouvelle de l'adhésion de son collègue Le Jaouen au CNI, par la télévision régionale, le porte-drapeau du Front national dans la région Rhône-Alpes, M. Bruno Gollnisch, en informe sur-le-champ M. Le Pen, qui se trouve à Madrid, où il préside une réunion du groupe des droites européennes.

Le sang du chef de file de l'extrême droite ne fait qu'un tour. La colère de M. Le Pen est d'autant plus vive que les résultats des élections cantonales partielles de dimanche dernier dans la région parisienne ont confirmé, sous l'effet en particulier du travail du secrétaire général du CNI, la tendance à l'éclatement de l'électorat droitiste.

Si dans le Val-d'Oise, par exemple, le candidat du Front national à Cergy-Sud a été devancé par le président de l'association Trop d'immigrés, la France aux Français, M. Louis Girard, activement soutenu par M. Briant, c'est bien la preuve que l'autre image de la droite nationale que le nouvel animateur du CNI s'emploie à mettre en valeur au cours de ses nombreux déplacements en province attire désormais une fraction de la droite moins portée aux extrémismes. Pour M. Le Pen, il y a là une menace réelle qui vient s'ajouter au risque de voir les votes purement protestataires, dont il a souvent bénéficié depuis trois ans, retourner vers le Parti communiste.

Or, tout cela va à l'encontre de sa stratégie présidentielle de rassemblement des droites. Il convient donc absolument de faire barrage à la démarche de M. Briant qui, de son côté, s'efforce de négocier à la fois avec l'état-major du RPR, par l'intermédiaire de MM. Charles Pasqua et Jacques Toubon, et avec la « maison » barriste, par l'intermédiaire de MM. Philippe Mestre et Charles Millon, dans la perspective des prochaines échéances électorales.

Bref, M. Le Pen décide de réagir fortement. M. Gollnisch est aussitôt chargé de démentir... M. Le Jaouen, pressé, dans la nuit de mardi à mercredi, par le secrétaire général du Front national, M. Jean-Pierre Stirbois, de confirmer à l'AFP ce « faux-vrai » démenti... de M. Gollnisch.

Abasourdi, le député de la Loire s'exécute. A la grande stupéfaction de M. Briant et de tous les observateurs présents au moment de ses déclarations stéphanoises. Le secrétaire général du CNI, mercredi matin, pria M. Le Jaouen, de démentir son démenti forcé, et de confirmer, au contraire, son ralliement. Comme l'intéressé hésite, M. Briant juge sévèrement cette « *navrante volte-face* »... au moment même où, finalement, M. Le Jaouen se décide à démentir... son premier démenti ! On s'y perdait un peu.

Heureusement, jeudi, M. Le Pen, de retour de Madrid, prenait personnellement l'affaire en main en convoquant une conférence de presse pour faire savoir aux journalistes que cet imbroglio n'était certainement qu'un « *poisson d'avril* » puisque le député de la Loire, présent à ses côtés, confirmait... son attachement au Front national. N'est-ce pas, M. Le Jaouen ? L'interpellé s'exécutait à nouveau... sans nier explicitement son penchant pour le CNI, tout en reprochant à M. Briant « *ses connaries* » *(sic)*. Au passage, M. Le Pen en profitait pour brocarder M. Briant, qualifié de « *faux nageur de combat* » (le secrétaire général du CNI est un ancien de la base d'Aspretto).

A quoi M. Briant répondait, jeudi après-midi : « *L'agitation fébrile et les attaques personnelles des dirigeants du Front national ne peuvent s'expliquer que par le constat qu'ils dressent que l'actuel redressement du CNI se fait également aux dépens de leur parti.* » Le député non inscrit du Val-d'Oise ajoutait, ce dont on se doutait un peu, que le malheureux M. Le Jaouen avait été « *manifestement soumis à de très fortes pressions* ». Et de préciser : « *C'est un euphémisme de le dire.* » Renseignements pris, le député de la Loire aurait subi, en effet, des menaces de représailles physiques de la part de M. Stirbois. Des menaces visant son élevage de faisans ! Interrogé par nos soins, jeudi soir, le président du syndicat agricole de Sainte-Foy-Saint-Sulpice ne démentait pas...

ALAIN ROLLAT.

M. Le Pen lance sa campagne présidentielle au Zénith

Des questions inquiétantes pour la majorité

Dans sa course au pouvoir, M. Jean-Marie Le Pen vient de passer spectaculairement la vitesse supérieure. Le président du Front national n'annoncera officiellement sa candidature à l'Elysée qu'à la fin de ce mois, dans son village natal de La Trinité-sur-Mer, mais il est entré ouvertement en campagne, dès ce jeudi 2 avril. Une entrée en grande pompe tricolore et avec les grands moyens d'un parti qui visiblement, aujourd'hui, n'en manque plus. Près de dix mille personnes étaient en effet rassemblées au Zénith, porte de Pantin, à Paris, parmi lesquelles beaucoup de jeunes enthousiastes, transformant l'espace d'une chaude soirée « *ce temple du rock en cathédrale de la patrie* », pour entonner l'hymne préféré de l'extrême droite, celui de « *la France au Français* », annonciateur à leurs yeux, de « *la France à Le Pen* ».

Une démonstration de force réussie, au terme d'une campagne nationale contre l'immigration et pour la réforme du code de la nationalité, dans un décor futuriste découpé à grands coups de rayons lasers mais ne dissimulant pas les vieux ressorts d'un discours simpliste. L'emballage change, pas le produit...

Profitant des hésitations du gouvernement, M. Le Pen a décidé d'enfoncer le clou au maximum. « *Le gouvernement n'a pas fini d'entendre tinter cette casserole à ses basques* », prédit-il, et il y a tout lieu de le croire. Le samedi 4 avril, c'est à Marseille que le Front national appelle ses militants à « *être tous dans la rue avec Jean-Marie Le Pen* ».

Jeudi 9 avril, Lyon deviendra à son tour la capitale du Front national. Le 6 mai, M. Le Pen participera à l'émission télévisée « L'heure de vérité », et le 10 mai sera célébrée à Paris, avec un faste sans précédent, la fête de Jeanne d'Arc.

M. Jean-Marie Le Pen se lance et teste la France de droite de 1987. Avec optimisme. Après le déclic des élections européennes de 1984, l'« *enracinement* » des élections cantonales de 1985, la « *confirmation* » des élections législatives et régionales de mars 1986, les responsables du Front national parlent d'un « *nouveau frémissement* ».

Au terme d'une tournée sur le terrain, le numéro deux du Front national, M. Jean-Pierre Stirbois, veut croire que « *c'est reparti* ». « *On sent*, confie-t-il, *que nous pouvons maintenant accomplir un nouveau bond.* » Pour aller où ? Bien sûr, M. Le Pen fait semblant de croire aujourd'hui qu'il peut, demain, entrer à l'Elysée.

Plus sérieusement, le Front national fixe aujourd'hui la barre du premier tour de l'élection présidentielle à 15 %. C'est-à-dire un niveau suffisant pour empêcher « *la bande des quatre* » de s'entendre et surtout pour revendiquer une participation à un gouvernement de droite (M. Le Pen lui-même se verrait bien ministre de la défense). Malgré l'ambiguïté d'un discours qui tend toujours à vouer aux mêmes gémonies tous « *les partis de la classe politicienne* », les amis de M. Le Pen rêvent aujourd'hui des lambris dorés ministériels. « *On ne peut prétendre*, déclare M. Stirbois, *défendre des idées pour aller au pouvoir et en même temps refuser ce pouvoir. Ce serait suicidaire.* »

Après avoir tenté de la résoudre en l'ignorant, voilà donc à nouveau la majorité RPR-UDF confrontée à une vraie question, et, pour le coup... à un vrai problème. Que faire de M. Le Pen, qui veut devenir ministre, de ce Front National qui, contrairement à certaines prévisions, reprend du poil sur la bête gouvernementale ?

Dans un document concocté par leurs soins, les experts du Front national ont établi que, dans 147 circonscriptions au moins, le sort des candidats UDF et RPR aux prochaines élections législatives dépend d'un bon report, au second tour, des voix du Front national. Un chiffre que tous les députés de la majorité actuelle ont en tête.

Les cent voix qu'a recueillies le député du Front national, M. Pascal Arrighi, futur candidat à la mairie de Marseille, lors des votes pour l'élection des vice-présidents de l'Assemblée nationale, traduit le trouble d'une partie de la majorité et constitue un avertissement pour le premier ministre.

Auparavant, il y avait eu – signe annonciateur – la caution morale accordée par M. Giscard d'Estaing à M. Le Pen. Jeudi soir, une nouvelle étape a été franchie par les soutiens apportés au Front national par deux députés de l'UDF, MM. Alain Griotteray et Jacques Médecin, présents au Zénith, ainsi que par la présence à la tribune de M. Philippe Malaud, le président en titre du CNI, politiquement déphasé, semble-t-il, par rapport à son entreprenant secrétaire général, M. Yvon Briant, plus indépendant.

M. Le Pen n'a donc pas fini de déranger. Comment MM. Barre et Chirac pourront-ils, dans les prochains mois, s'accommoder de cette présence, ô combien gênante pour eux ? « *Ni le RPR ni l'UDF n'accepteront de compromis avec des dirigeants d'un courant de pensée qui est à l'opposé du nôtre* », déclarait en janvier 1986 le futur premier ministre M. Chirac. Battue en brèche depuis lors par les nécessités des alliances locales, notamment régionales, cette promesse risque d'apparaître de plus en plus difficile à tenir.

DANIEL CARTON.

Au Sénat

« Par réflexe républicain »

Ce n'est pas l'ordre du jour de la séance qui aurait justifié une aussi grande affluence des sénateurs. S'ils étaient venus si nombreux, c'est « *par réflexe républicain* », selon M. Roger Romani, président du groupe RPR. Un premier jour de session parlementaire de printemps – même si, à la différence de l'Assemblée nationale, il n'y a pas de renouvellement de bureau – attire tout simplement parce que c'est la tradition des 2 avril.

M. Alain Poher a profité de cette présence massive pour condamner « *le comportement de quelque deux cents manifestants prétendant appartenir à l'éducation nationale* » et qui, le 24 mars dernier, se sont livrés à « *un acte d'intrusion inadmissible et intolérable* » en entrant par la force dans le palais du Luxembourg et en investissant l'hémicycle.

C'est ensuite devant des bancs beaucoup plus dégarnis qu'ont été adoptés définitivement deux projets de loi autorisant l'approbation de protocoles, l'un modifiant la convention de Bruxelles du 29 novembre 1969 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures, l'autre modifiant la convention de Bruxelles du 18 décembre 1971 portant création d'un fonds international d'indemnisation pour les dommages résultant de ce type de pollution.

Les sénateurs n'auront pas résisté à la tentation de modifier le troisième projet qui leur était soumis. On peut être un européen convaincu et un adepte du libéralisme sans pour autant être complètement satisfait d'une pleine application du principe de libre circulation des travailleurs posé dans le traité de Rome et par un assouplissement tel des conditions d'exercice d'une profession que les Français en seraient pénalisés.

Appliqué à la profession de coiffeur, ce dilemme a conduit le rapporteur de la commission des affaires étrangères, M. Xavier de Villepin (Un. cent., Français de l'étranger) à insister sur le caractère provisoire d'une solution qui institue une dispense de diplôme aux ressortissants des pays de la Communauté désireux de s'installer en France, alors que les Français demeurent assujettis à cette obligation de diplôme.

LA REVUE DU MINITEL
GAGNEZ EN BOURSE
CE MOIS-CI

Discours « aux jeunes beurs arrogants »

M. Le Pen a brossé, jeudi soir 2 avril, au Zénith, un tableau apocalyptique des conséquences de l'immigration. « *A deux mille ans de distance, ce sont pratiquement les mêmes peuples qui nous font courir les mêmes dangers* », a-t-il déclaré. « *N'est-il pas vrai que les moudjahidins iraniens sont les descendants de ces Perses qui furent vaincus à Marathon, que le monde islamique, qui vient battre les frontières de l'Europe et la pénètre lentement, est composé des fils de ces Turcs qui vinrent jusqu'à Vienne et de ces Arabes que Martel vainquit à Poitiers ? (...) Nous ne sommes, je le répète, ni racistes ni xénophobes (...), mais nous ne nous croyons pas obligés de devenir le carrefour du mondialisme ni l'auberge de la misère mondiale.* »

Le président du Front national s'est ensuite adressé aux jeunes beurs : « *Si vous êtes fidèles à la France, si vous l'aimez, si vous adoptez ses lois, ses mœurs, sa langue, sa façon de penser, en un mot, si vous vous intégrez complètement à elle, nous ne vous refuserons pas d'être des nôtres, pour peu qu'il y ait une étincelle d'amour et non pas seulement un intérêt matériel dans votre démarche. Mais si vous êtes fidèles à vos racines – ce qui est en soi respectable et que je respecte, – si vous prétendez vivre dans vos lois, vos mœurs à vous, avec votre culture, alors il vaut mieux que vous rentriez chez vous, sans cela tout cela se terminera très mal.* »

Evoquant la guerre d'Algérie – pendant que dans la salle quelques voies scandaient « *Algérie française !* » et « *FLN terroriste !* » – M. Le Pen a ajouté : « *Je voudrais dire à un certain nombre de beurs arrogants que certains des leurs sont morts pour leur donner une patrie et non pas pour qu'ils viennent dans la nôtre.* » Puis, à propos de la double nationalité dont peuvent bénéficier certains jeunes d'origine algérienne nés en France, le chef de file de l'extrême droite a mis en doute « *le loyalisme de ces nouveaux citoyens à l'égard de leur actuelle nation* ».

Rappelant que certains de ces jeunes peuvent faire leur service militaire en Algérie, s'ils le souhaitent, il a demandé : « *Sur qui tireront ces soldats qui préfèrent faire deux ans de service en Algérie plutôt qu'un an en France, qui reviennent en France et qui retrouvent par priorité leur emploi ? On a attribué, exagérément d'ailleurs, à la cinquième colonne, en 1940, la défaite de nos armes et on a affirmé que quelques centaines d'Allemands infiltrés dans notre dispositif avaient provoqué l'effondrement de notre armée. Qu'en serait-il demain alors qu'aujourd'hui, dans les agglomérations comme la région parisienne, celle-ci compte un million et plus de ressortissants étrangers originaires du tiers-monde ?* »

Après avoir affirmé également que « *90 % des étrangers en France y sont entrés de façon illégale* » et que « *les naturalisations automatiques ont été un moyen de donner, sans le dire, le droit de vote aux immigrés* », M. Le Pen a conclu : « *La France vivra tant qu'il y aura des hommes lucides et courageux pour accepter de répondre à l'appel qui si souvent lança notre peuple aux frontières : citoyen, la patrie est en danger !* »

Auparavant, le secrétaire général du Front national, M. Jean-Pierre Stirbois, critiquant l'attitude du président de la République et du gouvernement, avait notamment lancé à l'adresse de « *messieurs les cohabitationnistes* » : « *Il n'y a de place en France que pour les Français (...). Être français, ça se mérite !* » Il avait également reproché aux « *partis de la classe politicienne* » de « *célébrer le millénaire capétien, mais en voulant faire de la France un nouveau Liban* ».

Contre-meeting à Nanterre

Plusieurs centaines de personnes ont assisté au meeting organisé, le jeudi soir 2 avril à Nanterre (Hauts-de-Seine), par les associations issues de l'immigration. Les responsables de France Plus, de Stop Galère et de Nanterre 2000 souhaitaient s'opposer au projet de réforme du code de la nationalité et riposter à la soirée organisée par le Front national au Zénith à la porte de Pantin à Paris, sur le thème « *Etre français, ça se mérite* ».

Plaidant en faveur d'une participation active à la vie politique et économique française, M. Gafaïti Nourredine, président de Nanterre 2000, a affirmé : « *Nous avons méconnu nos droits, car voter est le seul moyen d'avoir sa place dans la France de demain qui se fera avec la jeunesse d'aujourd'hui.* »

M. Gérard Fuchs, député PS de Paris, a, lui, souhaité « *continuer à vivre ensemble et rester fier d'être français* ». Mme Françoise Gaspard, député PS d'Eure-et-Loir, a encouragé les beurs à poursuivre leur lutte en s'écriant : « *Vaut-il mieux être Laval ou Manouchian ?* »

هكذا من الأصل

Politique

Au baromètre de la SOFRES

MM. Mitterrand et Chirac remontent

Les Français auraient-ils fini de bonder leurs hommes politiques ? Assurément si l'on en croit les résultats du sondage réalisé par la SOFRES et publié, le samedi 4 avril, dans le *Figaro-Magazine* (1).

Toutes les personnalités politiques se voient gratifier d'un crédit de confiance supplémentaire, à commencer par les deux protagonistes de la cohabitation. M. François Mitterrand, qui avait enregistré le mois dernier son plus mauvais résultat depuis mars 1986, avec 51 % de bonnes opinions, recueille 54 % d'avis favorables, tandis que 40 % des personnes interrogées (au lieu de 45 % en mars) continuent de lui refuser leur confiance. M. Jacques Chirac, qui avait également battu un record d'impopularité le mois dernier en obtenant 41 % de bonnes opinions, améliore sa cote de confiance de trois points, mais 49 % émettent un avis négatif (au lieu de 54 %).

Les personnalités politiques profitent aussi de ce regain, tant à droite qu'à gauche. M. Raymond Barre, qui, avec 49 % de bonnes opinions, gagne un point, est rejoint par M. François Léotard, qui en gagne quatre. Ils devancent Mme Simone Veil, qui améliore sa cote de popularité (46 %) de six points.

Avec 53 % d'avis favorables, M. Michel Rocard est en hausse de deux points et devance M. Jacques Delors (45 %), qui en gagne quatre. Quant à M. Laurent Fabius, il recueille 40 % de bonnes opinions (au lieu de 37 %), devant M. Lionel Jospin, crédité de 35 % d'avis positifs (au lieu de 33 %).

(1) Sondage effectué du 20 au 26 mars, auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.

L'embellie des sondages redonne confiance au premier ministre

Au jour même de l'ouverture de la session parlementaire de printemps coïncidant avec le retour des Etats-Unis de M. Chirac, on ne cachait pas à l'Hôtel Matignon une satisfaction qui, pour être volontairement tempérée, n'en était pas moins réelle. Le premier ministre est particulièrement heureux du succès de son voyage américain, destiné à lui donner *« une dimension internationale »*.

Ainsi qu'il le fait régulièrement à l'occasion de ses points de presse hebdomadaires en répondant aux questions des journalistes, M. Baudouin a évoqué, le jeudi 2 avril, les plus récents sondages d'opinion. Mais, cette fois-ci, il a lui-même pris l'initiative de noter avec satisfaction la relative embellie dont bénéficie M. Chirac. M. Baudouin a pris soin de distinguer entre deux éléments : la cote de popularité du premier ministre, d'une part, et les intentions de vote des Français pour 1988, d'autre part.

L'évolution de la cote de popularité de M. Chirac depuis un an s'analyse, à l'Hôtel Matignon, en trois périodes, en se basant essentiellement sur les sondages réalisés par l'IFOP (et que confirment les enquêtes de la SOFRES ou de BVA).

De mars 1986 à octobre, la cote de M. Chirac, selon l'IFOP, est passée de 31 à 51 %. La crise étudiante puis les grèves ont entraîné une chute de cette cote de 49 % en novembre à 44 % en décembre et à 39 % en janvier 1987. Enfin, de février à mars, la remontée des bonnes opinions a atteint le niveau de 43 %.

M. Baudouin commente ainsi cette évolution : *« Jacques Chirac a bénéficié, au début de son mandat de premier ministre d'une adhésion certaine de l'opinion. Toutefois, on ne peut parler d'« état de grâce », dans la mesure où la cohabitation ne permettait pas au premier ministre de tirer tout le bénéfice de son accession à la tête du gouvernement. Les difficultés rencontrées à la fin de l'automne et au début de l'hiver ont naturellement atteint la popularité de l'homme qui est en charge des affaires, celui qui va « au charbon »*.

L'amélioration suivante de sa cote est mise, le premier ministre lui-même, au crédit des succès remportés dans la lutte contre l'insécurité et le terrorisme, mais aussi dans la constance et la cohérence de son discours, notamment lorsqu'il lie le refus des augmentations de salaire à la lutte contre l'inflation et au redressement économique. Les privatisations comme le respect des règles de la cohabitation ne seraient enfin pas étrangers à ces meilleurs scores.

On constate cependant que, avec 43 % de satisfaits, M. Chirac après onze mois d'exercice du pouvoir est moins populaire que l'était — au même terme — M. Pierre Mauroy, qui recueillait 48 % d'opinions favorables. M. Chirac aujourd'hui est cependant mieux perçu que le premier ministre Chirac de 1975, qui *atteignait seulement 41 %*.

De même, l'actuel chef du gouvernement dépasse de près de 10 points les cotes de popularité de MM. Fabius et Barre (34 %) enregistrées par l'IFOP après onze mois d'hôtel Matignon. M. Baudouin précise : *« L'écart entre Barre et Chirac est encore plus important si on compare les soldes d'opinions positives et négatives. Jacques Chirac enregistre un solde positif de + 5 points, tandis que Raymond Barre était « crédité » d'un solde négatif de — 8 points. »*

On se garde naturellement, à l'Hôtel Matignon, de tirer de ces chiffres une quelconque conclusion, tout comme lorsqu'on analyse les intentions de vote pour l'élection présidentielle de 1988.

En se référant aux sondages BVA publiés par *Paris-Match*, on enregistre que, face à un candidat socialiste (M. Mitterrand ou M. Rocard), l'écart entre M. Barre et M. Chirac *était en février 1986* de 15 à 20 points en faveur de M. Barre alors qu'en mars 1987 il se situe entre 2 et 4 points (*le Monde* du 2 avril).

On constate également qu'en mars les électeurs de droite se portent plus volontiers sur M. Chirac (38 contre 32,5 en février 1987) que sur M. Barre (37 contre 43 il y a un mois). Il y avait en février 1987 plus de 10 points d'écart en faveur du député du Rhône.

En ce qui concerne les intentions de vote en faveur de M. Mitterrand, qui est toujours en tête des hypothèses pour le premier tour, on rappelle, à l'Hôtel Matignon, que *« le président de la République en place bénéficie hors période électorale d'un effet de légitimité que la campagne électorale contribue à lui faire perdre »*.

Ainsi, en octobre 1985, le général de Gaulle recueillait, selon l'IFOP, 66 % d'intentions de vote en sa faveur et obtenait le 5 décembre, jour du scrutin, 44 % des voix. M. Giscard d'Estaing, en janvier 1980, avait 40 % d'intention de vote en sa faveur et, le 26 avril 1981, 28 % des suffrages. Et l'on ajoute sans commentaires : M. Mitterrand (sondage BVA) bénéficie en mars 1987 de 38 % des intentions de vote.

Sans tirer de plus amples et plus aléatoires conclusions et tout en refusant de jouer les « bookmakers » pour le second tour de l'élection présidentielle, l'Hôtel Matignon veut seulement rappeler que, un an du scrutin, rien n'est encore joué.

ANDRÉ PASSERON.

L'affaire « Camember » rebondit

Georges Pompidou avait franchi les limites de l'imagination en attribuant au Sapeur Camember la phrase : *« Quand les bornes sont franchies, il n'y a plus de limites »* (*le Monde* du 28 mars). Une minutieuse enquête a pu établir non seulement que la citation exacte était : *« Quand la borne est franchie, il n'y a plus de limites »*, mais surtout que son auteur était le dramaturge François Ponsard.

Las ! il semble bien que l'auteur du *Lion amoureux* ne soit pas, lui non plus, l'inventeur de cette forte pensée et qu'il l'aurait trouvée — selon un de nos lecteurs — dans Epictète qui, dans son *Manuel*, écrit : *« Une fois qu'on a dépassé la mesure, il n'y a plus de limite. »* On peut se demander si ce concept n'a pas également été inspiré à Lao Tzu par l'œuvre de K'Ung Tzu qu'Aristagoras aurait pu apporter jusqu'en Phénicie et en Attique. Bien que cela ne soit pas formellement établi, notre enquête se poursuit.

A. P.

● **Que fait le gouvernement ?** — Telle est la question à laquelle la fédération RPR de Paris a décidé de répondre tout au long de la journée du samedi 4 avril. A l'initiative de M. Jean Tiberi, député RPR de Paris et secrétaire départemental, les élus de la capitale assureront dans chaque arrondissement des permanences et répondront oralement ou par minitel aux questions, concernant la politique du gouvernement.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni jeudi 2 avril sous la présidence de M. Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● **LA PROMOTION DES MÉTIERS D'ART**

Le ministre de la culture et de la communication et le ministre délégué chargé du commerce, de l'artisanat et des services ont présenté au conseil des ministres une communication sur la promotion des métiers d'art.

Les métiers d'art font travailler environ trente mille personnes dans les activités de création, de reproduction et de restauration. Ils tiennent une place importante dans la vie économique et culturelle de la France et contribuent au rayonnement de notre pays à l'étranger.

Le gouvernement souhaite mener une action concertée en leur faveur. Elle s'articulera autour de quatre types d'actions.

1) Assurer l'avenir des métiers d'art par la formation.

2) Valoriser la création.

3) Soutenir les métiers de restauration.

4) Favoriser le développement économique des entreprises.

La Société d'encouragement aux métiers d'art se verra confier par l'Etat la mise en œuvre d'une partie de ce programme d'action.

● **ENGAGEMENT DE LA RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT**

En application de l'article 49, alinéa 1, de la Constitution, le conseil des ministres a délibéré de l'engagement de la responsabilité du gouvernement sur la déclaration de politique générale que le premier ministre fera devant l'Assemblée nationale le 7 avril.

En outre, conformément à l'article 49, alinéa 4, le premier ministre demandera au Sénat l'approbation de sa déclaration de politique générale.

● **LA RÉPRESSION DU RECEL**

(Le Monde *du 2 avril.*)

QUE CHOISIR ? AVRIL 87

ENQUÊTE
le concubinage est-il rentable ?

TOUS CEUX QUI PARLERONT AVEC UN ARBRE RETROUVERONT LEUR VOIE.

Dans l'arbre BULL, il y a de nombreuses branches. Ses branches poussent... elles poussent jusqu'à vous, tout près de vous, pour vous écouter. Pour BULL, vous comprendre, c'est maîtriser avec vous les problèmes quotidiens qui se posent dans vos bureaux : accès aux données informatiques, bureautique, communication dans l'entreprise, aide à la décision... En fait, tout ce qui contribue à améliorer la productivité individuelle et collective de votre entreprise. C'est pour vous aider à résoudre ces problèmes que BULL vous propose BlueGreen, un choix de solutions informatiques et bureautiques totalement cohérentes et accessibles à partir d'un poste de travail unique. Venez les voir au Sicob, grandeur nature et temps réel.

BULL ET SES CLIENTS, UNE ÉQUIPE POUR GAGNER.

Bull

Société

A Bordeaux

Le « trésor de guerre » des avoués s'élève à 2,7 millions de francs

BORDEAUX
de notre correspondante

Il y a du nouveau dans l'affaire du « trésor de guerre » des anciens avoués bordelais. Les cinq avocats, chargés par le bâtonnier en exercice d'enquêter sur ce dossier, ont rendu leur rapport le 12 mars au terme de ses investigations, la commission d'enquête estime à 2 760 000 Fles produits financiers (intérêts des coupons, plus-values sur cessions de titres et d'emprunt Giscard) sortis du compte séquestre de la chambre départementale des avoués sans être allés à des clients.

L'existence d'un compte survivant à la dissolution officielle en 1972 de la chambre des avoués de grande instance de la Gironde avait été révélée en 1984. Alerté par le parquet général, le bâtonnier de l'époque, Me Bertrand Favreau, avait réintégré d'autorité dans le patrimoine de l'ordre des avocats 400 000 F provenant de ce compte.

L'affaire aurait pu en rester là mais des tensions persistantes au sein du barreau bordelais la firent ressortir au cours de l'hiver 1986-1987. Contestant la gestion de Me Bertrand Favreau, ses successeurs au conseil de l'ordre la firent soumettre à analyse. Les experts redécouvrirent alors le compte des anciens avoués et estimèrent qu'il s'agissait de fonds déposés par les clients qu'il fallait restituer. Mais à qui avait bénéficié le compte des anciens avoués depuis 1972 ? Le parquet fut saisi en ce sens d'une plainte contre X... déposée par Me Jacqueline Favreau-Colombier, avocat au barreau de Bordeaux et mère de l'ancien bâtonnier.

De son côté, le conseil de l'ordre des avocats nommait en son sein une commission d'enquête. A partir de 1974, constate cette dernière, alors que la majorité des clients des anciens avoués a été remboursée, il reste 450 000 F sur le compte séquestre. Ces sommes converties en portefeuille ont produit pendant douze ans la coquette somme de 2 760 000 F.

Interrogé sur l'usage de ces fonds par la commission d'enquête, l'ancien président de la chambre des avoués affirme les avoir distribués — de manière discrétionnaire — sous forme de secours à des confrères dans le besoin. Il tait cependant les noms des bénéficiaire, rendant ainsi invérifiable l'exactitude de ses affirmations. Le rapport de la commission d'enquête a été remis au parquet général à la mi-mars. *« Dans l'attente de l'avis de la chancellerie »*, le conseil de l'ordre observe actuellement une extrême discrétion.

Ce mutisme, étayé d'une décision de ne pas diffuser le rapport à l'ensemble du barreau, est loin de faire l'unanimité. Au mois de janvier dernier, 39 des 250 avocats bordelais avaient directement manifesté à la chancellerie leur désir que *« toute la lumière soit faite sur l'affaire »*. Deux d'entre eux, le 30 mars, ont réitéré la démarche : dans une lettre au garde des sceaux, ils demandent un examen du dossier par des experts hautement qualifiés.

GINETTE DE MATHA.

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS.
CONDAMNATION PENALE

Par jugement contradictoire en date du 15-12-1986, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour infraction aux mesures générales d'hygiène et de sécurité (bâtiment et travaux publics) pour avoir à Paris, le 23 juillet 1985 étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du code du travail en laissant travailler sept salariés dans les locaux de la société Aux Fruits de France sur des machines ne présentant pas une sécurité suffisante lors de leur utilisation : le batteur mélangeur grilloir (bonnet) et la rambure à cylindre, dans l'atelier sucre cuit, n'étaient par protégés au niveau de leurs éléments mobiles, les courroies des fours, dans l'atelier « gomme », n'avaient pas été protégées et ce, malgré une mise en demeure en date du 24-04-1985 d'avoir à remédier à ces insuffisances dans un délai de deux mois, le nicar HATTIER Jean-Pierre Gaston, né le 22-11-1931 à Paris (11e), PDG de société, demeurant 63 bis, rue de Wattignies à Paris (12e), à la peine de sept amendes de 1 000 francs chacune. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde* et *le Figaro*. Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

DÉFENSE

La Chine achète à la France des hélicoptères antichars

Pékin *(AFP.)* — La société française Aérospatiale vient de signer un contrat d'une valeur de 180 millions de francs pour la livraison à l'armée chinoise de huit hélicoptères antichars Gazelle. Un porte-parole d'Aérospatiale a précisé que ces hélicoptères étaient vendus à la Chine avec un petit nombre de missiles antichars Hot et qu'ils seraient livrés avant la fin du premier semestre de 1988.

La firme Aérospatiale avait procédé à une démonstration en vol de ces appareils en octobre 1985 et elle se trouvait en concurrence avec des constructeurs ouest-allemand et américain. La France a vendu de nombreux hélicoptères à l'armée chinoise, dont des Alouette III en 1967, des Super-Frelon en 1973 et des Super-Puma en 1985.

Après la découverte de grenades en Seine-Saint-Denis

Un Libanais et un Français déférés au parquet

Deux personnes, un Libanais et un Français — dont l'identité n'a pas été révélée, — ont été déférées au parquet, jeudi 2 avril, dans la soirée, après la découverte, par les policiers de la DST, de trois grenades et de deux fusils à Romainville (Seine-Saint-Denis).

Grenades (il s'agit de trois grenades défensives en parfait état de fonctionnement) et fusils ont été retrouvés dans un terrain désaffecté où ils avaient été enterrés. Dans un premier temps, huit personnes avaient été interpellées par les policiers, qui n'ont pu retenir de charges que contre deux d'entre elles. D'autres personnes seraient encore recherchées dans le cadre de cette même affaire.

Selon la DST, les armes devaient servir à de prochains attentats contre des cibles israéliennes et arabes. La découverte de documents aurait permis de constater que des repérages étaient en cours. Les mêmes services assurent que les personnes interpellées, qui seraient liées à une organisation proche-orientale dont le nom n'a pas été révélé, n'auraient pas de liens avec les six Tunisiens et les deux Français arrêtés le 21 mars (*le Monde* du 3 avril).

La multiplication des caches d'armes rendent les services de police inquiets. En six mois, plusieurs découvertes, à Paris comme en banlieue parisienne, sont venues renforcer leur opinion que de nombreux groupes, considérés comme des « réseaux dormants », constituent un support logistique pour des attentats perpétrés par des terroristes qui ne sont que de passage. M. Robert Pandraud, ministre chargé de la sécurité, avait récemment accusé ses prédécesseurs d'avoir par le passé trop facilement toléré l'entrée en France de personnes susceptibles de se livrer à des activités terroristes.

En marge de l'affaire Abdallah

Plainte du ministère de l'intérieur contre « l'Evénement du jeudi »

Le ministère de l'intérieur a indiqué, jeudi 2 avril, qu'il avait déposé une *« plainte pénale »*, contre *l'Evénement du jeudi*, à la suite de la publication par l'hebdomadaire, daté du 2 avril, d'un article *« prétendant reproduire des extraits d'une note interne de la DST »*.

L'article incriminé est une reproduction partielle d'une des deux annexes au livre de Laurent Gally *l'Agent noir, une taupe dans l'affaire Abdallah*, dont la suppression ou l'occultation avait été ordonnée le 2 mars par une décision du tribunal de grande instance de Paris. Le livre relate les « confessions » de Me Jean-Paul Mazurier, premier avocat de Georges Ibrahim Abdallah, qui a démissionné du barreau après avoir avoué qu'il avait travaillé pour les services secrets français.

Dans un communiqué transmis à l'AFP, le ministre de l'intérieur déclare : *« Parfaitement conscient que cette publication, qui bafoue l'autorité de la justice et porte atteinte au fonctionnement d'un service de sécurité de la France, peut être prise comme une incitation à la saisie d'un organe de presse, le ministre de l'intérieur se refuse à demander à la justice cette mesure extrême. »*

Le communiqué conclut en rappelant que *« la publication frauduleuse d'un tel article entraîne cependant la responsabilité pénale des auteurs et que, en conséquence, une plainte pénale est déposée »*.

● **Diffamation envers le docteur Demarquet : *France-Soir* condamné, *Libération* relaxé.** — La 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné, jeudi 2 avril, MM. Jacques Hersant, directeur de publication de *France-Soir*, et Jean Brigouleix pour diffamation envers le docteur Jean-Maurice Demarquet, mais a relaxé M. Serge July, directeur de *Libération*, ainsi que les journalistes Jean-Michel Thénard et Annette Lévy-Willard.

MM. Hersant et Brigouleix devront verser chacun 3 000 francs d'amende et, solidairement, 3 000 francs de dommages-intérêts. *France-Soir* avait publié le 17 octobre 1985, au lendemain de l'émission « L'heure de vérité » consacrée à M. Jean-Marie Le Pen, un article intitulé : « Le Pen dément, esquive, attaque et menace ».

« Le Petit Juge », de Jean-Michel Lambert

Le magistrat nu

Il aura pris un bien grand risque, M. Jean-Michel Lambert, à citer ainsi Montaigne en exergue : *« La plupart de nos vacations sont farcesques. »* Eh oui ! Mais aussi, pourquoi ce livre, comme une provocation ou un testament ? Pourquoi ce titre, *le Petit Juge*, sorte d'orgueil au minuscule ? Pourquoi nous rappeler ainsi, crûment, qu'entre naïveté et vanité l'anagramme ne tient guère qu'à une voyelle.

Une voyelle précisément, mais en majuscule cette fois, aura fait de Jean-Michel Lambert, aux prises avec l'« Affaire », un juge d'instruction hors de l'ordinaire. Pour instruire heureux, instruisons caché. Il y avait pourtant de bonnes chances : ce jeune magistrat d'Epinal aurait pu continuer d'être bien noté, respecté de ses pairs et estimé des notables si, un soir d'octobre 1984, une sombre et déjà fluviale histoire de Vologne...

Seulement voilà. Il y eut l'« Affaire », cette sorte d'affaire qui ne devient jamais majeure que par l'acharnement de tous enquêteurs, avocats, magistrats, journalistes, à entamer le quadrille de l'opinion publique. Un banal fait divers peut ainsi devenir, par l'alchimie douteuse des enquêtes ratées, des révélations tordues, des instructions chaotiques et du sensationnalisme vendeur, une affaire. Et même, dit-on, une affaire d'Etat.

Raison de plus, quand les passions s'apaisent un peu, ou simplement lorsque la lassitude gagne, pour ne pas en rajouter. Jean-Michel Lambert, juge d'instruction en disponibilité — pour un an ou pour toujours — a cru nécessaire d'écrire un livre, son livre, fruit de l'expérience ou de l'inexpérience, comme l'on voudra. Un livre, un de plus, journalistes, inculpée, juge d'instruction, n'en jetons plus, la cour d'assises est pleine.

Jean-Michel Lambert avait-il le droit, juridique, d'écrire sur cette affaire, et sur bien d'autres d'ailleurs, qu'il eut à l'instruction. On en discutera, probablement en d'autres lieux, voire en justice. Qu'on en discute. Il y a si longtemps que le secret de l'instruction est devenu secret de polichinelle, dans ce fait-divers passoire, qu'on ne verra pas là matière à nouveau scandale. Jean-Michel Lambert ne révèle rien qu'on n'ait su déjà, par d'autres que lui. Rien en tout cas de définitif, sauf à considérer les larmes d'un magistrat instructeur, son *« asthénie sexuelle »* aux temps forts de l'« Affaire », ou ses considérations sur *« le charme étrange, indescriptible »* d'une future inculpée, comme des éléments essentiels.

Non, simplement Jean-Michel Lambert n'avait pas le droit, moral celui-là, d'écrire. Au simple regard de la pudeur, de la réserve, de la morale de celui qui fut juge et devient partie. Et quand bien même il invoquerait, pour ce faire, *« le droit à l'erreur, auquel chacun a droit dans l'exercice de sa profession, fût-il magistrat ou plombier »*, convenons qu'entre un robinet et une vie qui fuit, les conséquences ne sont pas tout à fait les mêmes.

Ce droit exclu, reste donc le besoin. Un juge d'instruction, ce petit juge happé par la célébrité, révulsé et séduit pas la presse, sorti ainsi de son ordinaire *« son quotidien de la France profonde »* et probablement incapable de s'y résigner à nouveau, a voulu témoigner. Alors prenons son témoignage comme il vient, pour ce qu'il est, un effeuillage individuel dont la magistrature en son ensemble ne pourra ressortir que nue. Un livre en somme comme la conséquence ultime, mais inévitable, d'une défaillance collective. Et surtout, comme l'occasion cruelle de juger ceux qui nous jugent.

PIERRE GEORGES.

★ *Le Petit Juge*, de Jean-Michel Lambert. Editions Albin Michel, 408 pages, 95 francs.

● **Un haut conseil à l'immigration ?** — M. Michel Hannoun, député de l'Isère, secrétaire national du RPR chargé des questions de société, a déposé une proposition de loi tendant à créer un *« haut conseil à l'immigration »*, dans le but de faire adopter, pour les immigrés, divers projets à une large majorité. Cette organisation nationale se verrait appuyée par des conseils départementaux et locaux.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Village

LES deux robinets du jardin ont été couverts et les conduits débarrassés de leurs manchons. Il ne faut pas encore arroser, le ciel y pourvoyant abondamment, mais il n'y a plus à craindre de ces gels violents qui, non contents de menacer les pousses précoces, font péter les plomberies.

Le moment est venu où la terre se fissure de partout pour laisser passer la vie et ses couleurs. Non pas la primevère, toujours en avance sur celui dont elle porte le nom, mais des espèces plus trapues, au corps plus épais, et qui, littéralement, se fraient un chemin entre les mottes, tachant le sol marron de touches vertes qui font alors si bien comprendre que cette couleur soit, avant d'être celui du hasard, le symbole de l'espérance.

Déjà, dans cette partie de France qui s'affiche au sud depuis que la Révolution en a décidé ainsi, mais que de plus anciennes traditions avaient située à l'est, les jonquilles sont sur le point d'éclore, les plantes persistantes ont perdu leur allure de femme coupable affaissée sur elle-même, le muguet est en feuille, la jacinthe en fleur ; le lilas, le cerisier, passeront bientôt le bourgeon.

Miracle domestique autant que de la nature, les trois dernières branches de rosier, ultime floraison de décembre, laissées tout l'hiver dans leur vase sur un coin de cheminée, témoins de l'année disparue, non seulement ne sont pas mortes, mais ont donné, toutes les trois, des surgeons déjà grands de plusieurs centimètres. Une colonie de pucerons a même établi sur ces branches ses quartiers. Mystère. Vite, sauver ce prodige pour citadin ; aller planter dans la terre grasse ces rejetons posthumes et prier le ciel que la terre fasse son office.

Rescapée de l'hiver plutôt que nouveau-née, la première araignée est tombée dans la baignoire dont les parois lisses sont un piège mortel si elle ne s'en évade avant le bain du jour. Elles aussi épargnées par le froid, des mouches usent leurs dernières forces à composer leur insupportable bourdon, avant que leurs filles fraîchement écloses ne le rendent incessant. Dans les greniers, de nouveau, on piétine, on grignote.

⁂

SILENCIEUSE, éteinte depuis des mois, la campagne renoue avec le bruit. Graissées de neuf, les machines ronflent vers les champs. Joël Crosier met fin à des vacances que les saisons commandent, à rebours de ce que prévoient, en ville, les conventions collectives et l'appétit de soleil. Joël dort en même temps que la nature et s'éveille avec elle.

Dernier événement de l'hiver, dernière concession à ce qui n'est pas la vie des champs, l'archevêque a été reçu au hameau la semaine passée. Il a visité la chapelle, dont la cloche ne retentit que tous les deux mois, faute de desservants, et jeté un œil assurément attristé sur l'autel de saint Hubert, brisé il y a longtemps, et que le maire aimerait, sans que la religion ait à y voir mais plutôt la chasse, restauré et remis en place.

Le maire a dû prononcer deux allocutions, car le village est en deux parties, chacune son église, chacune son cimetière, et l'archevêque s'est rendu ici et là. Il n'a pas tellement fait recette, même parmi ceux « qui sont de son bord ». Heureusement, sans l'en prévenir, la famille est venue, Joël en tête, assister leur maire de père, afin qu'il ne soit pas trop seul pour recevoir le notable mitré, venu rappeler son existence autant qu'il inspectait.

Famille à l'aise avec son temps pas moins qu'avec les traditions, paisible, sage, connaissant son monde, sachant ce qui se dit, ce qui se passe, et ce qu'il faut en penser.

SUR les routes étroites qui vont de ferme en ferme — la Tournerie, la Pailerie, la Goujauderie, — le spectacle insolite d'une laie qui déambule dans un champ, à 10 mètres du macadam, en compagnie de ses deux marcassins. Le trio est si indifférent au passant que celui-ci se demande s'il ne s'agirait pas d'évadés d'un élevage voisin. Car, ici, le sanglier est souvent enclos comme un vulgaire cochon domestique.

Au chef-lieu de canton, le marché est encore celui de l'hiver. Pour ce qu'offrent les étals, si l'on excepte ce qu'apportent les avions et qui fait, désormais, de la moindre bourgade un Fauchon des années 50, c'est toujours l'épinard, le chou de Bruxelles, l'endive. C'est le temps de la soudure. Les salades fraîches ne donnent plus guère, et celles du temps chaud pas encore. Le pain de sucre a disparu, la romaine attend son heure.

Mais les fruits hâtifs ou cultivés sous abri montrent le bout du nez : des radis un peu tremblotants, des tomates qui doivent au pétrole de la serre plutôt qu'au soleil. Bientôt, tout va exploser, le marché crouler de marchandises pour être encore une fois la fête.

Encore que la pluie ni le froid, qui se refusent à céder la place, n'aient à aucun moment de l'hiver altéré l'affabilité d'Yves, le maraîcher-marchand ; ni celle de la mystérieuse petite dame qui vend sur un tréteau minuscule des produits en quantités minuscules pour des prix minuscules : trois têtes d'ail, six brins de thym et une branche de laurier, un quart d'oignon, six carottes. Comment, chaque samedi, ne pas la saluer par un achat, fût-ce d'une denrée dont la maison est déjà pourvue ?

Et pour cause, le marchand de champignons n'a toujours pas reparu : chanterelles, girolles, cèpes, pieds-de-mouton, ne sont pas de saison. La marchande d'œufs et de volailles manque aussi à l'appel. On ne la voit donc pas, comme à l'automne, vendre poules et poulets qui gigotent si fort dans des cages de fortune, vieux cartons qu'elle aère à l'aide de son couteau.

En revanche, la marchande de fromages est bien là. Mais pour une déception. « La belle brune », comme on l'appelle par un surnom qui en dit tout le charme, a vendu son troupeau de chèvres. Pour les premiers marchés, elle assiste son acquéreur, assurant la clientèle que ses fromages à lui sont aussi bons que les siens. C'est vrai, mais lui n'est pas elle, qui racontait avec des rires retroussés comment elle chahutait en maths à l'époque de sa philo.

De plus, il se raconte (c'est du moins le gendarme Philippe qui l'affirme) que le boucher de la grand-rue, dite depuis le début du siècle « de la République », est *« en vente »*. C'était bien à craindre, depuis que sa femme est morte. Même si, le samedi, sa fille vient tenir la caisse, il se peut que M. Jacques n'ait plus le cœur à cela.

Comment lui faire comprendre, comme à M. Pierre, son collègue de Paris, qu'il va manquer à la vie, que, lui parti, ici ou dans la capitale, c'est de la chaleur humaine qui s'en va ; que les commerçants justement aimés de leurs pratiques devraient respecter un préavis avant de mettre le clef sous la porte, et sous réserve que les pratiques en soient d'accord ?

⁂

PAS question de se séparer sans parler un peu politique. On a beau être des paysans, il ne faudrait tout de même pas nous prendre pour des bêtes. Que François Mitterrand dise : *« Je ne me représenterai pas »*, soit. Ne l'avait-on pas déjà entendu le dire... avant 1981 ?

Mais s'il prend tant de soin à confesser l'amour qu'il porte aux Français, sans distinction de race, de religion ou de conviction, n'est-ce pas pour qu'on l'aime également en retour ; avec, pour seul moyen de le lui prouver, le truchement des urnes ?

QUE CHOISIR ? AVRIL 87

DOSSIER pompes funèbres : les sales combines

FNAIM

Un fichier de 21.000 appartements et maisons à vendre à Paris et en région parisienne sur minitel

36.15 TAPEZ LEMONDE puis FNAIM

Après avoir donné vos impératifs, vous obtenez une sélection personnalisée d'affaires disponibles, ainsi que les coordonnées des Agents Immobiliers FNAIM responsables de leur vente.

ZINKER ACTION

JC Decaux GAGNE
LE PRIX DE LA COMMUNICATION 87 EN ALLEMAGNE

Gagner le prix d'excellence de la communication dans le pays de Gutenberg...
Gagner sur un marché aussi impitoyable que celui des médias ■ du service aux collectivités...
Gagner là où aucune entreprise française ne l'avait fait auparavant.
Gagner là où il était impossible de gagner : c'est la victoire du design français dans les villes allemandes. Goethe ■ raison : "le succès récompense celui qui est ■ la fois fou et sage".

Education

Affrontement syndical chez les enseignants

Le congrès du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES – FEN) s'est achevé vendredi 3 avril à Versailles. Pendant cinq jours, les quelque 400 délégués du principal syndicat de professeurs de l'enseignement secondaire (75 000 adhérents revendiqués) ont débattu des moyens de démocratiser l'accès au lycée et de lutter contre la ségrégation sociale. Cette discussion s'est doublée d'une controverse entre les tendances procommuniste et prosocialiste du syndicat sur la syndicalisation des professeurs de collège (PEGC), traditionnellement adhérents au Syndicat national des instituteurs, après l'arrêt de leur recrutement décidé par M. Monory. Dans cette situation nouvelle, le SNES (dirigé par la tendance Unité et Action de la FEN où militent les communistes) souhaite devenir le pôle de rassemblement de tous les enseignants du second degré. Mme Monique Vuaillat, secrétaire général du SNES, précise dans l'entretien qu'elle nous a accordé comment elle envisage l'avenir du lycée et de son syndicat.

« La FEN s'est discréditée »

(Suite de la première page)

– M. Monory propose un plan pour programmer l'effort éducatif de l'Etat sur cinq ou dix ans (1). Soutiendrez-vous cette initiative ?

– Cette démarche nous intéresse car nous dénonçons depuis longtemps les décisions à court terme dans l'éducation nationale. Comment, par exemple, attirer les étudiants vers l'enseignement, alors que le nombre de postes mis au concours varie d'année en année, parfois du simple au double ?

Il faudrait programmer sur cinq ans le recrutement et, parallèlement, la réduction des effectifs dans les classes : c'est parfaitement possible. Si M. Monory veut programmer une amélioration de la situation des enseignants et du fonctionnement du service public, nous sommes prêts à examiner ses propositions.

– En ouvrant votre congrès, vous avez [illegible] la FEN de vouloir anéantir votre syndicat. La détermination à laquelle vous [illegible] serait-elle votre adversaire principal ?

– Vous n'avez retenu qu'un partie de mon discours. Notre premier combat est de mettre en échec la politique gouvernementale qui conduit à tenir à l'écart des formations les plus qualifantes la majorité des jeunes, et en particulier ceux issus des milieux défavorisés.

Le projet Devaquet sur les universités, la réforme Monory sur les lycées sont abandonnés. Mais les orientations malthusiennes néfastes demeurent. Quant à la FEN, elle est bien obligée de constater qu'elle fait [illegible] à une action unitaire pour l'élévation du niveau des qualifications, revendication [illegible] si l'on veut un enseignement de meilleur qualité. Alors que l'arrêt du recrutement des PEGC (2) permettait d'unifier aujourd'hui les statuts de tous les enseignants du collège.

– Alors le SNI revendique-t-il une formation pour tous en quatre ans après le bac. Où est la différence ?

– Nous exigeons la maîtrise universitaire pour tous les futurs enseignants. Le SNI, lui, veut les recruter au niveau DEUG (bac plus 2), puis leur donner une formation professionnelle en deux ans. Cette conception a plusieurs conséquences négatives : rémunérations inférieures et disparition du concours national par l'agrégation.

Elle montre le peu d'avenir, ne tient pas compte de l'évolution prévisible des savoirs et va précipiter la dévalorisation du métier d'enseignant.

– Lorsque M. Monory a décidé d'arrêter le recrutement des professeurs de collège (PEGC) traditionnellement syndiqués au SNI, vous avez applaudi.

– Cette décision a été prise à la suite de nos actions, dans [illegible] la pression de l'opinion publique, qui n'imagine plus qu'on puisse enseigner dans le secondaire sans au moins une licence universitaire. Cette mesure pose la question de l'avenir des soixante-dix mille PEGC en poste. Nous avons des propositions pour leur promotion et nous entendons pouvoir en discuter avec eux.

Mme Monique Vuaillat

– C'est-à-dire les syndiquer et les enlever au SNI ?

– Non, il n'en est pas question. Nous appelons à renforcer les liens entre les différentes catégories d'enseignants dans les collèges. Il appartiendra aux collègues de décider [illegible] leurs structures syndicales.

– En disant cela, vous menacez de mettre en cause l'équilibre actuel de la FEN.

– Le meilleur équilibre que pourrait trouver la FEN serait de se comporter en véritable fédération qui respecte chacun de ses syndicats et défende les aspirations de la totalité de ses membres au lieu d'imposer à tous le point de vue du SNI. En érigeant le compromis en principe d'action, la FEN s'est discréditée aux yeux de l'opinion publique et n'est plus en mesure de peser sur les choix éducatifs de notre pays.

– Vous ne vous sentez pas bien dans la FEN ?

– Nous y sommes très bien, mais nous souhaitons qu'elle évolue.

– La direction de la FEN est socialiste. Celle du SNES majoritairement communiste. La pédagogie ne sert-elle pas d'alibi à des joutes politiques ?

– Vous faites fausse route. Le débat porte depuis trente ans sur la conception du système éducatif. Le SNI a toujours voulu calquer l'enseignement secondaire sur l'école élémentaire. C'est une source de sclérose du système. Nos adhérents ne cherchent pas à savoir si leur direction est « socialiste », « stalinien » ou « rénovatrice ». Lors du congrès, 69 % d'entre eux viennent d'approuver l'action du SNES, simplement parce qu'ils s'y reconnaissent. »

Propos recueillis par
PHILIPPE BERNARD.

(1) Voir *le Monde* du 2 avril.

(2) Le corps des professeurs d'enseignement général de collège (PEGC), issu à l'origine de celui des instituteurs, a été mis en extinction en avril 1986 par M. Monory. A terme, seuls les agrégés et les certifiés (titulaires du CAPES) devraient enseigner dans le second degré.

Religions

Les conclusions des assises médicales du Centre Rachi

Les couples juifs peuvent recourir à la procréation artificielle

Les conclusions des assises des médecins juifs sur la bioéthique et les nouveaux moyens de procréation artificielle ont été rendues publiques le jeudi 2 avril. Ces assises avaient réuni, les 7 et 8 mars dernier au Centre Rachi à Paris, environ neuf cents médecins, scientifiques et rabbins, parmi lesquels les professeurs Frydman, David, Testart et Papiernik, les docteurs Lucien Bouccara et Pierre Simon, ainsi que MM. Sirat, grand rabbin de France, Goldman, grand rabbin de Paris, et le rabbin Michel Gugenheim.

La lutte contre la stérilité fait partie des devoirs *« sacrés »* du médecin juif, la Torah faisant de la *« transmission »* de la vie une obligation aussi importante que sa *« protection »*. Mais comme les autres familles spirituelles qui se sont prononcées récemment sur ce sujet – l'Islam, le Vatican (*le Monde* du 11 mars) et les réformés de la Fédération protestante de France (*le Monde* du 21 mars), – la tradition juive refuse toutes les méthodes faisant appel à un donneur extérieur au couple : don de sperme ou d'ovule, prêt d'utérus, insémination artificielle et procréation *in vitro*.

De telles pratiques constituent en effet une triple transgression de la loi juive : *« L'enfant serait conçu en dehors du mariage.* Disent les conclusions des assises médicales juives, *et il y aurait là une analogie avec l'adultère; du fait de l'anonymat du don, l'enfant n'aurait pas d'identité précise, rompant toute filiation au sein d'une famille; le risque d'inceste au moment du mariage serait grand, un demi-frère pouvant épouser sa demi-sœur. »*

En revanche, une fois épuisées toutes les autres méthodes thérapeutiques de lutte contre l'hypofécondité, la tradition juive ne s'oppose pas à la procréation, dans un couple *« uni par les liens sacrés du mariage »*, par insémination artificielle ou en éprouvette.

Pour cette solution *« de dernier recours »*, il s'agit de prendre un maximum de précautions et *« de toujours rester le plus près possible des conditions naturelles »*. La principale recommandation porte sur la question délicate du recueil du sperme du mari. La masturbation est strictement illicite dans la tradition juive, et, en général, le prélèvement du sperme se fait le plus souvent à l'intérieur d'un préservatif utilisé au cours d'un rapport sexuel.

Dans une réflexion éthique de la communauté juive la question centrale du statut et du sort de l'embryon humain, face aux risques de manipulation et de destruction qui fondent en partie l'hostilité de l'Eglise catholique à la « procréatique » est loin d'être mûre. Elle n'a pratiquement pas été abordée au cours de ces assises du mois dernier.

La tradition juive interdit tout avortement, même pour malformation fœtale, au-delà du seuil de quarante jours de vie de l'embryon. Faut-il en déduire que toute manipulation jusqu'à cette date est possible ? Le grand rabbin Chouchenah, directeur du séminaire israélite de Paris, estime que *« toute recherche effectuée sur un œuf dans le but de soigner la mère est licite, à condition que l'œuf soit réimplanté dans l'utérus de la mère »*. (Colloque génétique, procréatique et Droit de janvier 1985).

Cette discussion sera reprise dans le cadre d'un comité d'éthique qui, sous l'autorité du grand rabbin de France, va réunir des théologiens juifs et des rabbins.

HENRI TINCQ.

MÉDECINE

● **Accord entre Hoechst et Bayer contre le SIDA.** – Les deux géants ouest-allemands de l'industrie pharmaceutique Hoechst et Bayer ont décidé de mettre en commun leurs moyens de recherche pour lutter contre le SIDA, annonce un communiqué de Hoechst publié jeudi 2 avril à Francfort. Les deux firmes ont pris cette décision en raison du *« développement dramatique »* du syndrome immunodéficitaire acquis ou SIDA. – *(AFP.)*

(Publicité)

HUIT RÉGIONS RÉCLAMENT UNE VRAIE POLITIQUE DES VOIES NAVIGABLES

GRAND-EST

MER DU NORD
MÉDITERRANÉE

Les présidents des conseils régionaux :

M. RUDLOFF	ALSACE
E. FAURE	FRANCHE-CONTÉ
M. LUCOTTE	BOURGOGNE
C. BÉRAUDIER	RHONE-ALPES
J.-C- GAUDIN	PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR
J. BLANC	LANGUEDOC ROUSSILLON
B. STASI	CHAMPAGNE ARDENNE
J.-M. RAUSCH	LORRAINE

ont adopté à l'unanimité la MOTION suivante :

Les Présidents des Conseils Régionaux

– S'inquiètent de l'extrême faiblesse des budgets d'équipement fluviaux depuis une douzaine d'années qui mettent ainsi en péril un système de transport indispensable à l'activité économique nationale.

– Attirent l'attention sur l'anomalie que constitue la situation française en comparaison de la politique fluviale poursuivie tant aux États-Unis qu'en Europe du Nord. Ils rappellent que la liaison Rhin-Main-Danube est maintenant proche de son ouverture (1992).

– Observent que la validité de la déclaration d'utilité publique de la liaison Saône-Rhin prend fin le [illegible] juin 1988. L'opération doit donc débuter avant cette date. A défaut, on pourrait en conclure que le gouvernement renonce au projet, ce qui serait en contradiction avec les déclarations renouvelées des présidents successifs de la Ve République, avec l'inscription au schéma directeur des voies navigables, avec l'intérêt manifesté récemment par le premier ministre, enfin avec la volonté unanime des HUIT régions.

– Soulignent la nécessité de maintenir l'existence de la Compagnie nationale du Rhône, en la dotant de moyens financiers suffisants pour lui permettre de poursuivre ses missions d'aménagement du territoire.

– Demandent instamment au gouvernement de mettre fin d'urgence à la situation d'illégalité qui se poursuit et qui s'aggrave du fait que les dispositions de la loi du 4 janvier 1980, prescrivant la présence au conseil d'administration de la CNR des administrateurs représentant les régions, ne sont pas encore entrées en vigueur, alors que les régions ont versé le montant de leur participation au capital depuis cinq ans. A défaut d'une solution rapide, les présidents se verraient contraints d'engager une procédure devant la juridiction compétente, et d'introduire un recours pour excès de pouvoir.

35, avenue de la Paix
BP 1006 IP
67170 STRASBOURG
Cedex
Tél. 88-25-68-67

30, avenue F.-D.-Roosevelt
75008 PARIS
Tél. : (1) 42-89-09-49

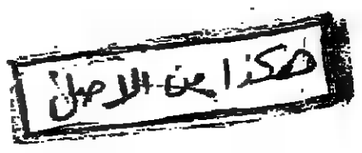

ARTS

Une exposition à la Galerie Dina Vierny

Maillol en majesté

Avant l'ouverture du musée que Dina Vierny lui a consacré, une exposition [illegible] Maillol peintre et pastelliste.

Jusqu'à présent, Aristide Maillol n'a guère eu de chance avec les institutions. Celui que l'Ecole des beaux-arts refusa en 1882 – il avait trente [illegible] – pour « incapacité », la IIIe République, quoique « statomane », ne lui accorda que peu [illegible] commandes, la jugeant trop moderne. Désormais, on l'[illegible] plutôt [illegible] ne pas l'avoir été assez, si bien que Maillol était absent, l'année dernière, à l'exposition « Qu'est-ce que la sculpture moderne ? » [illegible] péché, de nos jours? Avoir ignoré l'abstraction et le cubisme, être demeuré le statuaire du corps féminin, avoir préféré l'exaltation par la courbe et le volume à la déconstruction par l'évidement et l'angle. Sans le zèle obstiné de son dernier modèle, Dina Vierny, cet artiste de la volupté serait peut-être bien passé aux catacombes de l'histoire. On aurait oublié l'un des rares « confrères » que Rodin ait consenti à traiter avec estime, l'un de ceux que Matisse, Bonnard, Valéry et Gide tenaient pour un maître.

Redire encore quel bronzier il fut, quel modeleur de chairs, quel inventeur d'anatomies – il le faut assurément. Comme il convient de rappeler que Maillol a accompli la synthèse de l'archaïsme, du symbolisme et du néo-hellénisme, celle en somme de Gauguin, son initiateur, et de Renoir. Mais Maillol sculpteur n'est pas tout Maillol. Il y a le dessinateur, amateur de fusains et de sanguines, qui définit la forme par la lumière plus que par le trait. Il y a le pastelliste, lequel n'a qu'un sujet, le nu féminin, et une technique admirable. Sans doute connaît-il par cœur le bonhomme Degas : il ne le pastiche pas cependant, pas plus qu'il n'imite Renoir. A quelque distance de ces contemporains écrasants, il se donne un style singulier, fait de hachures et de rehauts, un style qui, dans ses meilleurs moments, évoque plus Boucher que les Impressionnistes.

D.R.

Maillol : Portrait de femme

Et puis, il y a le peintre, le peintre que l'on connaissait à peine et que l'on découvre en une demi-douzaine de toiles. Les plus importantes datent des années 90, de la période « nabi » de Maillol, de son amitié pour Denis et de son culte de Gauguin. Avec une souplesse de dessin, une légèreté confondante de la main et du pinceau, le peintre Maillol exécute des portraits de jeunes filles et de son épouse Clotilde. Rêveuses, impénétrables comme le veut le symbolisme fin de siècle, ces nymphes n'en sont pas chlorotiques pour autant. Sous l'artiste éthéré, le sculpteur se devine, qui se plaît au rendu de la peau et à l'arrondi du cou et de la poitrine.

[illegible] années [illegible] tard, [illegible] Maillol [illegible] *la Pudique*, bronze à la patine rougeoyante, petite sculpture exquise annonciatrice des figures monumentales de la *Méditerranée* [illegible] du monument à Cézanne. Sa grande époque commence, une époque digne [illegible] musées. Aussi est-il passablement réconfortant de savoir que Maillol, comme Rodin et comme Bourdelle, aura le sien à Paris, qui doit s'ouvrir dans le courant de l'année. Pourquoi si tard ? Parce qu'il y a trente ans la Ville de Paris a estimé superflu un tel hommage. Il n'empêche : Dina Vierny – évidemment ! – est parvenu à installer ses collections rue de Grenelle, dans l'hôtel Bouchardon. Bouchardon ? Un sculpteur français du XVIIIe siècle. Belle coïncidence.

PHILIPPE DAGEN.

■ **Outre [illegible] Dina Vierny, 36, rue Jacob, jusqu'au 13 juin. Un catalogue accompagne l'exposition : bien illustré, il est précédé d'une préface roborative de Pierre Cabanne.**

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

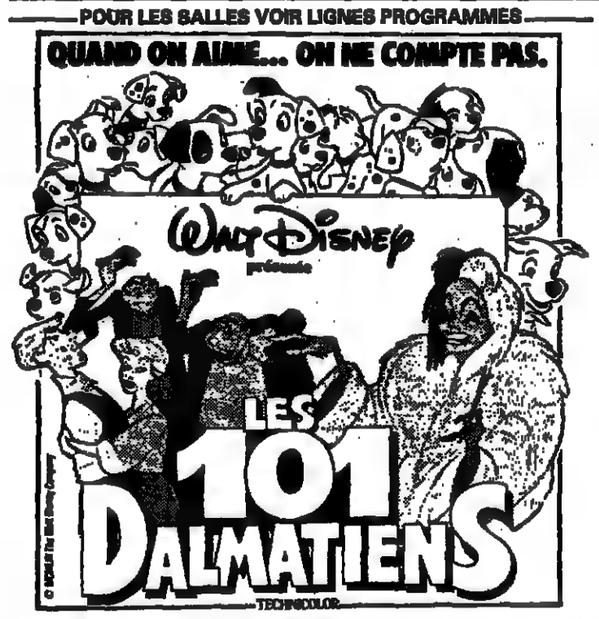

POUR SALLES VOIR LIGNES PROGRAMME

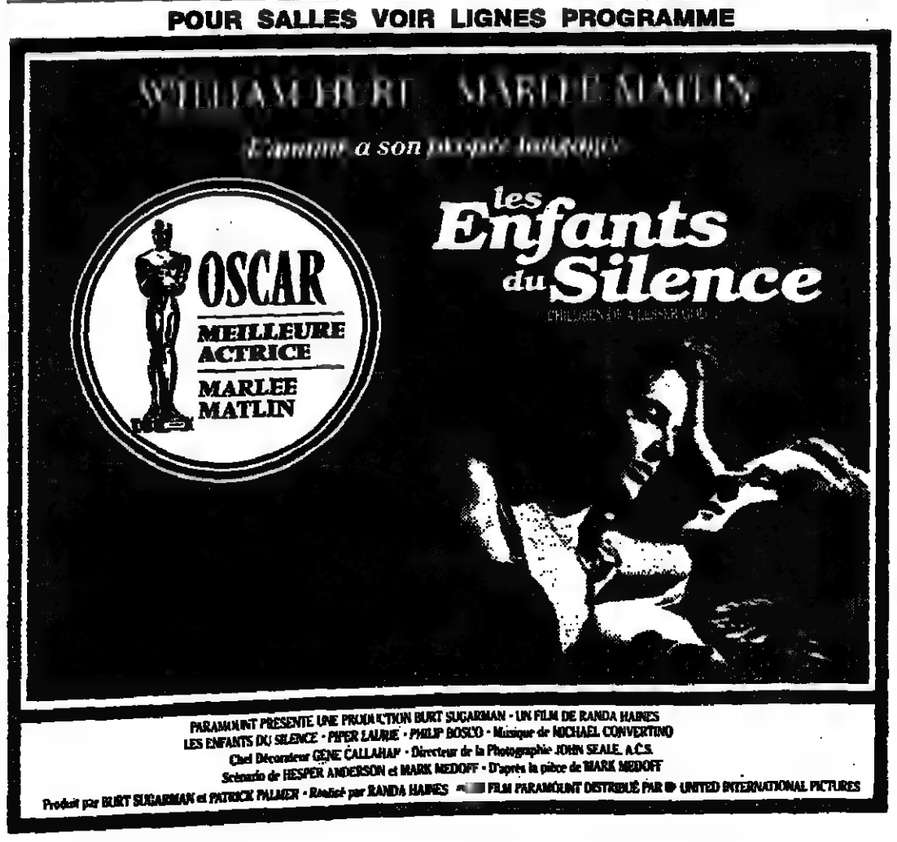

LIVRES

Mille maux, trente-sept remèdes

L'édition théâtrale sous haute surveillance

Samedi 4 avril, le Centre national des lettres organise une journée consacrée à l'édition théâtrale et présente les résultats d'une [illegible] enquête instruite par Michel Vinaver : des mille maux dont souffre l'[illegible] et des trente-sept remèdes pour l'en soulager.

« A Molière, qui affirmait : « Le théâtre n'est fait que pour être vu », Montherlant a répondu : « Voir n'est pas lire, et seul le volume compte. » Vous donnerez votre avis personnel à partir de [illegible] expérience de spectateur et de lecteur. » Le théâtre, objet de spectacle ou objet de lecture? En juin 1985, une génération de [illegible] a planché sur ce sujet. Michel Vinaver l'a retenu, en ouverture de son rapport, mais, [illegible] parmi d'autres, il lui permet d'abord de souligner les carences de l'enseignement secondaire (et du Lagarde et Michard) en matière de théâtre contemporain. C'est l'un des *« symptômes avancés »* dont souffre l'édition théâtrale en France. [illegible] rang desquels on peut classer également la disparition des rayons théâtre dans les librairies, la désaffection des éditeurs pour le genre, celle des écrivains, des critiques... autant de symptômes connus et sur lesquels ce rapport [illegible] s'attarde [illegible] en jérémiades [illegible]. Mais, comme l'écrit Michel Vinaver, la publication de ce rapport (1) semble porteuse, à elle seule, de vertus curatives. Sans cesse entre deux chaises (rubrique livres ou rubrique spectacles?) l'édition théâtrale a au moins temporairement trouvé un strapontin : elle fait parler d'elle, et pas seulement dans [illegible] médias.

Pour preuve, ce premier acte, institutionnel, mais significatif : jusqu'en 1982, au Centre national des lettres (CNL), une seule commission soignait et le théâtre et la poésie. En 1982, changement de cap : Jean Gattegno, directeur du Centre national des lettres crée, en accord avec Robert Abirached, directeur du théâtre, une commission théâtrale autonome, dont la présidence est confiée à Michel Vinaver : dans le milieu des auteurs de théâtre, c'est un pair incontesté (2). L'idée d'une vaste enquête, permettant de dresser l'état des lieux s'impose. Elle durera [illegible], que Michel Vinaver qualifie de *« kafkaïennes » ou d'« expérience labyrinthique »*. Le [illegible] recherches du ministère de la culture apporte sa contribution. On interroge les partenaires concernés (éditeurs, libraires, diffuseurs, institutions théâtrales, éducation [illegible]nale, médias, Société des auteurs et compositeurs) et, au-delà des agents (race minoritaire et peu prisée en France), des écrivains n'ayant *a priori* rien à voir avec le théâtre (Jean Echenoz, Hector Bianciotti, Pierre Guyotat, Philippe Sollers...), les Anglais, les Allemands, et, tout compte fait, en dernier lieu, les auteurs dramatiques.

Bilan : sur le fond, un pessimisme général. Mais dans les faits, les signes encourageants d'un renouveau. Outre le désir des auteurs de théâtre de sortir de leur isolement, le militantisme de certains éditeurs, la curiosité effective du public interrogé (certes, circonscrit aux amateurs de théâtre, aux enseignants et enseignés, mais c'est quand même une bonne surprise), et l'assertion de douze écrivains (sur les quinze *qui ont été interrogés)* : l'hypothèse d'une commande théâtrale ne serait pas pour leur déplaire. Sans omettre la volonté d'ouverture manifestée par la toute puissante Société des auteurs et compositeurs (SACD) qui, jusqu'alors se cantonnait sur une position protectionniste et frileuse.

Laissons au lecteur le plaisir de découvrir, dans leur intégralité, les conclusions du rapport publié par Michel Vinaver aux éditions Actes sud. On y lira notamment le portrait robot de l'auteur dramatique d'aujourd'hui. On y reconnaîtra quelques flèches qui ont pour cible tout aussi bien la critique telle quelle est pratiquée, par exemple, au *Monde* – mais donnée comme révélatrice d'un comportement, c'est un compliment, – que la frilosité des auteurs, des éditeurs, des directeurs d'institutions. On y reconnaîtra la plume alerte et mordante de l'auteur des *Voisins*, une pièce, cela dit, qui n'a guère trouvé producteur qu'au Théâtre Ouvert *(voir encadré)*.

L'enquête est touffue, sérieuse, passionnante. Elle a [illegible] mérite de poser à nouveau, au cœur du débat théâtral et littéraire, une question qui, signe des temps, n'[illegible] pas d'actualité il y a vingt ans, lorsqu'on jouait [illegible] qu'on publiait, [illegible] au même [illegible] Sartre [illegible] Beckett. On y lira avec intérêt les indices d'un renouveau, dont le moindre n'est pas, noblesse oblige, la mort sinon du metteur en scène de théâtre, du moins de sa dictature. Les trente-sept remèdes proposés, dont la liste serait ici trop longue [illegible] distinguer : les remèdes de l'ordre [illegible] de la guérison durable) réussiront-ils à briser le divorce sur lequel campent, à responsabilités égales, la littérature et le [illegible] ? La réponse, [illegible] s'en [illegible], dépend [illegible] deux partenaires, tout comme de l'éducation nationale et des médias. Chercher les responsabilités – comme dans une crise de ménage – est vain. C'est bien de désir dont il s'agit. *« On ne peut éditer [illegible] aimer ni, par conséquent, aimer sans [illegible] le théâtre, [illegible] on l'aime »*, écrit Hubert Nyssen, directeur [illegible] éditions Actes sud, dans son avant-propos au *Compte rendu d'Avignon* de Michel Vinaver, [illegible] intitulé en mémoire à un bilan provisoire présenté, l'été dernier, [illegible] Festival d'Avignon. Passées [illegible] analyses des responsabilités, [illegible] maux et [illegible] remèdes, on ne saurait trouver plus lumineux préambule. Les bachelliers de 1985 n'y ont sans doute pas tous pensé. Ils ne sont [illegible] les seuls. Pour mémoire, rappelons enfin que 15 % des volumes publiés par la Pléiade – la « bible » de notre littérature – [illegible], en tout ou partie, des ouvrages de théâtre...

ODILE QUIROT.

(1) Michel Vinaver, *le Compte rendu d'Avignon*. Editions Actes sud, avec le concours [illegible] Centre national des lettres.

(2) Christian Bourgois (éditeur, notamment, du théâtre d'Arrabal, de Walter Benjamin, de Jean-Christophe Bailly) succède à Michel Vinaver à la présidence de la commission théâtrale du CNL.

Les auteurs : juste un peu d'amour

« Tout [illegible] tient », comme [illegible] Michel Vinaver [illegible] son rapport. La [illegible] théâtrale dépend, bien sûr, de [illegible]. En France, sont-ils bons, sont-ils mauvais ? Les avis sont partagés. *« Mais comment écrire quand [illegible] ne se sent pas [illegible] ? »*, s'interroge Jean-Claude Grumberg, un des rares auteurs de théâtre à vivre de sa plume, entre la scène, le cinéma, la télévision. Et [illegible] ber [illegible] *lettre* [illegible] du Théâtre national de Londres. Elle fait état du nombre de nouvelles pièces commandées, chaque année : sept en 1985, huit en 1986, [illegible] compter les traductions. Quel théâtre français peut afficher un tel palmarès ?

La [illegible] de Jean-Claude Grumberg semble bien résumer un sentiment général. Les auteurs de théâtre en ont assez de passer [illegible] tribu *pleurnicharde*, voire *sans talent*. Ils se sont fortement mobilisés, et dans la bonne humeur (tout comme les comédiens, les metteurs en scène), pour soutenir le Théâtre ouvert de Lucien Attoun (le seul théâtre français consacré exclusivement à l'écriture contemporaine) menacé ces temps derniers de fermeture. A l'issue de trois journées de « marathon » d'écriture très médiatiques, la Ville de Paris a décidé de reconduire en [illegible] sa subvention dans son intégralité, au lieu de l'amputer, comme prévu, de moitié. Faut-il *pour autant créer un Centre* [illegible] national [illegible] ment consacré à l'écriture contemporaine ? [illegible] effet « [illegible] ». [illegible] des *lieux* [illegible] effectivement complexe.

Depuis 1982, la direction du *théâtre* a *pris quelques mesures* en faveur [illegible] : [illegible] à la création, commandes, [illegible] d'auteurs, [illegible] dans les centres dramatiques nationaux. Des mesures qui sont restées [illegible] l'ensemble inefficaces, faute d'intérêt [illegible] cinq ans, deux CDN ont émis le vœu d'inviter des auteurs résidents !), *faute ensuite d'argent*.

Une [illegible] vient [illegible] s'ouvrir [illegible] direction [illegible] *théâtre et les auteurs*. Une pro[illegible] [illegible] retenu l'attention du ministère. Quand les théâtres montent un texte classique, ils réalisent, indirectement, une économie de 12 % puisqu'ils ne payent pas de droits [illegible], contrairement à [illegible] se passe pour une pièce contemporaine. Pourquoi *ne pas prélever systématiquement ces 12 %* – [illegible] « prime » [illegible] – pour le reverser à un fonds d'aide aux auteurs vivants ? [illegible] aiderait ainsi par exemple Jean Tardieu, dont la dernière pièce, *la Cité sans sommeil*, ne trouve pas preneur. Les modalités (le moins coercitives possible) et *les moyens d'application légale* de ce fonds restent entièrement à déterminer.

O. Q.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

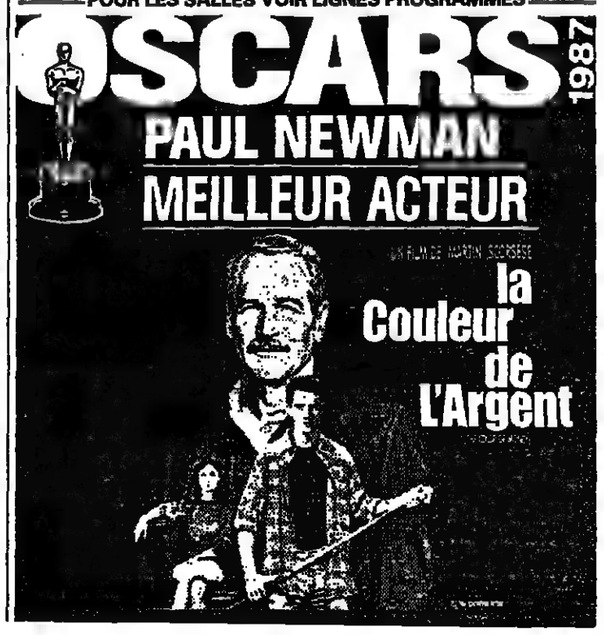

Culture

Les archives d'outre-mer à Aix-en-Provence

Les vieux papiers et les caprices du temps

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a inauguré, le 27 mars, le nouveau Centre des archives d'outre-mer à Aix-en-Provence. Des documents brûlants malgré l'intervention de pompiers de l'histoire qui sont les archivistes.

Rien ne peut plus déplaire à un archiviste que d'entendre insinuer que ses archives pourrissent. C'est mettre en cause le principe même de sa profession, une vigilance de chaque instant, non dépourvue de dangers d'ailleurs, que, à manier les vieux papiers pour en ôter la poussière. Un risque existe de papiers qui attaquent les mains de d'allergies qui font brouillent la vue... Non, les archives ne pourrissent pas, mais les bâtiments qui les abritent peuvent, eux, se révéler complètement pourris, et peu propices à une efficace protection des «trésors» qu'ils abritent (*le Monde* du 8 octobre 1986).

Ces bâtiments, d'âges variés, posent aujourd'hui un nombre considérable de problèmes, et certaines solutions ou certains principes-clés pour la bonne conservation des archives n'ont été trouvés que très récemment. Prenons deux exemples. Le centre départemental des archives de Draguignan (Var), construit en 1972, cumulait encore trois types d'erreur. La première, la superposition hasardeuse d'équipements techniques, a conduit pendant le rigoureux hiver que nous venons de connaître à l'inondation de la part la précieuse des documents conservés. Pour la petite histoire, notons que c'est la courtoisie d'un boucher dont les congélateurs qui a permis leur sauvetage. Phase 1 : on a congelé les archives dans les installations de l'honorable marchand de viande. Phase 2 : on les a lyophilisées – procédé qui consiste à faire passer directement la glace à l'état de vapeur, ce qui assèche [illegible] l'objet qui lui est soumis.

L'autre erreur de conception est une erreur générique, valable pour tous les endroits où l'on entrepose du papier, des films ou des bandes magnétiques. On s'est aperçu en effet que le béton (serait-il de bonne qualité), le métal, les peintures glycérophtaliques, le plastique, bref matériaux qui entrent dans la construction des bâtiments modernes, avaient certes la propriété d'échapper eux-mêmes aux attaques du temps, mais reportaient du même coup le rôle de régulateur de l'humidité et de la température qu'assuraient les matériaux anciens, sur... les archives elles-mêmes, risquant de les détériorer.

D'où l'autre exemple, en forme de mystère : comment les archives des temps les plus reculés, les papyrus et les parchemins, ont-ils pu si bien survivre dans ces vieilles abbayes, sans chauffage et exposées à tous les caprices de la nature ? Toutes ces questions de conservation spontanée, naturelle, [illegible] calculée, organisée, on la retrouvera [illegible] un [illegible] que viennent de faire paraître les Archives nationales, intitulé *Vingt ans de bâtiments d'archives en France*.

Un effort considérable, c'est vrai, a été fait pour doter le territoire d'un parc d'édifices susceptible d'accueillir non seulement le papier mais les dizaines de kilomètres d'archives qui, chaque année, doivent trouver asile de moyennes pour les accueillir. Dans ce contexte, le Centre des archives d'outre-mer d'Aix en a eu peu particulier par le caractère exclusif de son thème, comme le sont le centre des archives de Roubaix, consacré au monde du travail et que construit Alain Sarfaty, l'une des plus célèbres stars de la nouvelle architecture française.

Mais tout ceci ne serait qu'accumulation normale de papiers si le nouveau centre d'Aix-en-Provence ne révélait une étrange définition de la pensée ordinaire sur cette période de la colonisation... qui doit laisser bien des citoyens. Les chercheurs, de leur côté, [illegible] de fausse pudeur, de honte secrète, n'ont plus à redouter d'opprobre s'ils se penchent sur cette part de l'histoire qui n'a pu être longtemps étudiée que par le biais magique de l'ethnologie.

Quant aux politiques, ceux du moins de la majorité, leur langage est clair : il n'y a pas à rougir de l'entreprise de nos ancêtres, disait en substance M. Léotard lors de l'inauguration du centre, comme il faut être fier des combattants qui ont lutté pour le [illegible] de la France à travers le monde. Nous avons apporté plus d'écoles, de routes et d'hôpitaux que de mort et de [illegible], devait-il préciser, selon les règles d'une comptabilité un peu oubliée. Ce retour au lance-flamme du patriotisme n'est pas propre à la France : les guerres et les [illegible] de l'Angleterre ou des Etats-Unis font l'objet, on le sait, de réévaluations similaires. Or il est utile d'écouter les mots du passé pour mieux éclairer ceux du présent : une modeste mais amusante exposition, présentée par le Centre des archives d'outre-mer, remet en plein soleil les plaies et les bonheurs des colonies françaises.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Cicatrices de la conquête

Quand les archives coloniales françaises sont devenues indépendantes, les archives des administrations locales furent rapatriées. On construisit, en 1962, un bâtiment à Aix-en-Provence pour les abriter, qui prit le nom du Dépôt des archives d'outre-mer. Bien situé, dans le quartier universitaire de la ville, il imposait une décentralisation naturelle que renforçait le dynamisme des chercheurs locaux. Le grand vent régionaliste n'a donc pas longtemps hésité lorsqu'il s'est agi de rassembler, avec les archives aixoises, celles héritées du ministère de la France d'outre-mer lui-même héritier du ministère des colonies et supprimé en 1961. Ces archives étaient jusqu'à présent prisonnières du « pourrissement » à la section outre-mer des Archives nationales, rue Oudinot, à Paris. Pour faire bon poids, on a emmené à Aix quelques papiers encore conservés au siège central de la rue des Francs-Bourgeois. Mais il n'a pas été possible d'adjoindre à cet ensemble cohérent les documents concernant les protectorats – le Maroc et la Tunisie – conservés par le ministère des affaires étrangères.

La mise en place du centre d'Aix ne s'est pas faite sans difficultés. Les chercheurs parisiens n'appréciaient qu'à moitié de devoir rendre visite au roi René pour y étudier leurs papiers décentralisés. Ils ont dû se rendre à l'évidence, cependant, qu'Aix n'est pas plus loin pour un universitaire parisien que ne l'est Paris pour un universitaire aixois. Cet argument, en revanche, n'a pas valu pour Alger, qui a longtemps demandé la restitution de ses archives, au moins en partie, et la redemande d'ailleurs quand il y a de l'eau dans le gaz ou dans le pétrole, lors des relations franco-algériennes. Malgré tout, la « ville blanche » a obtenu le retour de tous les documents antérieurs à la conquête coloniale, en 1830, et contemporains de la colonisation... ottomane.

Côté architecture, le bâtiment aixois ne s'impose pas comme une révolution. Il s'agit en fait du doublement des surfaces construites en 1962 par le même maître d'œuvre, Claude Aureau, et de la rénovation de l'édifice initial. Le résultat offre la vision de deux archétypes. D'un côté (au nord), une sorte d'escalier ou de dégradé « mouvementaliste », plus soigné toutefois, plus énergique que les glissades néo-punk qui affectent le Marché des Halles. De l'autre, où un grand mur percé de meurtrières protège les papiers du soleil provençal, une entrée-patio en alu-ciment-pierre, très [illegible] 60 d'allure, un peu comme nos hôtels dans le regretté Pouillon, dont les [illegible] ne sont pas négligeables, a parsemé l'Algérie.

F. E.

Communication

La compétition autour de TF 1

La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) examine le 3 avril en audiences publiques les dossiers des deux candidats à la reprise de TF 1, dossiers dont nous publions les principaux engagements. Sous le regard des caméras de TF 1 qui retransmet en direct les auditions, c'est l'heure des dernières surenchères, des ultimes coups de théâtre dans un feuilleton déjà riche en rebondissements.

Un tirage au sort a désigné le groupe mené par Hachette pour intervenir en premier, ce qui donne la possibilité à M. Francis Bouygues de surenchérir sur son concurrent. Le numéro un des travaux publics a déjà tenté de séduire Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'antenne d'Europe 1, pour qu'il rejoigne son équipe sur TF 1. Mais ce dernier a publié un communiqué pour réaffirmer sa fidélité à la station périphérique et à son propriétaire, le groupe Hachette.

Le comité d'entreprise de TF 1, réuni le 1er avril, a demandé *« solennellement aux pouvoirs publics et à la CNCL de surseoir à la privatisation de la première chaîne de France »*. Privatisation qui, selon lui, *« n'aboutira qu'à l'uniformité et à la dégradation de la production française »*. M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du Parti socialiste, estime qu'il y aura, à l'issue de la *« parodie de compétition, 55 millions de perdants »*. Pour M. Queyranne, qui a reçu ces derniers jours l'ensemble des professions de l'audiovisuel, *« le dossier Hachette représente le plus grand danger en matière de manipulation »*. (Voir *le Monde Affaires*, pp. 8 et 9.)

Un vainqueur : la production

La comparaison des dossiers des deux candidats à la reprise de TF 1 désigne un premier vainqueur : la production de programmes. La compétition du *« mieux-disant culturel »* voulu par le ministre de la culture et de la communication s'est muée en une surenchère économique sur les budgets. Hachette et Bouygues – dont les propositions dans ce domaine sont sensiblement équivalentes – promettent de doubler rapidement la création de fiction et la coproduction de films, de consacrer des sommes non négligeables à la fabrication de dessins animés. On est loin des [illegible] vagues ou fort légères définies par le gouvernement dans le cahier des charges de la chaîne.

Cette victoire, les producteurs privés l'ont obtenue par un intense travail de « lobbying ». Depuis plusieurs mois, ils assiègent le gouvernement, la CNCL et les candidats, obtiennent des audiences, demandent les dossiers, rédigent des contre-propositions, tentent habilement monter les enchères. A chaque blocage, ils brandissent la menace d'une campagne de presse, d'un boycott, voire d'un recours contentieux comme ceux qu'eurent à subir MM. Jérôme Seydoux et Silvio Berlusconi lors de la mise en place de la 5.

Fer de lance de la contestation il y a un an, la puissante chambre syndicale des producteurs de cinéma s'est retrouvée à la tête de la bataille. Loin de négocier des avantages pour le seul cinéma, elle a réussi à fédérer les producteurs audiovisuels plus isolés et moins bien en cour, à nouer une alliance historique avec la Société des auteurs et compositeurs dramatiques.

Mais les producteurs savent bien que cette victoire n'est pour le moment que du papier. Les plus lucides s'interrogent déjà sur les moyens qu'aura la CNCL de faire respecter les engagements des candidats. Inquiétude d'autant plus vive qu'en matière de télévision privée la logique économique prime toujours la logique « culturelle ». Les ambitieuses promesses d'Hachette et de Bouygues ne seront tenues que si les recettes publicitaires le permettent. Or les deux candidats s'engagent aussi, pour plaire à la CNCL, à limiter leurs spots à un seuil inférieur à celui autorisé par le gouvernement. La contradiction économique est flagrante et doit être rapidement tranchée dans un sens ou dans un autre.

Les producteurs redoutent aussi qu'une part importante du gateau leur échappe, au profit de la Société française de production (SFP) ou des filiales de production des nouveaux propriétaires de TF 1. La SFP voit sa part de marché réduite mais garantie par des accords contractuels avec les deux candidats. Si cette part de marché se révèle insuffisante, TF 1 privatisée, qui restera actionnaire de la SFP, n'hésitera pas à combler le trou. Il est fort possible qu'Hachette fasse de même avec ses propres filiales de production (Télé-Hachette, Channel 80) si le groupe obtient TF 1. Bouygues, pour sa part, n'a pas de filiales de production et [illegible] à mettre en concurrence producteurs publics et privés sur des appels d'offres. D'où la nette préférence des producteurs privés en faveur de sa candidature. Reste à savoir s'ils se montreront, cette fois encore, assez persuasifs pour convaincre les treize « sages ».

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Les promesses des candidats

	TF 1 1986	NOUVEAU cahier des charges	BOUYGUES	HACHETTE
Information	1 000 heures (130 MF)	Plus de 2 journaux quotidiens Diffusion régulière de magazines d'info. politique	1 075 heures en 1989 (335 MF)	1 200 heures
Création audiovisuelle originale	149 heures de fiction (245 MF) 228 heures de documentaires (110 MF) Dessins animés (3 MF)	250 heures par an	358 heures (260 de fiction) (470 MF)	200 heures de fiction (600 en 1997) 18 heures de dessins animés 65 heures de documentaires (600 MF)
Commandes à la SFP	530 MF	265 MF par an pendant deux ans	380 MF plus 5 % par an jusqu'en 1990	380 MF (objectif 420 MF)
Commandes à l'INA	(Non comparable)		Achat de 400 heures par an	Achat de 200 heures par an
Production de films	60 MF		120 MF en 1989	120 MF en 1989 (500 000 F pour le court métrage)
Cinéma	143 films 85 MF en achat de droits	192 films maximum par an, dont 144 aux heures de grande écoute	170 films maximum par an (pas de multidiffusion)	170 films maximum par an 120 MF d'achat de droits en 1989
Musique			Préfinancement de 50 clips 50 % de chanson française	60 % de chanson française coproduction de 120 clips
Emissions culturelles	78 heures 41 MF Théâtre et musique	12 spectacles dramatiques, lyriques et chorégraphiques par an 10 heures de concerts	90 heures par an (dont 60 de première diffusion)	52 heures de concerts + productions originales
Publicité	1,45 minute par heure en moyenne	9 min/h maximum en moyenne Maximum : 15 minutes	8 min/h Maximum : 12 minutes	6 min/h Maximum : 12 minutes
Site	Tour Montparnasse Cognac-Jay		Nouveau site	Nouveau site
Satellite TDF 1			Oui	Oui

Les Editions Philippe Aubry renoncent à acquérir « Jours de France »

M. Jacques Aubry, patron des Editions Aubry, qui négociait depuis le 20 février pour reprendre 20 % du capital de *Jours de France* (*le Monde* du 14 mars), a annoncé jeudi 2 avril à l'AFP qu'il renonçait à son offre. Ce groupe, qui possède notamment *Auto-Rétro*, *Dynastie* et *Demeures de France*, était en négociations avec Havas et IP (Information et publicité, filiale de Havas) et la CLT (Compagnie luxembourgeoise de télévision), principaux actionnaires de *Jours de France*.

« L'entêtement du président de l'agence Havas, à quelques semaines de la privatisation de son groupe, me laisse supposer que Jours de France *aurait déjà été « promis » à d'autres repreneurs. Or, compte tenu de l'agrément préalable du conseil d'administration de* Jours de France *pour les partenaires qui composent mon tour de table, il est prévisible que le lundi 6 avril 1987, date de l'expiration de la promesse de vente, toutes les raisons pourront être invoquées pour empêcher une nouvelle fois notre entrée. Je préfère donc déclarer forfait plutôt que d'être forclos »*, déclare M. Jacques Aubry dans un communiqué. *« Il n'est pas impossible que les « déçus » ou les « évincés » [illegible] « tours de table » pour la reprise des titres de Jours de France demandent des « compensations »*, suggère Jacques Aubry.

Saison 86/87
ODEON
THÉATRE NATIONAL
La Comédie Française
Direction : Jean Le Poulain
31 mars - 30 avril
L'ETERNEL MARI
Adaptation de Victor HAÏM
du roman de Fiodor DOSTOÏEVSKI
Coproduction
43.25.70.32

Le conflit entre les syndicats et la direction d'Antenne 2 persiste

Une réunion organisée jeudi 2 avril entre la direction d'Antenne 2 et les syndicats qui ont déposé un préavis de grève pour lundi 6 avril s'est soldée par un échec, les *« organisations syndicales n'ayant obtenu de réponse positive sur rien »*, apprend-on de source syndicale. Une nouvelle réunion est prévue pour ce vendredi 3 avril.

Selon un communiqué de l'intersyndicale SNJ-CFDT des journalistes de la chaîne, *« mépris et mensonges en tous genres, telles sont les réponses de la direction »*. Les deux syndicats, précise le texte, se demandent *« si elle ne cherche pas, depuis son arrivée dans la société, à faire éclater une grève »*.

Après la satisfaction mercredi par le ministre de la culture de leur revendication portant sur l'inscription au cahier des charges de la chaîne du principe de l'*« indépendance de l'information »* (*le Monde* du 3 avril), les syndicats CGT-CFDT-SNJ de la chaîne continuent de s'élever contre le *« refus de dialogue de la direction avec le personnel »*, l'*« augmentation de la charge de travail sans prévision des effectifs nécessaires »*, la *« politique de recrutement »* et la *« politique salariale »*.

Selon la direction, *« les motifs invoqués ne justifient pas le coup qui sera porté au service public par la grève, alors que celui-ci doit se renforcer pour faire face à la concurrence »*.

M. Chirac convaincu que l'écrit ne souffrira pas de l'audiovisuel

A l'occasion du quarantième anniversaire de la loi organisant les coopératives de messageries de presse, le premier ministre, M. Jacques Chirac, a invité, le 2 avril à Matignon, l'ensemble des patrons de journaux et des professionnels de la presse. Tout en reconnaissant qu'en cette *« période charnière la partie sera rude pour la presse »*, le premier ministre s'est dit persuadé que *« l'écrit aura suffisamment d'atouts pour demeurer la valeur essentielle de notre système culturel »*.

Evoquant les bouleversements du paysage audiovisuel, M. Chirac a souligné que la presse *« a fait en sorte d'être associée au capital des télévisions privées et a eu l'intelligence de se regrouper et de procéder à des investissements audiovisuels qui multiplie son pouvoir. Je suis convaincu que la CNCL fera tout ce qui est en son pouvoir pour que l'écrit ne souffre pas de l'essor audiovisuel »*.

THÉATRE A MARSEILLE
COMPAGNIE CHATOT-VOUYOUCAS
Espace Massalia
OH LES BEAUX JOURS
de Samuel Beckett
Mise en scène
Andonis VOUYOUCAS
Scénographie et costumes
Jacques ANGENIOL
avec Françoise CHATOT
et Antoine TUDAL
JUSQU'AU 18 AVRIL
60, rue Grignan – 13001 MARSEILLE
Renseignements, réservations – 91-33-70-85

هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre, 20 h : le Mariage de Figaro ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : l'École des Bouffons.

ODÉON, 20 h 30 : l'Éternel Mari, d'après Dostoïevski.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Barrio Chino, de Christine Albanel.

TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : les Trois Sœurs.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Débats-Rencontres, 21 h : *La nature parle* ; Cinéma vidéo : Vidéo-information 16 h : Romain Gary, de V. Moszynski ; 19 h : New-York aux trousses, de G. Veriant ; Vidéo/Musique : 16 h : Tosca, de Puccini, 19 h : Cendrillon, de Rossini ; Cinéma brésilien : se reporter à la rubrique Cinémathèque ; Concerts/Spectacles, 18 h 30 : Musique de chambre « Classiques du XXe siècle » ; 20 h 30 : Ensemble 2e2m.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Danse : Ballet du XXe siècle/M. Béjart ; Trois études pour Alexandre (avec Fernando Bujones).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) 20 h 45 ; *Ce soir on improvise* ; Théâtre de la Ville au Th. de l'Escalier d'or, 18 h 30 : Isabelle Mayereau.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) 20 h 30. Britannicus, de Racine.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-12-17), 20 h 30 : Transport de femmes.

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : Adorable Julia.

ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : Mon Inimitié.

ATALANTE (46-06-11-90), 20 h 30 : Roulette d'escroca.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27), 20 h : Hedda Gabler. Salle C.-Bérard, 20 h 30 : A. Webbler.

BASTILLE (43-57-42-14), h : Une année sans été.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 19 h 30 : Un peu de temps à l'état pur ; 20 h 30 : le Tourniquet.

CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Alexandre le Grand. Cheadrens (43-28-97-04), 20 h 45 : la Presque Innommée ; 22 h : Terminal Dissident. Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tsé-toung (dern. le 5).

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Yasmina. La Resserre, 20 h 30 : Hermil. La Galerie, 20 h 30 : Encore petit homme.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : *Beau Rivage*.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

DÉCHARGEURS (42-26-47-77), 18 h 30 : Sidonie.

DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : Maman, donne-moi ton linge, j'fais une machine ; 22 h 15 : le Complexe de la carotte.

EDEN-THÉATRE (43-56-64-37), 21 h : Revolver pour 2.

ÉDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (voir Th. Subventionnés).

ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Rufus (dern. le 4).

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), 21 h : Les trains sans gare.

MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Mimenklatura ; h 15 : Mensonges.

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : le Festival du carnibale ; IL 20 h 30 : L'amour est en blouse blanche.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Un beau salaud.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-20-60-56), 21 h : Bonsoir maman.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the Boys.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : C'est ce soir ou jamais.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 45 : Des orchidées au clair de lune.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : Paul Léautaud, ce enfant perdu.

GYMNASE (42-46-36-37), 20 h : Cycle Molière.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h : la Cantatrice chauve ; 20 h : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LIERRE THÉATRE, 20 h 30 :

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : h : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi et Moi. II : 20 h : le Petit Prince.

MADELEINE (42-65-07-09), h : Dis-moi Blaise.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Vie d'A. Colin ; 22 h : Une vache.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean. Petite salle, 21 h : la Galipette.

MATHURINS, 20 h : l'Idiot.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 :

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : Ce sacré bonheur (dern. le 5). Petite salle, 21 h : Conférence au sommet.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-93), 20 h 45 : Dom Juan.

ŒUVRE, 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : S. Joly. Petite salle, 20 h 30 : Laisse tomber la neige.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : L'Annexe Guenle.

POCHE (45-48-92-97), 21 h : la Famille.

POTINIÈRE (42-61-44-16), h 30 : Journal d'un curé de campagne.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20), 21 h : la Pie rouge.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), h 30 : Voyage au bout de la nuit ; 21 h : le Pool en eau.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : l'Écume des jours.

ELIRE (45-41-46-54), 20 h 30 : Péricliole 1919.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h : les Babas cadres ; 22 h : Nous ou fait où on dit de

TH. (42-46-84-47), 20 h : l'Ouage.

THÉATRE 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : A pied.

TH. 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Vera Baxter.

TH. 18 (42-26-47-47), 20 h : This Show Must go on.

TH. DE L'OMBRE QUI (48-74-30-11), 21 h : Vincent.

TH. PARIS-VILLETTE (42-03-02-68), 21 h : Conversations après un enterrement.

TH. DE LA PLAINE (43-80-15-65) : la Villa blanche, le Rêve rose et la Poire.

DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h : Mon Faust ; Petite salle (D., L.), 20 h 30 : la Salle d'attente.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre.

(42-43), 20 h : Babibouns ; h 45 : la Fête à Eugène Guillevic ; 22 h 30 : Au secours du mort.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : l'Anniversaire.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 3 avril

LA COULEUR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : 1er (45-08-57-57) ; feuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, (45-22-46-01).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, (43-36-23-44).

DÉMONS 2 (*) (It., v.o.) : Normandie, (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : des-Arts, 6e (43-26-80-25).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-26) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES EXPLOITS D'UN JEUNE DON JUAN (Fr.-It.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lumière, 9e (42-96-49-07).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Mercury, 8e (45-62-96-82).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) s.p.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

FUEGOS (Fr.-It., v.o.) : Latina, (42-78-47-86).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

GARÇON SAUVE-TOI (v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GOTHIC (Brit., v.o.) (*) : Cinoches, (46-33-10-82).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ha 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, (43-59-19-08) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio-de-la-Harpe, (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-

LES HÉRITIERS (Autr., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

L'HISTOIRE DU CAPORAL (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Gaumont- 1er (42-97-49-70) ; Luxembourg, (46-33-97-77) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

JUMPIN' JACK FLASH (A., v.o.) : Triomphe, (45-62-45-76).

LABYRINTHE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). *V.f. : Bastille*, 11e (43-42-16-80).

LE LENDEMAIN DU CRIME (A., v.o.) : v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC-Montparnasse, (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC-Convention, (45-74-93-40) ; Images, (45-22-47-94).

LE MAITRE DE GUERRE (A., v.o.) : UGC-Normandie, (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount-Opéra, (47-42-56-31) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

MANON DES SOURCES (Fr.) : gnan, (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

MASQUES (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain-Village, (46-33-63-20) ; (43-59-19-08).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Trois-Luxembourg, (46-33-97-77) (h. sp.) ; Epée-de-Bois, (43-37-57-47).

MEDO (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées-Lincoln, (43-59-36-14).

LA EST FINIE (It., v.o.) : Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68).

LE MIRACULÉ (Fr.) : Forum-1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISSION (A. v.o.) : Elysées-Lincoln, (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, (42-46-49-07).

MOSQUITO COAST (A., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'À SA TÊTE (A., v.o.) : (46-33-10-82).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) : impl. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 3-Pa 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis-Matignon, (43-59-31-97).

PLATOON (A., v.o.) (*) ; v.o. : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio-de-la-Harpe, (46-34-25-52) ; Hautefeuille, 6e (42-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.o. : 14-Juillet-Bas 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, (45-22-46-01).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC- 15e (45-74-93-40) ; 19e (45-22-47-94) ; 19e (42-06-79-79).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SANS PITIÉ (A., v.o.) : *Forum-Horizon*, 1er (45-08-57-57) ; George-V, (45-62-41-46) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SLEEPWALK (A., v.o.) : des-Arts, 6e (43-26-48-18) (h. sp.).

(Fr.) : Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-01) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Convention-Saint-Charles, (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, (45-22-46-01) ; Secrétans, (42-06-79-79).

STAND ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, (42-71-52-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC-Montparnasse, (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA STORIA (It., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Collide, (43-59-29-46) ; 14-Juillet 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LE THÈME (Sov., v.o.) ; v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THÉRÈSE (Fr.) : (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts, (43-26-80-25) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14e (43-20-30-19) ; Images, 18e (45-22-47-94).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

DEUX HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

(A., v.o.) : Epée-de-Bois, (43-37-57-47).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Gay Purr-ee de A. Levitow, (v.o.) ; 19 h, Le loup de la Sila de D. Coletti, (V.o.s.t.f.) ; 21 h, Allo Brigade spéciale de B. Edwards (V.o.s.t.f.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

19 h, Der Stolz Der Firma de C. Wilhelm ; 17 h, Singapour de L. Aldrich, (v.o.) ; 19 h, Ballet parmes de J.-L. Comolli.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien

14 h 30, A filha do advogado, de J. Soares ; 17 h 30, O grande Momento, de R. Santos ; h 30, Historia do Brasil, de G. Rocha et M. Medeiros.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : (46-33-10-82), h.sp.

AJANTRIX (Ind., v.o.) : République- (48-03-51-33).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, (47-42-72-52) ; Ma 59-92-82) ; 13e (; Montparnasse-Pathé, 14e (; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e ( ).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEAU TEMPS MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE BIG BAND (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59- 82) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

ALLAN QUATERMAIN ET LA CITÉ DE L'OR PERDU. Film américain de Gary Nelson. V.o. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; George-V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA DAME DE MUSASHINO. Film inédit de K. Mizoguchi. V.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-

LE DESTIN DE MADAME YUKI. Film inédit de K. Mizoguchi. V.o. : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GOLDEN CHILD. *Film américain de* Michael Ritchie. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis, Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 11e (43-42-16-80) ; UGC de Lyon, (43-43-01-59) ; 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, (43-27-84-50) ; Convention, 15e (48-28-42-27) ; Charles, 15e (45-79-33-00) ; Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Secrétan, (42-06-79-79).

MES DEUX HOMMES. Film allemand de D. V.o. : 1er (42-97-49-70) ; (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, (43-36-23-44).

TRUE STORIES. Film américain de David Byrne. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, (47-07-28-04).

CARRÉ SILVIA MONFORT
BRITANNICVS
Jean Racine
45.31.28.34
Toute la tragédie Racinienne est jouée, entendue, déchiffrée dans cette mise en scène de Jean Lauvrais.
G. COSTAZ Le Matin

Prolongation exceptionnelle jusqu'au 10 mai

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 5 AVRIL

« Splendeurs des funérailles au temps des Bourbons », 14 heures, parvis basilique Saint-Denis (Office de tourisme).

« L'hôtel et ses du XVIIIe siècle », 15 heures, 63, rue de Monceau (s'inscrire : 42-60-71-62, après 45-48-26-17) (A. Ferrand).

« Salons et mobilier XVIIIe du ministère de la marine », 15 heures, 2, rue Royale (carte d'identité) (Arts et curiosités de Paris).

« La forteresse de Vincennes », 14 h 30, sortie métro Château-de-Vincennes (La France et son passé).

« La peinture italienne de Giotto à Léonard de Vinci au Louvre », 11 heures, 36, quai du Louvre (M. Pohyer).

« L'île Saint-Louis, quartier de la au XVIIe siècle », 10 h 30, métro Pont-Marie (M. Ch. Lamier).

« L'Arche de Noé dans l'histoire du jouet », 14 h 30, 107, rue de (Hauts Lieux et découvertes).

« Visite-promenade du Père-Lachaise », 14 h 30, (Hauts Lieux et découvertes).

« Exposition Rembrandt : les étapes de la création », 10 h 30, 58, rue Richelieu (P.-Y. Jasiet).

« La civilisation grecque à travers les sculptures du Louvre », 10 h 30, porte Saint-Germain-l'Auxerrois, et « Le Marais, des hôtels Lamoignon et Carnavalet à Sully », 15 heures, métro Saint-Paul (Ch. Merle).

« L'hôtel de la Paiva et son escalier d'onyx », 9 h 30, 25, des Champs-Elysées (E. Romann).

« Saint-Eustache et le vieux quartier des Halles », heures, sortie métro Louvre (Résurrection du passé).

« L'hôtel de Soubise, la vie à la cour de Louis XIV », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois.

« Le Sénat », 10 h 30, s'inscrire : 48-87-24-14.

« Le Musée de la de la nature », 15 heures, 70, rue

« L'Opéra », 15 heures, haut des marches (AITC).

« Le cimetière révolutionnaire de Picpus », 15 h 30, 35, rue de Picpus (AITC).

« De la vallée de l'Oise à celle de l'Automne, deux abbayes de grande classe, goûter en auberge », s'inscrire : 45-26-26-77, et « Les grandes heures du Palais-Royal », 15 heures, métro Palais-Royal, sortie place Colette (Paris et son histoire).

« Synagogue du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers, couvent des Blancs-Manteaux », 16 heures, 9, rue Malher (Vieux Paris).

« Civilisation égyptienne au Louvre », 10 heures, porte Saint-Germain-l'Auxerrois, et « Monet et les impressionnistes », heures, 2, rue Louis-Boilly (Approche de l'art).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h, métro (Les Flâneries).

« Le la place des village Saint-Paul, vestiges l'enceinte Philippe Auguste », 15 heures, parvis de Ville, devant la poste (G. Botteau).

CONFÉRENCES

Saint-Antoine, 16 h 30 : « Rubens ou la joie de vivre, Rembrandt l'art visionnaire » (Mme Saint-Girons).

11 *bis*, rue Keppler, 17 h 30 : « De la mort à la réincarnation ».

, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « Florence » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « L'Espagne musulmane et l'art musulman », conférences audiovisuelles (M. Brumfeld).

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 heures 16 h 30 : « De l'Asie centrale à l'Inde : de Genghis Khan au Grand Moghol ».

Musée Guimet, 6, place d'Iéna, 15 heures : « Nouvelles données historiques sur le pays khmer avant Angkor » (M. C. Jacques).

1, rue des (1er étage droite), 15 heures : « le monde ? » (Jacques) et « L'actualité des prophéties de Nostradamus » (Natya).

Salle de l'Espace du CNES, 2, place Maurice-Quentin, 15 heures : « Où est la parapsychologie ? »

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et [redacted] télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi.

Vendredi 3 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 Variétés : Grand public.
Emission de Patrick Sabatier.
Avec Sylvester Stallone (en duplex des Etats-Unis), France Gall, Marlène Jobert, Caroline Grimm, Jane Manson, Europe, Autograph, Kazero, François Valéry, Buzy.

22.00 La séance de 10 heures.
Avec David Bowie.

22.30 Feuilleton : Heimat.
D'Edgar Reitz (13e épisode).

23.30 Journal.

23.45 Magazine : Premier balcon.
De Joseph Poli et Dominique Darzacq.

0.00 Télévision sans frontière (TSF).

DEUXIÈME CHAINE : A 2

[redacted] **Série : Deux flics** [redacted]

21.20 Apostrophes.
[redacted]agazine littéraire de Bernard Pivot. *Sur le thème :* « La responsabilité des intellectuels », sont invités : Maurice Bardèche (Louis-Ferdinand [redacted]) ; Etienne Barilier (Les petits camarades) ; Roger Gronier (Albert Camus, soleil et ombre) ; Bernard-Henri Lévy (Eloge des intellectuels) ; Gabriel Matzneff (Le taureau de Phalaris).

22.35 Journal.

22.45 Ciné-club : L'Intendant Sansho. ■■■
Film japonais de Kenzi Mizoguchi (1954). Avec Kinuyo Tanaka, Yoshiaki Hanayagi, Kyoko Kagawa, Eitaro Shindo, Ichiro Sugai, Bentoro Miyake.
Au onzième siècle, une femme et ses deux enfants sont capturés par des bandits. La mère est vendue comme prostituée [redacted] une île. [redacted] livrés comme esclaves au riche et cruel [redacted] années plus tard, le fils va entrer en lutte contre la tyrannie de celui-ci.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 Feuilleton : Les liens du sang.
6e épisode : Les périls.

21.35 Portrait. Ricardo Bofill.

22.30 Journal.

22.55 Prélude à la nuit.
Spécial anniversaire. Offrande à la musique.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Ascenseur pour l'échafaud. ■■ Film français de Louis Malle (1957). Avec Jeanne Moreau, Maurice Ronet, Georges Poujouly, Lino Ventura, [redacted] Wall. **22.25 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Le prête-nom.** ■■ Film américain de Martin Ritt (1976). Avec Woody Allen, Zero Mostel, Michael Murphy. **0.05 Téléfilm : L'hôpital en flammes. 1.40 Cinéma : Conseil de famille.** ■■ Film français de Costa-Gavras (1986). Avec Johnny Hallyday, Fanny Ardant, G[redacted] Marchand. **3.20 Cinéma : Sait-on jamais.** ■ Film français de Roger Vadim (1957). Avec Françoise Arnoul, Christian Marquand, Robert Hossein, O.-E. Hasse, Franco [redacted]. **4.55 Cinéma : La forteresse noire.** ■ Film américain [redacted] Michael Mann (1983). Avec Scott Glenn, Alberta Watson, Jürgen Prochnow. **6.25 Magazine : Picnic TV.**

LA 5

[redacted] **Série : L'inspecteur Derrick. 15.00 Série : Supercopter. 15.55 Série : Chips. 16.45 Dessin animé : King Arthur. [redacted] Dessin animé : Princesse Sarah. 17.45 [redacted] : Arnold et Willy. 18.15 Série : Jaimie. 19.05 Série : Happy days. 19.35 [redacted] : [redacted] Feuilleton : Rachel II** (4e épisode). **22.10 Série : Hill Street Blues. 23.05 Série : L'inspecteur Derrick. 0.10 Série : Mission impossible. [redacted] Série : [redacted]. 1.55 Série : Jaimie.**

M 6

20.30 Série : Dynastie. Complications. **21.30 Série : Cagney et Lacey.** Hot Line. **22.30 Ciné-Club : Casanova, un [redacted] à Venise.** ■■■ Film italien de Luigi Comencini (1969). Avec Leonard Whiting, Claudio de Kunert, Marie-[redacted] Buccella, Lionel Stander, Tina Aumont. **0.40 Magazine : La saga du rock** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Débat. La construction de l'Europe et le traité de Rome. **21.30 Musique : Black and blue.** Jazz mode d'emploi. **22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 31 mars 1987 à Baden-Baden). **22.20 Les soirées de France-Musique. 22.30,** Les pêcheurs de perles ; 0.30, Méli-mélodrame.

Samedi 4 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

14.30 Magazine : Les animaux du monde.

15.00 Dessin animé : Astro, le petit robot.

[redacted] Tiercé à Vincennes.

16.45 Magazine : Temps X.
Emission d'Igor et Grichka Bogdanov.

17.[redacted] Mini-mag.

17.30 Feuilleton : Cogne et gagne.
Nouveau feuilleton franco-canadien en 13 épisodes (1er épisode).

18.30 Série : Agence tous risques.
Au-delà de la rivière (2e partie).

19.35 Cocoricocoboy.

20.00 [redacted]

20.35 Téléfilm : Wallenberg, le héros disparu.
[redacted] Green. Avec Richard [redacted] Alice [redacted] Kenneth Colley.

22.15 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
Thème : Matons-les : les jeunes et la prison.
Avec des témoignages de jeunes qui ont connu la détention, des éducateurs, des gardiens de prison, le père Maillard, aumônier des prisons de Lille...

0.00 Journal.

0.15 Série : Les incorruptibles.

1.05 RFE : Médecins sans frontières.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13.00 Journal. Invité : Francois Mitterrand (en direct de l'Elysée.

13.35 Feuilleton : « V ».

14.55 Les jeux du stade.
Rugby : Tournoi des cinq nations (Angleterre-Ecosse) ; Ju-Jutsu.

17.10 Série : Cannon.

18.10 Variétés : Sélection eurovision de la chanson française.
La finale du concours Eurovision de la chanson, qui [redacted] 31e [redacted], aura lieu à Bruxelles, le [redacted] mai.

19.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19.40 Affaire suivante.

20.00 Journal.

20.30 [redacted] : Champs-Elysées.
Emission présentée par Michel Drucker.
Avec Cyndi Lauper, [redacted]la, Dick Rivers, Arielle Dombasle, Etienne Auberger, Denis Twist, Jean-Guy Moreau, Vally, Cutting Crew, [redacted] ballets [redacted], Jean Rochefort, une interview de Silvester Stallone réalisée aux Etats-Unis, et une séquence mode avec les robes du soir de Jean-Louis Scherrer et Pierre Balmain.

[redacted] Série : La flèche brisée.
L'homme traqué.

22.35 Les enfants du rock.
Le clip de la semaine; Rock Report : magazine hebdomadaire d'actualité sur le rock ; Les Pretenders se rapprochent : une interview de Chrissie Hynde et trois clips inédits extraits du dernier album des Pretenders (Room full of mirrors ; Hymn to her ; My baby) ; Au cœur [redacted] Marvin (évocation [redacted]cale autour d'un concert en juillet 1980 à Montreux).

0.05 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14.00 Orchestre de Contrebasse.

14.10 Théâtre : Richard III.
Cycle William Shakespeare (v.o.)

17.00 Les géants de la musique.
Cycle anniversaire : Mstislav Rostropovitch. Concerto pour violoncelle, n° 1, en do majeur, de Joseph Haydn, par l'Academy Saint-Martin-in-the-Fields ; Scheloma, [redacted] Bloch, par l'Orchestre national de France, sous la direction de Léonard Bernstein.

[redacted] Dessin animé : Ulysse 31.

20.04 Disney Channel.

[redacted] Disney Channel.

22.00 Journal.

22.30 Magazine : Le divan.
Invité : Amanda Lear.

22.45 Série : Dynastie.

23.30 Boîte aux lettres.
Hommage à Blaise Cendrars.

0.00 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : La dernière cavale. 15.35 Série : Flash Gordon. 15.50 Série : Mr Gun. 16.15 Cabou cadin. 16.40 Série : Espion à la mode. 17.25 Documentaire : Les albums du sport. 17.55 Téléfilm : Charley Hannah. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Téléfilm : Barnum. 22.00 Flash d'informations. 22.15 Les supersurs du [redacted]. 23.00 Série : Rawhide. 0.00 Cinéma : Hôtel « Bon Plaisir ». ■ Film français de Michel Barny (1981). Avec Laura Miles, Alban Ceray, Guy Royer. **0.55 Boxe** (en [redacted] de Las Vegas). **2.25 Cinéma : Lien de parenté.** ■ Film français de Willy Rameau (1985). Avec Jean Marais, Anouk Ferjac. **4.00 Cinéma : La forteresse noire.** ■ Film américain de Michaël Mann (1983). Avec Scott Glenn, Alberta Watson, Jürgen Prochnow, Robert [redacted]ky, Gabriel Byrne. **5.35 Série : [redacted] à louer. 6.15 Série : Les Monstres.**

LA « 5 »

14.00 Série : L'[redacted]cteur Derrick. 15.05 Série : Kojak. 16.00 Série : Shérif, fais-moi peur. 16.50 Dessin animé : King Arthur. 17.15 Dessin animé : [redacted] Sarah. 17.45 Série : [redacted] et Willy. 18.15 Série : Jaimie. [redacted] : Happy Days. 19.35 Série : K 2000. [redacted] Téléfilm : Dorian Gray. 22.10 [redacted] : Hill Street Blues. 23.05 Série : Mission impossible. 0.10 Série : L'inspecteur Derrick. 1.05 Série : Kojak. 1.55 Série : [redacted] Trek. 2.45 Série : Happy Days.

M 6

14.30 [redacted] : L'homme au katana. Hold-up à Las Vegas. **15.30 Hit des clubs.** Les meilleurs titres français et internationaux de la semaine. **16.30 Téléfilm :** Un monde fantastique. **18.00 Magazine : Carabine FM. 18.30 Magazine : Turbo.** Tous les moteurs : automobile, avion, bateau, moto, camion. **19.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Au revoir, madame Wilder (1re partie). **19.30 Journal. 19.50 Série : La petite maison dans la prairie.** Au revoir, Madame Wilder (2e partie). **20.20 Jeu : Le 20.20.20. 20.30 Téléfilm : Enlèvement à Nashville. 22.00 Musique : Rythmik.** Concert en public à l'Olympia : hommage des chanteurs français aux Beatles. **23.00 Série : Section 4.** Contre rançon. **23.50 Magazine : Jazz 6.**

FRANCE-CULTURE

20.30 En direct d'Haïti (suite). **[redacted] Démarches. 22.30 Musique :** premier Grand Prix de la chanson France-Culture / Repérages. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

21.00 Nuit des instruments [redacted] (en direct de la [redacted]gerie du Palais à Paris).

Dimanche 5 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8.00 Bonjour la France.

9.00 Zappe I Zappeur.

10.00 Série : Tarzan.

11.00 Trente millions d'amis.

11.30 Magazine : Auto-moto.

12.00 Magazine : Télé-foot.

13.00 Journal.

13.25 Série : Starsky et Hutch.

14.20 Variétés : A la folie, pas du tout [redacted] **Sport dimanche.**

16.00 Tiercé à Auteuil.

18.00 Série : Pour l'amour du risque.

19.00 Magazine : Sept sur sept.
Emission de Jean Lanzi et Anne Sinclair.
Invité : Michel Noir.

20.00 [redacted]

20.30 Cinéma :
La f[redacted] de mon pote. □
Film [redacted] de Bertrand Blier (1983). Avec Coluche, Isabelle Huppert, Thierry Lhermitte, Farid Chopel, Francis Perrot, Daniel Colas.
A Courchevel, un disc-jockey tombe amoureux d'une maîtresse – provisoire – de son meilleur ami. Bertrand Blier disserte sur le ménage à trois et les femmes brisées d'amitié. Il cherche à faire vivre au sérieux un vaudeville.

22.10 Sport dimanche soir.

23.10 Journal.

23.30 Magazine : C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

8.30 Informations et [redacted]

8.35 Les chevaux du tiercé.

9.00 Connaître l'islam.

9.15 A Bible ouverte.

9.30 Orthodoxie.

10.00 Présence protestante.

10.30 Le jour du Seigneur.

11.00 Messe, célébrée en la paroisse de Notre-Dame-de-Toute-[redacted], à Grigny-II.

12.05 Dimanche Martin.

13.00 Journal.

13.20 Tout le monde le sait.
[redacted] : François Valéry, [redacted] Skorsky, [redacted] Butler, Francis Linel et Georges Blanes, le Quartette de saxophones de Paris, et l'Orchestre de chambre de France, sous la direction d'Alain Bouffroy.

14.30 Série : Les deux font la paire.

15.20 L'école des fans.
Invité : Frédéric François.

17.00 Feuilleton :
En route vers l'enfer.
De Rob Stewart, d'après Marcus Clarke.
Avec Anthony Perkins, Samantha [redacted], Patrick Mac Nee, Colin Friels (1re épisode).

18.00 Jeu : Monsieur Festival.

18.40 Stade 2.

19.30 Série : Maguy.

20.00 Journal.

20.30 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.

21.45 Magazine : Projection privée.
De Marcel Julian. Invitée : Juliette Gréco.

23.00 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

8.45 Espace 3 : Profil de Claude.

9.00 Debout les enfants.

9.25 Amuse 3.

10.00 Magazine : Mosaïque.

11.30 Allegoria. Gustave Moreau.

11.35 Chant flipper.

12.30 Espace 3 : Entreprise.

12 h 30 Nicolas ANGEL présente
ENTREPRISES
"LA CHAINE ALIMENTAIRE"
l'alimentation du détail : COFNA ;
le traitement de la viande : SABIM ;
la restauration rapide : QUICK ;
l'emballage alimentaire : CRYOVAC.

13.00 Flash d'informations.

13.05 D'un soleil à l'autre.

13.30 Forum RMC-FR3.

14.50 Sports loisirs.

17.00 Amuse 3 : Dometan.

17.55 Documentaire : Splendeur sauvage.

19.45 Jeu : Cherchez la France.

20.04 Série : Benny Hill.

20.35 Série : Maniamal (rediff.)

21.50 L'homme et sa musique.

22.50 Journal.

23.15 Cinéma de minuit :
Il faut marier papa. ■■
Film américain de Vincente Minnelli (1963). Avec Glenn Ford, Shirley Jones, Stella Stevens, Dina Merril, Ronny Howard.
Un veuf se consacre à son fils [redacted] de [redacted]pt ans. L'enfant va l'influencer dans le choix d'une seconde épouse. Une comédie douce-amère, faisant la satire des préjugés et des travers de la classe moyenne américaine. Une réflexion sur la camaraderie d'un père et de son fils. Un peu d'humour, beaucoup de sensibilité, une interprétation remarquable.

1.05 Prélude [redacted] nuit.

CANAL PLUS

7.00 Ça cartoon ! 7.45 Cabou cadin. 8.10 Cinéma : La cité des dangers. ■ Film américain de Robert Aldrich (1975). Avec Burt Reynolds, Catherine Deneuve, Ben Johnson, Paul Winfield, Eileen Brennan. **10.05 Cinéma : Pair et impair.** □ [redacted] Corbucci (1978). Avec Terence Hill, Bud Spencer. **12.00 Documentaire : Les aventuriers du risque. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Rawhide. 14.00 Téléfilm : Le vengeur solitaire. 15.25 Documentaire : Les animaux du soleil. 15.50 Série : Les monstres. 16.15 Basket professionnel américain. 17.45 Cinéma : Un amour de coccinelle.** ■ Film américain de Robert Stevenson (1969). Avec Dean Jones, Michèle Lee, Buddy Hackett, David Tomlison, Joe Flynn. *Un coureur automobile malchanceux sauve une vieille Volkswagen de la [redacted]. Elle lui prouve sa reconnaissance en lui faisant gagner de nombreuses courses. Truquages, gags et bons sentiments.* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Ça cartoon ! 20.30 Cinéma : Harem.** ■ Film français d'Arthur Joffé ([redacted]). Avec Nastasja Kinski, Ben Kingsley, Dennis Goldson, Michel Robin, Zohra Segal. **22.20 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : Sait-on jamais.** ■ Film français de [redacted] (1957). Avec Françoise Arnoul, Christian Marquand, Robert Hossein, O.-E. Hasse, Franco Fabrizi. **0.00 Cinéma : Le prête-nom.** ■■ Film américain de Martin Ritt (1976). Avec Woody Allen, Zero Mostel, Michael Murphy, Andrea Marcovicci (v.o.). **1.35 Série : Espion [redacted] la mode. 2.20 Documentaire : Les allumés du sport.**

LA 5

7.00 Dessin animé : King Arthur. 7.30 Dessin animé : Princesse Sarah. [redacted] : Arnold et Willy. [redacted] Dessin animé : King Arthur. 8.50 Dessin animé : Princesse Sarah. 9.15 Série : Arnold et Willy. 9.45 Série : Shérif, fais-moi peur. 10.35 Série : Star Trek. 11.25 Série : [redacted] days. 12.20 Série : [redacted]. 13.10 Série : Hill [redacted] blues. [redacted] Série : L'inspecteur Derrick. 15.05 Série : Kojak. 16.00 Série : Shérif, fais-moi peur. 16.50 Dessin animé : King Arthur. 17.15 [redacted] animé : [redacted] Sarah. 17.45 [redacted] : Arnold [redacted] Willy. 18.15 [redacted] : Jaimie. [redacted] : Happy days. [redacted] Série : K 2000. 20.30 Cinéma : Blow out. □ Film américain de Brian de Palma (1981). Avec John Travolta, Nancy Allen, John Lithgow, Dennis Franz, Peter Boyden. *Un ingénieur du son est le témoin involontaire d'un meurtre, et décide de mener une enquête. De Palma change de [redacted] : on pense moins à Hitchcock, davantage à [redacted] et à son* Blow up. [redacted] *est dans la même veine policière que* Pulsions, *il est nettement moins convaincant. L'exercice de style paraît vain, et Travolta n'échappe pas toujours au ridicule.* **22.15 Série : Hill street blues. 23.10 Série : [redacted] impossible. 0.15 Série : L'inspecteur Derrick. 1.10 Série : Kojak. 2.00 Série : Star Trek. 2.45 Série : Happy days.**

M 6

11.15 Variétés : Midi 6. [redacted] Jeu : [redacted] 12.45 Journal. 13.00 Série : Les routes du paradis. Le grand retour. **14.00 Jeu : Hou la la !** Emission de Georges Lang. **15.00 Série : L'île fantastique.** La sirène et la victime. **16.00 Musique : Revenez quand vous voulez.** Emission de Philippe Meyer. [redacted] la découverte d'une œuvre, d'un compositeur ou d'un genre musical. **18.00 Magazine : Images et dessert.** Magazine des gastronomes de l'image. **19.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Sylvia (1re partie). **19.30 Journal. 19.50 Série : La petite maison dans la prairie.** Sylvia ([redacted] partie). **20.20 Jeu : Le 20.20.20. 20.30 Téléfilm : Les [redacted] 21.40 Journal et supplément sport. [redacted] Musique : Concert. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. [redacted] Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. [redacted] du temps infini, de Jochen Gerz. **22.30 Musique. Ricercare.** Un [redacted]tain art de l'improvisation.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert (donné le 11 décembre 1986 au Centre Pom[redacted]) : Sarcasmes, [redacted] pour piano op. 17 ; Cinq mélodies [redacted] violon et piano op. 35 bis ; Sonate pour piano n° 2 en ré mineur op. 14 ; Quintette pour hautbois, clarinette, violon, alto et contre-basse en sol mineur op. 39, de Prokofiev, par les solistes de l'Ensemble InterContemporain. **21.45 Rester ou partir** ■ Mélodies de Borodine ; Noces, scènes chorégraphiques russes, de Stravinski ; Prélude et fugue n° 3, de Chostakovitch ; Symphonies d'instruments à vent, de Stravinski. **23.00 Les soirées de France-Musique.** Climats ; à 1.00, Champ d'étoiles, voyage à travers la chanson, avec Eric Le Collen, chanteur breton.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 4 avril

DROUOT

Opération portes ouvertes : expo[redacted] dans [redacted] dix-sept salles [redacted] l'hôtel de 11 heures à 18 [redacted] l'occasion de la « Semaine des tableaux modernes ».

ILE-DE-FRANCE

Rambouillet, [redacted] h [redacted] : antiquités du futur.

PLUS LOIN

Auch-en-Gascogne, 14 h 30 : grands vins de Bordeaux (grands crus [redacted] crus classés) ; **Boulogne-sur-Mer,** 14 h 30 : [redacted] postales anciennes.

Dimanche 5 avril

ILE-DE-FRANCE

Enghien, 14 h 30 : 180 gouaches d'Emile Wegelin ; **Rambouillet,** 10 h 30 et 14 h 30 : antiquités du futur ; **Sceaux,** 14 h 30 : Extrême-Orient, argenterie 18e et 19e ; **Versailles,** hôtel Rameau, 14 heures : tableaux modernes.

PLUS LOIN

Alençon, 14 h : tableaux fins 19e [redacted] 20e, meubles [redacted] objets d'art anciens, bijoux [redacted] argenterie ; **Auch-en-Gascogne,** 14 h 30 : art primitif d'Afrique noire, Extrême-Orient, tableaux anciens et modernes ; **Calais,** 14 h [redacted] : mobilier 17e, 18e, 19e, bijoux, argenterie, faïences et porcelaines 18e et 19e.

FOIRES ET SALONS

Villefranche-sur-Saône, Créteil-[redacted] (samedi seulement), **Marseille – Parc Chanot, Paris** (Espa[redacted] Austerlitz, « les collectionneurs »), **Nogent-sur-Marne** (pavillon Baltard), treizième Toymania.

CHEZ PHOX PAS D'INTOX
LA CARTE QUI REND FOU DE PHOTO.
Carte Phox : des services exclusifs et des paiements à la carte. Valable dans toute la France.
phox
CHEZ PHOX, PAS D'INTOX
350 PHOTOGRAPHES DANS TOUTE LA FRANCE
[redacted] : PHOX PHOTO CREIL - 9-11, [redacted] Jules-Uhry - [redacted] 70
LES LILAS : PHOTO CINÉ [redacted] - 151, rue [redacted] Paris - Tél [redacted] 71
PARIS 2e : PHOTO CINE CHOISEUL - 87, passage Choiseul - Tel 42 [redacted] 87 39
PARIS 8e : SELECTION PHOTO CINE - 24, boulevard Malesherbes - Tel 47 42 33 58
PARIS 9e : A.P.S. - 57 rue [redacted] Châteaudun - Tel. [redacted] 74 73 81
[redacted] SELECTION PHOTO CINE - 91, rue La Fayette - Tél. 48 78 07 81
[redacted] : PHOTO - CINÉ - VISION - 85, [redacted] Mozart - Tél. 4[redacted] 88 37 69
SENLIS : PHOTO DE LA HALLE - 27, place [redacted] la Halle - Tel. 44 [redacted] 10 [redacted]

Audience TV du 2 avril 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA T.V. (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	41.6	16.9	11.8	1.6	2.1	7.7	1.5
19 h 45	45.6	17.9	14.4	1.0	3.1	7.2	2.1
20 h 16	61.0	19.0	20.0	9.2	3.6	6.7	3.1
20 h 41	62.6	22.6	10.8	12.3	4.1	12.3	1.0
22 h 08	52.5	13.5	12.3	14.4	1.6	7.7	3.6
22 h 44	29.2	9.7	3.1	3.6	0.5	9.7	2.6

Programmes du jeudi 2 avril. [redacted] 20 h 30. TF1 : « Columbo » (série) ; A2 : « Les femmes s'en balancent » (film) ; FR3 : « Il y a longtemps que je t'aime » (film) ; Canal Plus : « Ils appellent ça un accident » (film) ; [redacted] 5 : « Un flic aux trousses » (film) ; [redacted] : « Starsky et Hutch » (série).

هكذا من الأصل

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 AVRIL 1987 A 0 HEURE TU

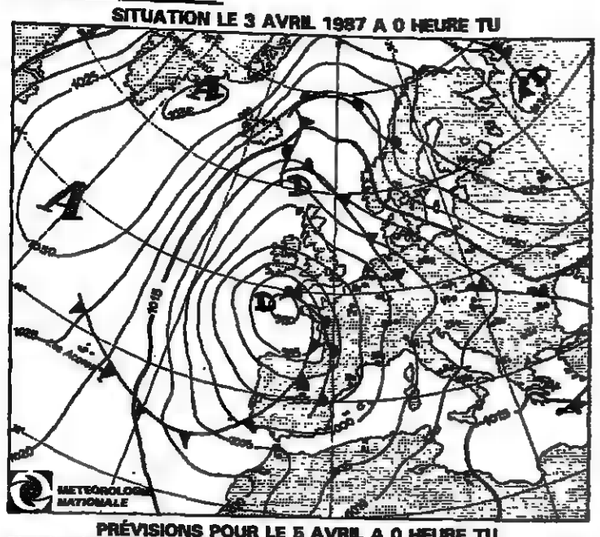

PRÉVISIONS POUR LE 5 AVRIL A 0 HEURE TU

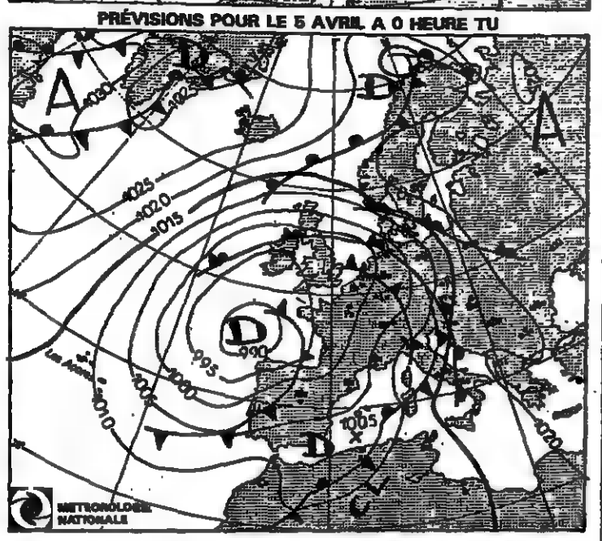

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 3 avril à 0 heure et le dimanche 5 avril à 24 heures.

Persistance d'une zone de basses pressions *sur le golfe de Gascogne, dirigeant* un courant humide de sud-ouest doux. Atténuation des pluies dimanche entre deux lignes d'averses.

Samedi matin : temps couvert et pluvieux des régions méditerranéennes à la Bourgogne et au Jura et de l'Alsace au Nord. Sur les autres régions, ciel nuageux avec des averses locales. Quelques éclaircies se développeront près de la côte atlantique.

Dans la journée, peu d'évolution des frontières du nord-est à la Méditerranée, où le temps restera couvert et pluvieux. Le vent du sud-est soufflera fort en bord de Méditerranée.

Les nuages resteront abondants du nord et de la Normandie aux Pyrénées, quelques averses se produiront. Les éclaircies seront plus belles de la Bretagne et de la basse Normandie au Pays basque et à la côte Atlantique.

Les températures minimales seront entre 5 et 7 degrés en général, entre 8 et 11 degrés dans le sud.

Les températures maximales atteindront 11 à 16 degrés sur la moitié nord de la Bretagne à l'Alsace et 14 à 17 degrés sur la moitié sud.

Dimanche : dans l'ensemble, temps très variable avec localement des risques d'averses.

Le matin, le ciel restera très nuageux près des frontières du nord-est et sur les régions méditerranéennes. Les averses seront plus fréquentes près de l'Atlantique.

Dans la journée, les éclaircies se développeront même sur les régions encore touchées par le mauvais temps le matin. Les averses seront plus fréquentes et plus violentes du Massif central aux Vosges et au Jura.

Les températures minimales seront entre 3 et 5 degrés dans le Centre et le Nord-Est, entre 5 et 7 degrés près de l'Atlantique et entre 9 et 11 degrés dans le sud.

Les *températures maximales* seront encore entre 11 et 16 degrés sur la moitié nord, mais pourront atteindre 17 à 20 degrés sur les régions méditerranéenne et pyrénéenne.

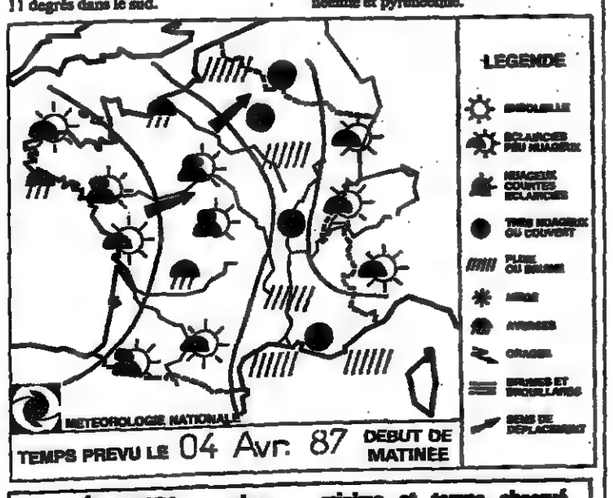

TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé le 2-4-1987
Valeurs extrêmes relevées entre le 2-4 à 6 h TU et le 3-4-1987 à 6 h TU

FRANCE			
AJACCIO	10	9	C
BIARRITZ	11	6	P
BORDEAUX	11	8	P
BOURGES	11	6	P
BREST	9	6	P
CAEN	11	6	C
CHERBOURG	8	5	P
CLERMONT-FERR.	13	7	P
DIJON	7	2	P
GRENOBLE S-M-H	12	7	P
LILLE	6	3	N
LIMOGES	9	6	C
LYON	11	7	C
MARSEILLE-MAR.	13	10	P
NANCY	9	2	C
NANTES	10	7	P
NICE	15	9	P
PARIS-MONTS.	10	6	P
PAU	12	7	C
PERPIGNAN	15	11	N
RENNES	10	7	P
ST-ÉTIENNE	11	8	P
STRASBOURG	12	1	N
TOURS	11	7	P
TOULOUSE	7	5	N
FORT-DE-F.	–	–	–

ETRANGER			
ALGER	22	6	N
AMSTERDAM	12	5	N
ATHÈNES	15	9	D
BANGKOK	38	27	N
BARCELONE	16	8	P
BELGRADE	8	1	D
BERLIN	5	2	N
BRUXELLES	10	8	N
LE CAIRE	–	–	–
COPENHAGUE	3	– 1	C
DAKAR	28	18	D
DELHI	36	22	N
DJERBA	21	9	N
GENÈVE	10	2	C
HONGKONG	22	17	C
ISTANBUL	16	8	N
JÉRUSALEM	15	5	B
LISBONNE	14	7	A
LONDRES	11	4	C
LOS ANGELES	20	11	C
LUXEMBOURG	8	2	N
MADRID	11	3	P
MARRAKECH	22	12	C
MEXICO	–	–	–
MILAN	15	7	P
MONTRÉAL	2	– 5	*
MOSCOU	5	– 4	D
NAIROBI	29	20	N
NEW-YORK	12	3	C
OSLO	3	1	N
PALMA-DE-MAL.	18	14	C
PÉKIN	16	2	D
RIO-DE-JANEIRO	35	26	C
ROME	15	8	C
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	4	1	N
SYDNEY	24	16	N
TOKYO	10	8	C
TUNIS	18	8	D
VARSOVIE	8	3	C
VENISE	11	7	P
VIENNE	6	3	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 1er avril 1987. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 42-66-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas pente en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 80-220 ; Bonneval-sur-Arc : 100-130 ; Cerroz-d'Arasches : 60-230 ; Chamonix-Mont-Blanc : 5-300 ; Chatel : 130-240 ; La Clusaz-Manigod : 25-240 ; Les Contamines-Montjoie : 30-160 ; Le Corbier : 50-150 ; Courchevel : 163-230 ; Crest-Voland : 65-190 ; Flaine : 140-244 ; Flumet : 50-130 ; Le Grand-Bornand : 90-200 ; Megève : 30-180 ; Les Menuires : 75-225 ; Méribel : 110-240 ; Morzine-Avoriaz : 45-200 ; La Norma : 20-110 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 40-185 ; La Plagne : 175-320 ; Praz-de-Lys-Sommand : 100-180 ; La Rosière : 190-300 ; Saint-François-Longchamp : 40-250 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 80-160 ; Thollon-les-Mémises : 60-140 ; Tignes : 178-210 ; La Tomaire : 120-130 ; Val-Cenis : 30-90 ; Val-d'Isère : 160-220 ; [illegible] : 50-110 ; [illegible] : 40-160 ; [illegible]rel : 120-200 ; Val-Thorens : 125-250.

ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : 160-250 ; Auris-en-Oisans : 60-90 ; Autrans : 50-80 ; Chamrousse : 100-130 ; Lans-en-Vercors : 60-80 ; Le Collet-d'Allevard : 30-90 ; Les Deux-Alpes : 100-300 ; Les Sept-Laux : 40-150 ; Villard-de-Lans-Corrençon : 70-130.

ALPES DU SUD

Allos-Le Seignus : 65-85 ; Auron : 50-100 ; Beuil : 25-35 ; La Colmiane-Valdeblore : 20-40 ; Le Foux-d'Allos : 35-60 ; Montgenèvre : 70-120 ; Orcières-Merlette : 30-80 ; Les Orres : 25-90 ; Pra-Loup : 25-60 ; Risoul-1850 : 65-95 ; Le Sauze : 20-90 ; Serre-Chevalier : 25-130 ; Superdévoluy, 40-150 ; Valberg : 30-40 ; Vars : 35-50.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 50-120 ; Les Angles : 20-80 ; Ax-les-Thermes : 35-90 ; Barèges : 90-190 ; Cauterets-Lys : 140-240 ; Font-Romeu : 60-75 ; Gourette : 55-180 ; Luz Ardiden : 60-140 ; Saint-Lary-Soulan : 80-100 ; Superbagnères : 40-90.

MASSIF CENTRAL

Super-Besse : 25-50.

JURA

Métabief : 30-130.

VOSGES

Le Bonhomme : 15-30.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national du tourisme de chaque pays. Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : [illegible] ; [illegible] : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : [illegible].

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans vin » page 24

SUR MINITEL

Prévisions complètes
Météo marine
Temps observé Paris, province, étranger
36.15 Tapez LEMONDE
puis METEO

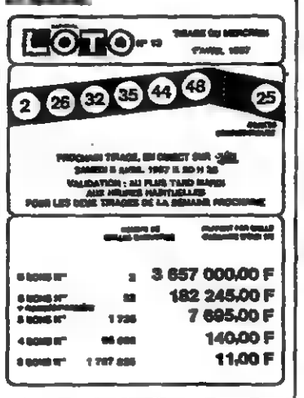

LE NOUVEAU LAPEROUSE

MENU 150 F
Service compris
Ou à la carte pour 220 F environ.

BAR
Cocktails entre amis, lunch rapide.

HUITRES
Dégustation
de plateaux de fruits de mer
avant ou après le théâtre.

DECOR
Salle Lapérouse et 7 salons
"Belle Epoque" pour vos déjeuners d'affaires
ou vos réceptions.

ACCUEIL
Tous les jours de midi à minuit
sauf le Dimanche soir et le Lundi.

Lapérouse

51, QUAI DES GRANDS AUGUSTINS 75006 PARIS
RÉSERVATIONS 43 26 68 04

PHILATÉLIE

Dewoitine et Le Corbusier

Le lundi 13 avril sera une date [illegible] pour les philatélistes aisés. Ce jour-là, [illegible] timbres seront [illegible] en [illegible] générale : le Dewoitine 338, [illegible] série « Poste aérienne », [illegible] plus fortes [illegible] de ces dernières [illegible] – 50 F, – [illegible] hommage à Le Corbusier, d'une [illegible] plus modeste – 3,70 F, – dont le centenaire de la naissance sera célébré en [illegible].

● **Le D[illegible] 338.** – En 1929, [illegible] de l'air [illegible] à trois [illegible] français un [illegible] de ligne capable de rivaliser avec les productions étrangères.

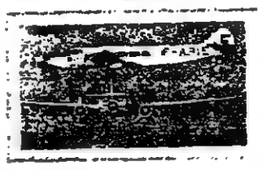

[illegible] Dewoitine se distingue par l'emploi généralisé du métal et la finesse aérodynamique de ses appareils.

Après [illegible] produit plusieurs prototypes – dont l'un, le D-332 *Emeraude*, [illegible] le Musée en janvier 1934, au retour de son vol inaugural sur Saigon, avec à son bord trois personnalités – Pasquier, gouverneur général de l'Indochine, Noguès, directeur adjoint d'Air France, et Chaumié, directeur de l'Aviation civile, – il met au point le D-338, qui, lui, [illegible] satisfaction, [illegible] rayon d'action de 1 000 kilomètres et une vitesse de croisière de 260 kilomètres à l'heure. Trente [illegible] seront livrés à Air France [illegible] 1939. [illegible] le modèle ne permet pas le saut au point de la génération suivante, le D-342.

Le timbre, de format 52 × 31 mm (nº PTT 1987-15), [illegible] par Joseph du Jeux et gravé en taille-douce par Claude Jumelet. Il est tiré en feuilles de vingt-cinq.

★ **Vente anticipée à Toulouse** (Haute-Garonne) les 11 et 12 avril, de 9 h à 18 h, au bureau de poste temporaire [illegible] au Parc des expositions, Hall D, place Benech ; le 11 avril, de 8 h à 12 h, au bureau de poste de Toulouse RP.

● **Le Corbusier.** – [illegible] La Chaux-de-Fonds (Suisse) le 6 octobre 1887, Charles-Edouard Jeanneret est mort à Roquebrune-Cap-Martin le 27 août 1965. Il se fixe en France en 1918 et publie avec Amédée [illegible] un manifeste intitulé *Après le cubisme*. Partagé entre deux activités, la peinture et la sculpture, il choisit, pour la seconde, le patronyme d'un de ses ancêtre, Le Corbusier.

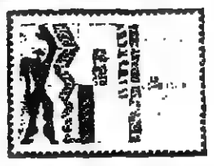

De 1923 à 1933, il construit des immeubles et des villes. En 1943, il se crée un système de proportions, le « Modulor », utilisant le rapport 1/1,618 proposé en 1509 par le moine franciscain Luca Paccioli di Borgo [illegible] *divina proportione*. En 1951, le gouvernement indien lui demande de [illegible] administrative du Pendjab, Chandigarh, et, en 1952, il [illegible] prototype d'habitation, la Cité [illegible]. Enfin, il se [illegible] à plusieurs grands projets, à [illegible] (1953), à Briey (1959), [illegible] plusieurs [illegible] religieux, la chapelle de Ronchamp (1955) et le [illegible] d'Eveux, près de Lyon (1959).

Le timbre au format 40 × [illegible] mm (nº PTT 1987-16) [illegible] par Jacques Jubert et tiré en héliogravure en feuilles de vingt-cinq.

★ Vente anticipée les 11 et 12 avril, de 9 h à 18 h, au bureau de poste temporaire [illegible] la Fondation *Le Corbusier*, 10, square du Docteur-Blanche, Paris-16e ; le 11 avril, de 8 h à 12 h, à la recette principale, 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de poste de Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e, et de 10 h à 17 h, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*, 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Saint-Pierre-et-Miquelon.** – L'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, territoire d'outre-mer jusqu'en 1976, [illegible] d'un [illegible] et peut émettre des timbres-poste. Devenu ensuite département d'outre-mer, il perd ce droit, le [illegible] étant alors assuré par la [illegible] générale de la poste. Une loi du 11 juin 1985 a conféré à Saint-Pierre-et-Miquelon le [illegible] lui permettant, [illegible] lors, de [illegible] le droit d'émettre ses propres timbres. Cela en est-il [illegible] une première série de timbres, [illegible] « Libertés » métropolitaines, [illegible] surchargée « Saint-Pierre-et-Miquelon », [illegible] figurines. En 1987, l'archipel a [illegible] 14 [illegible] un [illegible] à 2,50 F (champignon hygrophore des prés) et annonce, pour le 8 avril, un « Docteur François Dunan » à 2,20 F et, pour le 18 mai, un « Course transatlantique Lorient-Saint-Pierre-Lorient » à 5 F.

● **Charlot.** – Claude Andréotto a [illegible] un joli timbre émis par le Burkina-Faso le 21 [illegible] le mort de Charlie Chaplin. Valeur faciale : 185 F CFA.

● **Expositions.** – Jusqu'au 3 mai [illegible] l'exposition « L'automobile française à travers les timbres-poste du monde entier » organisée au Centre de l'automobile française, 84, avenue Georges-Clemenceau, 51100 Reims (tél. : 26-82-[illegible]).

A l'occasion des championnats de France scolaires d'escrime qui se dérouleront à Lisieux (Calvados) les 9 et 10 avril, le Cercle philatélique lexovien émettra des [illegible] philatéliques [illegible] avec un [illegible] grand format [illegible] à l'effigie du timbre français émis en 1981, consacrés aux championnats du monde d'escrime (renseignements : C. Kerrien, 1, résidence du Parc, 14100 Lisieux).

● **Administrations postales étrangères.** – Voici la *suite de la liste des adresses des* administrations postales étrangères :

Bélize : Belize Philatelic Bureau Private Bag, nº 1, Belize City, Belize (*Amérique centrale*).

Emirats arabes unis : The [illegible] Headquarters, Philatelic Section, Dubaï, Emirats arabes unis.

Guatemala : Direccion General de Correos y Telegrafos, [illegible] Guatemala (Amérique centrale).

loterie nationale
TRANCHE Nº33 DU SUSPENSE
TIRAGE DU VENDREDI 3 AVRIL 1987
LE NUMÉRO 1 0 1 4 3 4 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F
LES BILLETS SE TERMINANT PAR 6 9 3 GAGNENT 1 500,00 F
AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

Le Monde

SPORTS

BOXE : le combat Hagler-Leonard

La bourse ou la vue

Un ancien champion menacé de cécité, un autre champion contesté par les principales fédérations, un enjeu de 100 millions de dollars : le combat Hagler-Leonard [illegible], le 6 avril, au Caesars Palace de Las Vegas, sûrement un show et peut-être un drame.

LAS VEGAS
correspondance

On a [illegible] que l'on peut. Ou que l'on veut. Celui qui [illegible], lundi, Hagler à Leo[illegible] catégorie [illegible] exceptions qui ne font que confirmer une règle [illegible] parfaitement [illegible] une [illegible] pugilistique d'importance ne peut se concevoir que dans la [illegible] et la grandiloquence. Peu importe le [illegible] sportif proprement dit, les [illegible] des deux protagonistes, leurs aptitudes ou leurs [illegible] de santé. Seule compte la valse des superlatifs et l'extravagance des enjeux.

La World Boxing Association (WBA), l'[illegible] américaine, refuse de [illegible] ce combat, reprochant à Hagler de n'avoir pas [illegible] son titre en [illegible] dernier, [illegible] l'Anglais [illegible] Graham. L'[illegible] Boxing Federation (IBF), mieux implantée en Europe et en [illegible] tout aussi pointilleuse, [illegible] jamais [illegible] le grade de challenger. Le syndicat des [illegible] de l'État du Nevada se plaint de n'avoir pas été invité à examiner les [illegible] de Leonard, qui ont subi, en 1982 et 1984, un décollement de la rétine, nécessitant une [illegible] opération. L'ex-champion Sugar Ray Sales, qui connut en son [illegible] semblable désagrément, crie au suicide. Qu'importe : *« The show must go on »* (le spectacle doit continuer). Et quel show !

Selon Bob Arum, qui, le premier, préconisa cette rencontre démesurée, le [illegible] Hagler-Leonard devrait dégager un [illegible] inédit jusqu'à ce jour, de 80 à 100 millions de dollars. Plusieurs facteurs expliquent cette incroyable flambée des prix.

Le choix de la salle, d'abord. En sélectionnant un [illegible] plutôt qu'une [illegible] sportive classique, [illegible] Arum prend un minimum de risques : il supprime les frais de location. Trop heureux de conforter leur image de marque en couvrant la charge, les responsables du Caesars Palace ont [illegible] d'assurer en prime la bourse des deux boxeurs : 12 millions de dollars pour Hagler, 11 millions pour Leonard. Sans grand risque, là encore : les quinze mille spectateurs, déjà délestés de 700 dollars pour assister au combat (1), devraient abandonner, selon les estimations les plus raisonnables, une [illegible] équivalente aux tapis verts des diverses salles de jeux de l'[illegible].

Le choix du mode de retransmission du combat, ensuite. [illegible] renoncement des principaux [illegible] incapables de [illegible] le sommet. Bob Arum ne s'en cache pas, il dispose d'un atout supplémentaire, sans [illegible] le plus [illegible] : le caractère même du combat, ce qu'il recouvre et ce qu'il représente. On ne peut imaginer deux boxeurs plus différents que Hagler et Leonard. Leur physiologie, leur psychologie, leur origine sociale et culturelle, tout les oppose. Personne, il y a encore quelques mois, n'aurait imaginé que l'on puisse un jour les réunir sur un ring. Et pour cause : inquiet pour ses yeux, Leonard fit ses adieux à la boxe il y a plus de cinq ans. Le seul combat qu'il a livré depuis, en 1984, ne pèse guère face à l'impressionnante série de victoires accumulées dans le même temps par son futur adversaire.

Cinquième enfant d'un gardien de nuit et d'une infirmière, ex-champion olympique, Ray Sugar Leonard a connu sa période de gloire entre juin 1980 et septembre 1981. Admiré pour son jeu de jambes, sa créativité, il a conquis, en l'espace de quelques mois, l'Amérique tout entière. Comme Al Brown, dont Cocteau avait dit qu'il était capable d'abattre son ombre, Leonard s'apparente plus à un styliste qu'à un cogneur.

Hagler, volontiers surnommé [illegible] de Brockton, n'a jamais [illegible] de telle attentions du public. Le début de sa [illegible] fut un cauchemar. Sur fond de ghetto et d'émeutes raciales. Son crâne à la Yul Brynner, son style et son discours ne souffrent aucune [illegible]. Hagler avance sur le ring comme il avance dans la vie : sans [illegible] et sans se retourner. Seul son âge (il a trente-cinq ans contre trente ans à Leonard) plaide en sa [illegible] peu.

Assez cependant pour permettre à Bob Arum de relancer le suspense et les enchères, Bob Arum a fondé sa stratégie sur l'exploitation d'un réseau codé *(pay per view)* et d'un circuit fermé de [illegible] *(close circuit)*, les deux nouvelles vaches à lait du sport télévisé aux Etats-Unis. Ce qui signifie que seulement quatre millions de privilégiés seront de la fête. Trois millions dotés du « pay per view », et un million réparti dans les [illegible] et quelques [illegible] munies d'écrans géants « close circuit ». Moyennant une contribution de 10 à [illegible] dollars, ces téléspectateurs acharnés assureront l'essentiel de la recette.

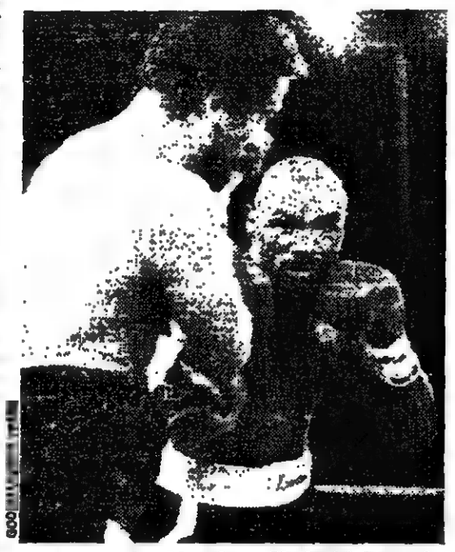

PADU/EPA-PRESS

Marvin « Marvelous » Hagler (ci-dessus, de face) et Ray « Sugar » Leonard... Tout les oppose.

La nuit et le jour

Ces problèmes de pure intendance ne peuvent expliquer à eux seuls l'engouement et l'enthousiasme générés par ce rendez-vous de crédibiliser une rencontre à première vue totalement déséquilibrée. L'attrait du *come back* impossible, la menace du fameux « match de trop », le mariage de l'eau et du feu, la confrontation de deux mondes [illegible] : il n'en fallait pas plus pour [illegible] la chronique et faire grimper les prix.

Il reste un ultime mystère : quels arguments Bob Arum a-t-il trouvé pour inciter Leonard à reprendre du service ? A-t-il mis sa fierté à l'épreuve ? Encouragé son goût du risque ? Les mieux informés se contentent d'assurer, le plus pragmatiquement du monde, qu'une série de placements immobiliers hasardeux dans le Maryland [illegible] responsables de cette douce folie.

BENOIT HEIMERMANN.

(1) Le marché noir s'étant pas illicite au Nevada, certains billets sont négociés dix fois leur valeur d'émission.

LES HEURES DU STADE

Basket-ball

Championnat de [illegible] Première division (dernier tour retour). Samedi 4 avril à 20 h 30.

Championnat [illegible] américain. Atlanta-[illegible]. Dimanche 5 avril à 18 h 15 (Canal Plus).

Football

Championnat de France (trentième journée). [illegible] 4 avril à 20 h 30.

Coupe de France. Seizièmes de finale retour. Mardi 7 avril à 20 [illegible].

Coupe d'Europe (demi-finale aller). Bordeaux-Leipzig (A 2 sous réserve). Mercredi 8 avril à 20 h 30.

Cyclisme

Tour des Flandres. Dimanche 5 avril, TF 1, à 18 h 15.

Rugby

Tournoi des Cinq Nations. [illegible] Angleterre-[illegible]. Samedi 4 avril, A 2 à 15 [illegible].

Championnat de [illegible]. [illegible] (deuxième aller). Dimanche 5 avril.

Squash

Championnat de France. Jusqu'au dimanche 5 avril, à Strasbourg.

Sports équestres

Coupe du monde de saut d'obstacles. Finale à Paris-Bercy. Du mercredi 8 au dimanche 12 avril (FR 3, tous les jours à 23 heures et le [illegible] 12 à 15 h 35, finale en direct).

Horse-ball. France-Argentine. Samedi 4 et dimanche 5 avril, au bois de Vincennes.

Arts martiaux

Festival de Bushido. Samedi [illegible] (FR 3, dimanche 6, à partir de 15 h 30).

Ski alpin

Ski de [illegible]. Du 4 au 11 avril, à La Clusaz.

Natation

Championnats de France [illegible]. Jusqu'au [illegible] 8 avril, à Mulhouse.

Boxe

Hagler-Leonard. Lundi 6 avril, à Las Vegas (Canal Plus à 5 h 20 le 7).

AUTOMOBILISME : F 1 à la française

Les régions dans la course

Nouvelle donne dans le championnat du monde de formule 1 : le retour au moteur atmosphérique en 1989.

Nouvelle donne pour les écuries françaises : elles s'installent à côté des circuits — Le Castellet, Le Mans, Les Essarts, Magny-Cours — avec le concours financier des collectivités locales et régionales.

Après l'ère des constructeurs de voitures de sport (Ferrari, Maserati, Mercedes, Alfa-Romeo), puis celle des petites écuries britanniques vouées à la compétition (Lotus, Brabham, Tyrrell, McLaren, Williams) et, enfin, celle des grands constructeurs fournisseurs de moteurs turbo (Renault, BMW, [illegible], Honda, Ford), l'avenir de la formule 1 passera-t-il, surtout en France, par des écuries [illegible] par une ville ou une région, à l'image des clubs de football professionnels ?

Les écuries de formule 1, qui sont devenues elles-mêmes et qui font appel à des entreprises de haute technologie, [illegible] les [illegible] pour les créations d'emplois, et plus encore pour l'image dynamique qu'elles peuvent donner d'une ville, d'un département ou d'une région. Ainsi, la municipalité de Champagné, près du Mans, a pris à sa charge la rénovation de l'usine du regretté Jean Rondeau pour y accueillir la nouvelle écurie de Formule 3000 GBDA Motorsport, qui reprend l'équipe technique du pilote constructeur décédé. De même, la délégation Provence industrielle, financée par le conseil régional, le conseil général et la chambre de commerce du Var, prendrait à sa charge la construction de l'usine-relais de l'écurie de Formule 3000 Oreca au Castellet. Le loyer serait dégressif en fonction du nombre d'emplois créés.

Deux anciens circuits vont subir d'importants travaux pour accueillir la formule 1. C'est le cas de Magny-Cours, pour lequel le [illegible] de la Nièvre a voté le 30 mars un budget de 55 millions de francs. Le nouveau circuit devrait être inauguré le 1er mai 1988 et abriter une zone d'activité spéciale de l'automobile de haute compétition autour de l'écurie Ligier.

Un projet tout aussi ambitieux vient d'être lancé pour la réhabilitation du circuit de Rouen-Les Essarts, interdit à la compétition depuis les accidents mortels de Jo Schlesser en formule 1 en [illegible] puis, deux ans plus tard, de Jean-Luc Salomon et de José Dayan en formule 2. Quelque 60 millions de [illegible] à cet effet par le conseil général de la Seine-Maritime et par le conseil régional de Haute-Normandie. Cette réhabilitation s'effectuera en trois étapes, avec la création d'un circuit d'essais de 2,2 kilomètres pour 1988, l'aménagement du parcours définitif de [illegible] kilomètres pour [illegible] et son [illegible] aux courses de formule 1 pour 1990.

Conjointement à cet aménagement du circuit, l'écurie Larrousse-Calmels a obtenu la jouissance d'une usine mitoyenne de 2 000 mètres carrés, avec l'étude de l'adjonction à moyen terme d'une soufflerie et une garantie de soutien financier sur cinq ans. L'écurie de formule 1 aura vocation de *« vitrine technologique »* pour le département, dont le numéro minéralogique 76 sera aussi celui de la voiture de Philippe Alliot dans les grands prix cette saison.

Club d'annonceurs

Avec Didier Calmels, directeur d'un important cabinet de conseil juridique, Gérard Larrousse avait lui décidé, la saison dernière, de se lancer en formule 3000 comme le fait Gilles Gaignault, ancien directeur de la communication de la FISA, avec son écurie GBDA Motosport qui a repris l'équipe de Jean Rondeau et qui aura Michel Trollé et Paul Belmondo comme pilotes. *« Ce qui m'intéressait,* explique-t-il, *c'était de créer et de diriger ma propre écurie de course. L'accession en formule 1 était alors un rêve à cause de l'importance des budgets et de l'impossibilité de disposer d'un moteur turbo. »* Les statuts de la nouvelle société avaient été signés et déposés à la mi-juillet 1986. Le 17 octobre, la FISA modifiait les règlements de la formule 1.

« Le retour au moteur atmosphérique, le monopole des pneumatiques : toutes les conditions étaient réunies pour que nous lancions directement une formule 1, raconte Didier Calmels. *Mais, au lieu des 10 millions de francs prévus pour la formule [illegible], il fallait trouver 30 millions. »* A cette fin, le financier de l'écurie a fait preuve d'originalité en créant un « club d'annonceurs ». *« Beaucoup de gens ont envie d'apparaître en formule 1 sans toujours disposer des budgets suffisants,* explique-t-il. *L'idée du club est de réunir des businessmen dans le cadre d'une participation à un défi sportif de haut niveau. Nous leur permettons de se rencontrer, de faire des affaires et d'utiliser l'image de la formule 1 pour des opérations de relations publiques. »*

Trois options sont possibles. Pour 150 000 F, une société peut emmener ses invités sur les grands prix européens. A partir de 300 000 francs, elle dispose en plus d'un emplacement sur le capot de la voiture un grand prix sur deux et peut organiser des opérations de relations publiques. Pour 800 000 F, elle bénéficie d'un emplacement plus important à l'arrière et peut utiliser l'image et les résultats de l'écurie. Vingt-deux entreprises ont déjà signé pour la deuxième option, cinq pour la troisième.

En six mois

Le responsable des finances vient aussi de signer un contrat de licence avec Daniel Hechter, qui a conçu le logo de l'écurie, les combinaisons des pilotes et le dessin (bleu et rouge) du châssis. L'industriel du prêt-à-porter s'est engagé pour cinq ans à promouvoir une ligne de vêtements garantissant des royalties à l'écurie. *« Dans deux ou trois ans, il pourrait devenir notre principal sponsor »,* avance Didier Calmels, qui prévoit de dépasser son budget prévisionnel et d'engager une seconde voiture confiée à Yannick Delmas pour quatre grands prix en fin de saison. *« C'est,* dit-il, *la première fois qu'une écurie se crée, se [illegible] en six mois et débute directement en formule 1. »*

Après neuf ans passés à la tête du service compétition de Renault, puis deux [illegible] comme [illegible] de l'écurie Ligier, [illegible] Larrousse est, il est vrai, loin d'être un débutant. Il a tiré les leçons de ses expériences précédentes. *« La formule 1 est un milieu très passionnel,* dit-il. *Pour obtenir des résultats, il faut des gens qui s'entendent très bien. Les pilotes [illegible] mon équipe de douze ingénieurs et mécaniciens sont des [illegible] de Renault, complétés par [illegible] jeunes. »*

Pour le châssis, Gérard Larrousse a fait appel à Lola. Le constructeur britannique est resté en contact avec les techniques de pointe en participant aux formule 3000 et Indy (Indianapolis) aux Etats-Unis. Le moteur sera un Ford Cosworth atmosphérique de 3,5 litres, préparé par Heini Mader comme ceux de March et d'AGS. Avec Tyrrell, les quatre écuries se disputeront cette année la Coupe Jim Clark du meilleur pilote équipé d'un moteur atmosphérique.

Avec quelque 600 chevaux, les voitures à moteur atmosphérique ne peuvent espérer inquiéter cette année celles qui disposeront de turbos développant plus de 900 chevaux. *« Nous voulons montrer que notre équipe existe, qu'elle est très professionnelle et qu'elle a du potentiel »,* explique Gérard Larrousse. La compétition deviendra plus ouverte en 1988, avec la réduction de la pression de suralimentation des turbos à 2,5 bars et la limitation de la consommation à 150 litres. *« Beaucoup de constructeurs conserveront le turbo, car la nouvelle génération des moteurs atmosphériques ne sera pas prête,* estime le manager français. *La puissance des turbos devrait être ramenée à 650 chevaux. La domination des turbos ou des atmosphériques pourrait alors dépendre du tracé des circuits. Nous devrions atteindre un niveau de compétitivité très supérieur et préparer 1989, où il nous faudra figurer au niveau des meilleurs. »*

GÉRARD ALBOUY.

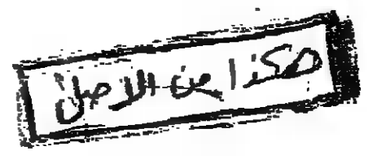

هكذا من الأصل

Le Monde
SANS VISA

Quiétude bourgeoise ou exotisme qui fait tanguer les ports. Ville d'ordre ou ville d'extrême liberté. A quoi tient le charme d'Amsterdam ?

F. LE DIASCORN-RAPHO

Chaque façade a son langage qu'il faut lire et déchiffrer.

Madame et chère Amsterdam...

Par Patrick Francès

L'ENNUI, dit-on, naquit un jour de l'uniformité. Apparemment, cet on-dit-là ignorait Amsterdam, ville magique, sortie intacte du Siècle d'or et où, de l'uniformité, naît, au contraire, une sorte de félicité. Félicité de l'harmonie quasi parfaite de ses quelque sept mille maisons classées, érigées d'un seul élan, d'un seul style. Alignées, comme à la parade, le long de canaux taillés au cordeau, qui, vus du ciel, font de cette cité la plus belle toile d'araignée urbaine qui soit. Une ville à taille humaine, mesurée, au sens propre comme au figuré. *« Un espace à la mesure du regard et des pas »*, comme l'écrit Viviane Forrester (1) qui parle aussi, à son sujet, de *« grâce répétitive »*.

Esthétiquement, Amsterdam se présente d'abord comme un univers tout en lignes droites. A tel point qu'on s'extasie devant les rares courbes des canaux. Austère et douce à la fois. Proche et secrète. Si intime et si pudique mais, en même temps, totalement offerte et tellement apaisante. *« Quel pays où l'on puisse dormir avec moins d'inquiétude »*, demandait déjà Descartes. Et il est vrai que le bien-être qui s'empare de celui qui la parcourt, tient à la paix et au silence qui y règnent. Les bicyclettes y glissent, fluides. Les passants y déambulent, détendus. La ville, tout entière, ronronne dans une lumière couleur perle. Ici, les jours de la semaine font penser à des dimanches, et les dimanches, par conséquent, n'y ressemblent à rien de connu.

Chaque ville recèle, blottis en son sein, ces « havres de paix » où le visiteur peut, à l'écart de la foule, reprendre son souffle. Le béguinage d'Amsterdam est, certainement, de ces lieux-là, encore que l'expression, ici, irait à ravir à l'ensemble d'une cité dont les remparts étaient jadis tutoyés par les vagues. Depuis, la mer s'en est allée, repoussée de barrages en digues, laissant la ville comme à marée basse. Privée de sa forêt de mâts et de cordages. Et peut-être aussi de cet esprit d'aventure qui fit partir ses vaisseaux vers l'Orient, l'Insulinde ou les Amériques.

Comparée à ces temps héroïques, l'époque actuelle paraît presque fade. Même si les frasques, les audaces, les provocations et les happenings des artistes, hippies, provos et autres squatters ont pu faire, pour un temps, frisonner d'aise cette vieille dame très digne. Et même si la drogue lance, aujourd'hui, à cette Mecque de la tolérance, un vénéneux défi. Après tout, la marginalité éclot plus volontiers dans certains cadres et, de ce point de vue, Amsterdam représente le plus bel écrin possible pour tous les non-conformismes.

« Je compte, donc je suis »

Ville bon, elle paraît tout digérer et se complaire dans une sieste sans fin. Sûre de sa pérennité, bien assise sur sa prospérité. Avec même une certaine raideur dans le maintien. Comme ces drapiers

F. LE DIASCORN-RAPHO

posant en costume noir et rabat blanc, ou comme ces façades à l'étroitesse un peu collet monté. Mais rien d'ostentatoire ou d'exubérant, au contraire de Venise, où l'on jetait volontiers l'argent par les fenêtres en de fastueuses fêtes. Ici, ni laisser-aller ni résignation. L'étymologie en témoigne : Amsterdam, c'est, d'abord, une digue contre l'Amstel. Au-delà d'un décor agréable et prospère, la cité s'arc-boute sur des millions de pilotis de bois fichés dans le sable et sur lesquels, ancrée à jamais, elle a été construite.

Voilà une ville au coude à coude. Solidaire. Comme ces façades qui paraissent se soutenir les unes les autres, ou comme ces buveurs, appuyés les uns contre les autres, dans les bars enfumés. Esprit d'équipe qui imprègne ces portraits collectifs qui fleuriront, comme tulipes en polders, pour orner les salles de réunion des ligues, des guildes et autres corporations. Esprit de famille. Affaires en famille. Hommes d'un côté, femmes de l'autre, ces dernières visiblement chargées de tenir les cordons de la bourse.

« Je compte, donc je suis », semble dire, sur toutes ses cimaises, la ville qui hébergea l'auteur du *Discours de la méthode*. Cartésienne jusqu'au bout des ongles. D'un cartésianisme parfois primaire. Comment, par exemple, résister au plaisir de rappeler la mésaventure advenue à la plus célèbre toile de Rembrandt, cette *Ronde de nuit*, ici idolatrée, et autour de laquelle semble tourner toute la vie d'une cité qui célèbre avec dévotion sa quarantaine de musées. Au point qu'une force invisible pousse le visiteur vers la Sainte-Trinité — Rijksmuseum, musée Van-Gogh et musée municipal — et qu'on fait, ici, ses musées, comme ailleurs on fait ses pâques ! Religieusement.

En 1715, donc, on décide d'installer *la Ronde* dans une salle de l'hôtel de ville. Imaginons la scène. *« Frans, on va la mettre là, entre les deux portes ». « Moi je veux bien, Pieter, mais elle est trop grande. »* Qu'à cela ne tienne : on la découpera ! Un coup de ciseau en bas, un en haut, un à gauche. Résultat : trois personnages en moins ! On pense à la tête de ces trois-là quand on sait que, à l'époque, chacun y allait de ses deniers pour se faire ainsi tirer le portrait... Toute cette histoire est racontée en détail dans une salle attenante à celle où trône aujourd'hui le célèbre tableau, au cœur du Rijksmuseum. Salle passionnante, au demeurant, car la toile y est analysée, morceau par morceau, visage après visage. L'art indicible disséqué par le scalpel de la raison ! Belle leçon d'anatomie...

Hommage à Descartes ? Démarche sacrilège ? A chacun de juger. Mais, quitte à faire ainsi « parler » un tableau, pourquoi ne pas s'arrêter à la lecture d'un Dominique Fernandez (2) fasciné par la liberté vestimentaire de cette compagnie d'arquebusiers. Au point de voir, dans ces marchands du dix-huitième siècle, *« une dimension transbourgeoise et transcapitaliste »*, dans ces soldats du dimanche, les ancêtres des hippies et, dans cette toile, le symbole de la coexistence, en une même cité, d'une ville de l'ordre et d'une ville de l'extrême liberté. Marchands et *freaks*, main dans la *main* !

« Ce peuple est double »

Tirée ou non par les cheveux, cette lecture a de quoi séduire ceux qui, parcourant ce décor trop beau pour être honnête, cherchent une faille dans cette perfection. Et une réponse à la douce et subtile fascination exercée par l'endroit. Une réponse qui, justement, pourrait bien tenir dans cette double lecture d'une ville à double face, à plus d'un titre. *« Ce peuple est double,* disait également Albert Camus : *il est ici et il est ailleurs. »* A l'image d'une cité qui louvoie entre le charme domestique et les nostalgies tropicales et qui fleure bon l'encaustique et les épices exotiques. A la fois esthétique et ludique.

Voulez-vous jouer avec moi ? semble, en effet, vous demander, à chaque instant, cette ville de pierre et d'eau, prompte à vous emmener en bateau et à vous prendre à contre-pied, entre harengs salés et diamants. Triomphe de la ligne droite ? A y regarder de près, pas un mur qui n'y soit vraiment vertical, pas une façade qui ne penche en avant, pas une maison qui ne donne de la bande. La mer s'est peut-être retirée au loin mais, posée sur le sable, toute la ville tangue. Jusqu'au moindre pavé qui, sur place, molle et mouvante, monte ou descend et qu'il faut, en temps à autre, remettre à sa place.

Ville uniforme ? Certes, le style est le même, mais aucune façade n'est identique. Variation d'un thème à l'infini, chacune a son langage, qu'il faut lire et déchiffrer : de pignons en blasons (véritables répertoires des métiers et des fantasmes du Siècle d'or), de corniches en potences, de linteaux en cartouches.

Amsterdam, ville tolérante ? Juifs, initialement. Et de Espagnols, Calvinistes, huguenots, juifs, catholiques, libres penseurs, objecteurs de conscience, fumeurs d'herbe, immigrés, ont eu, chacun à leur tour, des raisons de bénir ce « pays où tout est permis » et contre lequel fulminait Bossuet. Et, aujourd'hui encore, un esprit libéral souffle sur une ville qui accorde, toujours, un mouillage sûr aux marginaux du monde entier (3). Mais disons qu'elle tolère plus qu'elle n'adopte vraiment. Indifférente, bien souvent, à celui qui la parcourt.

Amsterdam, comme une femme fatale un peu froide. Après tout, Descartes y a aussi rédigé *les Passions de l'âme*. Et la cité a sans doute du vague à l'âme. Comment ne pas remarquer, par exemple, que cette ville-là, familière, bourgeoise, commerçante et cossue, a choisi de glorifier deux peintres tragiques et marginaux, chacun à sa façon. Comme si, à travers eux, elle voulait se donner un visible un peu inquiétant et nettement plus troublant. Certes, à l'ombre de la Vieille Eglise, dans le célèbre quartier rouge, rôde la tentation. Mais elle n'y a vraiment rien, ni de sordide ni d'agressif. Elle y prendrait même plutôt un caractère de presque fantastique. Rien à voir, en tout cas, avec les « yeux hagards » de Rembrandt ou l'oreille coupée de Van Gogh...

Reste, pour Amsterdam, l'ultime recours : comment se prendre vraiment au piège quand on a été construite sur des pièges de harengs ? Si Venise invite plutôt au baise-main, Amsterdam, elle, trinque volontiers avec l'inconnu de passage. Pour des liens qu'il convient de visiter les uns après les autres. Au fil de ses canaux. Cafés bruns aux boiseries assombries par des siècles de fumeurs. Et maisons de dégustation où, penché au-dessus du comptoir, on pose doucement ses lèvres sur un verre rempli à ras bord. Un art de boire qui reflète un art de bien vivre. Histoire de humer, dans un verre de bière ou de genièvre, un peu de l'âme d'une ville qui, au fond d'elle-même, n'a pas oublié, qu'il y a trois siècles, elle se grisait à « labourer la mer ».

(1) Amsterdam, aux Editions Autrement.

(2) Amsterdam, Petite Planète, au Seuil.

(3) *Le Monde* du 19 mars.

Lire le « Carnet de route » à Amsterdam pages 20 et 21.

ENQUETE

Provinces en vitrine à Paris

C'est la paix des clochers : les Maisons régionales ont décidé de mener campagne ensemble.

« *Les régions* [illegible] » : nulle [illegible] de centralisme dans [illegible] formule, nul désir, pour parodier l'humoriste, de faire fleurir la campagne place de la [illegible]. Ce slogan, d'une tranquille simplicité, veut seulement convaincre d'une réalité quelque peu méconnue : les régions [illegible] dans la capitale, grâce aux dix-neuf maisons de tourisme qui y sont implantées. Il illustre la stratégie de communication dont vient de se doter – après onze ans d'existence – l'Association des maisons régionales à Paris (AMRP), avec la volonté affirmée de « vendre » la France profonde aux Parisiens.

Jusqu'ici, l'Association des directeurs des offices de tourisme à Paris (ADIMAP), créée en 1976, devenue l'Association des maisons de province à Paris en 1978, n'avait pratiquement pas mené d'actions publiques coordonnées et spectaculaires. Le dynamisme des dix-neuf maisons – des Alpes-Dauphiné au Tarn – était individuel, et, s'il en poussait volontiers la porte (cinq cent mille contacts « directs » par an), le Paris-Province ne tissait pas le lien entre elles.

Pour son dixième anniversaire, l'an dernier, l'Association a donc décidé non pas de souffler les bougies, mais d'allumer les [illegible], avec, déjà, l'organisation de deux expositions gare du Nord. Présidée alors par Michel Avenel, directeur de la Maison de Savoie, elle a fait appel au cabinet Nicole Millet, conseiller en développement. Un « [illegible] lieux » a été dressé, et il est rapidement apparu, après enquête, que l'image de marque devait être redressée.

L'Association a commencé par gommer de son appellation le mot « province », perçu comme un [illegible] passéiste, pour le remplacer par la [illegible] région. Avec l'espoir de justifier, un jour, pleinement son nom : l'AMRP (que l'on désigne ainsi par commodité, mais qui est à la recherche d'un sigle évocateur) ne regroupe actuellement que neuf régions, représentant quarante-deux départements – [illegible] de la Réunion – et ses [illegible] sont à géographie variable.

Initiatives tous terrains

En attendant de s'agrandir, l'AMRP, forte de son nouveau label, a entrepris de se faire mieux connaître, en élaborant une « charte de communication » à l'adresse du public, des entreprises et des médias. Ses dix-neuf membres – les huit directeurs et les onze directrices des Maisons – ont, par exemple, adopté un style graphique commun, et la campagne 1987 a été [illegible] sur le thème : « [illegible] dans les maisons régionales à Paris vos vacances d'été. » La première manifestation communautaire de l'AMRP nouvelle formule se traduira, du [illegible] avril au 10 mai à la Foire de Paris, par la tenue d'un stand, où chaque maison présentera une sélection de quatre produits touristiques.

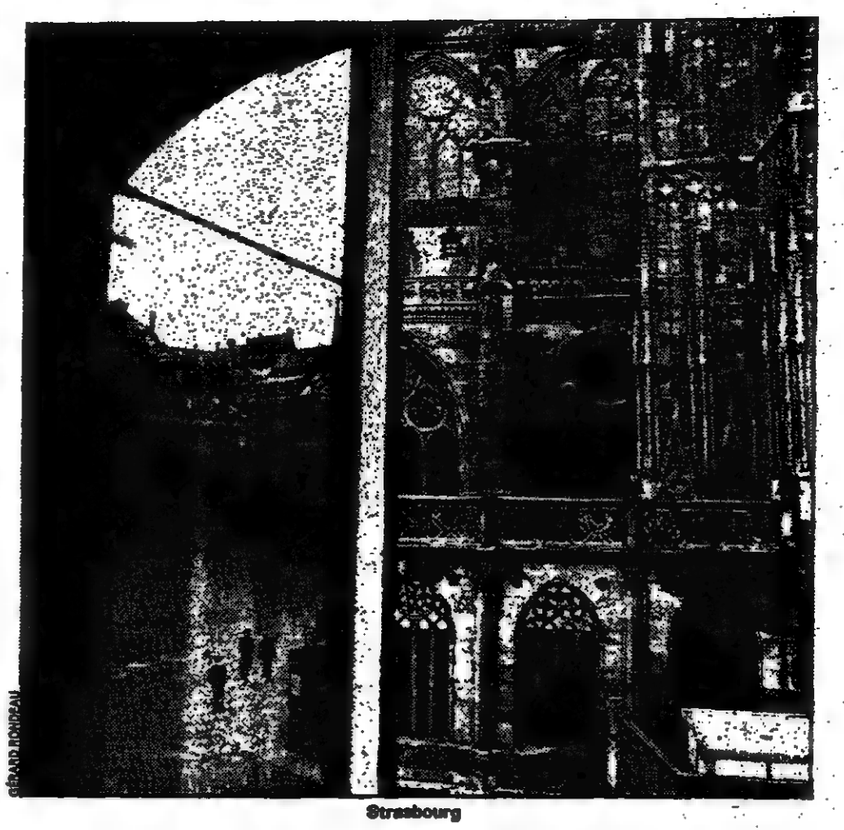

GÉRARD RONDEAU

Strasbourg

Correspondantes à Paris des syndicats d'initiatives et des offices de tourisme locaux, les maisons régionales veulent devenir de véritables «ambassades», et pas seulement dans le domaine du voyage. C'est l'ambition affichée par Pierre-Yves Hudault, trente-quatre ans, directeur de la Maison de la Bretagne, élu à la tête de l'AMRP en janvier dernier. « *Il ressort de notre enquête,* dit-il, *que le Parisien veut tout voir d'une région : son industrie, son artisanat, ses arts, ses traditions, ses sites, sa gastronomie... Aussi, si nous voulons, comme c'est notre but, que les Français restent en France pour leurs vacances, il faut répondre à ses besoins... Il faut, en particulier, un maximum d'informations, ville par ville, [illegible] par secteur.* »

Cela suppose d'abord, pour l'AMRP, un renforcement de son personnel qualifié dans ses «agences» parisiennes et, partant, de ses moyens financiers – l'Association n'ayant pas d'autres ressources, aujourd'hui, que la cotisation annuelle de ses membres (8 000 F par maison). C'est pourquoi, le sponsoring étant dans l'air du temps, elle s'est lancée tout récemment – début mars – dans la recherche de partenaires publics et privés, contactant notamment les postes et télécommunications, la SNCF, Air Inter, l'Aéroport de Paris, des compagnies d'assurances (UAP, GAN), des firmes automobiles (Renault, Peugeot, Citroën), Kodak, Hachette, Vuitton et, naturellement, des banques régionales. Moyennant un «droit d'entrée» fixé par an à 60 000 F, ces entreprises seront publicitairement accueillies dans les maisons régionales.

« *Nous n'en [illegible] qu'au stade des contacts,* indique Pierre-Yves Hudault, [illegible] *je crois pouvoir dire que notre démarche, qui est perçue comme une nouveauté, intéresse. Déjà, l'Aéroport de Paris nous offre un stand permanent, à condition, évidemment, que nous l'animions. De plus, nous allons accentuer notre effort en direction des communes de la région parisienne, qui font souvent appel à nous. Par exemple, Rueil-Malmaison a demandé notre collaboration pour sa foire de la gastronomie qu'elle organise en novembre prochain. [illegible] nous solliciterons des crédits gouvernementaux quand [illegible] aurons un partenariat solide.* »

Généreux partenaires

Déjà, une subvention de 100 000 F a été demandée pour 1988 au Fonds européen de développement, par l'entremise du cabinet-conseil de l'AMRP, Nicole Millet se déclare « *totalement impliquée* » dans la promotion des maisons régionales, et des projets ont été élaborés, à l'horizon 1988-1989 : avec Air France pour une opération «exportation des produits régionaux», avec Hachette pour une collection de guides. Et, dans chaque département, une cinquantaine d'entreprises ont été recensées, susceptibles de figurer dans la vitrine des «ambassades» parisiennes.

Tous projets qui n'excluent pas la fête : « *Le carnaval revient en force,* observe Nicole Millet, *et ce serait une bonne idée d'organiser à Paris un carnaval des régions.* »

Reste une inconnue : les conseils généraux, ou régionaux, qui subventionnent ces maisons de tourisme, entreront-ils de bonne grâce dans ce mouvement de coordination ou exhorteront-ils leurs directeurs respectifs à défendre d'abord leur boutique ? « *Pour qu'une maison de ce type se crée ici,* constate le président de l'AMRP, *il faut nécessairement qu'il y ait, au départ, une volonté politique locale. C'est pourquoi telles maisons existent, telles autres non.* » Avec le tournant pris par l'association, il faudra désormais une volonté politique interrégionale.

MICHEL CASTAING.

Les dix-neuf « ambassades »

- **Alpes-Dauphiné** : 2, [illegible] (1er). Tél. : [illegible] et 56.
- **Alsace** : [illegible], avenue des Champs-Élysées [illegible]. Tél. : 42-56-16-94 et 42-25-93-42.
- **Auvergne** : 194 bis, rue de Rivoli (1er). Tél. : 42-61-82-38.
- **Aveyron** : [illegible], rue [illegible] (1er). Tél. : 42-36-84-83.
- **Bretagne** : 17, rue de l'Arrivée (15e). Tél. : [illegible]-73-15.
- **Drôme** : 14, bd [illegible]. Tél. : 42-46-66-67.
- **Franche-Comté** : 2, bd de la Madeleine [illegible]. Tél. : 42-[illegible]18.
- **Gers et Armagnac** : 16-18, bd Haussmann (9e). Tél. : [illegible]1 et 42-46-91-39.
- **Hautes-Alpes** : 4, [illegible] l'Opéra (1er). Tél. : [illegible] et 04-47.
- **Ile de la Réunion** : 1, rue [illegible] (8e). Tél. : Artisanat : 42-68-07-86 ; Agence de voyages : 42-68-07-87 ; Tourisme : 42-68-07-88.
- **Limousin** : 18, bd [illegible] (9e). Tél. : 47-70-[illegible].
- **Lot-et-Garonne** : 16-17, passage [illegible] (2e). Tél. : 42-97-51-43 et [illegible].
- **Lozère** : 4, rue [illegible] (8e). Tél. : 43-54-26-64.
- **Nord - Pas-de-Calais** : 18, bd [illegible] (9e). Tél. : 47-70-59-62.
- **Périgord** : [illegible], rue Louis-le-Grand [illegible]. Tél. : 47-42-09-15.
- **Poitou-Charentes** : 4, avenue de l'Opéra (1er). Tél. : 42-96-01-88.
- **Pyrénées** : 15, rue Saint-Augustin (2e). Tél. : 42-61-58-18.
- **Savoie** : 16, bd [illegible] (8e). Tél. : 45-23-05-50.
- **Tarn** : [illegible], [illegible] de Villiers (17e). Tél. : [illegible].

AMSTERDAM : CARNET DE [illegible]

Comment y aller

En voiture, Amsterdam est à 300 kilomètres de Lille, à 500 kilomètres de Paris. Au bout de l'autoroute. Sur place, oubliez votre véhicule. En chemin de fer, le TEE vous y mène en cinq heures. Valable sur certains trains et en vente dans les gares, un tarif « excursion cinq jours », en seconde, pour moins de 300 F l'aller-retour. En avion, en une heure, avec KLM et Air France qui [illegible] de Paris, Marseille, Lyon, Bordeaux et Nice. Et de Toulouse, Bastia et Ajaccio en été. Un aller-retour « vacances » à 900 F et, sur certains vols, un tarif week-end à 715 F. En car, nombreuses formules de week-end. Départ le vendredi soir, retour le lundi à l'aube. Environ 700 F pour le transport et l'hébergement en « 2 étoiles ».

Formalités

Carte d'identité ou passeport périmé depuis moins de cinq ans.

Quand

Chaque saison a son charme. Pour les tulipes, de fin mars à fin mai. Le célèbre parc horticole de Keukenhof est ouvert jusqu'au 23 mai.

Avec qui

Ceux qui cherchent un voyage organisé consulteront la brochure spéciale réalisée par l'Office néerlandais du tourisme (voir adresses utiles). A signaler le forfait week-end (deux nuits) de Jet Tours, au départ de Paris : de 1 480 F à 1 800 F par personne (selon l'hôtel) pour l'aller-retour en avion, l'hébergement et le petit déjeuner. Forfait quatre jours trois nuits au départ de Bordeaux, Toulouse, Lyon et Marseille. En vente dans les agences agréées et agences Air France.

Hôtels

Ceux pour qui voyage rime avec luxe choisiront entre l'Amstel (un palace/palais), ou le Relais et Château local, l'hôtel de l'Europe dont le restaurant Excelsior est réputé.

Ceux qui privilégient surtout le charme et l'atmosphère opteront pour des hôtels situés dans des maisons du dix-septième siècle, au bord d'un canal : le Pulitzer, l'Ambassade, le Canal [illegible] ou l'American [illegible].

Notre sélection ne comporte aucun téléphone. Vous pouvez passer par un centre national de réservation (tél. : 19-31-70-20-26-00). On vous répondra en français et votre réservation sera confirmée par écrit ou par télex. Réservez longtemps à l'avance. Pour tous renseignements, adressez-vous à l'Office, à Paris.

Restaurants

Là aussi, il est conseillé de réserver. Citons Warstein (22-96-09), joli décor, jolies serveuses et des limousines pour vous ramener gracieusement à votre hôtel. Dorrius (23-52-45), Bois Taverne (24-57-52), très bons poissons et beau décor, et Swarte Swarte Schaep (22-30-21), surtout d'établisse-

VOICI UN BON POUR DORMIR AVEC LA GRANDE OURSE.

☐ Je désire recevoir la brochure Terres d'Aventure 87
Nom
Prénom
Adresse
Terres d'Aventure 16, rue St-Victor - 75005 Paris - Tél. : 43.29.94.50.

Marcher à la rencontre de la [illegible] s'évader vers [illegible] dernières [illegible] sauvages, retrouver [illegible] oubliés et s'endormir la tête sous [illegible] étoiles. [illegible] vit plus fort. 140 aventures passionnantes à découvrir dans la brochure.

Terres D'aventure
LE VOYAGE À PIED
Terres D'aventure 87

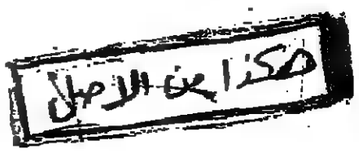

هكذا من الأصل

Djakarta

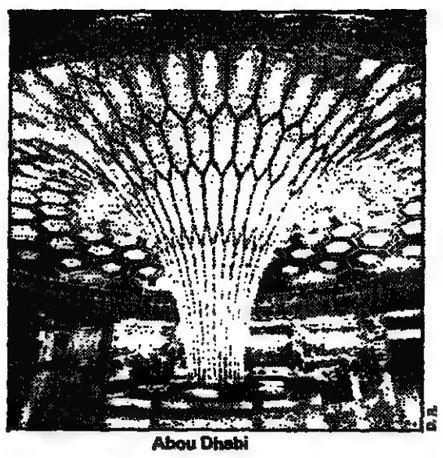
Abou Dhabi

Aéroports de Paris construit plus à l'étranger qu'en France. Sous la conduite de Paul Andreu, prix national d'architecture en 1977, qui fit ses premières armes avec l'aérogare de Roissy.

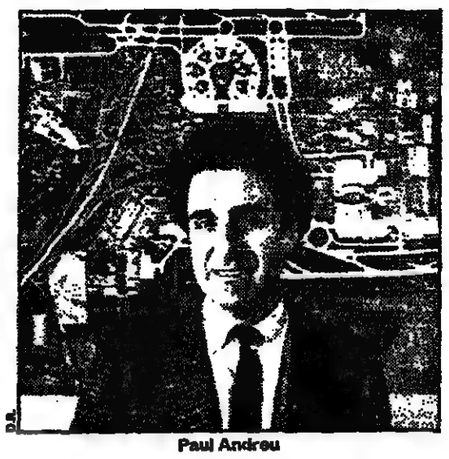
Paul Andreu

Aéroports, le style français

PAUL ANDREU, quarante-huit ans, architecte, ingénieur en chef des ponts et chaussées, est directeur des projets et de la coopération technique d'Aéroports de Paris. Avec une équipe de trois cents personnes, il conçoit et réalise, depuis les première études de Roissy (1966) et l'ouverture, en 1974, de Roissy-I et, en 1982, de Roissy-II, des aérogares dans le monde entier (Djakarta, Abou-Dhabi, Dar-Es-Salaam, Le Caire, Conakry, Brunei). La compétence et la créativité de ce bureau d'études sans équivalent en France lui ont valu d'être appelé aussi à collaborer à d'autres grands projets comme l'arche de la Tête-Défense ou, plus récemment, l'étude de la tête de pont du tunnel sous la Manche.

□ L'aérogare de Roissy, ronde, compacte, traversée de rampes de lancement, a été rapidement considérée, avant Beaubourg, comme un monument. Quelle est la place des aérogares dans l'imaginaire contemporain ?

— Les avions nous passionnent toujours. Mais nous sommes passés très vite de la performance à l'habitude, de l'outil exceptionnel, du tout pour la machine, à la banalité du quotidien. PETIT à petit, on a remplacé le frisson par le Valium. La machine est là. On l'accepte. Et on s'est préoccupé de plus en plus de cet espace de transformation qu'est l'aéroport. C'était le moment où se créaient des choses un peu folles. Le transport aérien est aujourd'hui une industrie établie, et on peut penser [illegible] principales d'exploitation sont fixées. La période la plus créative est sans doute derrière nous.

□ Vous êtes ingénieur et architecte. Votre aptitude à surmonter le vieil antagonisme est-elle un secret de l'harmonieuse réussite de Roissy ?

— Je suis ingénieur des ponts et chaussées, c'est vrai. A Polytechnique, j'ai été saturé de physique. J'aimais la peinture. Je me suis dit que l'architecture devait être au milieu.

» J'avais vingt-huit ans quand j'ai commencé à dessiner Roissy. Je voulais faire autre chose, une autre gare. La chance, c'est que jamais personne ne s'est intéressé de près au projet. Il n'était pas soumis à permis de construire. Et aucun homme politique n'a demandé à le voir avant...

□ Ingénieur et architecte, cela vous semble-t-il le moyen de combattre la crise très française de l'architecture ?

— On ne peut dominer les choses qu'en les concevant de l'intérieur. Concrètement. Les architectes ont trop souvent voulu [illegible] le plus agréable. Moi, j'ai fait de la gestion, qui m'ennuie, de l'ingénierie, que je n'aime guère. A Roissy-I, j'ai mis au point le tableau des clés, par exemple, tâche très ingrate mais tout à fait essentielle...

□ Roissy ne ressemble à aucune autre aérogare. Même Roissy-II est complètement différent. C'était un objet original.

— Jamais de ma vie, je n'ai eu envie de faire quelque chose d'original. Je me sens tout à fait capable de recopier un temple grec, pierre à pierre, si ce doit être la meilleure réponse à un programme...

» Je pense que le projet de Roissy-I m'a dominé, qu'il était plus vaste que moi. Je sais ce qu'il doit à d'autres aéroports, à Houston, à Tampa (avec ses salles d'embarquement écartées du bâtiment principal), à Toronto.

» J'adore prendre des détails chez les confrères. J'adore les filiations. Mais, surtout, nous avions voulu tout remettre à plat. C'était le souci très corbusiéen de faire « une machine à prendre l'avion ». L'aspect organique, au sens où l'organisme est une machine, le cœur, une pompe.

» Et aussi, l'idée très platonicienne, que le vrai est le beau, l'apologie du corps nu. On me disait : les parkings, c'est hideux. Je répondais : on fera en sorte qu'ils soient beaux. Nous voulions du béton brut mais soigné. La peau du bâtiment, comme on dit... Jamais, je n'ai arraché la peau. Je n'aime pas les [illegible]. On s'est livré à des études très détaillées pour intégrer tous les éléments dans le béton. C'était très compliqué. Il fallait penser à tout.

» Roissy était une aérogare conçue d'abord pour les voyageurs. Nous voulions concentrer les choses, ne plus faire marcher [les gens] et assurer les déplacements par des tapis roulants. On se voyait, entre aéroports : Chicago où l'on marche beaucoup ; Tampa, en Floride, avec les wagonnets électriques. Mais on se méfiait des systèmes mécaniques.

□ Pourquoi Roissy-II est-elle de conception entièrement différente ?

— Nous avons commencé à travailler sur Roissy II, alors que la première n'était pas encore en service. Ce n'était pas pure volonté de changer ; il s'agissait d'une gare pour Air France, il fallait montrer que la compagnie nationale a une personnalité et faire un ensemble continu qui puisse être réalisé par tranches, dix mille, vingt mille, trente mille voyageurs. Soit trois fois Roissy-I. Enfin, on voulait éviter le circuit compliqué des bagages et on a choisi le module européen : le voyageur apporte ses valises au plus près de l'avion.

» La forme extérieure a été déterminée en 1970, alors que l'autre était en chantier. Ce sont deux conceptions contraires, qui correspondent à deux manières de s'adresser au voyageur. D'un côté, l'aérogare, ronde, énorme, qui dit au passager : je m'occupe de tout, fais-moi confiance. De l'autre, Roissy-II, transparente, linéaire, lui dit : Tu es grand, c'est tout simple, l'avion est là. Ne t'inquiète pas.

□ Les voyageurs ont-ils une préférence ?

— Il y a les fanatiques et ceux qui détestent. Roissy-I exige que vous fassiez confiance au système. Y évoluent très bien les gens qui n'ont pas le souci de se situer, ceux qui acceptent d'être pris en charge, guidés, conduits. Sont malheureux ceux qui veulent toujours pouvoir se repérer, n'aiment pas être dominés par le sujet.

» Nous avions fait très attention au grain des matériaux, à la lumière, au plaisir du volume, du vide dans lequel on est — ce que je crois être le bonheur de l'architecture, ce qui nous tient sans trop nous serrer.

» L'aéroport est, à notre insu, un espace initiatique. Quand on prend l'avion, il y a toujours cette fierté extraordinaire de briser l'interdit, ce que la technique permet, mais aussi la crainte de subir la punition. C'est une [illegible] complexe, une situation qui justifie qu'on y prête attention.

□ Quand vous construisez à l'étranger, quelle est la commande ?

— Pour beaucoup de pays, l'aérogare est le seul bâtiment vraiment moderne. A Singapour, qui possède beaucoup d'édifices récents, c'est carrément un monument national. Souvent, c'est le lieu d'une confrontation entre un monde qui rend hommage à la machine et un retour aux sources, le souci de mettre en valeur la personnalité culturelle du pays. A Djakarta, à Abou-Dhabi, on veut dire deux choses à la fois : je suis moderne et je reste moi-même.

□ Parmi les réalisations de ces dernières années, la plus marquante pour l'imagination est cette aérogare de Djeddah conçue par des Américains, qui accueille par milliers les pèlerins de La Mecque : une grande toile blanche tendue par vagues abrite les voyageurs du soleil et laisse passer l'air. Comble de la simplicité et comble de la technologie, car la toile est une matière synthétique spécialement mise au point dans un laboratoire américain. Quelles doivent être, selon vous, la part de référence à l'architecture locale et la part du modernisme ?

— La tente de Djeddah est magnifique, comme le sont les cas particuliers, qui forcent à la réflexion.

» Parmi les projets que nous avons menés à bien récemment, deux m'ont particulièrement marqué. Abou-Dhabi et Djakarta. A Abou-Dhabi, il n'y a rien. Le sable, qui en dit long sur la précarité [illegible] étendue vide, on ne peut pas faire petit. J'ai dessiné une pierre, une géode, grise, couleur du sable, ronde, et, à l'intérieur, la fraîcheur. Sous ce climat, avec ces gens magnifiquement habillés, il y a presque rien à ajouter, sinon [illegible] la fraîcheur. Avec des carrelages qui passent du vert mat au bleu brillant, de la chaleur à l'eau.

□ Aéroports de Paris exporte-t-il son savoir-faire ? Exporte-t-il des modèles ?

— Jamais nous n'avons fait deux fois le même aérogare. A Djakarta, les Indonésiens voulaient un aéroport pas trop cher. Dans un pays équatorial, le seul moyen d'éviter les dépenses de la climatisation généralisée, c'est de faire circuler les gens dans des jardins. L'aérogare ressemble à un village, une série de « maisons » [illegible] en tuiles, reliées par des galeries couvertes.

□ Dans un aéroport, même en dehors des grèves ou des situations de crise, il y a toujours des voyageurs qui attendent longtemps, qui dorment sur des banquettes inconfortables. Pourquoi ne prévoit-on pas des espaces pour eux ?

— Cela dépend. Certains aéroports ont un fort pourcentage de voyageurs en transit. A Singapour par exemple, c'est 40 %. Et là, il y a des espaces énormes prévus pour cela. A Paris, c'est moins de 10 %. D'ailleurs, on cherche à développer ce rôle de plaque tournante.

□ Qu'est-ce qui vous semble le plus important ?

— Je voudrais que l'on retrouve toujours une génération simple de choses qui, par la disposition dans l'espace, deviennent complexes. Tout cela est une leçon. Il y a, dans la gare faite pour TWA, à New-York, par Saarinen, un couloir très mystérieux, un point de passage très symbolique. Le plus extraordinaire, c'est lorsque la pensée la plus technique et la pensée la plus poétique arrivent à se rejoindre, à se ressembler. »

Propos recueillis par
MICHÈLE CHAMPENOIS.

CARNET DE ROUTE

mente [illegible] l'on célèbre la [illegible] néerlandaise [illegible] Sachez que l'emblème « Neerlands Dis ! » indique un restaurant qui sert des spécialités locales et propose un bon repas à un prix raisonnable.

Côté exotisme, signalons deux [illegible] (62-81-46), [illegible] et le Special (24-94-06), où l'on sert, dit-on, la meilleure « table de riz ».

Bars et cafés

On les appelle les cafés bruns. Il faut en faire la tournée. Méthodiquement ou au hasard. Citons l'American Café, De Kroeg (dans le Jordaan), De Twee Zwaantjes, [illegible] (intellectuels et comédiens), Schiller [illegible] Wildschut (Art déco), Hoppe (un côté assis et un côté debout).

Autre institution locale, la maison de dégustation, le Proeflokal. Les murs y sont tapissés de tonneaux ou de jarres en grès. On y déguste de la bière ou du genièvre, voire les deux à la fois. Citons les superbes Wijnand Focking (goûtez un « moitié/moitié », mélange de curaçao et de liqueur d'orange) et De Drie Fleschjes, où les bons clients ont leur propre tonneau !

Facilités

Réservée aux visiteurs, une carte multi-loisirs — 70 F — permet de bénéficier d'un certain nombre de réductions sur les excursions, les spectacles, les transports et la location d'une voiture. Personnelle et valable pour un an, elle est en vente à l'Office du tourisme à Paris.

La carte annuelle des musées permet d'accéder à quelque trois cents d'entre eux à travers le pays. En vente au VVV, dans les musées [illegible] l'Office à Paris : 22 F pour [illegible] moins de vingt-cinq ans et 60 F jusqu'à soixante-quatre ans. Procurez-vous la remarquable *Revue des musées*, dans [illegible] VVV et à l'Amsterdams Uit Buro, à Leidseplein, où vous pourrez obtenir des places pour les spectacles et concerts. Chaque mercredi, « Amsterdam this Week » présente les spectacles en cours. En 1987, Amsterdam est la capitale culturelle de l'Europe. Des programmes spéciaux sont disponibles à l'Office, à Paris. Le temps fort en sera le Festival de Hollande, du 1er au 30 août.

Adresses utiles

[illegible] tourisme, 31-33 avenue des Champs-Elysées (4e étage, [illegible] Paris. Tél. : (1) 42-25-41-25. Un modèle d'efficacité.

A Amsterdam, le syndicat d'initiative (VVV) installé au 10 Stationsplein (tél. : 26-64-44), face à la gare centrale, et Leidsestraat 106.

Livres

Amsterdam, dans la collection « L'Europe des villes rêvées » aux éditions Autrement (39 F). Un texte de Viviane Forrester, des extraits d'écrivains et un mini-guide coup de cœur, très concis.

Amsterdam, de Dominique Fernandez (« Petite Planète »), [illegible] Seuil.

Guide Hachette Visa *A Amsterdam* [illegible] F). Récent, pratique.

Guide Bleu Hollande (Hachette). Massif et un peu vieilli.

Amsterdam [illegible] *jeans* (Hachette). Un survol « branché ».

Guide M.A. Poches *Pays-Bas*. Succinct.

Guide Michelin vert de la Hollande (20 F).

La Chute, d'Albert Camus. Rédigé à Amsterdam. On peut suivre le narrateur le long des canaux.

Le Journal, d'Anne Franck. Pour préfacer la visite de la maison où elle se cacha pendant vingt-cinq mois.

300.000 îles pour se perdre...
180.000 lacs pour se retrouver!..

La Finlande, c'est le commencement des temps: une nature immense, intacte, aussi neuve que si elle venait tout juste de voir le jour.

Aller en Finlande, c'est renaître: rien ne compte plus, sauf le monde qui est si beau, le soleil qui est si chaud, le silence qui est si grand et la vie qui est partout.

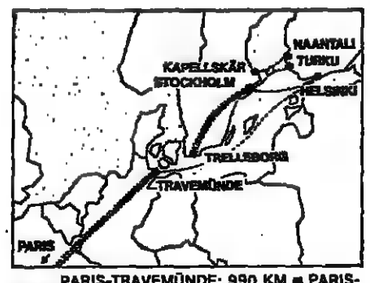

PARIS-TRAVEMÜNDE: 990 KM ■ PARIS-STOCKHOLM: 1840 KM ■ TRAVEMÜNDE-HELSINKI: 22 H ■ STOCKHOLM-HELSINKI: 14 H ■ STOCKHOLM-TURKU: 11 H ■ KAPELLSKÄR-NAANTALI: 8 H.

Venez: nos ferries [illegible] le luxe et le raffinement des transatlantiques.
D'Allemagne de l'Ouest en Finlande: Navifrance pour Finnjet-Silja Line.
De Suède en Finlande: Bennett Voyages pour Viking Line et Scandinavia pour Finnjet-Silja Line.

Envoyez-moi vite votre documentation
Nom
Adresse
M1

Finlande
naturellement vôtre

Office du Tourisme de Finlande. 13, rue Auber 75009 Paris. Tél.: 42 66 40 13

ESCALES

Les régates des Glénans

[illegible] 1947 débarquaient sur le Loch une poignée de « touristes » venus construire quelque chose, au large de Concarneau. Ainsi [illegible] Glénans qui, le 17 mai, fêteront leur 40e anniversaire. Naviguent aujourd'hui dans l'archipel plus de [illegible] en [illegible] question, pour autant, de jeter l'ancre [illegible] acquis. Cette année, les Glénans lancent une filière compétition ouverte à [illegible]. Il suffira d'avoir [illegible] son actif quinze jours de navigation (un simple [illegible]) pour y participer.

Elle comprendra trois niveaux. Les stages « 2 voiles » (formation [illegible] régate) sur dériveurs, [illegible] l'archipel ou en [illegible]. Les stages « [illegible] voiles » (technique de course) sur monotypes équipés pour la course, [illegible] l'archipel ou à Marseillan. Enfin, le [illegible] du fin : [illegible] « [illegible] » (formation à la [illegible] au large) sur [illegible] l'archipel, *Fee-[illegible] Racing* [illegible] Paimpol et [illegible] Marseillan. Il en coûtera de 1080 F (une semaine hors saison) [illegible] F pour deux [illegible] juillet ou août. Renseignements au quai Louis-Blériot, 75781 Paris Cedex 16. Tél. : 45-20-01-40.

Sur les terres de Lorca

L'Andalousie, [illegible] « Orient sans poison » comme [illegible] Parrot, préfacier [illegible] Lorca [illegible] Seghers ; [illegible] Andalousie que les Voyages [illegible] (12, rue Auber, [illegible] Paris, tél. : 42-66-07-24) [illegible] de visiter [illegible] un circuit de huit jours (Paris-Paris) qui comprend [illegible] lieux [illegible] que les califes [illegible] en place [illegible] appelé « *le plus beau royaume de l'Afrique* ».

Malaga, Argos de la Frontera, Séville, Cordoue, [illegible] pour [illegible] 200 F par personne. Ce prix comprend le transport aérien, la chambre — on loge en « parador », — le petit déjeuner et la location d'une voiture, kilométrage illimité. Notons que l'itinéraire peut être construit selon l'humeur du client.

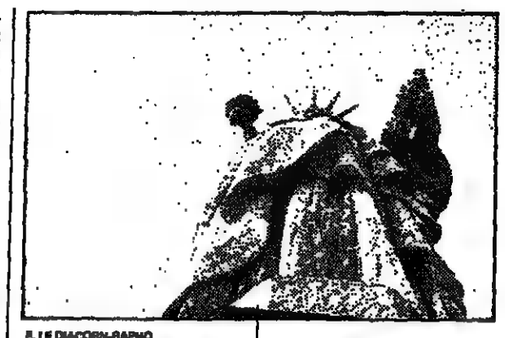

F. LE DIACORN-RAPHO.

Trois clefs pour l'Amérique

L'Office du tourisme des Etats-Unis (23, place Vendôme, 75001 Paris, tél. : 42-60-57-15, ou par Minitel : 3614 code OTUSA) vient de sortir trois documents qui constituent trois clefs pour bien voyager dans ce pays. Simple feuillet à glisser dans sa poche, le premier présente, d'un côté, une carte où figurent notamment les principales attractions touristiques et les fuseaux horaires ; de l'autre, des indications sur la location automobile, le courant, les règlements douaniers, la monnaie, les PTT, les températures ainsi qu'un très utile tableau comparatif entre les tailles et mesures françaises et américaines. Sans oublier les adresses des consulats français.

Le second document, *Info Jeunes*, rassemble une foule de conseils et de renseignements destinés aux adolescents qui partent aux Etats-Unis, notamment en ce qui concerne les moyens de transport, l'hébergement, les [illegible] les [illegible] et les possibilités de travail rémunéré. On y trouve également les [illegible] des principaux organismes spécialisés dans séjours aux Etats-Unis. Quant au troisième, il s'agit d'un [illegible] pour préparer son voyage et se déplacer aux USA.

Les icebergs d'Erik

La plus grande concentration d'icebergs du monde se trouve à Christianshab, sur la côte ouest du Groenland. Ils sont trop nombreux pour que les capitaines des navires de croisière qui partent de Narsarsuaq, au sud, n'aient pas de sérieuses références de navigation à l'estime...

Voyages Agrepa (42, rue Etienne-Marcel, 75002 Paris, tél. : 45-08-81-50) lancent l'amateur de glace et de [illegible] polaire dans un voyage de trois jours au large, ou en pays pris, du pays découvert un peu avant l'an mil par Erik le Rouge. Prix par personne au départ de Copenhague : 19 800 F. Pension complète du deuxième au troisième jour, hébergement en chambre double à l'hôtel et en cabine double à bord du *M/S Disko*, transferts et excursions. Départs : [illegible] et 21 juin, [illegible] et 9 juillet, [illegible] août.

Canaux classe luxe

Emile Erckmann et *Alexandre Chatrian* [illegible] une fois séparés, puisqu'il s'agit de deux catamarans ainsi nommés, qui relient l'Alsace à la Camargue, par le canal de la Marne au Rhin, le Doubs, la Saône, le Rhône et son canal. Deux bateaux qui ont la silhouette du TGV, mais qui, heureusement, traversent la vallée de la Zorn ou la [illegible] des Gaules à une vitesse d'omnibus. Douze cabines avec chauffage central, sanitaires et douche ; pont-solarium, restaurant et salon.

Ruban Vert propose des [illegible] de quatre jours, comme Niderviller-Strasbourg, Montbéliard-Besançon ou Avignon-Aigues-Mortes. Ou de sept jours, comme Dole-Lyon-Aigues-Mortes, [illegible] logique au fil... de l'eau, avec dégustations en Bourgogne, dans le Beaujolais et les Côtes du Rhône. Pension complète en cabine double : 2 730 F pour 4 jours, 5 390 F pour 7 jours. Mais, avec les [illegible] (nombreuses et facultatives), l'assurance, les suppléments, ou les vrais faux frais, il vaut mieux compter 1 000 F par jour. Renseignements et inscriptions : Les Voyageurs associés, 28, rue du Pont-Louis-Philippe, 75004 Paris. Tél. : 42-74-27-28.

MIRA-STEINBERG.

Au pays des Dayaks et des Toradjas

Circuit-programme : Java, Bornéo, Célèbes et Bali ! Très vite, on plonge dans le vif du sujet. Dès le quatrième jour, c'est le [illegible] plus [illegible] bouddhique d'Indonésie : le temple de Borobudur. Pour tout savoir sur la vie de Bouddha. Deux jours après, l'un des plus grands volcans de Java, le mont Bromo. Une nuit blanche, un cheval puis 250 marches à escalader pour découvrir l'impressionnant cratère de 11 kilomètres de diamètre.

Le lendemain, à Bornéo, [illegible] de la rivière Barito-papan, et nuit sur le bateau, à Muara Muntal, un village tout en bois. Visite au pays des Dayaks puis, aux [illegible] journée parmi les Toradjas. Envol pour Baubau sur l'île de Buton, puis en [illegible] pour Raha, capitale de l'île de Muna. On visite des grottes, des lagons, des [illegible] coraux. C'est le clou d'un voyage qui s'achève à Bali. Un circuit de 23 jours, Paris-Paris, pour 24 370 F. Prochain départ le 2 mai, puis en juillet, août et septembre.

Renseignements auprès d'ASSINTER-Voyages, 38, rue Madame, 75006 Paris. Tél. : 45-44-45-87.

Bréviaire canadien

A ceux qui envisagent de passer leurs vacances au Canada, la division du tourisme de l'ambassade de ce pays à Paris (35, avenue Montaigne, 75008 Paris. Tél. : 47-23-01-01) propose son Guide des voyages 87. Qui y trouve notamment les meilleures bonnes adresses (vols réguliers et charters), le mode d'emploi des transports intérieurs (avion, train, location de voiture ou de motor-home), un panorama de l'hôtellerie [illegible] des hébergements non conventionnels : vacances à la ferme, camps familiaux, résidences universitaires, auberges de jeunesse et YMCA, bed-and-breakfast, échanges de maisons ou d'appartements.

Pour chacune des principales régions touristiques sont indiquées des propositions d'itinéraires ainsi que les différentes formules (autocar, [illegible] voiture, [illegible] classiques, « aventure » ou « jeunes », séjours linguistiques, croisières, chasse, pêche ou golf) programmées par les voyagistes et les associations dont les noms sont répertoriés en fin de brochure. A signaler que l'on peut également consulter le minitel en composant le 36-15 puis le code OTCAN.

MARTINE VOYEUX.

Partir le week-end prochain ? en solo ou en duo !
Week-ends
GOLF + TENNIS + EQUITATION + BALNEOTHERAPIE + REMISE EN FORME, etc...
"VENDREDI SOIR", [illegible]
2 jours pleins, service compris.
(1) 42.66.41.51
Vendredi Soir
7, rue de la Michodière 75002 PARIS.
LIC 772

RÉSIDENCES CAMPAGNE MER MONTAGNE
VILLAS A LOUER
GRÈCE
Iles ioniennes
Mai à octobre.
Tél. 43-25-28-39
A LOUER LAREDO (Espagne)
App. 2 chambres, salle de séjour, cuisine, salle de bains, balcon, vue mer, accès direct à la plage. Disponible. : JUIN à SEPT. Tél. : 39-85-25-32.

Loue à FRÉJUS (Var), appartement pour quatre personnes dans villa avec jardin, 800 m, mer
Pâques et juin à septembre – Tél. (16) 94-51-02-02

Natur'Landes
CENTRE D'HYGIENE VITALE
Naturopathie, radiesthésie, magnétisme
Soins, bilans de santé naturels - Cure de 7 à 14 jours
Renseignements : Geneviève HURTEAU
route de Bayonne
40990 SAINT-PAUL-LÈS-DAX
Tél. : 58-91-96-10

J. Pub
GOLF aux USA
Pour vos enfants de 14 à 18 ans, nous organisons du 5 au 26 juillet 1987, un stage de golf à CHEVY CHASE dans le MARYLAND aux U.S.A. Renseignements et inscriptions chez : SOFRAMONDE VOYAGES.
10, place du Bendem 78170 LA CELLE-SAINT-CLOUD
LIC. 178008
(1) 39.18.34.54

JE VOYAGE COMME JE VEUX AVEC NOUVELLES FRONTIERES
LE VOL. PARIS NEW YORK ALLER RETOUR A PARTIR DE 1 980 F
7 BD VOLTAIRE 75011 PARIS 42 73 10 64
NOUVELLES FRONTIERES
LIC 793 A ph. Olivier Mundel

LES MALDIVES,
12 îles, des croisières, des extensions de séjour à Ceylan, Singapour et en Inde du Sud.
1 semaine à part. de 8.415F
MALDIVES 3 bis, rue Moliéri 92600 Courbevoie
Tél. (1) 43.33.26.52 - Tlx 615 560
et dans les agences de voyages agréées.

ISLANDE
geysers et volcans
safaris-camping, circuits-hôtel, séjour à la ferme
randonnées équestres
neiges insolites
extensions groenland
VOYAGES GALLIA NOUVELLES FRONTIERES
42, rue Etienne-Marcel 75002 PARIS - Tél. 45.08.81.50
L'aventure sereine

→Vienne agréablement
Même en classe Touriste : places réservées, fauteuils plus larges, repas chauds, boissons, service raffiné.
Austrian Airlines c'est vraiment différent.
Au départ d'Orly-Sud, 11 vols par semaine.
friendly AUSTRIAN
AUSTRIAN AIRLINES
Réservations : (1) 42.66.34.66 ou votre Agence de voyages.

هكذا من الأصل

DECOUVERTE

Dharmsala, nouveau Toit du monde

Les Tibétains réfugiés à Dharmsala, dans le nord de l'Inde, n'ont eu de cesse, depuis vingt ans, qu'ils n'aient reconstruit autour de leur guide spirituel, le dalaï-lama, une nouvelle capitale.

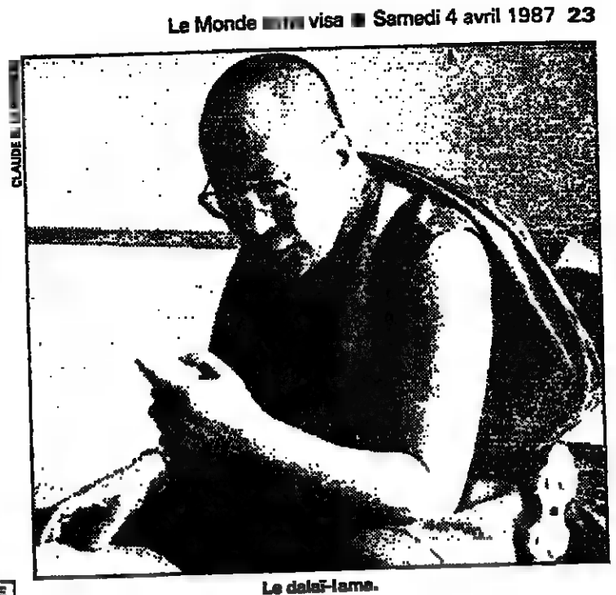

CLAUDE B. LEVENSON

Le dalaï-lama.

DHARMSALA : un nom qui chante dans la géographie sinueuse de la longue mémoire indienne. Haut perchée dans les contreforts de l'Himalaya, au fond d'une vallée reculée de l'Himachal-Pradesh, [illegible] du Pendjab et au flanc du Cachemire, la bourgade oubliée est devenue, au fil des dernières années, le point de ralliement de la communauté tibétaine en exil. L'installation, au début des années 60, du dalaï-lama, guide spirituel et temporel du Tibet, contraint de fuir l'invasion et la mainmise chinoises, a rendu vie à la vallée de Kangra, que la tradition locale appelle « la vallée des dieux ».

Aujourd'hui, Dharmsala se donne des allures [illegible] tibétaines, avec ses paliers géographiques en quelque sorte prédistribués, comme pour se conformer à une hiérarchie sociale soigneusement respectée. Installée au cœur d'un petit bois, tout en haut, au faîte d'une colline de McLeod-Ganj, « Thekchen Choeling », la demeure du quartorzième dalaï-lama, est à la fois le cœur et l'axe fondamental de cette renaissance.

Les fastes et l'impressionnante majesté du Potala, le palais rouge et blanc qui domine Lhassa – là-bas, sur le Toit du monde – sont loin d'avoir été reconstitués dans la modestie des locaux et les dimensions réduites des bâtiments qui abritent le plus illustre des réfugiés tibétains et son proche entourage. Mais la chaleur de l'accueil et la spontanéité de l'ouverture au visiteur compensent largement les nostalgies reléguées dans l'armoire aux rêves. D'ailleurs, pour la solennité du [illegible], soldats enturbannés, comme dans la légendaire armée des Indes, veillent jalousement à l'entrée, et il faut quand même montrer patte blanche pour se faufiler dans les jardins tranquilles de la résidence du souverain du Pays des neiges.

La sérénité ambiante est contagieuse, même si elle n'exclut pas une activité débordante qui affleure rapidement. Il suffit de quelques repères pour se retrouver dans les sentiers qui courent le long des montagnes et partir à la découverte. Les surprises ne manquent pas. Vers les cimes, à travers la [illegible] et les senteurs automnières, passé le Centre de méditation, on atteint la [illegible] des grottes où méditent des [illegible] dans une absolue solitude. Ils perpétuent ainsi, aujourd'hui encore, la grande tradition des yogis et des maîtres qui, il y a des siècles et des siècles, avaient imprégné les lieux de la formidable puissance de leur quête spirituelle. Dans ces contrées perdues avaient longuement médité Naropa, Tilopa et même, dit-on, le Précieux Maître, Padma Sambhava, Né-du-Lotus, celui dont la descendance [illegible] épanouie en fleurs si extraordinaires dans les [illegible] tibétains.

Un peu en contrebas, un chemin empierré se faufile à travers la forêt pour aboutir, quelques kilomètres plus loin, au village d'enfants. De la jardinière d'enfants à l'institutrice, du maître d'école au professeur d'anglais, de la secrétaire à la directrice, sans oublier les infirmières, les médecins, les mécaniciens et les artistes, une équipe nombreuse et attentive suit au jour le jour les besoins de garçons et de filles – orphelins pour la plupart – qu'elle éduque dans la connaissance du savoir ancestral et dans l'indispensable ouverture au monde moderne. Rarement colonie enfantine n'a donné l'impression d'une telle liberté, d'une pareille harmonie.

Sanctuaire au point focal

Du point focal du sanctuaire principal, érigé juste en face de la demeure du souverain en exil, plusieurs sentiers dévalent les pentes. En suivant l'un, on parvient à un monastère d'où la vue est magnifique sur toute la vallée. Un autre se glisse nonchalamment vers la résidence discrète et cossue de l'officier de liaison, qui assure en permanence le contact entre New-Delhi et le refuge du dalaï-lama. Un autre encore dégoule, plus bas, après une brusque dénivellation, à Gangchen-Kyishong, où sont regroupés les divers départements [illegible] qui assurent la pérennité des structures sociales de la communauté.

Devant le bâtiment [illegible] du *Kashag*, c'est-à-dire le [illegible], flotte le drapeau national frappé des deux lions blancs sur fond de soleil levant. Immanquablement, le regard est attiré par l'[illegible] de la Bibliothèque des archives tibétaines, incontestable réussite, inspirée de l'architecture si caractéristique du Tibet du monde. Ses lignes élégantes, ses piliers subtilement bariolés, s'élancent vers le ciel dans une gerbe [illegible] de couleurs, en écho de l'élan qui marquait jadis les grands monastères du haut plateau.

A peu près à même altitude, à l'entrée du village flanquée, à la tibétaine, de bannières et d'oriflammes, quelques bâtiments en dur, spacieux, abritent l'un des biens les plus précieux de la civilisation ancestrale, le centre médico-astrologique. Une petite clinique, des cabinets de consultation, des salles de cours, des officines pour la [illegible] rituelle des pilules, une pharmacie et un très beau sanctuaire du Bouddha de médecine avec son service d'astrologie... Ce complexe fonctionnel a permis de regrouper en un même lieu des bribes de savoir éparpillées par l'exode.

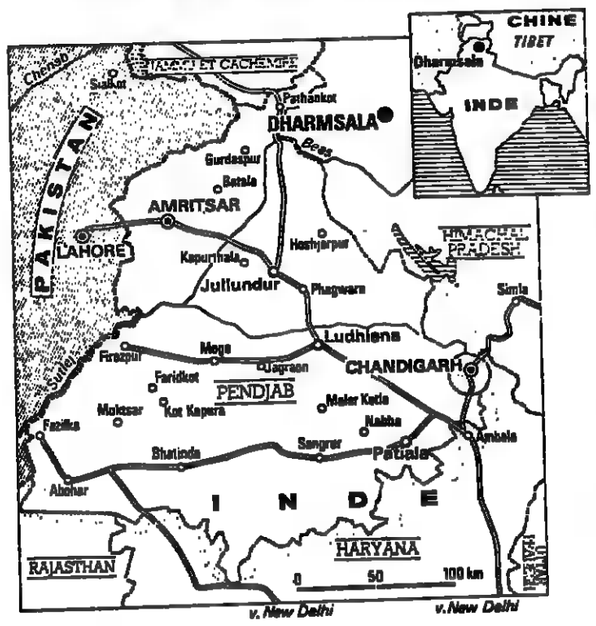

Médecine de haute réputation

Les détenteurs de secrets d'élaboration des remèdes et de dosages subtils se sont retrouvés ici, ce qui a permis de préserver de la sorte une tradition séculaire brutalement menacée d'anéantissement. Sous la responsabilité du bon docteur Choedakh, médecin privé du dalaï-lama et l'un des derniers survivants de la meilleure tradition médico-monacale, grâce à l'effort de tous et à une exemplaire solidarité communautaire, la médecine tibétaine continue à vivre aujourd'hui à Dharmsala.

Ses incontestables succès ont contribué à fonder sa réputation loin à la ronde, bien au-delà de l'ancien cantonnement britannique, jusqu'à New-Delhi et plus loin encore. Et il n'est pas rare de rencontrer des patients indiens qui ne reculent pas devant les obstacles pour parvenir à la bourgade perdue, venir se faire soigner au centre médical ou chez l'un ou l'autre des médecins tibétains établis sur place.

Selon les fêtes et les saisons, Dharmsala se métamorphose. Elle est tirée de son engourdissement hivernal – à 2 000 mètres d'altitude dans l'Himalaya, la neige est prompte à la saupoudrer d'un voile léger – par les fêtes colorées du Nouvel An tibétain, qui se déroulent généralement vers la fin février, selon le calendrier lunaire. C'est l'occasion pour les Tibétains de l'Inde et d'ailleurs de converger vers ce petit Lhassa où, dans le souvenir des fastes d'antan, le dalaï-lama continue la tradition de la Grande Prière pour le bien-être de tous les êtres, afin que l'année nouvelle soit bénéfique à tous.

Cette fête de famille précède la commémoration du soulèvement antichinois de 1959, noyé dans une impitoyable et sanglante répression, qui sonna le glas d'une tentative de cœxistence et signifia le début de l'exil. En [illegible] chaque année le 10 mars, les Tibétains espèrent que l'oubli n'ensevelira pas ce drame ignoré, sciemment ou non, dans la longue liste des injustices du vingtième siècle.

Dharmsala n'est pas seulement un sanctuaire religieux, témoignant de l'espoir des exilés ou de la volonté de durer d'une tradition spirituelle qui a repris racine dans les grands monastères – Séra, Drépung et Ganden, les « trois piliers du Tibet » – rebâtis dans les colonies tibétaines du sud de l'Inde. C'est aussi le [illegible] d'un gouvernement en exil, où des fonctionnaires très modestement rétribués se dévouent à la cause de leur peuple et se démènent pour recueillir et administrer des fonds indispensables à l'entretien des structures sociales et subvenir aux besoins des plus démunis.

Car nul ne saurait l'oublier, si l'Inde sait se montrer généreuse, elle n'a pas les moyens de subvenir à l'entretien des réfugiés, ayant suffisamment à pourvoir aux besoins des plus pauvres parmi les Indiens. D'ailleurs, les Tibétains ont toujours eu à cœur de compter d'abord sur leurs propres forces, si toutefois fussent-elles, et de ne pas ménager leurs efforts pour se tirer d'affaire.

Toute aide extérieure a été et reste accueillie avec gratitude, mais elle est essentiellement canalisée et ventilée par les départements respectifs vers l'instruction, la santé et le soutien aux groupes les plus faibles de la communauté. Quelque cent mille Tibétains avaient suivi le dalaï-lama vers l'exil, souvent dans des conditions épouvantables, et beaucoup périrent en chemin : lassitude, froid, maladie, privations, exténuation, accident ou affrontements militaires.

Rien de tout cela n'a été oublié. Mais à Dharmsala, les Tibétains vous disent avec un sourire entendu que, de toute manière, le Potala est là où réside le dalaï-lama... Alors, dans cette bourgade montagnarde devenue peu à peu le Lhassa de l'exil, des réfugiés durs au labeur et profondément persuadés de la justesse de leur cause travaillent ardemment à préserver leur héritage, sinon d'un moine, le dalaï-lama, qui est à la fois le symbole et le porte-drapeau de leur patrie momentanément perdue.

CLAUDE B. LEVENSON.

Repères :

■ **Altitude** : entre 1 250 m et 2 000 m.

● **Population** : 15 000 habitants, dont 3 000 Tibétains.

■ **Climat** : [illegible] de juin à septembre, 38°C max. en juin, 0°C min. en janvier.

■ **Transport** : l'aéroport le plus proche, celui d'Amritsar (250 km), est actuellement interdit au voyageur étranger en raison des troubles au Pendjab. Autres possibilités : Jammu à 210 km, ou encore Chandigarh, puis poursuivre par la route.

Gare la plus proche : Pathankot (94 km), reliée à Delhi (17 km).

Liaisons régulières par autobus jusqu'à Pathankot et avec les autres bourgades des vallées avoisinantes ; par autocar de Delhi (compter 12 à 14 heures de voyage).

● **Hébergement** : quelques hôtels – dont deux de l'Office du tourisme (les plus « luxueux »), le Bhagsu, à McLeod-Ganj, et le Dhauladhar, à Dharmsala-Dessous ; plus modestes, le Tibet, le [illegible] et le Green, sous le Namgyal [illegible] à McLeod-Ganj ; [illegible] plus près de Gangchen-Kyishong.

AVENTURES...
à pied et à cheval
Sahara, Yemen, Maroc, Mali, Eolennes, Crète, Spitzbergen, le Népal
Documentation :
NOMADE-AVENTURE
50, av. des Ternes, 75017 PARIS.
Tél. : 43-54-96-96

Apprenez l'allemand en Autriche
Université de Vienne
Cours d'allemand pour étrangers
3 sessions
du 13 juillet au 26 septembre 1987
Cours pour débutants et avancés (6 degrés) - Laboratoire de langues
Excursions, soirées
Age minimum : 16 ans
Droits d'inscription et de cours pour 4 semaines : 2 650 SCH (env. 1 268 F)
Prix forfaitaire (inscription, cours, chambre) pour 4 semaines : 7 330 SCH (env. 3 507 F) (change décembre 1986)
Programme détaillé :
Wiener Internationale Hochschulkurse
A-1010 Wien Universitaet

NOS TOURS DU MONDE 1987
DERNIER départ le 9 octobre
SINGAPOUR - JAVA
BALI - SYDNEY - TAHITI
MOOREA - BORA BORA
SAN FRANCISCO
30 jours de Paris à Paris
du 2 au 31 octobre : 25 850 F
5, rue d'Amboise, 75002 PARIS
Tél. : 42-61-82-70 Lic. A 831 L'EVASION

Irlande 1 semaine de ferme
ferme : 1540 F*
En Irlande, bonnes [illegible] hospitalité
REPUBLIQUE TOURS
* Prix par [illegible] base
Bateau + voiture p[illegible]nnelle
[illegible] ai-oc
1, av. de la République
75011 Paris.
Tél. : 43.55.39.30
Télex : 210 956.

Islande pour les Amoureux de la Nature
la [illegible]rèche ☐ [illegible] randonnée ☐ cheval
[illegible] trekking ☐ en [illegible] individuels ☐ en groupes.
Ce n'est qu'un [illegible] du programme [illegible]
[illegible] vos [illegible] vacances. ☐ cocher la formule choisie.
Documentation sur demande à ICELANDAIR
9, bd des Capucines
75002 Paris. ☎ (1) 47 42 52 26
ICELANDAIR
Vols directs de Paris

Partez au Portugal
Un week-end inoubliable pour les amoureux de Lisbonne
2.970*
Consultez votre agence de voyages ou contactez :
TAP Air Portugal - tél : (1) 42.86.93.30
Centro de Turismo de Portugal em França
7 Rue Scribe - 75009 Paris
* Prix par personne incluant le transport par la TAP Air Portugal, l'hébergement (avec petit déjeuner) dans une demeure 1ère [illegible] en chambre double [illegible] transferts hôtel-aéroport, A/R.

JEUX

échecs

N° 1222

QUADRUPLE MENACE

(Open d'Adelaïde (Australie), 1987)

Blancs : [redacted]

Noirs : PICKLES

Défense scandinave.

1. é4	d5	12. dxé5	Cd7 (k)
2. éxd5	[redacted]	13. f4! (l)	Fç5+
3. C3	Da5 (a)	14. Rh1	h5
[redacted] d4	Cf6 (b)	15. f5	Fh7
5. Cf3	[redacted]	16. fxé6	fxé6
6. h3	Fh5 (c)	17. Fg5! (m)	Fé7 (n)
7. g4! (d)	Fg6	18. Fxé7	Rxé7
[redacted]	é6 (f)	19. Dd2!! (o)	Dxé5
9. Fg2 (g)	ç6 (h)	20. Ta-é1	Dç5 (p)
10. 0-0 (i)	Cb-d7 (j)	21. b4! (q)	abandon (r)
11. Dé2	Cxé5		

NOTES

a) 3..., Dd6 est moins courant : après 4. d4, Cf6 ; 5. Cf3, a6 ; 6. Fé3, Cç6 ; 7. Dd2, Fg4 ; 8. Cg5, é5 ; 9. d5, Cb4 ; 10. f3, Ff5 ; 11. Cg-é4, Dd7 ; 12. 0-0-0, ç6 ; 13. dxç6, Dxd2+ ; 14. Txd2, Fx64 ; 15. Cx64, Cxç6 ; 16. Cxf6, gxf6 ; 17. Df3 les Blancs ont un clair avantage (Karpov - Lutikov, 1979). De même, après 3..., Dd8 ; 4. d4, Cf6 ; 5. Fç4, Ff5 ; 6. Df3!, Dç8 ; 7. Fg5, Fxç2 ; 8. Tç1, Fg6 ; 9. Cg-é2, Cb-d7 ; 10. 0-0, é6 ; 11. Fxf6, gxf6 ; 12. d5! les Blancs dominent (Fisher - Addison, Palma, 1970) ou encore 3..., Dd8 ; 4. g6 ; 5. Ff4, Fg7 ; 6. Dd2!, Cf6 ; 7. 0-0-0 comme dans la partie Fisher - Robatsch de l'Olympiade de 1962.

b) Et non 4..., Cç6? ; 5. d5!

c) Une autre idée consiste en 5..., ç6 suivi de Ff5. Par exemple, 5..., ç6 ; 6. Fç4, Ff5 ; 7. Fd2, é6 ; 8. Dé2, Fb4 et les Blancs ont le choix entre 9. a3 ou 9. 0-0-0 ou aussi 9. Cé5! et 10. 0-0-0 (si 9..., Fxç2 ; 10. a3, Fg6 ; 11. 0-0, Fxç3 ; 12. bxç3 et les Blancs ont, en compensation du pion sacrifié, la paire de F et une avance de développement).

d) L'échange 6..., Fxf3 ; 7. Dxf3, ç6 laisse aux Blancs un jeu commode : ainsi, sur 8. Fd2, Cb-d7 ; 9. 0-0-0, é6 ; 10. Fç4 les Noirs ont déjà quelques difficultés : 10..., Dç7 ; 11. Tb-é1 (ou bien 11. g4!, Cb6 ; 12. Fb3, 0-0-0 ; 13. g5, Cd5 ; 14. Cé4), 0-0-0 ; 12. Fb3, [redacted] ; 13. Rb1, Rb8 ; 14. Cé4, C[redacted] ; 15. Tx64 avec avantage aux Blancs ou bien 10..., Fé7 ; 11. Fb3, Dç7 ; 12. Tb-é1, Tç8 ; 13. [redacted] Ff4, Da5 ; 14. g4, 0-0 ; 15. g5, Cd5 ; 16. Cxd5, çxd5 ; 17. Dg4, Tç6 ; 18. Rb1, [redacted] ; [redacted]

é) Plus précis que 7. [redacted] é6 ; 8. Dé2, Cç6! ; 9. g4, Fg6 ; 10. Fg2, Cb4!

f) Après 8..., ç6 ; 9. h4!, Cb-d7 ; 10. Cç4, Dç7 ; 11. h5, Fé4 ; [redacted] Cx64, [redacted] ; 13. Df3 les Blancs sont mieux.

g) Il faut choisir entre 9. Fd2, ç6 ; [redacted] Df3, Fb4 ; 11. Cç4!, Dd8 ; 12. 0-0-0, Cb-d7? (12..., Fxç3 suivi de 0-0 est nécessaire) ; 13. h4!, h5 ; 14. g5, Cg4 ; 15. Dé2, b5 ; 16. f3 avec gain (Sokolov - Karolev, 1979) et [redacted] h4. La D noire est mal placée après 9. Cç4, Da6 mais les Blancs ne peuvent en retirer aucun avantage précis. Karpov joue souvent dans cette position 9. F[redacted]

h) [redacted] 9..., Fé4 ; 10. Fx64, Cx64 ; 11. Df3, Cd6 ; 12. 0-0! menaçant 13. Cé4 comme 13. Cxf7.

i) A considérer [redacted] h4, Fb4 (si 10..., Cb-d7 ; 11. Cxd7!, Rxd7 ; 12. d5!). Le roque des Blancs est une décision courageuse car les Noirs pourraient ouvrir la colonne h mais, pour le moment, l'avance h7-h5 est impossible à cause de l'échange Cxg6.

j) Ou 10..., Fb4 ; 11. Ff4, 0-0 ; 12. Cxg6, hxg6 ; 13. Cé4, Cx64 ; 14. Fx64, Fé7 avec égalité.

k) Ce retrait passif est certainement une erreur. 12..., Cd5 est nécessaire bien que les Blancs puissent poursuivre par 13. Cé4 (ou 13. Cxd5 ou 13. f4).

l) Menaçant de gagner le Fg6.

m) Interdisant le grand roque.

n) Si 17..., hxg4 ; 18. Dxg4, Ff5 ; 19. Txf5! et si 17..., Tf8 ; 18. Fé4!

o) Avec grâce, ce subtil déplacement de la D exploite de manière décisive la faiblesse des cases noires autour du R ennemi et force le gain le plus rapide avec une économie de moyens remarquable en [redacted] une quadruple menace : 20. Cxd5+ avec gain de la D ; [redacted] Dd6+ ; 20. Dg5+ ; [redacted] Tf7+.

p) Si 20..., Dç7 ; 21. Dg5+.

q) La D noire doit quitter la cinquième rangée et la diagonale a3 - f8. Ce diabolique coup de pion force l'abandon.

r) Si 21..., Dxb4? ; 22. Cd5+ avec gain de la D. Si 21..., Dd6? ; 22. Tf7+ avec gain de la D. Si 21..., Dç4 ; 22. Dg5+, Rf8 ; 23. Cd5! Si 21..., Db6 ; 22. Txf7+ ou 22. Dg5+.

Solution de l'étude n° 1221.
G. Nadareichvili, 1961.

(Blancs : Rf2, Cf2, Pg6. Noirs : Rd4, Tb6, Fb8, Pf6. Nulle.)

1. g7, Tb2+ ; 2. Rf1, Tb1+ ; 3. Cdf2, Txd1+ ; 4. Rg2, Td3 ; 5. g8=D, Tg3+ ; 6. Rh1!, Txg8. Pat.

Et non 3. Rg2? à cause de 3..., Fh2! ; 4. Cg4 (si 4. g8=D, Tg1+), Tb8 ; 5. Ch6, Ff4! ; 6. g8=D, Txg8 ; 7. Cxg8, Fg5! ; 8. Rf3, é5 ; 9. Rg4, é4! ; 10. Rxg5, é3 et les Noirs gagnent.

Si 4. Rf2?, Rd3! ; 5. g8=D, Fa7+ ; 6. Rf3, Tf1+.

ÉTUDE
N° 1222

L. ISSAIEV et S. LEVMAN
(1926)

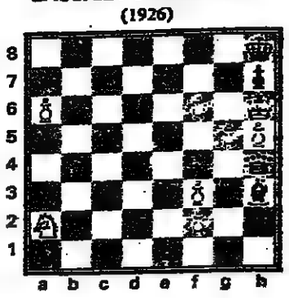

BLANCS (8) : Rb6, Ca2, Pa6, f2, f3, f6, g5, h5.

NOIRS (4) : Rh8, Db4, Fh3, Ph7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1220

LA DEUXIÈME REPRISE

Il semblait ne plus y avoir de reprise pour utiliser un Pique affranchi, mais, avec un peu de technique et d'imagination, il était possible de réussir le chelem.

♠ADV7
♡A85
◇764
♣V84

♠--- ♡RDV10962 ◇8532 ♣92

N / O E / S

♠R10985432 ♡--- ◇--- ♣107653

♠6
♡743
◇ARDV109
♣ARD

Ann. : O. donn. E-O vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
3♡	passe	3♠	5◇
passe	6◇	passe	passe...

Ouest entame le Roi de Cœur pris par l'As du mort sur lequel Est défausse un Pique. Le déclarant fait tomber en quatre tours les atouts d'Ouest puis il tire *As Roi de Trèfle* sur lesquels les deux adversaires fournissent. *Comment Pierre Nicolas propose-t-il de jouer* [redacted] PETIT CHELEM A [redacted] contre toute défense ?

Réponse :

Le déclarant peut [redacted] toute la distribution : [redacted] sept Cœurs, quatre Carreaux, *deux* [redacted] Il [redacted] se [redacted] ser des deux Cœurs perdants sur les [redacted]ques. On peut en effet affranchir le Valet en jouant la Dame de Pique couverte par le Roi. Mais *comment reprendre ensuite la main au mort ?*

[redacted] Est [redacted] que *trois* Trèfles, il suffirait, après quatre coups d'atout, de jouer As et Dame de Pique, mais Est a forcément un quatrième Trèfle à jouer qui obligera Sud à couper et à être en main.

Il y a heureusement un moyen astucieux de permettre au mort de reprendre la main quand Est, après le Roi de Pique, rejouera Trèfle : c'est de libérer le Valet de Trèfle *en tirant As Roi de Trèfle avant de jouer Pique.* Bref, après l'As de Cœur et quatre tours à Carreau, le déclarant tire *As Roi de Trèfle* et joue l'As de Pique et la Dame de Pique *sur laquelle il défausse la Dame de Trèfle !* Est, qui a pris avec le Roi de Pique, doit rejouer Trèfle ou Pique, et Sud jette ses deux Cœurs sur le Valet de Trèfle et le Valet de Pique...

Le Festival des jeux

Le Festival international des jeux qui s'est déroulé au Palais des [redacted] de Cannes a obtenu un large succès grâce à la participation [redacted] plus grands champions [redacted] bridge, d'échecs et de scrabble.

Pour le bridge, toutes les catégories de tournois ont été organisées. Il y a même eu au bridge-vision un match de 24 donnes que les Américains ont remporté de justesse (21 à [redacted]) sur les Français, et les vainqueurs ont gagné quatre trèfles en diamant offerts par Vendôme Diamant.

La donne la plus instructive de tout le festival n'a pas été distribuée dans cette rencontre, mais dans la troisième séance de l'open par paires remporté par les Polonais Gawrys et Lesniewski. Il s'agit d'un chelem dont la réussite dépendait d'une entame qui, à première vue, pouvait sembler logique, mais qui permettait de faire douze levées à condition d'utiliser un coup technique aussi simple que mal connu.

♠D73
♡D4
◇A6
♣ARV954

♠V109654 ♡86 ◇R1074 ♣3

N / O E / S

♠R8 ♡73 ◇D9832 ♣D1086

♠A2
♡ARV10952
◇V5
♣72

A une des 83 tables les annonces S. don. et vuln. ont été :

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Buchel	Hassan	Terenti	Tintner
4♡	passe	4SA	[redacted]
5♠	passe	6♡	passe...

(5 [redacted] : Trois As ou deux As et le Roi d'atout.)

Sur l'entame du 3 de Trèfle, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner ce PETIT CHELEM A TRÈFLE ?

A cartes ouvertes, l'entame à Carreau est-elle mortelle ?

Note sur les enchères.

En première et deuxième position Sud est trop beau pour ouvrir de «4 Cœurs» malgré les avantages d'un tel barrage pour empêcher les adversaires de parler. Sur «4 Cœurs», qui promet normalement une couleur de 8 ou 9 cartes sans valeurs à côté, Nord doit passer même s'il n'est pas exclu que Sud ait un contrôle à Pique. En tout cas il était inespéré que Sud ait deux As et un Roi, une indication qui permet à Ouest de savoir qu'*Est ne peut avoir l'As de Trèfle !*

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 264

LE BRASSEUR FAIT DE LA BRASURE

Ce n'est [redacted] sûr,
[redacted] qu'elle me trompe,
[redacted] dur, dur,
[redacted] autres pompes,
Si d'aventure, ture, ture,
Je coince l'enfant de salaud,
Je fais une bouture, ture, ture,
Qui en fera un magnifique soprano.

Tel est le dernier couplet d'*Irène*, chanson récente de Pierre Perret, et dont la moitié des vers ont une rime en -ur(e). Les mots en -URE, suffixe indiquant le résultat d'une action, intéressent également les scrabbleurs lorsque leur anagramme en -EUR est impla-ça-ble... ou inexistante. Pour éviter les bavures, ou du moins les « baveurs », nous vous proposons une série de verbes dont les uns génèrent un mot en -EUR, et les autres en -URE. A vous de faire le bon choix (solution en fin d'article).

1. braser. 2. ébraser. 3. apiécer. 4. câbler. 5. crêper. 6. creuser. 7. chier. 8. écorcer. 9. émonder. 10. enrayer. 11. dérayer. 12. élaguer. 13. enlever. 14. paner. 15. évaser. 16. gaufrer. 17. gerber. 18. gemmer. 19. guiper. 20. marger. 21. nouer. 22. pincer. 23. rincer. 24. lécher. 25. friser. 26. tondre. 27. voir. 28. revoir.

Scrabble-Club de Nantes
rue Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle,
9 février 1987.

Tournois lundi à [redacted] h 15, mercredi à 17 h, vendredi à 20 h 30

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous [redacted] *la solution* et *le* tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	TUYPEQI			
2	SSEEHNT	TYPIQUE	H 3	120
3	EECLRXU	STHENES (a)	10 H	96
4	WAAGERM	ULCEREUX	8 H	110
5	?LFSUOI	WARGAME	2 D	99
6	ZEAALTD	FOUIL(L)IS	6 B	78
7	AAZD+ERV	KILT	E 5	26
8	A+CBJHTE	EVADEREZ (b)	K [redacted]	84
9	BHE+?OUN	EJECTA	M 8	46
10	BU+BTEEO	HON(T)E	14 J	45
11	TOU+DNAI	BEBE	15 G	29
12	N+UEANPL	DOUTAI	L 1	29
13	NU+SADEI	PLANTE	8 A	27
14	A+VNIMUE	DESUNI	3 A	29
15	MUEN+RIO	VIDA	A 1	27
16	GAITESL	AUMONIER (c)	C 8	70
17	RAFNOME	PLAGISTE	A 8	86
18	FN+IROS	MODERA	1 J	27
19	FRO	ANIS	4 A	36
20		FOX	O 6	15
				1071

(a) synthèse, 4G, 90 ; (b) redevez, K5, 80 ; (c) listage sec, impla-ça-ble : agitée, 13A, 60 ; antigels, 12B, 70. Résultats non communiqués.

Tournois d'avril. – Les 18 et 19 : Lille, tél. : 20-52-15-92 ; le 26 : La Baule, tél. : 40-42-11-18 ; Pontarlier, tél. : 81-39-12-11 ; Marseille, tél. : 91-79-10-04.

Solution des mots en -URE ou en -EUR. – 1. BRASURE. 2. ÉBRASURE. 3. APIECEUR, ouvrier qui monte des vêtements. 4. CABLEUR. 5. CREPURE. 6. CREUSURE, ouverture dans une pièce massive. 7. CHIURE. 8. ÉCORCEUR. 9. ÉMONDEUR. 10. ENRAYURE, premier sillon. 11. DÉRAYURE, espace entre deux planches de labour. 12. ÉLAGUEUR. 13. ENLÈVURE, relief d'une sculpture. 14. PANURE. 15. ÉVASURE, ouverture d'un orifice. 16. GAUFRURE, empreinte ornementale sur une étoffe. 17. GERBEUR, appareil de levage. 18. GEMMEURE. 19. GUIPURE, dentelle. 20. MARGEUR. 21. NOUURE, formation du fruit. 22. PINCURE. 23. RINCURE. 24. LÉCHEUR. 25. FRISURE. 26. TONDEUR (mais on dit TONTURE). 27. VOYEUR. 28. REVOYURE, inv.

MICHEL CHARLEMAGNE.

mots croisés

N° 451

Horizontalement

I. Il prend son pied avec le nôtre. – II. On la voit très peu. Elles pèsent leur poids. – III. Ce n'est pas la passion. Même petit, il est rapide. – IV. Une perte qui peut être fatale. – V. Conserve l'image. Une [redacted] rance, voilà ce qu'il lui faut. – VI. Cristaux de roche. En comptant sur les doigts. – VII. De l'Antarctique, son bon souvenir. On l'attend toujours. – VIII. Possède. Retravaillée. Ce Chinois a une histoire. – IX. Pour [redacted] paix, ou pour [redacted] a bien voulu. – X. Plutôt [redacted] Après l'enfermement. – XI. Accompagnent l'avis.

Verticalement

1. La mienne se [redacted] d'être parfaite. – 2. [redacted] poisson. Deux pour une pâle. – 3. Il en [redacted] pour passer. Pour [redacted] spécialité. – 4. Lui, il prend son pied tout simplement. – 5. [redacted] disparaître. Point d'eau, partant du bas. – 6. Elle fait un sale effet, mais peut se dominer. Ville d'Italie. – 7. Pingre. Ne laissa pas sur ses pieds. – 8. Après le oui. C'est un peu glacé. Saint. – 9. Rendrai tout comme le 2 du V. – 10. Tranquille. Soit gai, en un sens. – 11. Ote au hasard. En rodage. Plutôt [redacted] – 12. Donnent sa place à la beauté.

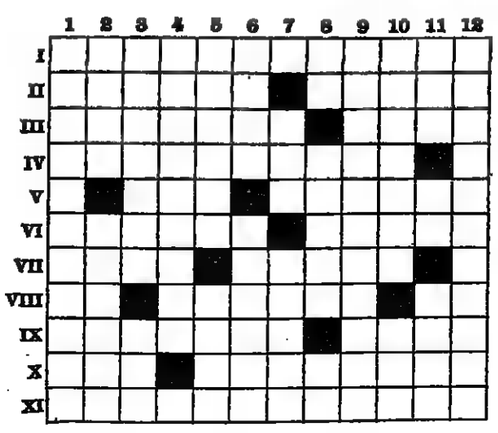

SOLUTION DU N° 450

Horizontalement

I. [redacted] – II. Odorante. Ohm. – III. Nîmois. Paréo. – IV. Te. Déclinent. – V. Dure. Rani. Ai. – VI. Exercice. Pro. – VII. Carpe. Va. – VIII. Inusités. Ron. – IX. Eol. [redacted] Ouate. – [redacted] Team. Orignal. – XI. Eliminations.

Verticalement

1. Mont de Piété. – 2. Adieux. Noël. – 3. Tom. Reculai. – 4. Eroderas. Mm. – 5. Raie. Cris. – 6. Inscription. – 7. At. Lacée. Ra. – 8. Lépine. Soit. – 9. Ani. Ugi. – 10. Sore. [redacted] – 11. Thénar. OTAN. – 12. Emotionnels.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés®

N° 451

Les anacroisés sont des [redacted] dont les définitions [redacted] remplacées par les lettres de mots à [redacted] Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'ana-[redacted] possibles, mais impla-ça-bles sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

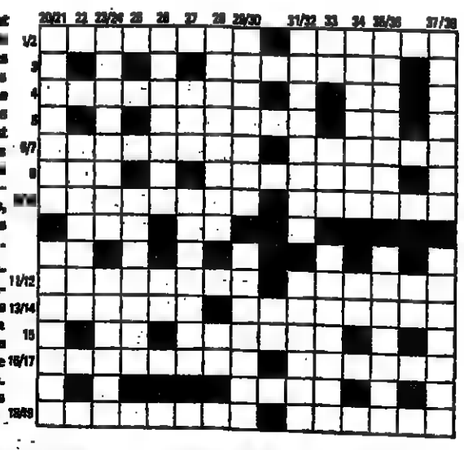

Horizontalement

1. AEEGINOR. – 2. ACCNOS. – 3. ACEEIMR. – 4. DEINORST. – 5. EFISTU. – 6. AAEINPTV. – 7. ACOTTU. – 8. EEEMNST. – 9. CEEEOPRZ. – 10. AENSSS. – 11. CDEEIRSU. – 12. AACNTT. – 13. AEMOSS. – 14. ADEOORRT. – 15. ABHIMR. – 16. EEIKLRST. – 17. CEIMSU. – 18. ABEFILOR. – 19. EEEGNS.

Verticalement

20. ELNNOPU. – 21. ADFIOPT. – 22. ACENSUU. – 23. AGIINORV. – 24. ACEHIR. – [redacted] AEMPSSU. – 26. CEFIIOR. – 27. ACEIMRS. – 28. EEINRSTT. – [redacted] EEEMTTZ. – 30. EEEHSTT. – 31. ACCEENST. – 32. [redacted] – 33. BCEEGIR. – [redacted] CEIMRSU. – 35. AENORST. – 36. ADEEIJT. – 37. ACRSSTU. – 38. AMORSST.

SOLUTION DU N° 450

1. EPIGONE (POIGNEE). – 2. NBODYME, métal. – 3. CADUCITE. – 4. RADICANT (CADRATIN). – 5. ATERIEN (ENTERAI, EREINTA, RATINEE, REAIENT, TANIERE, TRAINEE). – 6. OBLATES (LOBATES). – 7. NUITEES (ENSUITE). – 8. PRUINE (PURINE, RUPINE). – 9. ETRIPAGE. – 10. ATRIUM (MURAIT). – 11. PIPIERES. – 12. BINOCLES. – 13. IMMODERE. – 14. NIERENT (INTERNE, RENIENT). – 15. ANIMAUX. – 16. ESTONIEN (TISONNEE). – 17. ECOTONE. – 18. KAOLINS, roche argileuse. – 19. NATREMIE (AIMERENT, MENERAIT). – 20. IDEALISE. – 21. GUSTATIF. – 22. STUPIDES (DISPUTER). – 23. NITREES (ENTIERS, ETREINS, INERTES, RETEINS, RETIENS, RETINES, SENTIER, SERIENT, TERNIES). – 24. EMINENT. – 25. ISSUES (SUISSE). – 26. IRREEL (LIERRE, RELIER). – [redacted] PRIEURE. – 28. PREPARES. – 29. YEARLING. – [redacted] MOULUS. – 31. ENTUBER. – 32. SURTAXE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

هكذا من الأصل

LA TABLE

Et un bistrot, un !

IL est bien intéressant et sera plus utile encore, le petit guide « Lebey » de cent cinquante bistrots parisiens [illegible] (Robert Laffont). D'autant qu'il peut animer en plus, d'aimables controverses. Ne serait-ce que sur l'origine du mot « [illegible] » (le Petit Robert le fait naître en 1884, ce qui exclut la légende des occupants russes de 1815, notons-le en passant). Bien plutôt vient-il de bistouille (ou le mot bistouille a-t-il donné bistrot ?). Ou encore, comme l'assure Gaston Esnault (*Dictionnaire des argots*) vient-il de « bistringue », variante de bastringue [illegible] signifiant cabaret pour les Canadiens français !

Passons et venons-en à la définition « pratique » du bistrot. Lebey en fait symboles l'œuf mayonnaise, le filet de hareng, les plats [illegible] de la [illegible] — ce qui [illegible] vrai. J'y ajouterai, personnellement, le décor. Non plus le rond de [illegible] (hélas ! disparu ou presque), [illegible] le comptoir, halte indispensable avant de [illegible] à table ; le comptoir, signe de ralliement des familiers, avec *la « tournée du patron »*.

C'est en ces bistrots, j'en parlais récemment, que le vin au verre doit triompher et non dans une ambiance aseptisée de drugstore révisé par Slavik. C'est en ces bistrots que le commissaire Maigret aime, pipe au bec, à

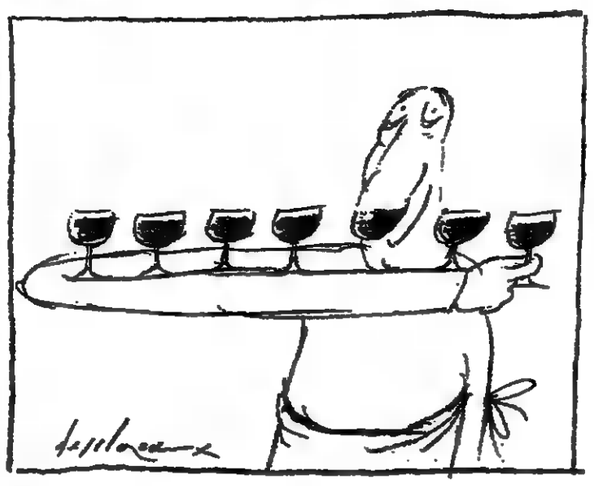

méditer sur les indices, les suspects et les alibis.

C'est pourquoi [illegible] devenus des « tables de Maigret », comme [illegible] (20, rue Saint-Martin), *A l'impasse* (4, impasse Guéménée), [illegible] *Philippe* (106, rue de la Félle-Méricourt), *Le Mouton blanc* (40, rue d'Auteuil), *Chez Fred* (190 *bis*, bd Pereire), et *Chez* [illegible] (32, rue Legendre), qui figurent du reste dans le guide Lebey.

Et puisque nous voici chez *Léon*, signalons que la salle du premier étage, refaite, va devenir plus accueillante [illegible] qu'au rez-de-chaussée, devant le « zinc », j'imagine le célèbre commissaire se régalant d'une douzaine de Bourgognes suivi d'un petit salé aux lentilles ou un pot-au-feu, arrosés d'une bouteille de chiroubles 1985 bien choisi par Michel Sucram et servi en souriant par une belle serveuse.

Mais Maigret, aujourd'hui, irait-il [illegible] boire un verre dans un [illegible] plus [illegible] ? Oui, s'il s'agit, par exemple, [illegible] la rue du Colisée, du *Vigneron Fromager*. Un jeune, Jean-Louis Villette, bien conseillé par Lajarrige (l'ambassadeur sud-ouestissime que l'on sait, en son restaurant du 16, avenue de Villiers), propose dès ici, de 12 heures à 23 heures (non stop), des assiettes du vigneron : des plats du jour, les « planches aux trois fromages » (par région), des desserts et une jolie carte de vins, au verre ou à la bouteille (ou encore, comme l'échelle des beaujolais, neuf crus en dégustation).

Je me suis régalé là d'une « grappe » d'escargots (escargots présentés dans les coquilles d'un plat [illegible] une grappe de raisins) à la crème de roquefort, suivis d'un boudin noir aux châtaignes et d'une poire au vin. Avec deux verres d'un excellent [illegible] 1982, l'addition ne dépassa pas 125 F. J'y retournerai pour le jambon cru d'Uzerches ou le saulti campagnard. Mais [illegible] la [illegible] médiatique qui fait se bousculer, non loin de là, les patients des bouffes usinières.

Je me réjouis de [illegible] affirmé de *Vigneron Fromager* (48, rue du Colisée. Tél. 42-25-01-46) et j'espère que Claude Lebey ne l'oubliera pas dans son prochain *Paris Bistrots*.

LA REYNIÈRE.

SEMAINE GOURMANDE

Château Briquet

Il y a [illegible] que le jeune Alain Neveud s'est, sans bruit, installé dans ce coin d'un Paris en pleine mutation. Il nous venait de Dordogne, et sa carte l'indique assez. Nul doute qu'il ne remplisse rapidement sa salle de vingt-quatre couverts, claire, sobre et sincère comme sa cuisine. Je me suis régalé d'une salade d'oreille et pied de porc, suivie d'une poule au pot avec ses légumes et une tranche de chou farci. Avec l'assiette de fro- [illegible] et un madiran Domaine [illegible] Barréjet 1985, l'addition ne dépasse pas les 150 F. A noter sur la carte une terrine de *queue de bœuf, les salades de gésiers confits* ou de haddock, le confit aux pommes sarladaises (pommes de terre et cèpes, 68 F), une queue de bœuf braisée au vin rouge, le rognon bonne femme, une canette vanillée (aux prunes et raisins, 65 F)... avec des vins (une dizaine entre 45 et 90 F). Ma foi, cela vaut le [illegible] le quartier (qui se meuble d'immeubles), ce sera une aubaine.

● *CHATEAU BRIQUET*
129, rue du Château (14e).
Tél. : 43-27-95-19.
Fermé samedi midi et [illegible]
D.C.-A.E.-C.B.

Au Petit Mirabeau

A peine ouverte, cette petite salle intimiste transformant une mangeoire voisine du pont apollinarien ! Catherine, *qui a bien du métier* (et une toute jeune fille, [illegible] enfin [illegible] elle. [illegible] du *Mouton Blanc* d'Auteuil, inspirant son jeune chef, elle propose une carte simple (entrées de 32 F — pied de veau en salade — à 76 F — salade landaise au foie gras), quelques poissons, dont un saumon à l'oseille (94 F), le cassoulet de Tarbes ou la fricassée de canard aux pruneaux (83 F), les fromages (de 22 à 32 F) et d'honnêtes desserts. Un bon muscadet sur lie (67 F).

C'est plaisant, vif, et, si j'ose écrire, [illegible] conventions, malgré l'adresse.

● *AU PETIT MIRABEAU*
3, rue de la Convention (15e).
Tél. : 45-77-95-79.
Fermé le samedi midi.
[illegible]

La Fontana

C'est l'ancien Prunier Elysée au décor italianisé, *mais toujours devant la fontaine du* patio de la galerie. C'est aussi une filiale rive- [illegible] de l'élégant [illegible] mise à la portée du petit monde alentour lorsqu'il se veut gourmand. Il trouvera au bar et sans interruption de 11 à 19 h une formule express, choix entre quatre entrées et une spécialité du jour pour 78 F net. Dans la salle [illegible] d'une extrême [illegible] les hors-d'œuvre vont de [illegible] F (mozzarella e pomodoro) à 58 F (carpaccio « maison »), les pâtes (sept variétés) de 43 à 55 F (le caprice du chef, mélange de tagliolini verdi, de lasagne et de tortellini), la friture de scampi et calamars avec [illegible] est à 58 F, et l'excellent poulet à la romaine (aux aromates et à la polenta) à [illegible] F. Desserts italiens- [illegible] et un [illegible] de la [illegible] Matilde, ce vin pétillant qui, bu frais, est sans doute le meilleur pour escorter les pasticciata à 60 F. Tous ces prix nets. Pour les Champs-Elysées, ce sont des prix d'ailleurs !

■ *LA FONTANA*
17, rue de Ponthieu ou 26, Champs-Elysées (8e).
Tél. : 42-25-14-72.
Tous les jours de 11 h à 0 h 15.
A.E.-C.B.

Chez Bosc

Voilà *bientôt trente ans que les Lavigne* (deux frères, l'un en cuisine, l'autre en salle, et leurs épouses) ont succédé à la vieille Mme Bosc. Ne cherchez l'adresse ni dans Michelin, ni chez Gault-Millau, ni au Bottin Gourmand mais retenez votre table, surtout au déjeuner : on refuse du monde. Pourquoi ? [illegible] c'est dans un cadre gentiment confortable, bon et copieux et à des prix honnêtes.

Ce midi-là, il y avait des civelles à l'ail, chose rare. J'ai [illegible] pour elles la Saint-Pierre à la moutarde (95 F) puis j'ai fait *un sort au foie de veau au bacon (90 F)*, mais la poule au pot quercynoise me tentait. Le simple bordeaux nouveau, fruité, signé Kressmann (à 80 F), convenait bien au repas. Une bonne adresse pour les sages, le soir.

● *CHEZ BOSC, 7, rue Richepanse (8e).*
Tél. : 42-60-10-27.
Fermé samedi soir et dimanche.
Parking : [illegible]

MIETTES

■ WHISKY. — Les Français n'en sont plus à boire du whisky par snobisme, d'où l'augmentation de la proportion des importations de whisky pur malt. Les connaisseurs [illegible] au demeurant, reconnaître les highlands des lowlands, et surtout, plus « tourbés », les islay malt. On connaissait ainsi le Bowmore, mais voici une autre découverte, le Laphroaig, excellent islay malt de dix ans d'âge, et qui fait la joie des amateurs, notamment au *Forum*, le célèbre bar de la Madeleine.

● FROMAGÈRE. — Enfin ! Ces messieurs les fromagers se sont aperçus que les femmes pouvaient, elles aussi, connaître *sur le bout des* doigts (et de la langue) le secret des bonnes pâtes et de l'affinage. Paulette Voy vient d'être reçue (la première et, dit-on, la dernière avant longtemps) « maître fromager ». Bravo ! La rue Vignon est en joie et la fermière du *Saint-Hubert* avec [illegible]

● RETRAITE. — Après vingt-cinq ans, Jean Chauché, premier des premiers [illegible] de France, et qui faisait merveille au *Louis XIII* (8, rue des Grands-Augustins) vient de prendre sa retraite. Guy Marie le remplace et prépare la nouvelle carte des vins de cette bonne maison.

● BEURRE. — Echiré vient de mettre au point, pour son beurre (le meilleur du monde, disait Alexandre Dumaine !), des « coordonnées » : un petit plateau pouvant présenter le joli petit beurrier (le tout en limoges) ainsi qu'un tartineur en acier inoxydable. Au rayon des arts de la table, c'est mieux qu'un gadget. Un écrin de prestige pour un grand produit français.

● MENU. — Patrick Dumontail propose au sa *Gourmandine* (26, rue d'Armaillé, tél. : 45-72- [illegible] une carte de qualité et son menu (145 F [illegible] vin compris), un menu (pour l'ensemble de la table) quatre plats, fromage, dessert, café pour 195 F net. Ce midi-là : minute de saumon vinaigrette de tomate, parfait de foies de volaille au fumet de langoustines, suprême de cabillaud, moules au *safran, aiguillettes* de canard au citron. Une merveille !

● BOUDIN. — J'ai regretté de ne pas trouver sur les cartes parisiennes le fameux pâté aux truffes du Bourbonnais. Un lecteur me signale la *Charcuterie bourbon-* [illegible] (DC), rue [illegible] : 48-28-24-07, [illegible] 15e). J'y [illegible] Non [illegible] Jean Millerioux fait ledit pâté aux pommes de terre, [illegible] encore une succulente pompe aux grattons. Et vend le saint-pourçain [illegible] Pétillat pour les arroser. A [illegible] aussi [illegible] boudin.

● ADRESSE. — D'un lecteur, [illegible] : *l'Auberge du Tarcq* (36, rue de Metz, 77260 à Germaron, tél. : 60-22-14-09), du nom d'un jeu d'autrefois, venu du Nord probablement, et qui consiste à lancer un fer à cheval sur un piquet planté dans la rue. Qui connaît ce jeu et son origine, parmi mes lecteurs ?

■ QUADRAGÉNAIRE. — Le porto Litters met en circulation une [illegible] 1947, conservée en fûts depuis quarante ans. On souhaiterait que ce nectar soit vendu dans les très bonnes maisons, non pas d'alcools, mais de vins. Car le porto est un vin, nul ne devrait l'ignorer.

L. R.

Aux quatre coins de France

Vins et alcools

GRANDS VINS DE VOUVRAY
DOMAINE BOURILLON-DORLEANS
54, rue du Docteur-Lebled
37210 ROCHECORBON - TÉL. 47-52-50-45.
Tarif sur demande.

Réservez [illegible]
HAUT MÉDOC 1986...
CHATEAU DILLON
Lycée viticole, 33290 BLANQUEFORT
TÉL. vert 05-31-86-21.

Le Monde sur minitel

GAGNEZ UNE CROISIERE POUR 2 PERSONNES
(VALEUR 41 000 F)
La croisière Télérama en Méditerranée du 30 avril au 9 mai
36.15 TAPEZ
LEMONDE

GASTRONOMIE

Rive gauche

Le Sybarite
DÉJEUNERS D'AFFAIRES
DINERS AUX CHANDELLES
6, rue du Sabot - PARIS-6e - 42-22-21-88
Saint-Germain-des-Prés

Rive droite

SANTAMARIA
Couscous - [illegible]
Pastilla - [illegible]
Patisseries Orientales
Fermeture dimanche soir - lundi soir
18, rue Léon Jost Mº Courcelles - 42 67 27 99

Au Vieux Berlin
OUVERT LE SAMEDI
RESTAURANT
cuisine raffinée
SOIRÉE PIANO
ambiance [illegible] et [illegible]
32, AV. GEORGE-V - PARIS 8e
TÉL. : 47.20.88.96
DEUX BRASSERIES
(services continus de 12 h à 23 h)
32, AV. GEORGE-V - PARIS 8e
45, R. P.-CHARRON - PARIS 8e
Fermé Dimanche

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Alsace

68590 THANNENKIRCH
TOURING HOTEL **
Tél. : 89-73-10-01
Logis de France - Envoi dépliant.

Côte d'Azur

06160 CAP-D'ANTIBES
MOTEL ROI SOLEIL
153, bd Kennedy. A 500 m de la mer. STUDIOS ■ cft. Park., piscine. 2 pers. 1100 F la sem. 1715 F 2 sem. 3000 F 4 sem. t.c. (sauf juin, juil., août, sept.).
Tél. 93-61-68-30.

NICE
LA MALMAISON et VICTORIA
2 hôtels de ★★★ - MAPOTEL
Restaurant à LA MALMAISON
Grand confort, chambre TV couleur.
Tél. direct. Mini bar.
Quartier résidentiel plein centre ville.
48 ou 33, boulevard Victor-Hugo,
06000 NICE.
Tél. [illegible] ou [illegible]

83240 CAVALAIRE
HOTEL-RESTAURANT
LA CALANQUE ★★
« Les pieds dans l'eau ». Site exceptionnel. Chbres avec TV. Piscine. Tennis. Spéc. poissons. 1/2 pens. à partir de 400 F/jour et par personne.
Tél. 94-64-04-27.

Montagne

ALPES NIÇOISES
06280 LÉOUVE
800 m d'altitude
LES TILLEULS **
Logis de France, à 1 heure de Nice. Piscine, calme, confort, randonnées, kayac, restaurant.
Tél. 93-05-82-87.

05490 SAINT-VÉRAN
(Hautes-Alpes, Queyras)
Parc rég. Site classé. Stat. village. Piste, fond. [illegible] d'Europe, [illegible] m.
LE VILLARD
Chamb. ■ duplex + cuisinette, dep. 450 F pers./sem. Tél. 92-45-82-88.
BEAUREGARD
Pensions 1 190/1 680 F sem. Demi-pens. 910/1 400. Tél. 92-45-82-62.

05390 MOLINES-EN-QUEYRAS
Plein ski en QUEYRAS.
Jusqu'au 1 mai. Altit. 2000 m.
HOTEL LE COGNAREL **NN
Tél. (16) 92-45-81-83.

Pyrénées

AU PIED DES PYRÉNÉES
FORFAIT 7 jours [illegible] ou 1/2 pens.
Tarif, doc. RELAIS [illegible], 64480 ÖLORON.

Stations thermales

66820 VERNET-LES-BAINS - ROUSSILLON
Thermalisme - Climatisme
HOSTELLERIE COMTE GUIFRED [illegible]
Prix spéciaux longs séjours, T. 68-05-51-37.

Italie

[illegible]
HOTEL LA FENICE
ET DES ARTISTES
(près du Théâtre la Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc.
Atmosphère intime, tout confort.
Prix modérés.
Réservation : 41-52-32-333 VENISE.
Télex : 411150 FENICE I.
Directeur : Dante Apollonio.

Suisse

LAC MAJEUR
LOCARNO
GRAND HOTEL
Complètement rénové. Nouvelle [illegible] Tennis. Au sein d'un grand parc au centre de la cité. Cuisine soignée. Dir. A. COTTI
TÉL. 19-41/93/330282 - Télex 846143
Via Sempione, CH 6600 LOCARNO.

TOURISME

MORBIHAN
Bretagne Sud
Vos vacances en demeure bretonne — la mer à la campagne — Réductions tarifaires importantes hors saison
Pour tous renseignements, réservations, catalogues gratuits :
LOISIRS-ACCUEIL EN MORBIHAN
BP 400 - 56009 Vannes Cedex
Tél. : 97-42-61-60

QUERCY
AU CŒUR DU VIGNOBLE DE CAHORS
Forfait « spécial Pâques » 3 ou 6 jours
Exemples :
— 3 jours 1 250 F pour 2 personnes en 2 étoiles NN.
— 6 jours 2 400 F pour 2 personnes en 2 étoiles NN.
— 3 jours 850 F pour 2 personnes en 1 étoile NN.
Informations et [illegible]
J.-P. LEMOZIT. TÉL. (16) 65-30-92-35.

Le Monde CADRES

REPRODUCTION INTERDITE

Le Groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

CGI — L'ambition : nous y croyons, nous la fi[redacted]
Votre ambition :

. ETRE EXPERT DANS LES TECHNOLOGIES NOUVELLES Réf. VM[redacted]B
Videotex, messagerie électrique, télématique, carte à mémoire, banques d'informations, électronique.

Notre défi : la banque de demain
. ORGANISATEUR Réf. [redacted]

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie à :

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRA[redacted] CANADA JAPAN

COOPÉRATIVE CÉRÉALES/APPRO
Région Centre-Ouest
100 [redacted] céréales-o[redacted]
recherche
CHEF COMPTABLE niveau DECS
Connais.-inform. nécessaires. Expérience de [redacted] minimum dans poste similaire.
Ce poste peut évoluer, à terme, vers des responsabilités plus importantes.
Ecrire sous réf. 146366 HAVAS [redacted] 248. 86102 CHATELLERAULT CEDEX.

Pour conseils, programmation, activités culturelles internat. recherche

HOMME OU FEMME

Formation 2e cycle, cinéphile si possible. Bon contact. Pour réponses, collectivité locale, structure culturelle, association.

Ecrire C.V. manuscrit, photo sous n° 8.453 M. LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Recherchons
PROFESSEURS CERTIFIÉS ou AGRÉGÉS
ayant si possible exp. [redacted] classes de terminale en SCIENCES ÉCO. en FRANÇAIS, en ESPAGNOL en ALLEMAND, en BIOLOGIE
Tél. : 43-36-48-00.

propositions diverses

Aidez-moi à développer mon affaire, comme si c'était la vôtre.
UNIVERSALIS
Tél. : 45-38-99-05.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H., 22 a., TRÈS SÉRIEUX **OPÉRATEUR de saisie**, niveau 5, étud. tres proposit. Tél. : 48-75-50-24.

ANIMATRICE EXPÉRIMENTÉE
POSSÉDANT B.A.F.A. cherche colonie de vacances ou centre aéré du 13 au 21 avril.
Tél. : 39-91-62-23 après 16 heures.

CHEF DU PERSONNEL
HOMME 42 ans
20 ans d'expérience dans tous les aspects de la fonction, recherche poste dans Paris ou région parisienne. Disponible très rapidement.
Ecrire n° 420 PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris, qui transm.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

8e arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES SUD
RARE superbe gd studio, prix élevé justifié. 45-63-30-40.

9e arrdt

Mr NOTRE DAME-DE-LORETTE
bon imm. pierre de taille, liv., s. à manger, 3 chbres, entrée, cuis., bns, + serv., chf cent. indiv. Feu de ch.
56, RUE DE MALESHERBES
Sem.-dim.-lun. 14-17 h.

11e arrdt

BEL IMMEUBLE
[redacted] : 450.000 F.
[redacted] occ. à part. 250.000 F.
[redacted] 42-60-64-74, poste 238.

17e arrdt

PRIX INTÉRESSANT
Mr ROME
Imm. p. de taille, calme, liv. dble, 1 chbre, entrée, cuis., bns, w.c., chf ind.
17, RUE LEMERCIER
Bât. A. Sam.-dim. 15-18 h.

Mr ARGENTINE stand., 3e ét. Vue dég., st. tt cft, belc., bon état. 540.000 F. 43-35-18-38.

18e arrdt

Philippe-de-Girard. Part. vd loft [redacted] niv., 72 m² env., verrières, cuis. américaine, s.d.b. + w.c., poutres origine, haut plafond, décoration architecte, état neuf. 900.000 F. Tél. : 42-02-16-66.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
Très beau 3 p., récent, belc., park., 5e ét. Samedi 14/17 h. 107, av. Simon-Bolivar.

92 Hauts-de-Seine

SÈVRES-VILLE D'AVRAY
Maison et duplex avec jard. et terrasse dans parc. Plein sud. Prestations de qualité exceptionnelles. Livraison fin 87. Nous vous attendons 35, rue de la Croix-Bossut.
S/place samedi, dimanche 10 h 30-12 h et 14 h-17 h. Lundi 14 h-18 h : 45-34-66-29 et en semaine 42-60-13-09.

SÈVRES R.G.
Neuf. livraison immédiate 2 et 3 p., stand. Prêt conventionné. De 14 à 18 h du jeudi au lundi : 46-26-54-83.

Province

VDS A SAINT-LARY (65)
Cause départ, splendide T4, 100 m², 57 U. Conviendrait à comité d'entreprise, club, grande famille pour ski ou cure therm. Tél. : 61-48-14-69.

appartements achats

Rech. URGENT 110 à 140 m² Paris, préférs 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE CPT. 48-73-57-80.

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels, paie. cpt chez notaire. TÉL. : 45-44-44-45.

IMMO MARCADET
Recherche urgent, appt tres [redacted]ceil même à rénover. Paris : 42-52-01-82.

COMPAGNIE EUROPÉENNE D'AFFAIRES — ACHÈTE
Appts, immeubles, hôtels particuliers, tres surfaces, libres ou occupés. Tél. : 42-56-03-20.

locations non meublées offres

Paris

7, r. L.-David, 16e
Dans immeuble [redacted] très luxueux,
STUDIO [redacted] m²
4.500 F + ch.
Tél. bur. : 45-56-12-63, dom. : 47-22-03-34 ou sur place de 13 h [redacted] 17 h.

Etranger

SOUS LOYER
Charmant, spacieux studio avec terrasse [redacted] situation [redacted] 8.000 F par mois. [redacted] M. HARBER, 355 EAST 72 ST. NEW YORK, N.Y 10021 USA. 212-744-0369.

bureaux

Locations

DOMICILIATIONS
Location BUREX et ATELIERS Permanence tél[redacted] (téléx, [redacted] photocopie, secrétariat)
CONSTITUTION sociétés, commerçants, artisans
« CENTRE D'AFFAIRES INITIATIVES 2000 »
— Paris-1er. T. [redacted] (rue Saint-Honoré).
— Paris-15e. 40-56-02-62.
— 95-GONESSE. 39-87-31-63.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et te[redacted] T. : 43-59-17-50.

maisons individuelles

SOUFFEMONT (95)
très bel environnement paysagé, [redacted]son 5 p. [redacted] bionnelle. Séjour, 3 chbres, cuis. aménagée et équipée, s.de bns, 2 w.c., cab. toilette, cellier, jard., garage. [redacted] à débattre.
Tél. : 39-61-44-78 week-end et le soir à partir 20 h.

pavillons

PRIX INTÉRESSANT
Centre FONTENAY-[redacted] quartier Rigollot. Pavillon [redacted]ant. R.-de-ch. 70 m² + sous-sol surélevé 60 m² + garage, jardin 400 m².
18, AV. STALINGRAD
samedi-dim. 14 h 30-17 [redacted] 30.

propriétés

MAISON DE MAITRE DU XVIIe S.
Allier, Paris 300 km. 10 p. dont 4 chbres, ptres, carrelages et cheminées anciennes, gdes et belles dépendances, tout bien entretenu, cft, parc 8000 m² domine les environs.
M. Pezet expert. BP 41 03500. Seulcet. Tél. : 70-46-35-70.

Paris Ouest, 25 km
PROPRIÉTÉ gd cft, 13.000 m² de parc signé Loup de Vianne, 300 m² habitables, 6 garages, tr. bon stand. + 10.000 m² superbe terrain à bâtir. Prix intéressé. Tél. : 39-75-81-24.

DOMFRONT
Ville touristique
2 h 30 de Paris
15 km de Bagnoles-de-l'Orne à vendre belle maison de caractère comprenant 2 grands appts, tt cft, pouvant être indépendants (2 entrées), cave et grenier. Quartier calme dans site classé.
Prix à débattre.
Tél. : (16) 33-37-86-98 après 19 h.

forêts

A vendre NIVERNAIS
Import MASSIF FORESTIER TAILLIS s/s FUTAIES, CHENES, 440 ha. + 70 ha (domaine libre à reboiser). Pour ts rens. : Me SABATIER, not. 9, cours Jean-Jaurès, 03000 Moulins. Tél. : 70-46-05-78.

L'AGENDA

Animaux

Vds ALEZAN mâle
Trotteur 3 ans, hongre. Peut convenir comme cheval de selle. Très docile. Visible à l'entraînement en Normandie. Tél. le soir après 19 h au : 47-51-22-87.

Concessionnaire

Opel Corsa City

Un Super Crédit
6,9% Corsa Kadett Ascona
Crédit total 6,9 % (TEG 12 mois) sans apport initial sur Corsa, Kadett et Ascona neuves disponibles. Jusqu'au 10/4/87 sous réserve d'acceptation par BCOM, Tour Manhattan, 92095 Paris La Défense Cedex 21. Exemple pour 10.000 F empruntés 884,81 F par mois sur 12 mois. Coût total de l'opération : 10.617,72 F.
René PETIT S.A.,
81, rue de Meaux, 19e.
Tél. 46-07-63-92

Minéraux

RENNES
deuxième bourse exposition-vente
MINÉRAUX FOSSILES

Samedi 4 et dimanche 5 avril 1987
de 9 heures à 19 heures
salle Rennes congrès
27, boulevard Solferino.

Musique

UNIQUE A PARIS. Le dépôt-vente du piano d'occasion. Du piano d'étude au piano de concert. Tous les pianos aux meilleurs prix vendus par des particuliers avec un service de professionnels : orgues, synthés... Centre Chopin, 176, rue des Pyrénées, 75020 Paris. Tél. : 43-58-05-45. Ouvert tous les jours de 10 h à 19 h.

Relations humaines

Centre ABAC
VAINCRE LA SOLITUDE
moins de 35 ans s'abstenir
Paris, tél. : 45-70-80-94

Pensions

« Hôtels »

UN [redacted]
A LA CAMPAGNE»
«EN QUERCY»
AU CŒUR DU VIGNOBLE DE CAHORS
Forfait «Spécial Pâques»
3 jours ou 6 jours
Exemples :
— 3 jours 1.250 F pour 2 pers. en 2 Etoiles NN.
— 6 jours [redacted] pour 2 pers. en 2 Etoiles NN.
— 3 jours 850 F pour [redacted] pers. en 1 Etoile NN.
Informations et réservation :
J.-P. LEMOZIT
LE RELAIS DES CHAMPS
CHEZ NADAL
[redacted] CALLAC
à 10 km de Cahors.
65-30-62-35 ou 65-30-61-55.

Stages

Dessin, aquarelle, dans un beau village [redacted] Bourgogne, de mai à octobre. Atelier La Licorne Bleue. T. : 80-96-20-59.

Vacances Tourisme Loisirs

Vacances en Angleterre. Accueil offert aux étudiants [redacted] désirent séjourner [redacted] dans des foyers anglais de milieu élevé. £ 100 par semaine. Pension complète. Contactez : Mrs STEELE, 6, Fairview Road, Lancing, Sussex. Tél. : 19-44-903-76-19-49.

TIGNES-LS-LAC (Savoie)
Loue STUDIO, 4 personnes, vacances Pâques.
Tél. : 87-62-31-40 ou 87-75-23-98.

PORTICCIO, Corse du Sud. A louer appartement 2 pces, tout confort, terrasse avec vue sur le golfe d'Ajaccio, 800 m de la plage, piscines, tennis.
Mai : 3000 F
Juin : 4000 F le mois
Juillet : 6300 F
Tél. après 20 h : 48-46-30-24.

ST-RÉMY-DE-PROVENCE
MINI VILLAS. 6 personnes. Tennis, piscine, chevaux, golf, practice.
La semaine : mai 1280/juin ou sept. 1635 F, juillet ou août 2900 F/oct. 950 F.
Réservation : (1) 46-36-36-14.

A louer la semaine à Mouthe, appt tout cft. Hiver « Ski de fond », 1.100 à 1.700 F. Eté 700 à 1.100 F. Prix suivant nombre de pers.
M. Simon Jouffroy.
Tél. : (16) 81-69-25-94.

JUAN-LES-PINS 06160
Hôtel Beachotel, 3 étoiles. Av. Alexandre-III, 100 m de la plage, chambre tout confort, restaurant, bar. Prix réduits. 93-61-81-66, télex 461564.

Presqu'île de Fourras, Côte Atl., 200 m. des plages, pension fam. SOLEPI, cuis. saine, personnalisée, chbres tt cft. 48, bd Allard, 17450 Fouras. Tél. : (16) 46-84-08-26.

Location juillet ou août, Mas près village Luberon, 4 chbres, 2 s.de bns, jardin 1 ha, piscine, proche golf.
Tél. : 90-75-19-00.

UNE OASIS DÉTENTE
Soirée Jazz
Bowling - Squash
Vidéo - Billard
Bar - Tennis
BRETIGNY CLUB
Philippe MARTEL
Tél. : 69-01-45-50.

Le Carnet du Monde

Décès

— Mme Jacques André,
son épouse,
Florence, Pascale, Olivier, Isabelle, Marie-Laure, Anne-Caroline et Diane,
ses enfants,
ses gendres,
et ses treize petits-enfants,
Les familles André, Menu, Zarifian, Quenolle, Petit et Martinet,
ses frères et sœurs,
beaux-frères et belles-sœurs,
ses neveux et nièces,
Toute la famille et ses amis
ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jacques ANDRÉ,

survenu le 1er avril 1987, dans sa soixante-troisième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 6 avril 1987, à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, 75007 Paris, suivie [redacted] l'inhumation au cimetière [redacted]

La famille ne [redacted] pas de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Gilbert Bardeche,
née Vincenti,
a la douleur de faire part du décès de

M. Gilbert BARDECHE,

[redacted] le 26 mars [redacted] à l'âge de quarante-huit ans.

Les obsèques ont [redacted] dans la plus stricte intimité, au cimetière de Boulogne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue de Sèvres,
92100 Boulogne.

— Philippe et Maïté Beaulieux,
Bettina et Marc Beaulieux,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 30 mars 1987, à Saint-Germain-en-Laye, de

M. Gaston BEAULIEUX,
professeur honoraire,
ancien secrétaire
[redacted] affaires étrangères,
commandeur des Palmes académiques.

Les obsèques se dérouleront [redacted] la plus stricte [redacted]

Cité scolaire,
[redacted]
2, rue Ravel, bâtiment E,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

— Les obsèques de

Mme Georges Arnold COHEN,
née Yvonne Aaron,

ont eu lieu le 1er avril 1987, dans la plus stricte intimité.

De la part des [redacted] Leitmann, Bassan, Grünewald.

[redacted] faire-part.

— Mme Gilbert Gompel,
son épouse,
Dominique et Enrique Escobar,
Martin et Paul,
Marie-Hélène Gompel,
Colin et Samuel,
Mme Jacques Gompel,
Marie et Mathieu,
Mme Edgar Baer
et ses enfants,
M. et Mme de Lalene Laprade
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gilbert GOMPEL,

survenu le 28 mars 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité aux Mesnuls, le 1er avril [redacted]

214 boulevard Saint-Germain,
[redacted] Paris.

— La direction générale,
Les cadres
Et le personnel [redacted] trois quartiers,
ont la [redacted] de faire part du décès de

M. Gilbert GOMPEL,
leur ancien président,

survenu le 28 mars 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité aux Mesnuls, le 1er avril 1987.

— Mme Jean Grossetête
Et toute sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

Francis GROSSETETE,

survenu le 24 mars 1987, dans sa trentième année.

L'inhumation a eu lieu le 1er avril, dans le caveau de famille au Père-Lachaise.

[redacted]mbes.

— Ses amis proches,
Ses camarades de l'EDHEC
Et ses associés [redacted] « Livres en ligne »
ont la tristesse de faire part du décès de

Francis GROSSETETE

survenu le 24 mars 1987, dans sa trentième année.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Jacques Henry,
son épouse,
Patrick et Véronique, Frédéric, Julie, Fabienne,
Laurence et Fernand,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Henry,
ses frère et belle-sœur,
Alain, Anne et Alain, Françoise,
ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques HENRY,
avocat,

survenu à la barre, le 1er avril 1987, [redacted] Liège.

— M. [redacted] Mme Laurent Maître Devallon
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Rondot,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Louis de Font-Reaulx,
Mme G. de Font-Reaulx,
leurs enfants et leur petit-fils,
M. et Mme François Vidal-Naquet
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Matheron
et leurs enfants,
M. et Mme [redacted] Schlatter
et leurs enfants
ont la tristesse de faire part du décès de

Colette MAITRE DEVALLON

rappelée à Dieu le 2 avril 1987, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie [redacted]use aura lieu le samedi 4 avril, à 8 h 30, en l'église [redacted] Xavier, [redacted] Raphaël-[redacted] Marseille.

— Oyonnax.

M. et Mme Jacques Manducher,
Chantal, Gisèlaine et Jean-François,
M. et Mme Georges Piavoux,
Dominique, Catherine, Agnès et Sabrina,
Mme Jean Manducher,
Jean-Marc et Jean-Michel,
M. et Mme Jean-Paul Sabran
et leurs enfants,
M. et Mme Louis Guinard
et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Manducher
et leurs enfants,
Mme Jeanne Ducret,
Mme Léon Emin,
Mère Marie-Pierre Feuillet,
Les familles Emin, Ducret
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Ernest MANDUCHER,
née Madeleine Ducret,

survenu le 1er avril 1987, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les funérailles ont lieu en l'église Saint-Léger d'Oyonnax, le vendredi 3 avril, à 15 h 30.

Et rappelle au souvenir son époux

M. Ernest MANDUCHER,

décédé le 21 septembre 1980,

et son fils

Jean MANDUCHER,

décédé accidentellement le 29 mai 1980.

Ni fleurs ni visites.

Des dons seront reçus pour la recherche contre le cancer.

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, rue [redacted],
01100 Oyonnax.

— Oyonnax.

La direction des établissements Manducher
a la douleur de faire part du décès de

Mme Ernest MANDUCHER,

survenu le 1er avril 1987, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les funérailles ont eu lieu en l'église Saint-Léger d'Oyonnax le [redacted] 3 avril à 15 h 30.

Et rappelle au souvenir son époux

M. Ernest MANDUCHER,

décédé le [redacted] septembre 1980,

et son fils,

Jean MANDUCHER,

décédé accidentellement le [redacted] mai 1980.

— M. et Mme Jacques Marquet de Vasselot,
Laurent Marquet de Vasselot,
Fabrice Marquet de Vasselot,
Ainsi que toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur fils et frère

Christophe MARQUET de VASSELOT,

survenu tragiquement en Egypte, à l'âge de vingt-six ans, le 18 décembre 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée ultérieurement.

— Mme Jacques Sornein,
née Thérèse Dupuy,
Jacques et Catherine Varet,
Albert et Martine Martin,
Pierre Sornein,
[redacted] et Véronique Vendryes,
[redacted]-François et Martine Sornein,
Rémy et Elisabeth Magnien,
Philippe Sornein,
ses enfants,
Christophe, Léopold, Sébastien et Caroline Varet,
Laure, Olivier et [redacted] Martin,
Thomas et Sylvain Vendryes,
Marie-Olga et Irène Sornein,
Charles [redacted]
ses petits-enfants,
Mme Henry Dupuy,
sa belle-mère,
Les familles Vilarem, Baillie, [redacted] Grosiard, Dupuy et Chappey
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques SORNEIN,
ingénieur civil des Mines,
ancien directeur au CEA
puis à la COGEMA,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu subitement [redacted] Hyères, le 1er avril 1987, à l'âge de soixante-huit ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le [redacted] 4 avril, à 10 heures, en la chapelle Saint-Isidore, vallée de Sauvebonne, Hyères (Var).

[redacted] avis tient lieu de faire-part.

Les jardins du Luxembourg,
83400 Hyères.
Domaine de Sauvebonne,
route de Pierrefeu,
83400 Hyères.

Remerciements

— Guillemette Andreu,
Les enfants,
Les petits-enfants
Et la famille [redacted]

Pierre

remercient de tout cœur les nombreux amis qui ont partagé leur peine.

— M. et Mme François Van der Elst,
M. et Mme Marc Desmottes,
M. et Mme Dominique Desmottes,
Mme Jean-Michel Desmottes
et leurs enfants,
Mme Hélène Tournier,
Et toute la famille,
profondément touchés des marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Bernard DESMOTTES,

remercient très sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur peine.

16, rue Berteaux-Dumas,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Bona Hadjes,
M. et Mme Moshe Hadjes,
Mme Danièle et Claire Hadjes,
M. et Mme Ephy Hadjes,
M. et Mme Romano,
Mme Muriel et M. Pierre Hadjes,
M. et Mme David Hakim,
M. et Mme Rico Hakim,
M. et Mme Piakowski,
M. et Mme Abravaya
Et Mme Yvette Kahim,
très sensibles aux marques [redacted]pathie qui leur ont été témoignées [redacted] décès de

M. Jacques HADJES,

expriment leurs très sincères remerciements.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès de

Henri DELAPORTE,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec la messe célébrée à son intention ce dimanche 5 avril, à 11 heures, en la basilique du Sacré-Cœur à Nancy.

Soutenances de thèses

— Université Paris-III, [redacted] mardi 7 avril, à 9 heures, salle Liard, M. Khosrow Keshani : « La dérivation suffixale en persan contemporain ».

— Université Paris-VIII, mardi 7 avril, à 14 h 30, salle G 201, 2, rue de la Liberté, à Saint-Denis (93256), M. Georges Raillard : « Référence plastique et discours littéraire de Raymond Roussel au « nouveau roman ».

— Université Paris-III, [redacted] 8 avril, à 9 h 30, salle Bourjac, M. Jean-Claude Zancarini : « Andréa Calmo, auteur-acteur vénitien ».

— Université Paris-I, mercredi 8 avril à 17 h 15, salle 22-04, centre Pierre-Mendès-France, M. Pierre Levy : « Circuit économique, marché financier et taux d'intérêt : un essai d'interprétation ».

— Université Paris-I, jeudi 9 avril, à 14 heures, salle Cuzin, M. Arno Munster : « Le discours utopique dans la pensée d'Ernst Bloch (introduction à une phénoménologie de la « conscience anticipante ») ».

(Publicité)

CURE THERMALE 1987
Elle sera plus agréable et plus efficace si elle est doublée d'une cure de détente et de soleil.
De l'OCEAN à la MEDITERRANEE, choisissez les stations de la CHAINE THERMALE DU SOLEIL, *Leader du Thermalisme Français* :
Documentation gratuite n° 33 (héberge-[redacted] et cures) à [redacted] CHAINE THERMALE DU SOLEIL, *Maison du Thermalisme*, 32 av. de l'Opéra 75002 PARIS. [redacted] (1) 47.42.67.91. ou à Bruxelles : 92, av. Louise, B [redacted] BRUXELLES Tél. : 02.513.63.99 + [redacted] 36.14 code Novotherm

CARNET DU MONDE
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	69 F
Abonnés (avec justificatif)	60 F
Communications diverses	72 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blanc). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.
Renz. : 42-47-95-03.

هكذا من الأصل

Economie

MONNAIES

La réunion des ministres des finances à Knokke-le-Zoute

La Commission européenne plaide pour une gestion commune des taux d'intérêt

M. Jacques Delors, le président de la Commission européenne, s'apprête à inviter les ministres des finances de la CEE, qui se réunissent samedi 4 avril à Knokke-le-Zoute sur la côte belge, à pratiquer en cas de tension sur le marché des changes des interventions plus coordonnées et moins tardives. Par ailleurs, il insistera sur la nécessité d'une concertation beaucoup plus active que dans le passé en matière de taux d'intérêt.

Lors du réalignement monétaire du 12 janvier dernier, les ministres avaient donné mandat aux gouverneurs des banques centrales au comité monétaire, ainsi qu'à la Commission, d'examiner les moyens de renforcer le système monétaire européen (SME), dont le fonctionnement fin 1986 avait été jugé médiocre par tout le monde. La réunion de Knokke va faire le point sur les réflexions en cours.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

« Les événements rendent la réunion importante compte tenu de ce qui se passe sur le marché des changes », commentait M. Delors en début de semaine, lorsque le dollar était à nouveau vivement attaqué. *« Il ne semble pas qu'il y ait de réelle coopération entre les Sept, et les déclarations contradictoires américaines continuent à énerver le marché »*, ajoutait-il. Bref, la Communauté a intérêt à se préparer rapidement pour être capable de faire face, le [redacted] échéant, à un nouveau coup [redacted] tabac. [redacted] du SME ont d'autant plus [redacted] renforcées [redacted] le [redacted] monétaire européen [redacted] confronté depuis [redacted] an [redacted] d'une [redacted] accrue des capitaux. Et si [redacted] croissant, [redacted] les [redacted] confirment, comme le [redacted] dera la Commission à Knokke, [redacted] volonté de parvenir à [redacted] des mouvements de capitaux [redacted] même l'[redacted] du 31 décembre 1992, [redacted] d'agir s'impose encore davantage.

La Commission constate que la gestion du SME était plus simple lorsque les taux d'inflation différaient sensiblement dans la Communauté. Aujourd'hui, le degré de convergence des politiques et des performances économiques est beaucoup plus satisfaisant que jadis, et, du coup, en cas de bourrasque, il est difficile de déterminer les pays qui [redacted] agir, et comment ils do[redacted] le [redacted] C'est ce qui s'est [redacted] en décembre, lorsque [redacted] pays concernés sont [redacted] ment, mais trop tard, en ne corrigeant pas à temps les différentiels de taux d'intérêt.

Les indicateurs de divergences

« Après Ootmarsum, en avril 1986, il y a eu écrasement des taux d'intérêt. On en est resté là, la France et la RFA n'ont pas voulu se concerter », note un haut fonctionnaire bruxellois. M. Delors, pour sa part, se dit convaincu qu'on aurait pu, à la fin de l'année, faire face à [redacted] crise si l'on avait eu en main une grille des taux d'intérêt plus réaliste. *« Les taux n'ont pas joué le rôle qu'ils [redacted] dû jouer [redacted] rer un bon fonctionnement du SME. »*

La Commission suggère de faire usage de l'indicateur de divergences, qui permet de déceler tôt les anomalies dans le fonctionnement du SME et d'identifier les monnaies responsables.

Une divergence significative [redacted] provoquer une [redacted] Elle [redacted] également que les [redacted] du SME observent ensemble l'évolution d'une batterie d'indicateurs économiques afin de vérifier leur conformité avec les objectifs. Une [redacted] expertise pourrait faciliter l'[redacted] sur le choix des instruments, ainsi que des pays. [redacted] bien l'essentiel : pour *s'épargner la répétition du* cafouillage de la [redacted] 1986, il convient de faire en sorte que chacun agisse de façon concertée, et au [redacted] L'accent [redacted] mis encore une fois sur le bon usage des différentiels des taux d'intérêt, qui, selon la Commission, auraient toujours *dû être l'élément-clé du* maintien de la stabilité à court terme des parités.

Les experts bruxellois soulignent que les différences de configuration et d'importance des marchés monétaires nationaux rendent parfaitement légitimes des différences de taux d'intérêt, et cela en particulier face à des chocs extérieurs. Les Allemands, il y a peu réticents, sont-ils devenus plus perméables à ce type de raisonnement ? M. Delors le croit, [redacted] qu'en quatrième [redacted] la RFA ne voulait pas baisser ses taux, par crainte de l'inflation, mais que l'argent a néanmoins afflué dangereusement outre-Rhin. En revanche, lorsque les taux ont été réduits, la progression de la masse monétaire est redevenue compatible avec les objectifs fixés. On verra bientôt si la Bundesbank et M. Stoltenberg confirment cette analyse.

Casser la spéculation

Quant au bon usage des interventions, la Commission recommandera d'agir davantage et [redacted] à l'intérieur des marges de fluctuation, bref d'exploiter ces marges pour casser la spéculation. Pourquoi ne pas penser à un aménagement du SME dans lequel la marge de fluctuation ne serait pas le seul point de résistance ? Si l'on utilise de temps à autre le poids du système pour défendre des points intermédiaires, les spéculateurs hésiteraient peut-être davantage à jouer les marges.

M. Delors recommandera une utilisation plus large de l'ECU dans les interventions, notamment pour positionner non pas une monnaie donnée, à savoir le mark, mais l'ensemble du SME par rapport au dollar. Enfin, la Commission paraît favorable à une prise en charge commune du coût des interventions, qui est le plus souvent supporté par les pays à monnaie faible. Une telle situation était logique tant que la divergence entre les performances économiques, et en particulier entre les taux d'inflation, [redacted] ée. Elle le devient moins dans la mesure où les interventions tendent à être de plus en plus considérées comme un instrument de politique commune.

PHILIPPE LEMAITRE.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Alcatel en Espagne : un accord est intervenu sur l'avenir des anciennes filiales d'ITT

Selon des sources syndicales et administratives, un accord est intervenu, le 2 avril, entre les autorités espagnoles, les syndicats Alcatel (du groupe de la Compagnie générale d'électricité) sur l'avenir des anciennes filiales d'ITT, dans la Péninsule, Standard et Marconi, reprises par le français, lourdement déficitaires et handicapées par des sureffectifs.

Les principaux points de l'accord seraient les suivants : Alcatel accepte le principe de 2 600 retraites anticipées et de 1 000 départs (avec primes) étalés sur quatre ans, sur un effectif total de 13 000 personnes ; en contrepartie, le ministère du travail financerait les réductions d'emplois supplémentaires jusqu'à élimination des sureffectifs, et le ministère de l'industrie accorderait environ [redacted] milliards de pesetas à Standard. De son côté, Telefonica, [redacted] qui exploite le réseau téléphonique espagnol et détient 25 [redacted] de Standard, s'engage à augmenter ses achats à cette dernière, de l'ordre de 30 à 32 milliards de pesetas sur les quatre ans à venir. Enfin, cet accord permet à Alcatel de donner son feu vert à la vente de Marconi qui intéresserait à la fois Ericsson, Siemens et ATT. Toutes ces mesures devraient conduire Standard à être rentable à partir de 1989, alors que, dans les conditions actuelles, Alcatel estimait que Standard perdrait encore 40 milliards de pesetas jusqu'en 1990 (1,8 milliard de francs).

Banques de données économiques : fusion de Wharton et de Chase Econometrics

L'Institut de prévisions économiques Wharton Economic Forecasting Associates (WEFA, ex CISI-Wharton) a annoncé, le 2 avril, avoir repris les [redacted] de [redacted] Econometrics, auparavant détenue par la Chase Manhattan Bank, et considérée comme l'une des principales sociétés mondiales dans les banques de données économiques.

La fusion des deux sociétés donnera naissance à une société baptisée WEFA-CEIS (Wharton Consulting and Economic Information Services), qui s'estime *« bien placée pour devenir leader dans l'application des nou[redacted] technologies au management financier »*, en réunissant *« les capacités d'expertise des deux organismes dans le domaine des banques de données et de l'analyse économique »*. Elle sera présidée par Lawrence [redacted], jusque-là président de Chase Econometrics. CISI-Wharton avait été cédée en novembre dernier par le Commissariat à l'énergie atomique à un [redacted] d'investisseurs privés (*le Monde* [redacted]).

Perquisition communautaire chez Hoechst

Après deux mois de bras de fer, des inspecteurs de la CEE, accompagnés de fonctionnaires de l'Office ouest-allemand des cartels, ont perquisitionné chez Hoechst (banlieue de Francfort), au siège social du groupe chimique Hoechst, impliqué dans une affaire d'entente sur les marchés du polyéthylène et du PVC.

La direction du groupe s'est refusé à fournir le moindre indication sur le résultat de cette fouille, la première du genre dans la CEE. Hoechst avait engagé devant la Cour de justice européenne une procédure en référé visant à obtenir l'annulation d'une contrainte de 1 000 ECU à verser par jour, à compter du 4 mars, et à interdire toute perquisition avant le jugement sur une autre plainte portant sur le fond de l'affaire. Hoechst a perdu le référé.

FAITS ET CHIFFRES

● **La grève des aiguilleurs du ciel.** — Une réunion devait se tenir, le 3 avril, entre la direction de l'aviation civile et les représentants des contrôleurs pour trouver une issue au conflit qui paralyse tous les matins, de 6 h 30 à 8 heures, le trafic aérien des aéroports parisiens. En effet, les contrôleurs du centre d'Athis-Mons pratiquent cette grève perlée pour protester contre un projet d'allongement de leur temps de travail... que le ministère des transports dit avoir abandonné. Les perturbations causées au trafic sont importantes au début de chaque matinée. Pour tous renseignements : Air France (1) 43-20-12-55 et Air Inter (1) 45-39-25-25.

● **Le CNPF et la CGC portent la même appréciation sur la politique contractuelle.** — Première organisation syndicale à être reçue par la nouvelle direction du CNPF, la CGC a paru satisfaite de son entretien de deux heures, le 2 avril, avec M. François Périgot, président du CNPF. M. Paul Marchelli a fait état de convergences [redacted] la politique contractuelle qui pourrait [redacted] *« sur de [redacted] s'agit [redacted] l'adapter aux [redacted] de [redacted] temps, de la rendre à la fois souple et plus réactive »*, a [redacted] le président [redacted] de la CGC.

● **Elizabeth Arden est à vendre.** — En vue de [redacted] ses activités traditionnelles, le groupe pharmaceutique américain Eli Lilly a décidé de mettre en vente sa filiale cosmétique, la célèbre maison de parfum française Elizabeth Arden (2,4 milliards de francs de chiffre d'affaires). Aucun prix n'a été fixé, mais d'après certains spécialistes Eli Lilly en voudrait 500 millions de dollars [redacted] milliards de francs) au moins. Aidé [redacted] Carlo De [redacted] Saint Laurent [redacted] racheté Charles of the Ritz à Squibb pour 630 millions de dollars (3,7 milliards de francs).

AFFAIRES

Affecté par la baisse des commandes nucléaires

Framatome veut investir 2 milliards pour se reconvertir

« Quand la [redacted] diminue [redacted] le territoire d'un animal, il va chercher ailleurs, mais c'est plus dangereux. » C'est ainsi que M. Leny, président de Framatome, a résumé le défi posé au constructeur français de chaudières nucléaires. Résultats brillants mais avenir bouché, la situation de Framatome [redacted] en [redacted] pour le moins paradoxale.

En 1986, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 13,2 milliards et un bénéfice net de 777 millions de francs, en hausse de respectivement 37 % et 18 % sur l'an passé. Jusqu'en 1990 elle restera portée par l'exécution des commandes nucléaires passées par EDF à la fin des années 70, et devrait parvenir à maintenir à peu près ces résultats. Mais au-delà, c'est le désert.

Le ralentissement prévu [redacted] programmes nucléaires, en [redacted] et à l'étranger, a été aggravé récemment par la baisse des cours du charbon qui compromet la rentabilité des centrales nucléaires. Surtout, la catastrophe de Tchernobyl, *« admirablement exploitée »* par les Soviétiques et les Américains afin de *« ralentir le nucléaire »* dans le monde, [redacted] M. Leny, brisé [redacted] reprise attendue : *« La confiance revenait, les gouvernements repartaient [redacted] des projets nucléaires, [redacted] cette histoire invraisemblable, surréaliste [redacted] venue couper l'élan. »*

Résultat : Framatome doit d'ici à quelques années [redacted] de son métier de base pour retrouver des chances d'expansion. Déjà la société a fait de nombreux efforts d'adaptation : les capacités des usines ont été [redacted] réduites (3 500 emplois sont supprimés cette année, dont 700 en Saône-et-Loire) ; et les activités de service nucléaire et de [redacted] (intelligence artificielle) représentent d'ores et déjà 20 % de son chiffre d'affaires.

Mais cela ne suffira pas. *« Nous [redacted] aller plus loin, »* a expliqué M. Leny, *nous sommes prêts à investir de l'ordre de [redacted] milliards de francs dans une ou [redacted] grandes affaires nouvelles. Notre objectif est d'y parvenir en [redacted] : prendre une participation [redacted] ou majoritaire dans une opération majeure, bien gérée et rentable, dans un secteur porteur d'avenir. »*

Ce redéploiement, calqué sur l'exemple [redacted] de BSN-Gervais-Danone ou de Laffarge-Coppée, pourra, grâce aux ressources actuelles, [redacted] matome [redacted] aucun endettement à long terme... Cet [redacted] *« ne comblera pas forcément le plan de charge »* de l'entreprise, a précisé M. Leny, mais il devrait lui permettre de *« conserver des sources de cash-flow pour avoir le temps d'opérer une reconversion plus-complète »*.

V. M.

IBM annonce une nouvelle gamme de micro-ordinateurs

Verrouiller le marché

IBM a annoncé, le 2 avril, une nouvelle génération de ses micro-ordinateurs : les PC (Personal Computer) deviennent les PS (Personal System). Le numéro un mondial espère ainsi reconquérir une partie du terrain qu'il a perdu sur ce créneau le plus porteur de l'informatique. Grignotée par de nombreux fabricants de « compatibles », sa part de marché mondial, qui dépassait 40 % en 1984, est revenue à quelque 22 % l'an passé, affectant les profits et la croissance du géant.

La réplique d'IBM vise d'abord ces compatibles ou « clones ». Les nouvelles machines, plutôt que de faire appel comme le PC à des composants électroniques et à un logiciel de base (système d'exploitation) acquis à l'extérieur, ont recours à des éléments maison dûment brevetés. Les « cloneurs » devront soit les demander à IBM moyennant royalties (mais le numéro un peut refuser de les céder), soit essayer de les copier mais sans tomber sous le coup des lois protégeant les brevets. Leur tâche sera donc très délicate, et les PS sont considérés pour cette raison comme des « tueurs de clones ».

Mais IBM vise aussi à améliorer la cohérence de sa gamme. Ses micros, ses minis et ses gros ordinateurs sont, en effet, incompatibles entre eux, et les clients s'en plaignent. Digital Equipment Corp (DEC), le numéro deux mondial, dont les produits sont cohérents, mais aussi d'autres constructeurs en tirent avantage. Aussi IBM a inscrit les trois plus puissants de ses quatre nouveaux PS dans une perspective d'unification. Les programmes écrits sur les PS 50, 60 et 80 « tourneront » sur les autres machines, affirme IBM, grâce à un nouveau système d'exploitation (l'architecture interne).

Ce changement majeur a pour effet bénéfique pour IBM de mieux « verrouiller » le marché de la micro-informatique. Mais les clients pourront hésiter à suivre. Une fois acquis un PS, il sera difficile d'en changer pour un autre matériel, car l'utilisateur devra réécrire tous les programmes d'application ; une très *coûteuse mutation. Même* si la qualité des matériels présentés et la notoriété d'IBM sont attirants, beaucoup pourraient préférer [redacted] pas s'enfermer dans [redacted] de « [redacted] dorée ».

E. L.B.

☛ **Pour plus de détails voir *le Monde Affaires* de ce jour.**

Mme Thatcher sursoit à des mesures de rétorsion contre le Japon

[redacted] Mme Thatcher n'a pas pris [redacted] de rétorsion contre les pratiques [redacted] « *déloyales* » du Japon, mais elle a [redacted], en conseil des ministres, le jeudi 2 avril, de les préparer [redacted] de les appliquer si la [redacted] à Tokyo, que va faire le 4 avril [redacted] Howard, ministre [redacted] la consommation, échoue.

Les Britanniques s'alarment de leur déficit commercial (36 milliards de francs) avec le Japon mais contestent surtout la quasi-exclusion, par Tokyo, [redacted] l'entreprise Cable and [redacted] du marché [redacted] télécommu[redacted]tionales japonaises (*le Monde* du 3 avril). M. Nakasone, premier ministre japonais, a [redacted] Mme Thatcher qu'il allait s'occuper personnellement de ce [redacted].

AGRICULTURE

La Commission justifie les ventes françaises de maïs à l'Afrique du Nord

La Commission européenne [redacted] des inquiétudes manifestées par les Etats-Unis à propos [redacted] ventes de maïs subventionnées en Afrique du Nord (*le Monde* du 3 avril). De source proche de la Commission, on indique, en effet, que la Communauté reconnaît avoir favorisé la vente de 332 000 tonnes de maïs français à des pays tiers [redacted] la fin février, avec des restitutions allant [redacted] 128,48 à 133,75 ECU par tonne.

A la mi-février, la CEE avait annoncé qu'un soutien exceptionnel serait accordé aux producteurs français pour exporter en dehors de la CEE *quelque* [redacted] tonnes [redacted] maïs au premier semestre 1987. Elle satisfaisait ainsi une exigence de Paris. Le gouvernement français avait fait valoir que l'accord euro-américain de janvier, qui autorisait les Etats-Unis à exporter chaque année vers l'Espagne 2,3 millions de *tonnes de céréales et de substituts* allait perturber le marché commu[redacted] et ferait baisser les prix.

Dans ce contexte, la Commission juge *« paradoxal »* que le département américain de l'agriculture se [redacted] plaint [redacted] françaises de maïs au Maroc et à la Tunisie.

En fait, ce qui est paradoxal, c'est que la CEE, qui cherche par tous les moyens à réduire ses dépenses agricoles, soit contrainte de subventionner le maïs, une production pour laquelle l'Europe était déficitaire, parce qu'elle a accepté de laisser entrer *des céréales américaines* à droits réduits.

J. G.

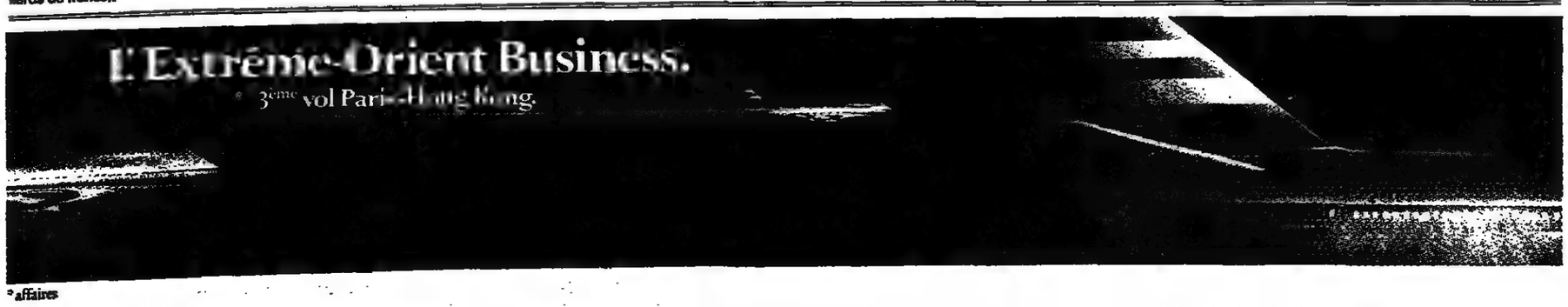

affaires

A partir du 3 avril, Paris-Hong Kong 3 fois par semaine. Départs mercredi, vendredi et dimanche à 11 h d'Orly Sud. Une aubaine pour les hommes d'affaires.

Arrive in better shape

CATHAY PACIFIC
The Swire Group

Economie

SOCIAL

Avec deux mille créations nettes

Le plan pour l'emploi des jeunes a obtenu des résultats incertains

Selon les comptes définitifs, publiés le 1er avril, la première phase du plan d'urgence en faveur de l'emploi des jeunes aurait permis l'accueil de 1 051 855 personnes dans les entreprises entre le mois de mai 1986 et le 31 janvier. Bénéficiant d'une exonération de charges sociales à 100 %, il y aurait eu 191 379 stages à la vie professionnelle, 203 464 contrats d'adaptation, 24 907 contrats de qualification et 120 960 contrats d'apprentissage. Les exonérations à 50 % des charges sociales auraient permis l'embauche de 64 088 jeunes, après l'une des formules de la formation en alternance, et les exonérations à 25 %, pour les embauches directes, auraient accompagné 447 857 recrutements.

Le succès du plan d'urgence pour l'emploi des jeunes a été largement exploité. Avec le recul, toutefois, les résultats autorisent une certaine circonspection. L'exonération de charges sociales qui accompagne le recrutement des moins de vingt-six ans n'a pas eu que des effets bénéfiques.

A la fin janvier, qui coïncidait avec l'échéance de la première phase du plan (1), plus de neuf cent mille jeunes avaient été accueillis dans les entreprises au titre de l'une ou l'autre des formules prévues. C'était mieux que le mois précédent, et encore plus qu'en novembre. Un succès pour le plan d'urgence en faveur des jeunes ? Statistiquement, la réalité n'est pas aussi clairement établie.

D'abord – grief mineur – le total englobe les quelque cent mille apprentis qui, de toute manière, auraient trouvé un contrat. D'autre part, la mesure a surtout pour effet d'amplifier un mouvement d'embauche déjà existant. Elle enregistre donc naturellement, mois après mois, une progression arithmétique. A partir de là, il faut s'interroger sur la nature profonde d'un tel dispositif, dont nombre d'experts soulignent les « *effets pervers* ». M. Raymond Barre, qui, en son temps, avait lancé trois pactes successifs pour les jeunes, avait, lui aussi, constaté que le recours à cette pratique n'était pas sans inconvénients (2).

De quoi s'agit-il ? Générale et donc aveugle, la mesure s'applique à toute une tranche d'âge et risque de soutenir, indistinctement, les recrutements qui auraient eu lieu comme ceux qu'elle entendait susciter. Pour ne pas prêter le flanc à de telles critiques, le plan jeunes devait apporter la preuve que, grâce à lui, on a pu assister à un accroissement significatif du nombre d'entrées dans l'entreprise. Malheureusement, la démonstration est difficile. Il n'existe pas de données sûres pour distinguer, dans le flux annuel d'embauches, la part qui revient aux moins de vingt-six ans (3). Ce qui empêche toute comparaison entre les chiffres annoncés pour le plan d'urgence et la tendance naturelle moins spontanée.

Les effets sur les autres

Selon l'INSEE, qui s'appuie sur une [illegible] de la [illegible] de la prévision, 80 000 embauches supplémentaires se seraient cependant produites de mai 1986 à [illegible] 1986. Mais encore ne s'agit-il là que de l'effet brut du plan, l'effet net – c'est-à-dire le rapport au total des embauches de jeunes – [illegible] le gain à 20 000 emplois sur la même période. Sachant que le plan, dans sa version initiale, avait été crédité de 8 milliards de francs en année pleine, qui sont pratiquement dépensés sur moins de période d'application, cela aboutirait à un coût de revient de 450 000 F pour chaque emploi créé.

Si l'entrée à l'emploi des jeunes apporte une amélioration pour la population visée, attestée par l'évolution des chiffres du chômage (– 4 % en un an pour les moins de vingt-cinq ans), elle peut avoir des répercussions sur d'autres catégories. On parle alors de substitution : ce recrutement des jeunes est préféré à celui de salariés plus âgés. Leur intégration dans l'entreprise peut être compensée par le licenciement d'autres salariés. L'INSEE comme l'ANPE se sont inquiétés de ces [illegible] mécanismes. L'INSEE évoque la « *menace d'anticipation* » des embauches, favorisée par le caractère temporaire du plan, et signale « *de possibles [illegible] entre classes d'âges à l'embauche* ». L'autre, dans son rapport provisoire, note des « *effets d'éviction au détriment d'autres classes d'âge* ».

Là encore, les statistiques justifient ces craintes : le chômage des vingt-cinq - quarante-neuf ans a subi une hausse de 14,6 % en un an ; celui des plus de cinquante ans s'est accru de 9,8 %. Les exemples de telles substitutions existent même s'ils sont difficiles à repérer. On peut citer un supermarché de Rennes, en difficulté économique, où vingt-six jeunes caissières et vendeuses, en SIVP (Stages d'initiation à la vie professionnelle) ont remplacé les vingt-neuf femmes licenciées depuis l'année précédente. Les SIVP, dit le directeur de ce Super U, lui coûtent « *six fois moins cher* » et « *ont été notre bouée de sauvetage* ». Chez certains grands de la distribution, il y a eu, au moment des fêtes, des heures supplémentaires de SIVP, payés à 27 % du SMIC.

On a vu des cabinets spécialisés dans la chasse aux aides de toute nature, promettre par la publicité un chèque de 20 000 F pour toute embauche de jeune et s'approprier ainsi le mérite d'un financement assuré par des cotisations salariales [illegible]

Les résultats quantitatifs du plan doivent également être pondérés. Environ 45 % des jeunes en SIVP ne se sont pas retrouvés au chômage à l'issue de leur stage, mais la part passe de 48 % au premier trimestre de 1986 à 40 % au dernier trimestre : ce qui indique une [illegible] tendance. Quand ils ont été maintenus en activité, plus d'un sur deux (53,2 %) l'a été avec un contrat de travail à durée déterminée et, surtout, près de trois sur quatre (73,9 %) ont été prolongés dans une autre formule exonérée à 100 % des charges [illegible] (contrat d'adaptation, de qualification ou d'apprentissage). Les jeunes ainsi prolongés dans une autre formule exonérée sont apparus deux fois dans les comptes cumulés du plan pour l'emploi des jeunes.

Le rejet des défavorisés

Le coût de la main-d'œuvre jeune ayant été considérablement abaissé, les employeurs sont tentés d'utiliser le dispositif à la manière d'un « sas » pour toute entrée dans la vie active, voire d'y maintenir longtemps le jeune. Par ricochet, cela entraîne le rejet des moins formés ou des plus défavorisés qui ne peuvent rivaliser avec meilleurs qu'eux.

Paradoxalement, le plan pour l'emploi marginalise davantage ceux qui éprouvent des difficultés d'insertion sociale et professionnelle, dont M. Bertrand Schwartz, auteur d'un rapport sur le sujet, estimait le nombre à 2 millions, dont 400 000, prétend-t-il, n'ont eu de [illegible] plus de quatre jours.

[illegible] la [illegible] phase du plan, en vigueur jusqu'au 30 juin 1987, un correctif a toutefois été apporté. Il n'y aura plus d'exonérations à 25 % pour les recrutements directs, et donc sans passage par l'une des trois formules de l'alternance. Non seulement cette disposition amenait à subventionner des embauches (plus de 400 000 dans la première phase) presque à coup sûr programmées, mais elle accordait un avantage trop [illegible] aux plus qualifiés. « *Cela coûtait une fortune* », reconnaît un conseiller technique au ministère des affaires sociales, qui fait remarquer que le coût prévisible du plan seconde manière sera de 2 milliards de francs en [illegible] pleine, [illegible] 9 milliards pour le précédent.

Malgré tout ces inconvénients, faut-il pour autant condamner définitivement le plan pour l'emploi des jeunes ? La France connaît un taux de chômage des jeunes préoccupant, supérieur à celui que supportent bien des pays [illegible] comparables. Le coup d'éclairage donné a fait naître une nouvelle conscience. En grande partie, cela justifie que des mesures spécifiques soient prises.

La vraie solution, expliquent de nombreux experts de l'emploi des jeunes, résiderait dans la permanence d'un système engrangeant des résultats sans produire d'à-coups. En ce sens, ils réclament une politique suivie qui puisse pérenniser une mesure et donner aux employeurs la certitude de la durée. On pourrait alors escompter un changement [illegible] à l'égard de l'emploi des jeunes.

Pour le deuxième plan pour l'emploi des jeunes, le gouvernement a supprimé l'exonération à 25 %, on l'a vu, et ramené à 50 % celle prévue pour les contrats d'adaptation. Dans le projet de loi en préparation, M. Séguin aurait l'intention de garantir définitivement les exonérations pour l'apprentissage et les contrats de qualification, privilégiant ainsi l'émergence d'un dispositif proche de la formation à l'allemande. Il envisage aussi l'exonération temporaire de charges sociales pour certaines catégories de chômeurs de longue durée.

S'oriente-t-on, par touches successives, vers un remodelage des actions entreprises ? Ce serait le premier bienfait d'un plan qui s'est révélé si dispendieux. Le début de la [illegible]

ALAIN LEBAUBE.

(1) Le plan pour l'emploi des jeunes a été officiellement créé avec l'ordonnance du 16 juillet 1986, mais avait pris naissance, pour certaines formules, dès le mois de mai précédent. Son terme était prévu pour le 31 janvier 1987, étant entendu que les bénéficiaires alors entrés dans le dispositif pourraient en profiter jusqu'à l'échéance des contrats ou des aides, c'est-à-dire au plus tard jusqu'au 1er juillet 1988.

(2) M. Raymond Barre a conduit trois pactes pour l'emploi des jeunes à partir de 1976. Ces pactes ont évité, estime-t-on, 100 000 demandes d'emploi supplémentaires en 1977 et 50 000 en 1978 [illegible] en 1979. Entre juillet 1977 et mars 1982, le chômage des jeunes s'est cependant accru de 380 000 demandeurs d'emploi et a quasiment doublé.

(3) Selon l'enquête emploi de l'INSEE, 2 611 000 actifs auraient été embauchés par les entreprises entre mars 1983 et mars 1984, dont 1 016 000 jeunes de moins de vingt-cinq ans, qu'ils [illegible] d'une autre entreprise, du chômage ou du système scolaire. Pour 1985, le flux d'embauche des jeunes de moins de vingt-six ans varie de 1,2 à 1,9 million. Compte tenu des exigences âmées, la population pouvant bénéficier du plan pour les jeunes est évaluée entre 1 million et 1,2 million.

SAMEDI 4, SUR FR3 A 11 H 45

LES VALEURS DU TRÉSOR

Effervescence dans le monde financier, les réformes se succèdent, les marchés s'ouvrent, la concurrence s'intensifie, les instruments de placements changent, le Trésor bouge...

Un expert, l'auteur de Cash, Money, Fortune... alias Paul-Loup Sulitzer, s'est introduit aux Finances. Il a trouvé un nouveau Trésor. Pour FR3, il a accepté de dire tout ce qu'il a vu. Tout ce qu'il a entendu. Tout ce qu'il faut savoir sur les nouvelles règles du jeu financier.

Banquiers, mutuelles, assureurs, entreprises et même particuliers, apprenez comment utiliser à votre profit les nouvelles valeurs du Trésor, Obligations assimilables et Bons négociables.

Sur FR3, "les Valeurs du Trésor", les samedis 4 et 11 avril. Rediffusion le lundi à [illegible] heures.

VALEURS DU TRÉSOR
LA LIQUIDITÉ DU MARCHÉ
LA SOLIDITÉ DE L'ÉTAT

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PRIVATISATION

RENÉ MAJOR
De l'élection
Avant-propos de Jean-François Revel
Aubier

LES PLACEMENTS CHASE

PLACEZ VOTRE ARGENT À L'AMÉRICAINE

Que vous ayez 25 000 F (ou plus) à placer, que vous habitiez Paris ou la Province, que vous recherchiez des valeurs françaises et/ou internationales, ce guide (gratuit) des placements Chase vous intéresse...

Pour obtenir gratuitement le Guide des Placements Chase ou pour tout renseignement :

05.456.456

(Appel gratuit, de 10 h à 20 h 30)
– Sans compter le 1 –

Chase Manhattan S.A.
39, rue Cambon, 75001 Paris

LA LIBERTÉ A SA BANQUE

A envoyer sans affranchir à Chase Manhattan Bank, libre-réponse 127975, 75043 Paris Cedex 01

Envoyez-moi le Guide des Placements Chase
pour en savoir plus, et tout connaître sur la Gestion de Portefeuille Personnalisée et les Fonds Communs de Placement Chase – sans engagement de ma part.

M. Mme Mlle _____ Prénom _____
Adresse : _____
Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : _____ Tél. _____

CHASE
Chase Manhattan, S.A.

MCN 02

ALGERIE - الجزائر

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES INDUSTRIES CHIMIQUES ET PÉTROCHIMIQUES

ENTREPRISE NATIONALE DE LA PÉTROCHIMIE
DIRECTION ÉTUDES ET DÉVELOPEMENT

AVIS DE PRÉSÉLECTION D'ENTREPRISES RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL POUR LA RÉALISATION D'UNITÉS DE PRODUCTION DE FIBRES ET FILAMENTS POLYESTER

L'ENTREPRISE NATIONALE DE LA PÉTROCHIMIE (ENIP) lance un appel à la concurrence pour la présélection des entreprises nationales et internationales qui seront admises ultérieurement à participer à l'appel d'offres restreint pour la réalisation d'unités de production de fibres et filaments de « polyéthylène téréphtalate » (polyester).

La concurrence est ouverte aux entreprises spécialisées dans l'engineering, la fourniture des équipements et la construction, ayant une bonne expérience dans la réalisation d'installations pétrochimiques, à l'exclusion de tout intermédiaire ou assimilé.

Le dossier de candidature à la présélection devra comprendre :

1. – Une copie des documents légaux de constitution de l'entreprise.
2. – Le capital de la société.
3. – Les références détaillées de la société et de ses principaux responsables techniques.
4. – Bilan et montants des chiffres d'affaires de l'entreprise pendant les cinq (5) dernières années.
5. – S'il y a lieu, le ou les procédé (s), pour lesquels la société est liée.
6. – La liste des réalisations de la société.

Les dossiers de candidature à la présente présélection établis conformément à la réglementation algérienne en vigueur, rédigés en langue française, seront adressés sous double enveloppe à :

M. le Directeur « Études et Développement »
Entreprise nationale de la pétrochimie
Zone industrielle de Skikda
BP 07 - SKIKDA

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne comporter que les mentions suivantes :

– Avis de présélection d'entreprises [illegible] production « fibres et filaments polyester » – CONFIDENTIEL - A NE PAS OUVRIR.

L'enveloppe intérieure contenant les documents, comportera le sigle ou la raison sociale de l'entreprise candidate.

La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée à trente jours à compter de la date de parution du présent avis.

cnep/alger

هكذا من الأصل

Economie

ÉTRANGER

Le déplacement de la Commission européenne à Bonn

Le chancelier Kohl a rassuré M. Delors sur les intentions de la RFA

BONN
de notre correspondant

Le déplacement de la Commission européenne au grand complet à Bonn, où elle a eu, jeudi 2 avril, une séance de travail avec l'ensemble du gouvernement ouest-allemand, n'aura pas été tout à fait inutile. Si le chancelier Kohl s'est montré extrêmement combatif, à l'issue de la rencontre pour défendre la cause des agriculteurs ouest-allemands, les déclarations faites de part et d'autre laissent d'une manière générale l'impression d'un accord plus large qu'il n'y paraît de prime abord sur la marche à suivre pour assurer le développement de la Communauté européenne.

L'approche des élections régionales de Hesse, qui donneront dimanche le coup d'envoi aux scrutins qui doivent se dérouler cette année dans cinq des onze Laender ouest-allemands, ne garantissait pas une sérénité parfaite sur les questions agricoles. La présence mercredi à Bonn, où la Commission a tenu exceptionnellement sa réunion de conseil hebdomadaire, de 20 000 agriculteurs en colère, la tenue jeudi au Bundestag d'un débat sur la question, ne pouvaient être ignorées ni des uns ni des autres. Déclarant une nouvelle fois « inacceptables » les propositions de la Commission pour résoudre le problème des surplus agricoles communautaires, le chancelier Kohl a apporté avec beaucoup de vigueur son appui à son ministre de l'agriculture, M. Ignaz Kiechle.

Tout en assurant que la Commission avait tout aussi à cœur que quiconque le souci de maintenir en Europe une structure agricole familiale, son président, M. Jacques Delors, a réaffirmé sa conviction qu'on ne pourrait résoudre le problème de la politique agricole commune sans avoir recours à une diminution des prix pour tenir compte du marché international. Il a, en revanche, laissé la porte ouverte à un arrangement sur les montants compensatoires monétaires, seconde cause de baisse des prix en RFA, en reconnaissant qu'on ne pourrait éviter la création de nouveaux MCM tant qu'on ne serait pas suffisamment avancé dans la convergence des politiques économiques et le renforcement du système monétaire européen.

Seuls les amoureux s'inquiètent

Le chancelier Kohl et M. Delors ont, en outre, évoqué la nécessité d'une politique « décentralisée » qui laisserait une certaine marge de manœuvre à chaque Etat pour résoudre à sa manière ses problèmes spécifiques.

Cette « décentralisation » devrait avoir pour premier résultat, si l'on s'en tient à l'annonce faite par M. Delors, d'apporter aux agriculteurs des aides directes, *« financées en grande partie nationalement, adaptées aux situations différentes, qui feront l'objet d'un encadrement communautaire pour éviter des distorsions de concurrence »*.

Le président de la Commission s'est finalement déclaré rassuré sur les intentions du gouvernement ouest-allemand de poursuivre l'œuvre communautaire. Interrogé sur les doutes qu'il avait émis à ce propos, il a répondu par une boutade : *« Seuls les amoureux s'inquiètent. »* Le chancelier a promis de son côté son soutien pour résoudre les problèmes de financement de la Communauté. En guise de bonne volonté, il a annoncé son accord pour le dernier compromis proposé par la présidence belge de la CEE sur le financement à hauteur de 6,5 milliards d'ECU du programme de recherche communautaire. Ce compromis ayant déjà été accepté par la France, le déblocage du programme ne dépend plus maintenant que de la seule Grande-Bretagne.

HENRI DE BRESSON.

● **PRIX : stabilité en RFA.** — En RFA, les prix de détail sont restés tout à fait stables en mars par rapport à février. En un an (mars 1987 comparé à mars 1986), la baisse du coût de la vie est de 0,2 %.

REPÈRES

Dette extérieure

Réduction de 66,5 milliards de francs en 1986

Au 31 décembre 1986, l'endettement extérieur de la France, à moyen et long terme, était évalué à 398,2 milliards de francs, contre 464,7 milliards de francs au 31 décembre 1985. Cette diminution de 66,5 milliards de francs est imputable, principalement, à l'excédent des remboursements sur les emprunts nouveaux (44,8 milliards de francs). Exprimé en dollars, l'endettement extérieur n'a pratiquement pas varié : 62,7 milliards de dollars, contre 62,5 milliards. Ce phénomène est dû à l'appréciation, par rapport au dollar, des monnaies autres que la monnaie américaine, qui représentent 63 % de la dette française, contre 37 % pour le dollar. La dette extérieure de l'Etat est revenue, en un an, de 44 milliards de francs à 7 milliards de francs. Enfin, l'endettement « net » de la France, résultant du rapprochement des dettes et des créances sur l'extérieur, est revenu de 163,7 milliards de francs fin 1985 à 81,5 milliards de francs.

Salaires

Quatorze accords nationaux pour 1987

Quatorze professions avaient signé un accord de salaires 1987 au niveau national au 31 mars, selon un bilan présenté à la presse, le jeudi 2 avril, par M. Pierre Guillen, président de la commission sociale du CNPF. Ces accords, qui concernent des secteurs aussi variés que l'abattage de volailles, les assurances, la chaux ou les transports routiers, sont globalement conformes aux recommandations du gouvernement et du CNPF : ils oscillent de 1,1 % à 3,5 % pour les salaires minimaux et de 1,6 % à 1,7 % pour les salaires réels. Chez les dockers, la CGT a cependant obtenu un relèvement de 2,5 %. Dans la couture parisienne, les salaires minimaux ont été relevés de 8,2 % au 1er janvier, mais... par rapport au 1er octobre 1985.

Onze accords ont été signés par la CGC, dix par FO, huit par la CFDT et la CFTC, trois par la CGT. Les négociations salariales ont échoué dans dix branches — dont la chimie, les banques, l'édition, le textile, — donnant lieu comme dans d'autres branches à des recommandations, souvent plus rigoureuses. M. Guillen a plaidé, le 2 avril, pour une décentralisation de la négociation dans les branches et les entreprises.

Autoroutes

Trafic record en 1986

Les résultats du trafic 1986 des autoroutes concédées confirment la reprise de la circulation automobile en France. Le surcroît de véhicules a atteint 10,6 %, c'est-à-dire autant que pendant les trois années précédentes. La part de la circulation des véhicules particuliers a progressé de 82 % à 82,4 %, grâce à une hausse de 11 %. Selon les statistiques de l'Association des sociétés françaises d'autoroutes (ASFA), les trajets les plus fréquentés ont été Paris-Lille (34 916 véhicules par jour) et Lyon-Marseille (34 756 véhicules), mais c'est la section Beaune-Lyon de la liaison Paris-Lyon qui a battu tous les records avec 36 221 véhicules par jour.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GÉVELOT

Le conseil d'administration s'est réuni le 31 mars 1987, sous la présidence de M. Alain Blocman, pour, notamment, arrêter les comptes de l'exercice 1986.

Avec un chiffre d'affaires de 155 453 000 F en hausse de 6,6 % sur celui de l'année précédente et un résultat financier en nette amélioration du fait du rétablissement de la trésorerie à la suite de l'encaissement, début 1986, des ventes immobilières de fin 1984, le résultat courant avant impôt s'établit à 13 468 000 F, après 7 305 000 F d'amortissements, contre 4 576 000 F, après 6 552 000 F d'amortissements pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel est un profit de 2 710 000 F dû à une réalisation immobilière secondaire, contre une perte de 3 685 000 F en 1985 provenant principalement de la mise en liquidation amiable d'une filiale.

La société n'est soumise à l'impôt sur les sociétés que pour un montant de 3 310 000 F en raison d'un solde de report déficitaire antérieur.

Ainsi, le bénéfice net de l'exercice 1986 s'établit à 12 800 656,44 F, contre un profit de 891 387,43 F en 1985.

Le conseil d'administration proposera à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires la distribution d'un dividende qu'il a fixé à 8 % pour tenir compte de la fidélité à la société manifestée par ses actionnaires pendant la longue période durant laquelle aucune distribution n'a pu être effectuée.

Les perspectives de l'exercice 1987 apparaissent satisfaisantes. Le résultat global de cet exercice devrait être voisin de celui réalisé en 1986 avant impôt. Par contre, l'impôt jouant cette fois au taux plein, le bénéfice net devrait être inférieur.

GFF

GROUPEMENT FONCIER FRANÇAIS

Le conseil d'administration s'est réuni, le 30 mars 1987 sous la présidence de M. Bertrand Balaresque, pour approuver les comptes de l'exercice 1986 qui se soldent par un résultat net de 14,7 millions de francs, en hausse de 113 % par rapport à 1985.

Le groupe a lancé en 1986 mille deux cent vingt et un logements nouveaux et 61 850 m² de bureaux pour un montant global de 2 171 millions de francs. Les activités de gérance, de syndic et de transactions ont également connu un fort développement.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire du 25 mai 1987 le versement d'un dividende de 17,50 F assorti d'un avoir fiscal de 8,75 F, contre 16 F et 8 F l'an dernier. Une assemblée générale extraordinaire est convoquée, le même jour, pour décider de l'attribution d'une action gratuite pour une ancienne et d'une augmentation de capital par versement en numéraire permettant le doublement du nouveau capital.

UNIFRANCE

Union de placement en valeurs françaises
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

Les actionnaires de la SICAV Unifrance, réunis en assemblée générale ordinaire le 26 mars 1987, ont approuvé la mise en paiement, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1986, d'un dividende net de 13,21 F par action, représentant un revenu global de 15,55 F dont 2,34 F d'impôt déjà payé au Trésor.

Ce dividende net est mis en paiement à la Caisse nationale de Crédit agricole et dans l'ensemble des bureaux des Caisses régionales de Crédit agricole mutuel depuis le 28 mars 1987.

Les actionnaires peuvent réinvestir ce dividende net en actions de la SICAV en franchise totale de droits d'entrée jusqu'au 29 juin 1987.

La valeur liquidative d'Unifrance, au 31 décembre 1986, s'élevait à 450,05 F, marquant une progression de 39,1 % sur l'année 1986, compte tenu d'un coupon de 16,42 F versé en mars 1986.

Au 28 mars 1987, la valeur liquidative s'élevait à 494,61 F.

CRÉDIT AGRICOLE

5..4..3..2..1..
..SICOB 87.
DU 6 AU 11 AVRIL 1987 CAP SUR PARIS-NORD
VILLEPINTE

5.. Bouclez vos ceintures ! Destinations : L'Informatique, les Télécommunications, la Bureautique, la Reprographie et l'Espace-Bureau.

4.. Attention au départ ! Découvrez les toutes dernières nouveautés des exposants du monde entier.

3.. Contact ! Avec la Convention Informatique, la Convention Automatique Productique, la Convention Espace-Bureau et l'exposition SSII.

2.. Mise à feu ! Pour mieux voir, tout voir en 1987, le SICOB est à Paris-Nord Villepinte, le parc d'Exposition le plus moderne d'Europe.

1.. Décollage immédiat ! Pour l'événement international de l'année.

GO.. Le SICOB 1987 s'envole !
SICOBTEL 24 h/24.
36.15 code d'accès SICOB.

CONVENTION INFORMATIQUE, EXPOSITION SSII ET CONVENTION AUTOMATIQUE PRODUCTIQUE SONT AU PALAIS DES CONGRÈS, PORTE MAILLOT.

PARIS-TORONTO DIRECT.
COMME VOUS,
NOUS ALLONS DROIT
A L'ESSENTIEL.

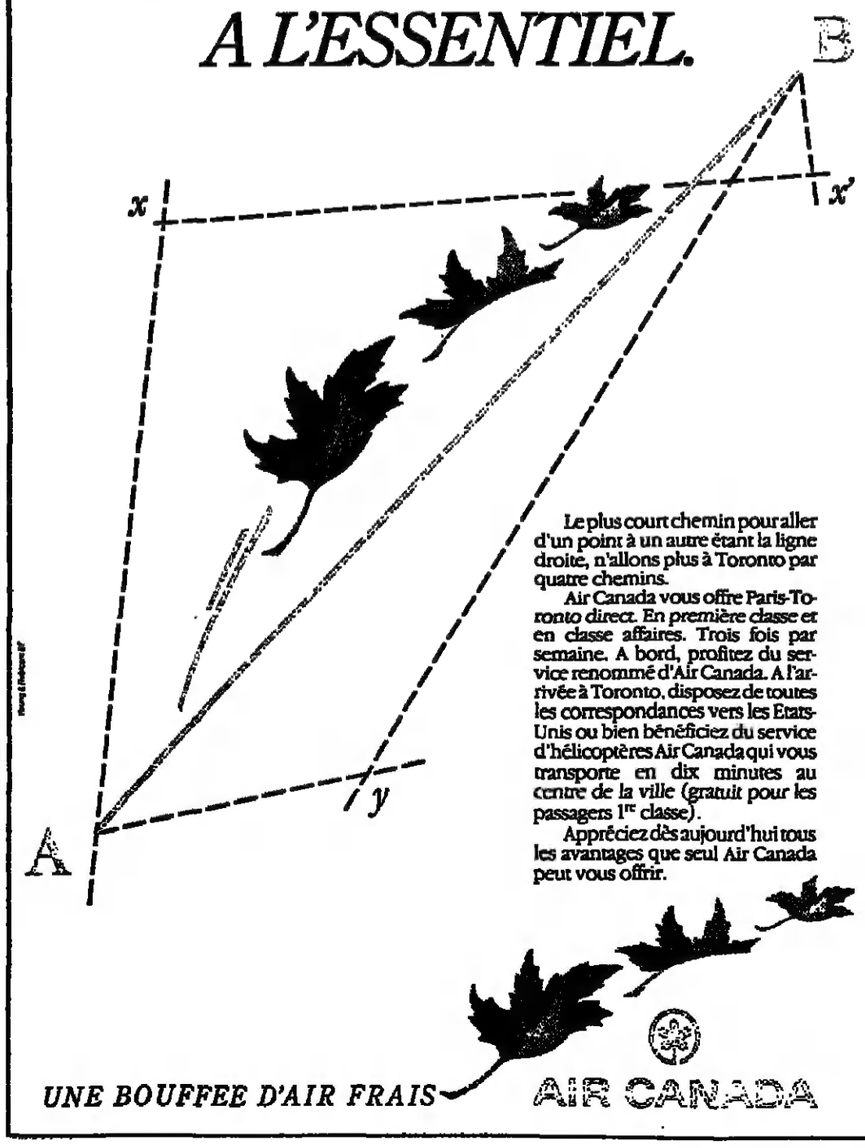

Le plus court chemin pour aller d'un point à un autre étant la ligne droite, n'allons plus à Toronto par quatre chemins.
Air Canada vous offre Paris-Toronto direct. En première classe et en classe affaires. Trois fois par semaine. A bord, profitez du service renommé d'Air Canada. A l'arrivée à Toronto, disposez de toutes les correspondances vers les Etats-Unis ou bien bénéficiez du service d'hélicoptères Air Canada qui vous transporte en dix minutes au centre de la ville (gratuit pour les passagers 1re classe).
Appréciez dès aujourd'hui tous les avantages que seul Air Canada peut vous offrir.

UNE BOUFFEE D'AIR FRAIS
AIR CANADA

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION

Le Conseil d'administration du Groupement pour le financement de la construction, réuni le 24 mars 1987, sous la présidence de M. Roger Papaz, a arrêté les comptes de l'exercice 1986.

L'activité de la Société en 1986 a concerné à la fois la gestion de son patrimoine, la commercialisation des immeubles faisant l'objet d'un arbitrage, et la construction de deux nouveaux immeubles à usage de bureaux, l'un de 4 000 m² situé au Pecq qui sera achevé fin 1987, l'autre de 3 500 m² situé à Vincennes, dont la construction sera entreprise au début de l'été prochain pour s'achever fin 1988.

Le total des produits de l'exercice écoulé, hors provisions locatives, s'est élevé à 153,1 millions de francs, en progression de 6,4 % sur ceux de 1985, cependant que les loyers proprement dits ont progressé de 3,8 %.

Les autres ressources (produits financiers et plus-values sur ventes) totalisent 17,2 millions de francs contre 13,5 millions de francs, et la reprise de dotations antérieures pour gros travaux notamment est sensiblement identique à 6,1 millions de francs.

Après dotation aux comptes d'amortissements et de provisions, le bénéfice net de l'exercice s'établit à 90,5 millions de francs, en progression de 9,3 %, ce bénéfice incluant des plus-values nettes à long terme de 8,8 millions de francs contre 4,8 millions de francs pour l'exercice précédent.

Le Conseil proposera à l'assemblée un dividende de 19,50 F par action contre 18,50 F en 1985, avec option pour le paiement de ce dividende en actions qui porteront jouissance du 1er janvier 1987.

FONSICAV — SICAV COURT TERME RÉGULIÈRE

Dividende de l'exercice 1986

Lors de sa réunion du 27 mars 1987, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de FONSICAV a approuvé les comptes de l'exercice 1986 et décidé la mise en distribution d'un dividende de 79,80 F par action.

net à payer	crédit d'impôt	brut
79,80	1,34	81,14

(rappel de la valeur liquidative au 31.12.1986 : 10 293,35 F)

Mis en paiement le 3 avril 1987
aux guichets des établissements placeurs :
Trésor Public, Caisse des dépôts

Société d'investissement à capital variable gérée par la Caisse des dépôts

omnium de publicité

VOLVO

LE GROUPE VOLVO
Résultats définitifs exercice 1986

En 1986, les ventes du groupe Volvo se sont élevées à 84 090 millions de SEK (86 196).

Hormis le courtage pétrolier, les ventes réalisées sur les marchés étrangers se sont élevées à 58 275 millions de SEK (53 675). La part de ces marchés représentent 81 % (82) de l'ensemble des ventes du groupe. Les exportations de Suède ont atteint 31 500 millions de SEK (29 842).

Le résultat du groupe, avant dotation, impôt et parts des actionnaires minoritaires, s'est élevé à 7 530 millions de SEK (7 602).

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 6 494 millions de SEK, légèrement plus qu'en 1985.

Le résultat d'exploitation du secteur automobiles est demeuré à un niveau élevé, malgré une baisse des résultats provenant essentiellement de l'accroissement des frais de développement des produits. La capacité de production a été pleinement utilisée. Le résultat a progressé dans les secteurs camions, bus et cars.

En 1986, les investissements bruts du groupe en immobilisations corporelles se sont élevés à 3 425 millions de SEK (3 506), dont 2 906 millions de SEK (2 528) pour le secteur des véhicules de transport.

Société mère

Les ventes de AB Volvo se sont élevées à 5 577 millions de SEK (5 504) et son résultat avant dotation, impôt et parts des actionnaires minoritaires a atteint 530 millions de SEK (885). Ce résultat a été amélioré, pour un montant de 45 millions de SEK (340), par les gains de change résultant de la revalorisation des emprunts en devises étrangères.

Il sera proposé à l'assemblée générale du 20 mai 1987 la distribution aux actionnaires d'un dividende de 9,25 SEK (8,50) par action, soit un total de 718 millions de SEK (660).

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

COMPAGNIE LEBON

Sous la présidence de Roger Paluel-Marmont, le conseil d'administration de la Compagnie Lebon s'est réuni le 25 mars 1987, et a arrêté les comptes de l'exercice 1986, qui font ressortir un bénéfice de 51 698 942 F, contre 43 666 054 F en 1985.

Ces résultats comprennent 7 144 114 F de résultats exceptionnels, contre 11 529 019 F en 1985, et 10 460 128 F d'impôts sur les bénéfices et de provision pour impôts, contre 1 785 900 F l'année précédente.

Il sera proposé, à l'assemblée générale ordinaire du 24 juin prochain, la distribution d'un dividende global de 45 F par action, contre 36 F l'année dernière.

A la même assemblée sera proposée l'entrée de deux nouveaux administrateurs : MM. Nicolas Lebon et Georges Peberean.

Une assemblée générale extraordinaire se réunira le même jour afin de donner à nouveau au conseil d'administration la possibilité d'augmenter le capital social jusqu'à 200 millions de francs.

SAGA/WORMS

Les groupes Worms et Saga envisagent de regrouper dans une société nouvelle leurs intérêts français dans le secteur des activités portuaires, à l'exclusion de l'activité agence de lignes.

Ce rapprochement de moyens permettrait de constituer un ensemble compétitif de taille suffisante, moderne et performant, qui serait en mesure d'affronter, par la qualité des services et l'importance des moyens qu'il pourra mettre en œuvre, l'évolution des marchés et de la concurrence internationale, en particulier dans la perspective de la prochaine libéralisation des services en Europe.

Pour leur part, les activités commerciales d'agence de lignes de Worms services maritimes et de Jokelson demeureraient gérées, de manière autonome et individualisée, dans leur cadre social respectif.

BANQUE RÉGIONALE DE L'OUEST

Société anonyme au capital de 60 012 000 F
Siège social : 7, rue Callois – 41000 BLOIS
R.C.S. – Blois 595 520 255

Le conseil d'administration présidé par M. Jean de La Chauvinière a examiné et approuvé, dans sa séance du 25 mars 1987, les comptes de l'exercice 1986.

Le total du bilan s'établit à 5 485 millions de francs en 1986 contre 5 220 millions de francs en 1985.

Le produit net bancaire s'établit à 384,64 millions de francs en 1986 contre 359,85 millions de francs en 1985 (+ 6,89 %).

Le résultat brut d'exploitation avant provisions et amortissements ressort à 72,1 millions de francs contre 64,7 millions de francs l'année précédente (+ 11,40 %).

Enfin, le résultat net s'établit à 19 602 942 F en 1986 contre 12 356 570 F en 1985, traduisant une forte amélioration de la rentabilité.

Ce résultat inclut une plus-value à long terme nette d'impôt de 3 708 119 F contre 1 943 185 F en 1985.

Les amortissement de l'exercice s'élèvent à 17,67 millions de francs contre 13,95 millions de francs. L'augmentation de 26,3 % souligne l'effort d'investissements.

METROLOGIE international

Le conseil d'administration de Metrologie International, réuni le 24 mars 1987, sous la présidence de M. Roger Haddad, a décidé de convoquer pour le 19 mai prochain une assemblée générale extraordinaire des actionnaires, qui statuera, entre autres, sur les résolutions suivantes :

1. – Augmentation de capital d'un montant maximum de 100 millions de francs par émission d'actions à souscrire contre espèces avec droit préférentiel des actionnaires. Les actions nouvelles seront assorties de bons d'échange contre des bons de souscription à des actions Metroservice, préalablement inscrits au portefeuille de Metrologie International.

2. – Emission d'emprunts pour un montant nominal maximum de 100 millions de francs, représentés par des obligations avec bons de souscription d'actions de la société.

Il sera demandé à l'assemblée générale de donner tous pouvoirs au conseil d'administration pour fixer toutes les modalités de ces opérations.

Ces émissions, qui doivent intervenir à la fin du premier semestre, devront permettre à Metrologie International de conforter ses fonds propres ainsi que sa surface financière afin de mieux réaliser toutes les opportunités de croissance interne et externe, et d'accroître la rentabilité en réduisant ses frais financiers.

Il est rappelé que la société Metroservice, filiale de Metrologie International, spécialisée dans la maintenance tierce partie d'équipements micro-informatiques, a demandé son admission au second marché de la Bourse de Paris pour le 5 juin prochain.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS 1986

GROUPE C.G.E.

AUGMENTATION DE 45 % DU BÉNÉFICE CONSOLIDÉ

Le conseil d'administration de la CGE, réuni le 31 mars 1987 sous la présidence de M. Pierre Suard, a procédé à l'examen des comptes consolidés du Groupe CGE pour l'exercice 1986, à l'arrêté des comptes de la compagnie et à la convocation d'une assemblée générale extraordinaire.

1) Le résultat consolidé du Groupe CGE a atteint, en 1986, 1721 millions de francs, contre 1 185 millions de francs en 1985, soit une progression de 45 % sur l'exercice 1985. Il représente 2,1 % du chiffre d'affaires, qui s'établit à 80,9 milliards de francs.

La part du Groupe, 1 159 millions de francs, contre 761 millions de francs en 1985, est en augmentation de 52 % par rapport à celle de 1985.

Les activités apportées par ITT Corporation, dont le Groupe CGE assure la gestion depuis le 1er janvier 1987, ne figurent pas dans ces chiffres.

2) Le résultat net de la compagnie s'établit à 882 millions de francs, contre 415 millions de francs pour l'exercice 1985. Cette progression résulte, notamment, de plus-value de cession de titres. Le résultat courant avant impôt de la compagnie s'élève à 317 millions de francs, contre 349 millions en 1985.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire de distribuer un montant de 188,3 millions de francs, correspondant à un dividende de 20 F par action avant impôt déjà payé au Trésor, contre 13,2 F en 1985.

3) Le conseil a, en outre, convoqué pour le 6 mai 1987 une assemblée générale extraordinaire, aux fins, notamment :

– d'augmenter le capital par incorporation de réserves et d'élever la valeur nominale des actions existantes de 100 F à 120 F ;

– de diviser le capital social en actions d'une valeur nominale de 40 F ;

– d'adopter une modification des statuts actuels sous la condition suspensive de la constatation du transfert au secteur privé de la majorité des actions composant le capital social ;

– et d'autoriser le conseil d'administration à émettre des actions ou des valeurs mobilières composées.

4) Il est rappelé que la certification des comptes du Groupe CGE est en voie d'achèvement. Il en est de même pour la procédure d'audit engagée dans le cadre de la privatisation.

CGE

INSTITUT MÉRIEUX

Le conseil d'administration de l'Institut Mérieux, réuni le 30 mars 1987 sous la présidence de M. Alain Mérieux, a arrêté les comptes de l'exercice 1986 et décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, ainsi qu'une assemblée générale extraordinaire, pour le 18 juin prochain.

L'exercice 1986 a enregistré un chiffre d'affaires de 1 171 704 735 F, en croissance de près de 10 % par rapport à l'exercice précédent, et un bénéfice net de 165 304 596 F (121 699 507 F en 1985).

Le chiffre d'affaires consolidé de 1986 s'est élevé à 2 795 millions de francs – dont plus de 55 % à l'international, – représentant une progression de 18,8 % après intégration de l'Institut de sélection animale, et de 7 % à structure comparable par rapport à 1985.

Le bénéfice net consolidé de l'Institut Mérieux – part du groupe – ressort à 210,8 millions de francs, soit une marge nette de 7,5 % (97,3 millions de francs en 1985).

Le conseil d'administration, après avoir rappelé l'attribution, en 1986, d'une action gratuite pour dix, proposera, à l'assemblée générale ordinaire, la distribution d'un dividende de 18,16 F net par action, soit 27,24 F, avoir fiscal compris. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1er septembre 1987.

L'assemblée générale extraordinaire aura à examiner le renouvellement de l'autorisation donnée au conseil d'administration de procéder à une augmentation de capital, jusqu'à un montant maximum de 100 millions de francs.

Les prévisions pour l'exercice 1987 devraient se traduire par une croissance du chiffre d'affaires consolidé de 5 % et, compte tenu de l'augmentation des frais de recherche et de développement, par le maintien probable du bénéfice net au niveau de celui de l'exercice précédent.

Marchés financiers

PARIS, 3 avril ↑

Forte reprise

Après deux journées consacrées à consolider ses positions, la Bourse de Paris est repartie de l'avant à la veille du week-end. A l'étonnement général, du reste, car dans la matinée de jeudi, et encore au début de la séance principale, le marché n'avait pas manifesté beaucoup de vigueur. A la fin de la session préliminaire, son avance était de 0,28 % seulement et elle n'était guère plus importante à 12 h 45.

Le signal de la reprise était donné par Dassault, sur anticipation, disait-on, de la vente par l'Etat d'une partie de ses intérêts, mais aussi d'une bonne commande à la clé pour l'armée. Peugeot lui emboîtait le pas, puis CSF, L'Oréal, Pernod-Ricard, Sanofi et bien d'autres. Bref, en clôture, l'indicateur instantané enregistrait une hausse de 0,9 % environ.

Les professionnels se perdaient un peu en conjectures sur les raisons de cette reprise, qui, sans être fulgurante, a été de très bonne qualité.

Le dernier bulletin de santé de Wall Street aurait-il pleinement rassuré les opérateurs de la rue Vivienne ? On le disait, comme on murmurait aussi que les étrangers étaient repassés à l'attaque. Autre motif invoqué : l'abaissement à 42 % de l'impôt sur les bénéfices industriels. Mais le premier ministre en a déjà parlé il y a une semaine. Pour tout dire, les boursiers constataient le phénomène sans lui trouver d'explication. Mais y en a-t-il une ? La Bourse a changé de nature et de clientèle. En plus, elle s'internationalise. Ses réactions sont imprévisibles. Même les « gourous » avançaient en terrain inconnu.

Le marché obligataire et le MATIF étaient plutôt soutenus, sans motif particulier. Au contraire même, puisque le dollar baisse et que les taux se tendent un peu. Allez comprendre ! Peut-être le soulagement que la Banque de France ait maintenu son taux d'intervention...

NEW-YORK, 2 avril ↑

Très bien tenu

Le raffermissement des cours s'est poursuivi jeudi à Wall Street, mais cette fois beaucoup plus en profondeur. Quelque peu affecté par des ventes bénéficiaires sur IBM, l'indice Dow Jones des industrielles n'a pu conserver l'intégralité de ses gains initiaux. En clôture, il s'établissait à 2 320,45 (après avoir touché la cote 2 347,59) avec un modeste gain de 4,40 points. En revanche, le bilan de la journée a témoigné de l'excellente tenue du marché. Négatif la veille, il est, en effet, redevenu franchement positif. Sur 1 963 valeurs traitées, 942 ont monté, 613 ont baissé et 408 n'ont pas varié.

Sans IBM, la Bourse new-yorkaise aurait certainement accompli une bien meilleure performance. Mais les opérateurs ont, paraît-il, été déçus que « Big Blue » soit dans l'incapacité de livrer avant 1988 sa nouvelle lignée de micro-ordinateurs.

D'après les professionnels, le marché s'est bien remis des craintes que lui avait causé la hausse des taux d'intérêt et entre maintenant de plain-pied dans une phase de consolidation appelée à durer, paraît-il, une quinzaine de jours. « *L'argent est abondant et de nombreuses valeurs sont bon marché* », assurait un spécialiste. Bref, l'optimisme était de mise autour du Big Board. Une forte activité a continué de régner avec 182,95 millions de titres, contre 183 millions la veille.

VALEURS	Cours du 1er avril	Cours du 2 avril
Alcoa	42 3/4	42 1/2
A.T.T.	23 7/8	24 1/8
Boeing	52 1/2	51 7/8
Chase Manhattan Bank	38 1/4	38 3/8
Du Pont de Nemours	119	116
Eastman Kodak	78 1/2	78 3/4
Exxon	88 5/8	88 3/4
Ford	87	85 7/8
General Electric	104 3/4	105 7/8
General Motors	78 3/4	78 5/8
Goodyear	54 7/8	57
I.B.M.	150 3/4	148 3/8
I.T.T.	60 1/4	60 3/4
Mobil Oil	48 1/4	48 7/8
Pfizer	72 3/4	73 7/8
Schlumberger	41 1/2	43 1/8
Texaco	37 7/8	37 3/4
U.A.L. Inc.	57 1/8	57 3/8
Union Carbide	28	27 3/8
U.S.X.	27 7/8	28 1/8
Westinghouse	65 3/4	65 3/4
Xerox Corp.	76 3/8	76 1/2

CHANGES

Dollar : 6,04 F ↓

En hausse jeudi sur l'annonce d'un relèvement du taux de base des banques américaines, le dollar a fléchi ce vendredi après les déclarations d'un officiel de Washington sur la poursuite de la baisse du billet vert, démenties ultérieurement par la Maison Blanche.

FRANCFORT	2 avril	3 avril
Dollar (en DM)	1,8270	1,8159
TOKYO	**2 avril**	**3 avril**
Dollar (en yens)	147	146

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (3 avril)	7 13/16 %
New-York (2 avril)	6 1/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	1er avril	2 avril
Valeurs françaises	111,4	111,7
Valeurs étrangères	109,9	111,1
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	454,4	452,7

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	1er avril	2 avril
Industrielles	2 316,05	2 320,45

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	1er avril	2 avril
Industrielles	1 558	1 567,6
Mines d'or	445,5	433,5
Fonds d'Etat	90,14	89,91

TOKYO

	2 avril	3 avril
Nikkei	22 367,72	22 418,95
Indice général	1 915,64	1 918,20

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 avril
Nombre de contrats : 24 460

COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	107,10	107,20	107,15	106,75
Précédent	106,90	106,95	106,80	–

AUTOUR DE LA CORBEILLE

BAYER AMÉLIORE SA RENTABILITÉ. – Malgré un chiffre d'affaires mondial (40,75 milliards de deutschemarks) en baisse de 11,3 % à cause de la chute du dollar, le groupe chimique allemand a dégagé, pour 1986, un bénéfice avant impôts de 3,3 milliards de deutschemarks, accru de 4,9 %.

LE CRÉDIT LYONNAIS DOUBLE SON BÉNÉFICE. – Le Crédit lyonnais (société mère) a dégagé, en 1986, un résultat net de 965 millions de francs, double de celui fait l'année précédente (442 millions). L'augmentation exacte est d'environ 120 %. Le produit net bancaire s'est établi pour la période à 22 227 millions, contre 20 334 millions de francs en 1985, France et étranger confondus, en hausse de 9,3 %. Le résultat brut d'exploitation ressort à 7 298 millions de francs en 1986, contre 6 526 millions pour 1985 (+ 22 %). Les comptes consolidés seront rendus publics dans trois semaines.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0330	6,0350	+ 65	+ 80	+ 130	+ 160	+ 325	+ 410
$ can.	4,6071	4,6192	+ 21	+ 40	+ 53	+ 87	+ 146	+ 229
Yen (100)	4,1336	4,1378	+ 130	+ 155	+ 266	+ 301	+ 785	+ 860
DM	3,3249	3,3278	+ 104	+ 121	+ 219	+ 245	+ 627	+ 694
Florin	2,9465	2,9489	+ 56	+ 67	+ 120	+ 139	+ 348	+ 399
F.B. (100)	15,9942	16,0420	+ 45	+ 127	+ 122	+ 254	+ 267	+ 640
F.S.	3,9835	3,9874	+ 143	+ 161	+ 306	+ 334	+ 882	+ 882
L (1 000)	4,6623	4,6711	– 76	– 46	– 151	– 102	– 471	– 373
£	9,6830	9,6922	– 180	– 137	– 348	– 276	– 873	– 709

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/8	6 1/4	6 3/8	6 1/2	6 1/2	6 5/8	6 5/8	6 3/4
DM	3 3/4	4	3 13/16	3 15/16	3 13/16	3 15/16	3 13/16	3 15/16
Florin	5 1/4	5 1/2	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	6 1/4	7 1/4	7 3/16	7 7/16	7 1/4	7 1/2	7 1/4	7 1/2
F.S.	2	2 1/2	3 1/4	3 3/8	3 5/16	3 7/16	3 11/16	3 13/16
L (1 000)	8 3/4	9 3/4	9 3/8	9 7/8	9 3/8	9 7/8	9 5/8	10
£	9 7/8	10 1/8	9 15/16	10 1/16	9 7/8	10	9 11/16	9 13/16
F. franç.	7 1/2	8	8 1/8	8 1/4	8 1/8	8 5/16	8 3/16	8 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا عن الأصل

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 3 AVRIL

Cours relevés à 15 h 02

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1525	4,5 % 1973	1589	1570	1575	– 1 60
....	C.N.E. 3%	4260	4265	4265	+ 0 12
1209	B.N.P. T.P.	1208	1228	1228	+ 1 66
1210	C.C.F. T.P.	1245	1251	1251	+ 0 48
1117	Créd. Lyon. T.P.	1129	1152	1160	+ 2 75
3010	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2114	Renault T.P.	2145	2150	2150	+ 0 23
2330	Rhone-Poul. T.P.	2347	2347	2347	....
1366	St-Gobain T.P.	1396	1394	1394	– 0 13
1320	Thomson T.P.	1330	1323	1323	– 0 52
560	Accor	562	561	561	– 0 18
2180	Agence Havas	2220	2270	2270	+ 2 25
2090	Ag. Havas C. I.	2170	2200	2200	+ 1 38
740	Air Liquide	745	760	760	+ 2 01
2950	Alcatel	2866	2989	2990	+ 4 38
2340	Als. Superm.	2290	2295	2295	+ 0 22
530	A.L.S.P.I.	542	540	540	– 0 37
440	Alsthom ★	437 80	436 90	436 80	– 0 25
2550	Arjom. Prioux	2771	2890	2870	+ 3 57
620	Ausedat-Rey	629	640	638	+ 1 43
1630	Aux. Entrepr. ★	1735	1730	1736	+ 0 06
1250	Avions Dassault	1255	1320	1320	+ 5 18
800	BAFP	772	780	780	+ 1 04
490	Bail-Equipem. ★	480	480	476	– 0 83
960	Bail-Investiss.	966	966	961	– 0 52
1060	Cie Bancaire	850	833	833	– 2
615	Bazar H.-V.	669	667	664	– 0 74
735	Béghin-Say ★	640	655	642	+ 0 31
730	Berger (Mé)	730	735	735	+ 0 68
845	Bic ★	868	860	861	– 0 81
1600	B.I.S.	1615	1616	1618	+ 0 19
2850	Biscuit (Géné.)	2920	2910	2910	– 0 34
2750	Bongrain S.A.	2810	2790	2790	– 0 71
1330	Bouygues	1405	1460	1451	+ 3 27
5060	B.S.N.	5200	5260	5260	+ 1 15
1400	Carnaud	1480	1483	1485	+ 1 01
3870	Carrefour	3828	3890	3830	+ 0 05
2360	Casino	2375	2389	2390	+ 0 63
1920	Casino A.D.P.	1890	1900	1880	– 0 52
1330	C.C.M.C.	1250	1250	1250	....
1310	Cetelem	1284	1269	1269	– 1 16
2810	C.F.A.O.	2600	2636	2639	+ 1 50
1600	C.G.I.P.	1588	1583	1581	– 0 44
1920	Chargeurs S.A.	1898	1946	1948	+ 2 63
85	Chiers-Châtill.	79 90	80 60	80 60	+ 0 88
955	Ciments franç. ★	1050	1073	1076	+ 2 47
695	Club Méditerr.	699	693	693	– 0 86
210	Codetel	208 40	215	214	+ 2 69
380	Cofimeg	380	384	384	+ 1 05
2070	Colas	2076	2075	2118	+ 2 02
345	Compt. Entrepr.	343	347	349	+ 1 75
795	Compt. Mod.	863	870	870	+ 0 81
1190	Créd. Foncier	1158	1158	1175	+ 1 47
610	Crédit F. Imm.	616	615	615	– 0 16
1490	Crédit Nat. ★	1459	1458	1449	– 0 68
340	Crouzet ★	347	349	350	+ 0 86
2600	Damart S.A.	2820	2960	2870	+ 1 71

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
830	Darty ★	507	515	510	+ 0 59
355	Dév. R.d.C. (Li)	391	400	400	+ 2 30
715	D.M.C.	683	681	687	+ 0 59
3040	Docks France ★	2948	2916	2969	+ 0 67
2280	Dumez ★	2379	2400	2420	+ 1 72
1500	Eaux (Gén.)	1511	1521	1525	+ 0 93
2890	Ecco ★	2909	2910	2920	+ 0 37
1370	Electro-Finan.	1365	1370	1375	+ 0 73
340	Elf-Aquitaine	343	341 50	341 50	– 0 44
320	— (certific.)	325	325	325	....
3250	Epeda-B-Faure	3200	3196	3196	– 0 13
3500	Essilor	3380	3370	3370	– 0 30
520	Esso S.A.F. ★	517	525	516	– 0 19
3160	Eurafrance	3175	3195	3175	....
1470	Eurocom ★	1575	1571	1575	....
3500	Euromarché	3420	3480	3460	+ 1 17
930	Europe n° 1 ★	930	939	937	+ 0 75
1970	Facom	1950	1980	1949	– 0 05
1230	Fichet-bauche	1165	1180	1180	+ 1 29
235	Finextel	235	238	237 90	+ 1 23
250	Fives-Lille	256	260	265 50	+ 3 71
345	Francarep	346	349	349	+ 0 87
1550	Fromageries Bel	1460	1498	1498	+ 2 60
1250	Gal. Lafayette	1148	1165	1175	+ 2 35
440	Gascogne	500	496	496	– 0 80
415	Géophysique ★	415	413 50	427	+ 2 89
2540	Gerland	2710	2730	2730	+ 0 74
715	GTM-Entrepose	710	732	732	+ 3 10
895	Guyenne-Gas. ★	885	880	885	....
3260	Hachette ★	3250	3280	3280	+ 0 92
790	Hénin (La)	857	865	865	+ 0 93
117	Imétal	115 50	120 10	119	+ 3 03
485	Imm. Plaine-M.	485	485	483	– 0 41
5020	Inst. Mérieux	5490	5500	5490	....
610	Interbail	622	615	615	– 1 13
1750	Intertechnique	1720	1751	1751	+ 1 80
1910	J. Lefebvre	2050	2080	2040	– 0 48
2280	Lab. Bellon	2202	2470	2470	+ 12 17
1530	Lafarge-Coppée	1662	1688	1679	+ 1 02
2120	Labon ★	2015	2039	2055	+ 1 98
5510	Legrand	5830	5800	5820	– 0 17
860	Leroy-Somer ★	935	928	921	– 1 50
1690	Lesieur	1825	1810	1810	– 0 82
900	Locabail Immob.	796	788	788	– 1 01
750	Locafrance ★	789	788	804	+ 1 90
855	Locindus	965	959	965	....
1150	L. Vuitton S.A. ★	1132	1132	1122	– 0 88
760	Lucheire	750	745	748	– 0 27
1740	Lyonn. Eaux ★	1722	1750	1780	+ 3 38
142	Mais. Phénix	154 10	153 80	156	+ 1 23
760	Majorette (Ly)	750	802	802	+ 6 93
77	Manurhin	78 10	78 10	78 50	+ 0 53
570	Mar. Wendel	565	563	563	– 0 35

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1640	Martell	1780	1780	1790	+ 0 56
2580	Matra	2599	2700	2705	+ 4 08
2700	Merlin-Gerin ★	2705	2710	2765	+ 2 21
3350	Michelin	3483	3575	3570	+ 2 50
1570	Midi (Cie)	1580	1584	1589	– 0 06
480	Midland Bk S.A.	494	498 80	497	+ 0 61
715	Min. Salsig. (Ma)	779	775	775	– 0 51
55	M.M. Penarroya	57 30	57	57	– 0 52
2530	Moët-Hennessy	2415	2400	2392	– 0 95
115	Moulinex	108	107	108 10	+ 0 09
1190	Navig. Mixtes	1233	1240	1250	+ 1 38
210	Nord-Est	207	205 50	205 30	– 0 82
470	Nordon (Ny)	461	476	476	+ 3 25
780	Nouvelles Gal.	828	829	833	+ 0 60
1250	Occident. (Gén.)	1323	1341	1341	+ 1 36
1740	Omn.F.Paris	1730	1741	1741	+ 0 64
191	Olida-Caby	185	186	186 50	+ 0 81
580	Opfi-Paribas	587	585	588	+ 0 17
4370	Oréal (L')	4345	4536	4520	+ 4 03
845	Paris-Réesc. ★	825	821	825	....
1570	Pechelbronn ★	1595	1590	1600	+ 0 31
1690	Penhoet	1660	1713	1713	+ 3 19
1080	Pernod-Ricard	1080	1115	1100	+ 1 85
140	Pétroles B.P.	160	160	160 50	+ 0 31
1470	Peugeot S.A.	1470	1499	1495	+ 1 70
37	Poclain	15	14	14 10	– 6
2110	Poliet	2311	2335	2335	+ 1 04
960	P.M. Labinal	950	940	940	– 1 05
3500	Presses Cité	3526	3595	3590	+ 1 82
1490	Prétabail Sic.	1471	1480	1495	+ 1 63
820	Primagaz	850	849	841	– 1 06
745	Printemps ★	775	775	778	+ 0 39
2650	Promodès	2860	2850	2840	– 0 75
320	Prouvost S.A ★	315	313	314	– 0 31
1640	Radiotechn.	1665	1655	1655	– 0 60
183	Raff. Dist. Total	157	154	154	– 1 91
2910	Redoute (La) ★	3030	3020	3059	+ 0 95
480	Robur financière	486	496	496	+ 2 06
1900	Roussel-Uclaf	1852	1814	1832	– 1 08
1460	Roussel-C.N.I.	1404	1390	1385	– 1 35
5920	R. Impériale (Ly)	6060	6060	6060	....
290	Sade	290	294 50	294 50	+ 1 55
3850	Sagem	3860	3870	3875	+ 0 39
445	Saint-Gobain	459	457	457	– 0 44
1150	St-Louis B.	1120	1120	1122	+ 0 18
2130	Salomon	2130	2130	2130	....
1640	Salvepar	1650	1680	1680	+ 1 82
890	Sanofi	880	918	918	+ 4 32
705	S.A.T.	720	748	740	+ 2 78
1240	Saupiquet (Na)	1100	1150	1160	+ 4 55
670	Schneider ★	675	677	677	+ 0 29

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
115	S.C.O.A.	118 80	120	123	+ 5 31
765	S.C.R.E.G.	850	852	850	....
870	Seb ★	916	909	920	+ 0 43
465	Sefimeg	465	465	467	+ 0 43
1840	S.F.I.M.	1870	1900	1900	+ 1 60
108	S.G.E.	112	112	112 50	+ 0 44
690	Sign. Ent. El. ★	695	699	701	+ 0 86
1040	Silic	1080	1050	1050	– 2 78
620	Simco-U.P.H. ★	605	615	618	+ 2 14
400	Simnor (Li)	400	400	400	....
1350	Skis Rossignol	1325	1320	1315	– 0 75
800	Siminco	785	790	790	+ 0 64
285	Sodero (Na)	280	280	280	....
2850	Sodexho	2998	3005	3005	+ 0 23
440	Sogerap	438	447	447 50	+ 2 17
2120	Sommer-Allib. ★	2125	2120	2155	+ 1 41
805	Source Perrier	793	800	800	+ 0 88
1350	Sovac ★	1290	1300	1320	+ 2 32
625	Spie-Batignol.	628	632	635	+ 1 11
805	Strafor	830	829	829	– 0 12
515	Synthelabo ★	455	451	450 50	– 0 98
825	Talcs Luzenac	832	828	829	– 0 36
3540	Tél. Elect.	3465	3485	3485	+ 0 58
1700	Thomson-C.S.F.	1705	1730	1725	+ 1 17
480	Total (CFP) ★	494 90	492	499	+ 0 82
105	— (certific.)	107 90	108	108 80	+ 0 93
2550	T.R.T.	2469	2600	2595	+ 5 10
835	U.F.B.	830	825	825	– 0 60
1610	U.I.C.	1548	1551	1548	....
625	U.I.F.	659	680	682	+ 3 49
880	U.I.S.	880	881	881	+ 0 11
560	U.C.B. ★	434 10	442	450	+ 3 66
840	Unibail	835	800	813	– 2 63
570	Valéo	578	578	578	....
103	Vallourec	103 90	106	105	+ 1 06
4380	V. Clicquot-P.	4390	4210	4230	– 3 64
750	Via Banque	697	691	695	– 0 28
810	Elf-Gabon	831	821	820	– 1 32
111	Amax Inc.	116	116	116	....
465	Amer. Express	460	440	440	– 4 35
147	Amer. Teleph.	148 70	149 10	149 10	+ 0 27
122	Anglo Amer. C.	136 20	135 50	135 50	– 1 95
580	Angold	649	651	655	+ 0 92
840	BASF (Akt)	910	905	900	– 1 10
955	Bayer	1066	1045	1045	– 1 98
135	Buffelsfont.	147 90	144	145 50	– 1 62
235	Chase Manh.	231	237 50	236	+ 2 16
305	Cie Pétr. Imp.	305	317	317	+ 3 93
73	De Beers	77 60	75 80	75 80	– 2 32
2060	Deutsche Bank	2299	2265	2255	– 1 91
69	Dome Mines	76	77	76 50	+ 0 66
1060	Dresdner Bank	1195	1175	1175	– 1 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
121	Driefontein Cpt	139	136 50	136 60	– 1 73
690	Du Pont-Nem.	697	705	705	+ 1 15
475	Eastman Kodak	466	468 50	469	+ 0 64
44	East Rand	51 80	51 90	51 60	– 0 39
295	Electrolux	298	292	292	– 2 01
250	Ericsson	241	235 50	235 50	– 2 28
515	Exxon Corp.	543	542	542	– 0 18
500	Ford Motors	526	524	523	– 0 57
89	Freegold	104 80	100 40	98 50	– 6 01
107	Gencor	116 50	113 10	113 10	– 2 92
655	Gén. Electr.	646	648	648	+ 0 31
560	Gén. Belgique	553	541	545	– 1 45
470	Gen. Motors	478	472	474	– 0 84
86	Goldfields	93 60	91 50	91	– 2 78
49	GdMetropolitain	46 60	46 40	46 90	+ 0 64
73	Harmony	85 80	83 85	84 80	– 1 17
40	Hitachi	39 10	39 85	39 90	+ 2 06
840	Hoechst Akt.	930	926	926	– 0 43
130	Imp. Chemical	128 50	128 40	128 40	– 0 08
97	Inco. Limited	98	96 50	96 50	– 1 53
900	IBM	928	904	907	– 2 26
395	ITT	375	....	....	....
145	Ito-Yokado	151	155 80	155 80	+ 3 18
71	Matsushita	64 50	62	62	– 3 88
980	Merck	947	956	956	+ 0 95
805	Minnesota M.	787	783	783	– 0 51
280	Mobil Corp.	295 10	292 40	292 40	– 0 91
275	Morgan J.P.	263	265	265	+ 0 76
38400	Nestlé	36980	37950	37950	+ 2 62
151	Norsk Hydro	154	156 80	157	+ 1 95
225	Olsil	258	253	251	– 2 71
1640	Petrofina	1610	1656	1650	+ 2 48
515	Philip Morris	517	532	529	+ 2 32
144	Philips	147 80	148 20	148 20	+ 0 27
600	Quilmès	602	606	607	+ 0 83
760	Randfontein	845	831	830	– 1 78
720	Royal Dutch	719	723	723	+ 0 56
72	Rio Tinto Zinc	78 50	80 05	80 05	+ 1 97
92	St Helena Co	113 50	109 20	108 80	– 4 14
240	Schlumberger	281	282	282 50	+ 0 57
125	Shell transp.	121	121	121	....
2110	Siemens A.G.	2370	2360	2330	– 1 69
127	Sony	123 50	122 80	123 80	+ 0 24
136	T.D.K.	130 20	126 40	126 40	– 2 92
28	Toshiba Corp.	29 30	28 96	28 60	– 2 39
1650	Unilever	1740	1748	1748	+ 0 46
320	Unit. Techn.	312	305 20	306	– 1 92
625	Vaal Reefs	781	752	748	– 4 23
300	Volvo	296	294	294	– 0 68
300	West Deep	378	368	368	– 2 65
455	Xerox Corp.	470	467 50	467 50	– 0 53
1 25	Zambia Corp.	1 29	1 30	1 30	+ 0 78

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9070	..
Emp. 8,80 % 77	123 80	7 619
9,80 % 78/93	102 40	7 142
10,80 % 79/94	105 30	8 273
13,25 % 80/90	108 38	11 072
13,80 % 80/87	102 85	6 427
13,80 % 81/89	109	2 887
16,75 % 81/87	103 50	9 453
16,20 % 82/90	118 40	3 895
16 % juin 82	120 15	13 107
14,60 % fév. 83	119 53	1 880
13,40 % déc. 83	122 55	3 818
12,20 % oct. 84	114 60	5 950
11 % fév. 85	115 70	1 268
10,25 % mars 86	109 45	0 645
ORT 12,75 % 83	1797	..
OAT 10 % 2000	110 25	8 548
OAT 9,90 % 1997	109 25	3 038
OAT 9,80 % 1996	107 40	1 718
Ch. France 3 %	171	..
CNB Bques janv. 82	101 50	2 093
CNB Paribas	101 80	2 093
CNB Suez	101 80	2 093
CNI janv. 82	101 38	2 093
PTT 11,20% 85	110	8 590
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	109 40	8 849
CNT 9% 86	89	8 033
CRH 10,80% déc. 85	108	2 553

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1440	1340
Agache (Sté. Fin.)	1985	1980
A.G.F. (St Cent.)	860	880
Applic. Hydraul.	900	920
Arbel	255	255
Astorg	485	489
Avenir Publicité	2745	2650
Bain C. Monaco	433	416 o
Banque Hypoth. Eur.	498	486
Béghin-Say (C.I.)	498	493
B.G.I.	501	501
Blanzy-Ouest	575	576
B.N.P. CI	508	514
B.N.P. Intercontin.	445	447
Bénédictine	4450	4500
Bon-Marché	890	910
Calif	1000	1000
Cambodge	775	880 d
C.A.M.E.	575	595 d
Campenon Bern.	804	782
Carbone-Lorraine	926	901
C.E.G.Frig.	728	....
Centen. Blanzy	3160	3250
Centrest (Ny)	232 80	242 d
Cerabati	115	114 90
CERUS	895	860
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	991	....
Champex (Ny)	185	186 50
C.I.C. (Financ. de)	341	340
C.I. Maritime	743	760
Cimen-Sixta	1020	1025

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cisam (B)	830	830
Clause	1495	1486
Cofradel (Ly)	2520	2500
Cogifi	490	492
Comiphos	641	642
Cie Industrielle	3708	3760
Comp. Lyon-Alem.	700	700
Concorde (La)	1225	1200
C.M.P.	41 50	41
Créd. Gén. Ind.	1120	1120
Crédit Lyonnais C.I.	760	760
Cr. Universel (Cie)	980	913
Créditel	180	180
Debbley S.A.	827	880 d
Darty Act. d. p.	410	404
De Dietrich	2500	2530
Delalande S.A.	1670	1653
Delmas-Vieil. (Fin.)	1249	1248
Didot-Bottin	830	801
Eaux Bass. Vichy	1650	1520
Eaux Vittel	2670	2700
Economats Centre	694	646
Electro-Banque	480	454
Elf-Antargaz	900	938 o
E.L.M. Leblanc	1000	1005
Eurafi-Bretagne	326	326 20
Entrepôts Paris	646	645
Epargne (B)	3435	....
Europ. Accumul.	102	115
Eternit	3180	3000
Exor	4390	4900
Finalens	289	287 o
FPP	425	422
Frac	1368	1390
Foncière (Cie)	600	621
Fonc. Lyonnaise	6000	6040
Foncina	812	805
Forinter	1110	1110
Fougerolle	499	489
France I.A.R.D.	525	504 o
France (La)	8000	8150
From. Paul Renard	528	....
GAN	1306	1301
Gaumont	430	704 o
Gaz et Eaux	2656	2715
Gévelot	979	969
Gr. Fin. Constr.	508	540
Gds Moul. Paris	546	524 o
Groupe Victoire	3655	3630
G. Transp. Ind.	612	643
H.E.F.	430	447 d
Hutchinson	1430	1436
Immindo S.A.	600	600
Imminvest	350	360
Immobail	504	510
Immobanque	800	....
Immob. Marseille	10100	10110
Immofice	576	575
Invest. (Sté Cent.)	3540	3540
Jaeger	215	211
Lafitte-Bail	570	575
Lambert Frères	235	244 60 d
Lille-Bonnières	1390	1395
Loca-Expansion	360	360
Localinancière	480	....
Locatel	485	505 d
Louvre (Sté)	1840	1840
Machines Bull	54	54
Magasins Uniprix	250	253 70
Magnant S.A.	145	151
Maritimes Part.	489	497
Métal Déployé	530	519
Mors	240	240
Naval Worms	110	114 80

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navig. (Nat. de)	195	....
OPB Paribas	550	502 e
Opeorg	324 50	....
Oréal (L') C.I.	3185	3175
Origny-Desvroise	1140	1155
Palais Nouveauté	1249	....
Paribas	516	524
Paribas-CIP	510	524
Paris France	325	320 50
Paris-Orléans	417 50	419
Part. Fin. Gest. Im.	1760	1772
Parisienne	950	1030
Pathé-Cinéma	1001	1001
Pechiney (cert. inv.)	247	229 70
Piles Wonder	1185	1220
Piper-Heidsieck	1180	1200
P.L.M.	219	218
Porcher	740	725
Providence S.A.	1975	1915
Publicis	2862	2862
Raff. Souf. R.	179	178 50
Rhône-Poul. (c. inv.)	395	395
Ricqlès-Zan	395	395
Rochefortaise S.A.	424	441 d
Rochette-Cenpa	135 10	138
Rosario (Fin.)	420	413
Roudière	282	302 d
Rougier et Fils	141	149 80
Sacer	589	565 c
SAFAA	1475	1519
Safic-Alcan	990	960
SAFT	2210	2230
Saga	460	464
St-Gobain C.I.	450	457
Salins du Midi	541	543
Santa-Fé	173	173
Satam	249 10	259 d
Saulnes	80	83 20 d
Saunier-Duval	90	90
Savoisienne (M)	280	291 d
SCAC	825	858 d
Senelle Maubeuge	625	630
S.E.P. (M)	236	236
Serv. Equip. Véh.	115	108
Sicli	264	251 10
Sicotel	415	400
Sinvim	351	356
Siph (Plant. Hévéas)	485	500
Sté Générale-CIP	1650	1650
Sofal financière	2150	2150
Sofio	450	470
Soficomi	870	875
S.O.F.I.P. (M)	304 90	....
Sofragi	1155	1151
Soudure Autog.	580	590
Sovabail	780	775
Speichim	27 50	35 75 d
S.P.I.	840	845
Suez (Fin. de)-CIP	1487	1505
Stemi	952	960
Taittinger	2305	2350
Testut-Aequitas	403	....
Tour Eiffel	710	705
Ufiner S.M.D.	889	820
U.A.P.	2580	2407
U.T.A.	2740	2700
Vicat	1652	1751
Vinipix	1750	1780
Virax	225	225
Waterman S.A.	660	660
Brass. du Maroc	150	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1020	1020
Akzo	414	393
Alcan Alum	232	249
Algemeine Bank	1501	....
American Brands	300	282
Am. Petrofina	294	....
Arbed	278	....
Asturienne Mines	179	188
Bco Pop Espanol	389	392
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1360	....
B. Régl. Internat.	47500	49980
Br. Lambert	590	600
Canadian-Pacific	119	....
CIR	37 85	36
Commerzbank	949	940
Dart. and Kraft	375	370
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	485 50	490
Gén. Belgique	653	545
Gevaert	1060	....
Glaxo	145 50	156
Goodyear	330	338
Grace and Co	380	380
Gulf Canada Corp.	128	130
Honeywell Inc.	430	409
I. C. Industries	195	201
Johannesburg	980	940
Kubota	18 70	17 50
Latonia	288	286
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	62	61 60 c
Mineral-Ressourc.	79 50	....
Nodarf	2588	2615
Noranda	135 10	139 90
Olivetti	34 70	34 50
Pakhoed Holding	199	200
Pfizer Inc.	445	453
Procter Gamble	545	545
Ricoh Cy Ltd	34 30	....
Rolinco	264 50	285
Robeco	297 30	304
Rodamco	416	414 50
Saipem	22 50	25
Shell fr. (port.)	114	....
S.K.F. Aktiebolag	313	307
Steel Cy of Can.	110	111
Tenneco	264	280 10
Thorn EMI	62	62
Toray indust. inc	28	28
Vieille Montagne	920	874
Wagons-Lits	950	915
West Rand	26 30	26 60

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	7 90	6 65 o
Calciphos	1288	1230
C.E.M.	....	....
Cochery	179	....
Coparex	510	510
Dubois Inv. (Canto.)	1144	1150
Gachot	350	331
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Matra Hod. (échan.)	....	....
Nicolas	1138	1141
Révillon	421	449
Rorento N.V.	150 50	150 10
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	241	....
Ufiner	380	....
Uraco Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1350	....
Alain Manoukian	1070	1050
Asystel	695	695
B.I.C.M.	910	930
B.I.P.	1230	1180
Bolloré Technologies	1325	1330
Boiron	880	905
Cables de Lyon	1420	1420
Calberson	925	925
Cardif	3050	3050
Cap Gemini Sogeti	2900	2950
C.D.M.E.	1220	1220
C. Equip. Elect.	397	373
C.E.G.I.D.	3500	3495
C.E.P.-Communication	1599	1599
C.G.I. Informatique	1051	1060
C. Occid. Forestière	181	216 d
Delsa	267	273
Dauphin O.T.A.	3505	3610
Devanlay	2950	3000
Deville	1001	1008
Drouot-Assurances	825	840
Drouot-Obl. convert.	4180	4195
Editions Belfond	393	393
Elect. S. Dassault	960	965
Expand	808	808
Filipacchi	875	895
Gaitroll	820	830
Guy Degrenne	1160	1200
I.C.C.	298	277 50 c
IM Informatique	440	421
Le gd livre du mois	540	544
Loca-Investissement	375	370
Locamic	570	551
Mécanat	849	850
Marlin Immobilier	450	....
Métallurg. Minière	199	206
Métrologie Internat.	650	707 d
M.M.B.	765	786
Molex	341	331
Navale-Delmas	890	910
Olivetti-Logabax	650	669
Ora. Gest. Fin.	610	590
Patemelle-R.D.	3530	3540
Petit Bateau	289	289
Prodilige	786	770
Rezel	1650	1700
St-Gobain Emballage	1510	1601
St-Honoré Matignon	245	242
S.C.G.P.M.	350	....
Sema-Metra	1710	1710
S.E.P.	1595	1602
S.E.P.R.	1980	2001
S.M.T. Goupil	422	439 d
Sodexforg	1480	1500
Solibus	438	439
Supra	1275	1270
Valeurs de France	380	387

SICAV (sélection) — 2/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	864 99	834 14
Actions France	496 19	478 28
Action Invest.	391 48	373 73
Actions sélectives	826 69	805 96
Aedificandi	852 70	829 11
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1273 09	1242 04
A.G.F. 5000	851 98	836 09
A.G.F. ECU	1178 27	1165 60
A.G.F. Interfonds	470 86	459 38
A.G.F. OBLIG.	1185 41	1159 61
Agfimo	717 26	699 77
Alteli	210 84	203 22
A.L.T.O.	184 62	177 95
Ameri-Gan	5792 92	5520 69
America-Valor	788 90	763 13
Amérique Gestion	394 69	376 79
Amplitude	587 90	570 78 ◆
Arbitrages court terme	5299 62	5288 03
Argonautes	449 03	428 67
Associc	1147 57	1147 57
Aurecic	1405 08	1384 18
Axa Europe	112 94	107 82
Axa Investissements	123 32	117 73
Bourse-Investiss.	485 59	473 12 ◆
Bred Associations	2620 91	2613 07
Bred International	96 38	94 49
Capital Plus	1678 81	1678 81
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	900 54	859 70
Convertimmo	412 63	396 76
Corral court terme	12236 91	12236 91 c
Cortena	1003 35	957 85
Credinter	501 75	487 14
Croiss. Finance	291 72	279 16
Croiss. Mercure	2605 50	2529 61
Croiss. Immobil.	685 18	654 11 ◆
Croiss. Prestige	385 95	368 45
Démêter	13120 24	13120 24
Drouot-France	745 96	712 13
Drouot-Investiss.	1164 34	1111 54
Drouot-Sécurité	265 99	253 93
Drouot-Sélection	148 84	142 19
Ecocic	1175 99	1158 61
Elicoop Sicav	11326 61	11326 61
Elf-Valeurs	10356 57	10104 07
Energie	285 33	272 39
Eparcic	2899 36	2893 57
Eparcourt Sicav	4021 16	4011 13
Epargne Associations	25684 09	25645 62
Epargne-Capital	7845 47	7767 79
Epargne-Crois.	1554 86	1513 25
Epargne-Industr.	842 20	804 01
Epargne-Inter	888 72	850 82
Epargne J	50931 29	50331 29 ◆
Epargne-Long-Terme	1760 47	1713 35 ◆
Epargne-Oblig.	190 58	185 48
Epargne-Unie	1361 98	1300 22
Epargne-Valeur	435 74	424 08
Epacolig	1253 34	1250 94
Eurocic	9757 70	9613 50
Euro-Croissance	580 21	534 18 ◆
Eurodyn	1126 93	1089 87
Extrême Orient Sicav	......	......
Financière Plus	27471 52	27199 52 ◆
Finord Placement	59161 65	58684 70
Finord Trimestriel	1131 56	1114 84
Fixord Valorisation	13396 96	13133 29
Fonsicav (div. par 10)	10510 08	10504 81 c
Foncier Investiss.	1208 02	1176 60
Fonsival	285 60	272 65
France Eco Plus	10516 82	10412 79 ◆
France-Gan	6782 28	6474 74
France-Garantie	319 61	318 97 ◆
France-Investiss.	599 99	571 83
France-Net	127 57	126 31
France-Obligations	452 11	447 83 ◆
Francic	444 87	431 91
Francic Régions	1220 09	1184 56
Fructi-Associations	1326 02	1326 02
Fructicapi	308 35	303 79
Fructidor	258 08	252 30
Fructifrance	894 74	872 92
Fructivar	81618 38	81414 84
Fructi ECU	568 51	558 14
Fructi-Première	12281 49	12099 98
Futuroblig	1114 77	1113 66
Gestilion	61110 44	60958 04
Gestion Associations	158 88	155 48
Gestion Mobilière	771 26	736 29 ◆
Gest. Rendement	469 77	449 47
Gest. Sél. France	813 86	776 97
Haussmann Associat.	1204 37	1204 37
Haussmann court terme	1160 78	1160 78
Haussmann Epargne	1353 04	1353 04
Haussmann Europe	2098 06	2022 23
Haussmann France	1134 81	1093 79
Haussmann Oblicolat.	1278 93	1278 93
Haussmann Obligation	1495 44	1441 39
Horizon	1244 14	1207 90 ◆
I.M.S.I.	627 05	598 62
Indo-Suez Valeurs	803 38	766 95
Ind. française	13313 37	13052 32
Interoblig.	11963 52	11508 38
Intersélect France	493 57	471 19
Intervaleurs Indust.	718 65	686 06
Invest. net	14273 38	14244 90
Invest. Obligataire	17640 18	17604 97
Japacic	173 43	168 38 ◆
Jeune Épargne	248 98	245 30
Laffitte-Amérique	267 94	255 79
Laffitte-crt-terme	61080 91	61080 91
Laffitte-Expansion	883 78	843 70
Laffitte-France	372 98	356 07
Laffitte-Immobilière	261 92	250 04
Laffitte-Japon	348	332 22
Laffitte-Oblig.	147 13	140 46
Laffitte-Placements	64238 90	64238 90
Laffitte—Rend.	221 18	211 15
Laffitte-Tokyo	1260 28	1203 13
Lion-Associations	11187 69	11187 69
Lion-Institutionnels	23254 82	23196 93
Lionplus	71808 07	71097 10
Livret portefeuille	633 14	614 70 ◆
Méditerranée	181 59	173 36
Mondiale Investissem.	481 24	459 42
Monecic	5853 53	5853 53
Monê J.	53091 80	53091 80
Monelaffitte	258548 85	258548 85
Multi-Obligations	427 97	408 58
Mutuelle Unie Sél.	165 41	157 91
Natio-Assoc.	6525 33	6512 31
Natio-Epargne	14091 88	13952 14
Natio-Immobilier	1071 01	1042 35
Natio-Inter.	1173 01	1141 62
Natio-Obligations	542 93	528 40
Natio-Patrimoine	1470 44	1431 09
Natio-Placements	62464 25	62464 25
Natio-Revenu	1081 63	1070 92
Natio-Sécurité	54545 16	54545 16
Natio-Valeurs	788 95	767 83
Nippon-Gan	5628 90	5371 74
Nord-Sud Développ.	1238 51	1238 04 ◆
Oblicic Régions	1039 13	1023 77
Oblicoop Sicav	1460 15	1431 52
Obliton	1095 60	1066 28
Optimavalor	681 42	650 52
Options et Rendement	52921 04	52138 96
Orient-Gestion	182 29	174 02
Paramérique	564 80	539 19
Paneurope	874 79	835 12
Paribas Épargne	15117 86	15087 77
Paribas France	116 05	111 70
Paribas Gestion	651 21	624 86
Paribas Opportunités	108 60	106 41
Paribas Patrimoine	589 23	546 02
Pasquier-Valor	1054 41	1053 36
Patrimoine-Retraite	1668 39	1633 72
Phenix Placements	273 52	272 16
Pierre Investiss.	794 15	758 14 ◆
Placement A	1118 07	1118 07
Placement crt-terme	71747 77	71747 77
Placement J	55702 38	55702 38
Placement Premier	51008 51	51008 51
Placements Rendement	11476 76	11476 76 ◆
Placements Sécurité	109348 84	109348 84 ◆
Première Obligations	10364 97	10344 29 ◆
Pro'Association	22665 18	22665 18
Province Investiss.	859 64	829 63
Quartz	117 42	114 53
Rentacic	168 80	166 11
Revenus Trimestriels	5917 55	5958 96 ◆
Revenu Vert	1184 08	1182 91
Rivoli Plus	1066 61	1018 24
St-Honoré Assoc.	13907 92	13838 73
St-Honoré Bio-aliment.	868 64	829 25
St-Honoré Pacifique	580 04	553 28
St-Honoré P.M.E.	514 85	491 60
St-Honoré Réel	11482 95	11447 16
St-Honoré Rendement	12276 41	12215 33
St-Honoré Technol.	824 55	787 16
St-Honoré Valor	12115 84	12019 68
Sécuricic	11208 07	11186 87
Sécur. Mobilière	403 74	385 43
Sécuri Taux	10204 68	10204 66
Sél.court terme	12506 49	12413 39
Sicaden (Centre BP)	769 37	748 15
Sicav-Associations	1395 14	1393 05
S.F.I. fr. et étr.	819 23	801 19 ◆
Siavimmo	822 43	785 14
Sicav 5000	377 59	367 49
Sivafrance	610 51	594 17
Sivarm	428 88	417 40
Sivarente	226 51	220 45
Sivinter	420 80	409 54 ◆
S.I.—Est	1367 65	1298 09
S.I.G.	934 37	891 59
S.N.I.	1328 41	1287 78
Sogepargne	390 57	376 55
Sogerac	52889 93	51349 45
Sogever	1127 18	1076 05c
Soginter	1336 37	1275 77c
Soleil Investiss.	496 01	473 52
Technocic	1232 88	1196 97
Techno-Gan	6146 66	5867 93 ◆
U.A.P. Investiss.	415 89	400 86
Uni-Associations	106 15	106 15
Unifrance	513 31	490 03
Unifoncier	1432 80	1367 84
Uni-Garantie	1335 14	1306 94
Unigestion	956 39	913 02
Uni-Japon	1463 87	1397 30
Uni-Régions	3411 77	3257 06
Univerde	2328 41	2251 85
Univer	174 61	174 61
Univers-Obligations	1601 41	1548 76
Valorem	549 15	535 76
Valoblig	60626 73	60226 47
Valorg	1478 06	1476 56
Valval	78265 62	78226 01

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	5 40	....

MINITEL
La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/4	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 080	6 044	5 800	6 300
ECU	6 900	6 906	....	....
Allemagne (100 DM)	332 740	332 750	323	341
Belgique (100 F)	16 070	16 059	15 600	16 450
Pays Bas (100 fl.)	294 750	294 820	285	304
Danemark (100 krd)	88 250	88 090	85	91 500
Norvège (100 k)	88 600	88 750	85 500	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 682	9 743	9 350	10 050
Grèce (100 drachmes)	4 533	4 532	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 670	4 670	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	398 360	398 880	386 500	406 500
Suède (100 krs)	95 430	95 450	92	97 500
Autriche (100 sch)	47 345	47 345	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 741	4 747	4 550	5 050
Portugal (100 esc.)	4 297	4 285	3 900	4 900
Canada ($ can 1)	4 644	4 638	4 350	4 750
Japon (100 yens)	4 137	4 143	3 990	4 170

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/4
Or fin (kilo en barre)	81750	81800
Or fin (en lingot)	81550	81500
Pièce française (20 fr)	511	514
Pièce française (10 fr)	359	....
Pièce suisse (20 fr)	552	551
Pièce latine (20 fr)	479	478
Souverain	596	591
Pièce de 20 dollars	2980	2955
Pièce de 10 dollars	1520	1495
Pièce de 5 dollars	900	....
Pièce de 50 pesos	3140	3130
Pièce de 10 florins	485	495
Or Londres	420 55	418 65
Or Zurich	418 75	419
Or Hongkong	420 55	418 65
Argent Londres	6 29	.....

Le Monde

DÉBATS

2 Valeurs du socialisme.

ÉTRANGER

3 La visite de Jean-Paul II au Chili.
4 Le projet de révision du droit d'asile en Suisse.

POLITIQUE

7 Le congrès du PS à Lille.
8 La rentrée parlementaire.
9 L'embellie des sondages redonne confiance à M. Chirac.

SOCIÉTÉ

10 Le « trésor de guerre » des avoués de Bordeaux.
— Journal d'un amateur, par Philippe Boucher.
12 Religion : les couples juifs peuvent recourir à la procréation artificielle.

SPORTS

18 La formule 1 à la française.

CULTURE

13 L'édition théâtrale sous haute surveillance.
— Une exposition à la Galerie Dina Vierny : Maillol en majesté.
14 Les archives d'outre-mer à Aix-en-Provence.
— Communication.

ÉCONOMIE

27 La réunion des ministres des finances.
28 Le plan pour l'emploi des jeunes a connu des résultats incertains.
29 Le déplacement de la Commission européenne à Bonn.
30-31 Marchés financiers.

SERVICES

Radio-télévision 16
Annonces classées 26
Carnet 26
Jeux 24
Loto, Suspense 17
Météorologie 17
Philatélie 17

MINITEL

● *Grand oral à la CNCL : en direct.*
● *Gagnez « l'Histoire au jour le jour ».*
● *Lisez-vous « le Monde » ?*

Actualité. Immobilier. Bourse. Météo. Télémarket. Loisirs.

36-15 Tapez LEMONDE

Pour la première fois

Un rapport parlementaire rend public le coût des grands projets d'armement

A quelques jours du débat, à l'Assemblée nationale, sur le projet de loi de programmation militaire 1987-1991, qui détermine l'équipement nucléaire, classique et spatial des armées françaises, le rapporteur de ce texte gouvernemental, M. François Fillon, député RPR de la Sarthe et président de la commission de la défense au Palais-Bourbon, publie une évaluation financière des différents projets d'armement retenus dans ce plan quinquennal. C'est la première fois qu'une telle estimation des coûts de certains armements français est publiée, même si le rapporteur, qui s'est efforcé d'obtenir ses informations auprès des services compétents du ministère de la défense, précise que ces données n'engagent en rien la responsabilité du gouvernement mais sont « *un simple faisceau d'hypothèses* » exprimé en crédits de paiement.

Analysant les programmes d'armement nucléaire stratégique, M. Fillon publie les évaluations suivantes. Les missiles M-4 (qui transportent six têtes explosives sur des distances de 4 400 kilomètres) auront coûté 37 milliards de francs, auxquels il faut ajouter 14,5 milliards de francs pour l'adaptation des sous-marins existants au lancement de ces mêmes missiles. Le coût d'ensemble des sous-marins lance-missiles de nouvelle génération (un modèle de sous-marin déplaçant 14 000 tonnes en plongée et tirant des missiles nouveaux M-5) est évalué à 68 milliards de francs, auxquels il convient d'ajouter 73 milliards de francs pour l'ensemble du programme M-5 (un missile prêt avant l'an 2000 et doté de capacité accrue de pénétration des défenses adverses).

Dans le même arsenal de dissuasion stratégique, le coût du missile S-4 (le nouveau programme d'un missile à déploiement aléatoire) est estimé à 30 milliards de francs selon la configuration actuelle d'un système d'armes sol-sol balistique en silos fixes.

A propos de l'armement nucléaire pré-stratégique, M. Fillon indique que la construction des Mirage 2000-N (la version du Mirage 2000 porteur de l'arme nucléaire) reviendra à 30,3 milliards de francs et que celle des missiles ASMP (air-sol à moyenne portée) lancés par ces mêmes Mirage 2000 est évaluée à 6,7 milliards de francs (pour quatre-vingt-dix engins commandés au total). De son côté, le missile mobile Hadès, qui équipera les régiments de l'armée de terre à la place du Pluton actuel et qui pourrait être doté de la bombe à neutrons, reviendrait à 13,6 milliards.

Examinant ensuite les programmes d'armement classique propres à chacune des trois armées françaises, le rapporteur donne des précisions sur le coût de certains systèmes d'armes d'ores et déjà commandés. C'est ainsi que le coût de quarante avions de patrouille maritime Atlantique-2 est estimé à 26,3 milliards de francs, celui des huit sous-marins d'attaque à propulsion nucléaire (du modèle du Rubis actuel) à 14 milliards de francs, tandis que le premier porte-avions Richelieu à propulsion nucléaire devrait revenir à 13,9 milliards de francs, auxquels il convient d'ajouter le coût prévisible d'un second bâtiment du même type, évalué à moins de 10 milliards de francs actuellement. Ces prix ne comprennent pas le coût des avions embarqués.

Dans l'armée de terre, le nouveau programme de chars Leclerc (qui prendra progressivement la relève des AMX-30 après 1992) est estimé à 45 milliards de francs pour un millier d'exemplaires. M. Fillon observe qu'il s'agit là du projet financièrement le plus lourd de l'armée de terre. Mais on notera que, selon le rapporteur du texte de loi gouvernemental, le programme d'un lance-roquettes multiple, que d'aucuns assimilent aux orgues de Staline de la seconde guerre mondiale, reviendra à 16,4 milliards de francs.

Mais c'est l'armée de l'air qui aura à faire face aux investissements les plus importants à l'occasion du renouvellement de sa flotte de combat, avec le projet d'un nouvel avion de combat tactique (ACT) dérivé, le cas échéant, du Rafale de Dassault. Cet appareil biréacteur, doté d'un nouveau système de radar et de contre-mesures électroniques, et capable d'emporter le missile MICA (missile d'interception et de combat aérien) en cours de développement, devrait être commun à l'armée de l'air et à l'aéronavale. « *Les chiffres généralement avancés*, écrit notamment M. Fillon, *parlent d'eux-mêmes : environ 30 milliards de francs pour le développement et 142 milliards pour l'ensemble du programme, industrialisation comprise.* » C'est le programme le plus coûteux de tous ceux qui sont prévus pour les forces classiques.

Du fait de leurs délais de réalisation, qui peuvent s'étaler sur vingt ans, tous ces programmes d'armement ne sont pas pris intégralement en compte par la loi de programmation militaire dont l'échéancier financier ne couvre que la période de 1987 à 1991.

M. Tjibaou à l'Elysée

M. Mitterrand : le référendum ne règle pas le problème néo-calédonien

« *Le référendum ne règle pas la question posée en Nouvelle-Calédonie, et la détermination de la solution dans ce territoire sera sûrement longue* », a estimé le président François Mitterrand en recevant, vendredi 3 avril, une délégation du FLNKS conduite par M. Jean-Marie Tjibaou.

Le président de la République tient beaucoup à ce que « *le droit épouse la justice* » à l'égard de toutes les communautés de Nouvelle-Calédonie et particulièrement à l'égard de l'ethnie canaque, a-t-on indiqué à l'Elysée à l'issue de cet entretien de près d'une heure.

De son côté, le chef de file des indépendantistes, soulignant que « *l'indépendance apparaît aujourd'hui comme inéluctable aux yeux de tous* », a réclamé qu'elle soit « *l'objet de discussions sérieuses, véritables et honnêtes* ». « *Si la discussion ne peut pas être entamée*, a poursuivi M. Tjibaou, *nous essaierons de prendre des mesures pour être entendus.* »

M. Tjibaou, président de la région Nord, était accompagné des deux autres présidents de région FLNKS, MM. Yeiwéné Yeiwéné (Iles Loyauté) et Léopold Jorédié (Centre).

● **Nouvelle-Calédonie : le LKS demande le report du référendum.** — Une délégation du mouvement de Libération kanak socialiste — (LKS, indépendantiste modéré), composée de MM. Francis Poedouy et Jacques Lalié, a été reçue, jeudi après-midi 2 avril, par le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, auquel elle a demandé le report du référendum prévu en Nouvelle-Calédonie.

M. PIERRE JOXE

invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Pierre Joxe, député de Saône-et-Loire, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 5 avril, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien ministre de l'intérieur du gouvernement Fabius, qui aura participé au congrès socialiste de Lille, répondra aux questions d'André Passeron et d'Edwy Plenel, du *Monde* et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

● **La tombe de Georges Pompidou**, dans le cimetière d'Orvilliers (Yvelines), a été fleurie par une gerbe que M. Mitterrand a fait déposer le jeudi 2 avril. Le directeur de son cabinet, M. Colliard, a représenté le président de la République vendredi à la messe célébrant le treizième anniversaire de la mort de l'ancien chef de l'Etat.

Le retraitement des matières nucléaires

Deux records de production à La Hague et à Marcoule

Moins de trois mois après la vente au Japon de technologies françaises pour la construction d'une usine de retraitement des combustibles irradiés, la Japan Nuclear Fuels Services doit se féliciter de son choix. En effet, la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema) vient d'annoncer qu'elle avait battu des records de production dans ses unités de La Hague et de Marcoule (1).

A l'usine de Marcoule, 71 tonnes de matières nucléaires ont été retraitées en mars contre 56 tonnes le mois précédent. Cette progression dans les capacités de cet atelier (UP-1) est due à la mise en service d'une nouvelle installation (MAR-400) chargée de débarrasser les combustibles de leur gaine d'alliage de magnésium, avant qu'ils ne soient dissous dans des bains d'acide.

A La Hague, où sont retraités les combustibles français et étrangers des réacteurs à eau légère (bouillante ou pressurisée) qui constituent l'essentiel du parc électronucléaire mondial, 64 tonnes de matières nucléaires sont passées dans l'atelier UP-2 en un mois, « *soit plus de 50 % de la capacité nominale de l'usine* », estimée à 400 tonnes par an.

Ces résultats sont d'autant mieux accueillis qu'ils ont été obtenus, selon le directeur industriel de la branche retraitement de la Cogema, M. Maurice Delange, grâce « *à la bonne maîtrise des équipes et sans qu'il y ait d'augmentation de doses d'irradiation pour les personnels ou d'augmentation de rejet des effluents radioactifs* ». Cela se traduit par des avantages économiques certains ; de telles cadences impliquent une disponibilité et une fiabilité plus grandes des installations, où passent pourtant des matériaux présentant des taux d'irradiation cinquante à soixante fois supérieurs à ceux des combustibles retraités il y a un peu moins de vingt ans (2).

Disponibilité que La Hague doit avoir à tout prix : la Cogema est aujourd'hui la seule entreprise dans le monde à faire du retraitement de manière industrielle. Pour honorer les contrats (plus de 8 000 tonnes) qu'elle a passés avec des clients étrangers, elle doit pouvoir utiliser sans problème, à la fin de la décennie, l'usine UP-3 en cours de construction à La Hague et, au début de la suivante, l'unité UP-2 modifiée, dont la capacité aura été portée à 800 tonnes. Coût de cette opération gigantesque : 40 milliards de francs, dont la moitié environ financée par les clients étrangers.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Le retraitement consiste à récupérer dans les combustibles irradiés les matériaux fissiles, et donc réutilisables, comme le plutonium et l'uranium et à mettre de côté les déchets radioactifs produits par cette opération. Il faut compter environ 5 000 à 6 000 francs par kilo de matière retraitée.

(2) Selon la Cogema, les doses moyennes maximales auxquelles les personnels sont exposés au cours des opérations de retraitement sont passées de 500 millirem/an à 150-200 millirem/an pendant la même période.

Le numéro du « Monde » daté 3 avril 1987 a été tiré à 476 944 exemplaires

Sur le vif

La belle Américaine

Je vous l'ai probablement déjà dit, je vous le répète, tant pis, c'est fou ce qu'on se marre au bar-tabac du coin en écoutant les histoires que ramènent nos reporters et nos envoyés spéciaux. Ce matin, c'était le chef du service étranger, retour de Washington avec mon Jacquot. On réserve ça aux copains, pas aux lecteurs d'un journal sérieux et tout. Moi, je me jette dessus comme un chien sur un os et je retourne le mâchouiller dans ma niche.

Vous voulez qu'on partage ? Bon, alors question logement, le grand pied. Suite splendide, tellement énorme qu'ils ont jamais réussi à trouver la salle de bains, les Chirac. Ils étaient logés au Willard. Vous connaissez ? Mais si, c'est cet hôtel célèbre où, depuis Lincoln, les locataires de la Maison Blanche aimaient venir taper le carton, tâter de la mignonne, et fuir les criailleries de leurs bonnes femmes.

Tiens, à propos, il a fait sensation, mon Jacquot, en racontant, en présence de madame, au cours du déjeuner offert par le département d'Etat, sa passion pour une belle Américaine rencontrée en Caroline-du-Sud, à l'occasion de je ne sais plus quel séjour aux Etats-Unis. S'il ne l'a pas épousée, c'est parce qu'il a appris qu'un citoyen américain né à l'étranger ne pouvait pas faire président. Feux croisés de regards stupéfaits sur Bernadette qui n'a pas bronché.

Autre moment croustillant, la remise de la Légion d'honneur au maire de New-York en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le président de la République française. Il a eu du mal à le dire, mais il l'a dit, bien obligé. En français, pour pas que l'autre comprenne ! Hélas, il y a toujours des vilaines oreilles qui traînent.

CLAUDE SARRAUTE.

A la cour d'appel de Dijon

Polémique entre magistrats et policiers

Une vive polémique oppose les policiers de la sûreté urbaine de Dijon à la cour d'appel à propos d'une relaxe dont viennent de bénéficier quatre personnes accusées de cambriolage. Le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC) et le représentant local du Syndicat des commissaires et des hauts fonctionnaires de la police nationale (SCP) se sont rangés derrière le directeur départemental des polices urbaines de Côte-d'Or, M. Loïc Morineaux, qui a personnellement protesté contre la décision de relaxe auprès du procureur général, M. Bruno Estrangin.

A l'origine de la polémique, il y a la condamnation, par le tribunal de grande instance de Dijon, de six personnes accusées d'avoir dévalisé un entrepôt de matériel audiovisuel. Deux des condamnés, pris en flagrant délit avec dans leur camionnette cent douze magnétoscopes, ont vu leurs peines confirmées en appel. Les quatre autres, en revanche, ont été relaxés, la cour estimant qu'ils n'avaient pas pu être formellement reconnus par les policiers qui avaient vu, de nuit, s'enfuir les complices des cambrioleurs.

Cette décision a vivement irrité les policiers de la brigade criminelle de la sûreté urbaine, qui estiment que les magistrats, en mettant en cause leur témoignage, mettent en cause leur bonne foi. « *La police a été condamnée sans appel*, a déclaré M. Charles Lagier, secrétaire régional du SNAPC. *Ou la police a fait un faux témoignage, et il faut nous poursuivre, ou elle a fait son travail et on ne comprend pas pourquoi les magistrats préfèrent la parole des malfaiteurs.* »

« *Je suis surpris de cette polémique*, nous a déclaré de son côté un magistrat de la cour d'appel de Dijon. *Il peut arriver que de temps en temps la justice n'adopte pas le point de vue de la police, cela n'a rien de scandaleux.* »

Les bijoux de la duchesse de Windsor

Vente folle

La vente des bijoux de la duchesse de Windsor, organisée par Sotheby's à Genève, va sans doute atteindre des sommets extravagants. Jeudi soir, vers 23 heures, trente-deux des trois cent six lots avaient déjà été dispersés pour une somme de 5,5 millions de francs suisses. « *Plus c'est sentimental, plus ça grimpe* », déclarait un commissaire-priseur helvète.

Un lot comprenant deux boutons de manchettes et quatre boutons sertis de diamants, de Cartier, gravés de la date anniversaire de la duchesse ou ornés d'une devise — « *Hold-the Tight* » (Tiens bon), — a été vendu 600 000 FS, alors qu'il était estimé entre 12 000 FS et 16 000 FS. Un étui à cigarettes en or gris et jaune, agrémenté d'une carte de l'Europe gravée et comprenant le nom des villes où les futurs époux avaient voyagé entre 1934 et 1935, a été adjugé 400 000 FS, soit cent fois sa valeur d'estimation.

Le produit de la vente sera versé à l'Institut Pasteur de Paris, qui pourra ainsi construire un nouveau laboratoire où seront menées des recherches sur les rétrovirus, le cancer et le SIDA.

A C D E F G H

TAPIS PERSANS FAITS MAIN
exceptionnel soldés à 50%
exemple : Jochaghan laine 194 × 134 = 3 500 F
MAISON DE L'IRAN
45, Champs-Élysées (8e)

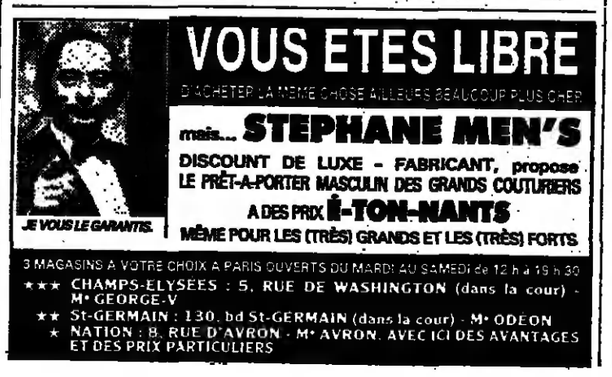

هكذا من الأصل